RENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 277 — 40 PAGES — MARDI 14 FÉVRIER 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 60 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

LA SITUATION EN CORSE

Les autonomistes veulent participer au débat électoral

Lire page 9 le reportage de J. DE BARRIN

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

«Trêve sociale» en Italie ?

En dépit de la lenteur et de la confusion qui dominent apparemment la scène politique italienne, un événement d'une grande portée est à attendre de l'assemblée nationale des délégués syndicaux convoquée à Rome le 14 février : l'adoption d'un programme économique qui, en échange d'une lutte résolue contre le chômage, prévoit des sacrifices notables. Il s'agit bel et bien d'un « pacte social » fondé sur la conviction que l'austérité est indispensable pour sortir de la crise. La thèse n'est pas neuve, et le parti communiste l'a faite sienne depuis deux ans. Mais jamais encore elle n'avait été mise à l'épreuve d'une consultation de la base.

Dix mille assemblées se sont réunies depuis un mois dans les entreprises pour discuter un document émanant du comité directeur unitaire, où se retrouvent les trois confédérations syndicales. L'objectif principal étant le plein emploi, le programme propose deux conditions pour l'atteindre. D'abord, la nécessité d'une planification à partir de quelques priorités : développement du Midi, relance sélective des investissements, lutte rigoureuse contre l'évasion fiscale. Ensuite, l'acceptation de contraintes : ralentissement de la progression des salaires pendant trois ans, gestion plus rigoureuse du système des pensions et retraites, *mobilité de l'emploi*, relèvement de certains tarifs publics.

« *C'est un tournant plus important que celui de 1968-1969* », a déclaré M. Giorgio Benvenuto, secrétaire général de la fédération U.I.L. (social-démocrate et républicaine). Outre la modération des revendications salariales et l'acceptation de la mobilité de l'emploi, la nouveauté « tient au choix de la planification ». Les syndicats ont étudié avec précision le chapitre des recettes, fixé un plafond au déficit du secteur public et avancé des propositions telles que, selon M. Benvenuto, les négociations contractuelles en seront transformées : « Elles n'auront plus pour référence le salaire, mais l'organisation du travail. »

Les dirigeants nationaux des syndicats ont couru de l'une à l'autre assemblée d'entreprise, sachant que les « sacrifices » étaient peu appréciés de la base, en tout cas mal compris, dans la mesure même où les travailleurs ne connaissaient du document que ce que les journaux en avaient publié. Ainsi s'étonnaient-ils que leurs syndicats « acceptaient les licenciements », après s'être inclinés en novembre 1976 devant la suspension des effets de l'échelle mobile des salaires.

L'assemblée de Rome ne reflétera pas exactement l'humeur de la base. Sur ses quinze cents delégués, un peu plus du tiers ont été élus. Et l'on a vu à Milan l'assemblée provinciale — la plus forte d'Italie — s'achever par deux motions contradictoires.

D'autres secteurs n'ont en revanche connu aucun débat. La participation aux assemblées a été quasi nulle dans la fonction publique, l'agriculture et les services. Deux éléments du document ont été difficilement acceptés : la modération salariale, parce que chaque catégorie veut garder les mains libres pour négocier ses conventions collectives dans les prochains mois, et la mobilité de l'emploi, qui n'est acceptée que comme passage d'un poste à l'autre sans le transit par un quelconque « stationnement ». L'état-major de la fédération devra accepter des amendements sur ces deux points.

L'Italie a donné en tout cas deux images d'elle-même au cours des dernières semaines. A Rome, quelques dizaines de personnes, composant la classe politique, essaient de dénouer dans le secret la crise gouvernementale par un compromis subtil. Dans les entreprises, dix mille assemblées ont discuté haut et fort des choix économiques du pays. Mais on ne saurait dissocier ces deux démarches, car la classe politique a besoin d'une trêve sociale autant que les syndicats d'une solution politique pour atteindre leurs objectifs.

La guerre de l'Ogaden

Nous soutenons en Éthiopie une « révolution authentique » affirment les dirigeants cubains

La contre-offensive éthiopienne progresse dans l'Ogaden, où elle engagerait moins d'effectifs et de moyens qu'on ne le croyait généralement. La Somalie a annoncé, pour faire face à cette attaque, la mobilisation générale et l'état d'urgence, tandis que le général Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, se disait « découragé » par la « passivité » des Occidentaux.

***A Moscou, l'agence Tass a confirmé indirectement les « assurances » que les Etats-Unis ont affirmé avoir reçu, le 10 février, quant à la limitation du conflit.* L'agence assure, en effet, que les inquiétudes à ce propos sont « sans fondement » et que l'Ethiopie « ne s'assigne pas pour objectif de franchir la frontière somalienne » au terme d'une contre-offensive « destinée seulement à libérer ses propres territoires ».**

D'autre part, selon les services de renseignements américains, un paquebot soviétique transportant des militaires cubains en provenance d'Angola, et se dirigeant vers l'Ethiopie, aurait été signalé dans l'océan Indien. Cet envoi de renforts confirme l'engagement accru de La Havane dans le conflit, dont fait état notre envoyé spécial à Cuba. Les dirigeants cubains estiment qu'ils soutiennent en Ethiopie une « révolution authentique ».

De notre envoyé spécial

La Havane. — A s'en tenir aux déclarations officielles des dirigeants, Cuba aide *sans aucun doute* l'Ethiopie, comme elle a aidé et continue d'aider d'autres gouvernements africains. Mais cette assistance, réaffirmée avec *fermeté*, ces dernières semaines n'implique pas, selon les Cubains, l'envoi massif d'unités combattantes en Ethiopie. « *La solidarité de Cuba avec les peuples d'Afrique ne se négocie pas* », déclarait M. Fidel Castro, le 24 décembre dernier à La Havane, dans son discours de clôture de l'Assemblée nationale. Il ajoutait : « *Nous aidons et nous aiderons l'Angola. Nous aidons et nous aiderons la révolution éthiopienne. Nous aidons aussi les mouvements de libération de Namibie, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud.* » Un communiqué du ministère cubain des affaires étrangères affirmait cependant, le 5 novembre 1977, qu'« *aucune unité militaire combattante cubaine n'était engagée en Ethiopie* ».

MARCEL NIEDERGANG.

(*Lire la suite page 3.*)

● ÉTHIOPIE : une visite sur le « front de Harrar ».

● SOMALIE : mobilisation et état d'urgence.

(*Lire page 3 les articles de nos envoyés spéciaux.*)

L'imbroglio du Proche-Orient

● Le président Sadate confirme à Paris qu'il «persévérera sur le chemin de la paix»
● Tension entre Washington et Jérusalem

Le président Sadate achève, ce lundi 13 février, à Rome et au Vatican, où il sera reçu en audience par le pape Paul VI, une tournée de dix jours au Maroc, aux Etats-Unis et en Europe.

Avant de quitter Paris, il a déclaré, dans la matinée du même jour, au cours d'une conférence de presse précédant un dernier entretien avec M. Giscard d'Estaing, que ses entretiens, en Europe comme aux Etats-Unis, étaient « encourageants », qu'il « *persévérerait sur le chemin de la paix* » et n'avait *pas demandé* d'armes au président de la République.

Les relations entre Washington et Jérusalem connaissent — par ailleurs — une nouvelle phase de tension à propos des colonies de peuplement *israéliennes dans les territoires occupés*. M. Menahem Begin, en *effet*, a *accusé dimanche les Etats-Unis* d'avoir « opéré une volte-face vis-à-vis des propositions de paix israéliennes et pris parti contre Israël ». Il a très vivement critiqué les propos tenus, le 10 février, par M. Cyrus Vance. Le secrétaire d'Etat américain avait répété en termes particulièrement nets que les implantations israéliennes dans les territoires occupés étaient « contraires au droit international » et « ne *devraient* pas *exister* ».

Interrogé au cours de sa conférence de presse de l'hôtel Matignon sur le problème des implantations israéliennes dans les territoires occupés, le chef de l'Etat égyptien a seulement rappelé qu'il existait deux points de divergence entre l'Egypte et Israël, le premier portant sur la question du droit d'autodétermination pour les Palestiniens et la seconde sur ces colonies.

En réponse à une question sur d'éventuelles demandes d'armes, notamment d'avions Mirage F-1 pour l'Egypte, le président Sadate a déclaré que son entrevue avec M. Giscard d'Estaing, dimanche après-midi, *avait porté sur* la situation dans le conflit israélo-arabe : « *Je n'ai pas demandé d'armes au président Giscard d'Estaing. Cette question n'a pas été discutée entre nous. Mon intention était d'abord de mettre le président Giscard d'Estaing au courant des résultats de ma visite aux Etats-Unis et dans différents pays d'Europe.* »

A propos de l'éventualité du rattachement d'une entité palestinienne constituée sur la rive gauche du Jourdain à la Jordanie, le président *Sadate* a rappelé que dans l'étape actuelle des négociations le but immédiat était d'établir une déclaration de principe qui servirait ensuite de guide aux *négociateurs* dans les différentes commissions.

(*Lire la suite page 4.*)

Le franc se raffermit après la réunion des Cinq à Versailles

Le calme régnait lundi matin 13 février sur les marchés des changes, où, en dépit de nouveaux sondages préélectoraux défavorables à la majorité présidentielle, le cours du franc se raffermissait par rapport aux monnaies fortes, après sa légère rechute de jeudi et vendredi.

La monnaie française s'étant quelque peu raffermie, la Banque de France n'est pratiquement pas intervenue lundi : elle n'a pas modifié le taux de l'argent sur le marché monétaire relevé à 10,50 % le 10 février.

En revanche, le dollar faiblissait sensiblement sur des rumeurs persistantes de désaccord entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale à propos des mesures à prendre pour relancer l'économie mondiale. A Francfort, le billet américain est revenu de 2,1075 DM à 2,1090 DM, et à Paris de 4,90 F à 4,87 F.

Faut-il établir un lien entre cette évolution et la réunion, dimanche à Versailles, des ministres des finances des cinq grandes puissances occidentales ? Probablement, puisque cette rencontre laisse planer une menace d'intervention coordonnée de nature à faire hésiter la spéculation.

FRANÇOIS RENARD.

(*Lire la suite page 35.*)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Abdelkébir Khatibi

Né à El-Jadida (Maroc) en 1938, Abdelkébir Khatibi est poète (« le Lutteur de classe à la manière taoïste », éd. Sindbad), romancier (« la Mémoire tatouée », Denoël « L.N. », 1971) et essayiste (« la Blessure du nom propre », Denoël « L. N. », 1974, « Vomito blanco », « 10/18 », 1974. Professeur à la faculté des lettres de Rabat et attaché au centre universitaire de la recherche scientifique, il est également le rédacteur en chef de l'important « Bulletin économique et social du Maroc ». Il fut directeur de l'Institut de sociologie de Rabat de 1966 à 1970, date de la disparition de cet institut.

Penseur exigeant et rigoureux, Abdelkébir Khatibi est un esprit libre qui a beaucoup d'humour. Grand lecteur de Sade, de Nietzsche et de Heidegger, il poursuit — en dehors de toute mondanité, voire de toute sociabilité, face à la mer, dans un paysage de roc et de solitude — une réflexion critique sur l'être des Arabes dans leur « identité multiple » face à eux-mêmes et dans leur situation face à l'« autre », ici l'Occident.

Il nous dit dans cet entretien comment « être Arabe aujourd'hui » dans l'ère de la technique, quand on est prisonnier de la théologie et des mirages du modernisme.

I. — « Ce qui fait la force actuelle des Arabes, ce n'est pas tant le pétrole que leur théologie, leur mystique et leur langue »

« On dit que la société arabe n'est pas sous-développée mais sous-analysée. Vous paraît-elle effectivement impensée ? Ou bien est-elle, comme le soutiennent certains, mal pensée ?

— Peut-être faut-il dire d'emblée que la pensée est rare, très rare : il y a à peine un grand penseur par siècle... Soyons loyaux. Un tel entretien ne doit-il pas comporter un certain protocole, respecter certaines lois d'hospitalité ? Et un tel protocole ne doit-il pas être accompagné par un principe de loyauté ?

» Alors, je dirai que partout la pensée est sous-développée. Mais, direz-vous, il y a des degrés variés de développement et de décadence. Certes oui : qui peut sérieusement nier cette inégalité de fait ? Mesurons nos mots, sachons où poser le pied quand nous allons vers les autres. Au seuil de la porte commencent les lois de l'hospitalité. Quand on dit que la société arabe n'est pas sous-développée mais « sous-ana-sous-développée mais sous-analysée, c'est là un sophisme, voire une déclaration démagogique.

— *Démagogique ?*

— Rigoureusement, les différents aspects d'une société sont solidaires. Venons-en aux Arabes. A l'effondrement économique et politique du monde arabe depuis le quinzième siècle a bien correspondu un retrait de la pensée. Je dis bien retrait et non sous-développement. Distinction de grande importance. Tout retrait suppose une *vie au ralenti*, une *survivance*, un repli *sur soi* et sur les valeurs les plus enracinées. Pendant plusieurs siècles, la pensée arabe s'est repliée sur les terrains qui lui paraissaient prenables par l'Occident chrétien, elle s'est don repliée dans la théologie, la mystique et la langue. Je veux dire que, après Dieu, l'amant mystique et le poète décadent étaient les principaux personnages de cette époque désenchantée. Période si essentielle et si mal connue : qu'est-ce que la décadence ?

Propos recueillis par TAHAR BEN JELLOUN.

(*Lire la suite page 2.*)

AU JOUR LE JOUR

MIROIR MASQUÉ

Les sondages ne sont rien d'autre qu'un miroir reflétant l'image instantanée de la France électorale; image qui nous indique, ces derniers temps, que, quoi que fassent les partis de la majorité pour gagner, ils perdent, et que, quoi que fassent les partis de gauche pour perdre, ils gagnent.

Par décision gouvernementale, la publication des sondages sera interdite huit jours avant les élections.

Cette mesure est certes gênante pour les instituts de sondage, d'autant qu'après les élections et quels que soient les résultats les partis afficheront une telle satisfaction unanime qu'il sera difficile, à les entendre, de déterminer lequel est le vainqueur. Mais à ce moment-là il sera toujours temps de procéder à un sondage pour confirmer les résultats du vote.

BERNARD CHAPUIS.

MACHE, DARASSE, NUNES

Des étoiles nouvelles dans la musique

Il est bien difficile d'apprécier sur le terrain, au moment même où ils se déroulent, les mouvements « géologiques » de la création et de la diffusion musicales. Il semble cependant que quelque chose bouge actuellement à *Paris*, grâce, sans *doute*, à la stimulation qu'apporte l'IRCAM. Si ce dernier concentre davantage ses efforts, en ce moment, sur un travail pédagogique illustré par les œuvres de ses ténors (1), il a provoqué une saine émulation, notamment du côté de Radio-France.

Gilbert Amy, quelque peu frappé d'ostracisme dans les parages de Beaubourg, présente cette année des *concerts d'un vif intérêt qui font droit à d'autres tendances peu représentées* à l'IRCAM, suivant en cela l'exemple courageusement donné par Paul Mefano et le Collectif 2e2m (*le Monde* du 31 janvier), tandis que Musique Plus et l'Itinéraire défrichent des terrains *souvent plus ingrats et imprévus. Il y a donc bien une renaissance encore timide de la musique* contemporaine en France, qui s'amorce après quelques années confuses, marquées cependant par les belles recherches tous azimuts du Festival de Royan sous l'impulsion d'Harry Halbreich.

Samedi après-midi, trois compositeurs ignorés de l'IRCAM, Mâche, Darasse et Nunes, ont ainsi captivé le public du studio 105 de Radio-France qui s'est révélé une nouvelle fois trop petit.

JACQUES LONCHAMPT.

(*Lire la suite page 23.*)

(1) Du 17 au 22 février, Ligeti, Messiaen, Stockhausen, Boulez, Carter, analysés par Pierre Boulez au Centre Georges-Pompidou.

idées

GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Abdelkébir Khatibi

(Suite de la première page.)

— *Dans l'esprit des gens, c'est plutôt péjoratif...*

— Oui, alors que ce mot me semble à la fois doué de positivité et au-delà de toute positivité. Je m'explique. La décadence n'est-elle pas un équilibre bien énigmatique entre la vie et la mort des sociétés ? L'exemple de l'Inde est très impressionnant : comment comprendre cette entropie terrible, cette fascination de la mort exacerbée par une croissance démographique irrésistible ? Quand on ramasse un cadavre dans la rue, il y a à ce moment plusieurs petits Indiens qui viennent au monde. Dans ce pays où règne une étonnante pensée du vide, on a l'étrange impression que la mort, par cette progression géométrique, engendre une survivance infinie...

» Nous sommes loin de comprendre tant soit peu ce qu'on appelle si légèrement les pays du tiers-monde, de comprendre la résurgence des forces enfouies. Ce qui fait la force actuelle des Arabes, ce n'est pas uniquement le pétrole, mais bel et bien leur théologie, leur mystique et leur belle langue. Mais toute force est en elle-même une grande faiblesse : la technique n'est-elle pas en train d'essouffler et de mener jusqu'au bout le destin théologique des Arabes ?

L'idéologie orientaliste

— *Cependant des étrangers au monde arabe ont développé toute une recherche dite orientaliste avec ses propres schémas d'analyse, sa propre orientation. Vous avez consacré un article pertinent à un des représentants de cet orientalisme* (1), *et ce fut la première fois qu'un écrivain dynamitait les fondements de l'idéologie orientaliste.*

— Mettre en crise plutôt que dynamiter... Il faut dire que les Arabes sont presque absents de la grande pensée européenne. Les philosophes européens ont vite oublié ce qu'ils doivent à la philosophie et à la théologie arabes. Malgré Duns Scott, très influencé par Ibn Sina (Avicenne), Heidegger n'a pas tourné son visage vers la pensée de l'être telle qu'elle se déploie chez ce philosophe arabe. Oubli ethnocentriste sans doute, mais il s'agit d'aller au-delà de ce constat. Il s'agit de repenser l'inactualité des Arabes par rapport à leur actualité intempestive. Le plus grand élan déployé par l'Europe vers les autres fut incarné par le magnifique romantisme allemand. Goethe a synthétisé tout cet élan généreux dans son recueil de poèmes *Divan Occident-Orient.*

— *Et l'orientalisme français ?*

— Il s'est développé surtout après la conquête de l'Egypte par Napoléon, Champollion fut un véritable génie linguistique. De nombreux orientalistes — et je ne veux citer personne ici — ont sacrifié leur vie à la connaissance des Arabes. Mais l'orientalisme est resté marginal dans la pensée proprement dite. Bien plus, il est demeuré longtemps à la traîne du positivisme du XIX[e] siècle, à la traîne de la métaphysique : l'orientalisme s'est longtemps plu à inventer une espèce d'Arabe ployé sous la terreur d'Allah. Or l'islam, à mon avis, a une force syncrétique qui couvre un vaste champ paganique.

» Je reviendrai sur ce point, si vous voulez. De nos jours, l'orientaliste est devenu autrement humaniste, je veux dire tourné vers l'« homme » tel que l'imaginent les sciences humaines et qu'a si bien critiqué Michel Foucault. Certains orientalistes français se flattent d'appliquer aux études arabes des méthodes structuralistes ou sémiotiques. Efforts utiles, certes, mais ils ne font qu'ajouter un wagon à un train toujours en retard...

— *L'ethnocentrisme en tant que procès de l'Occident a été inauguré par des intellectuels européens. Mais, tout seuls, ils ne peuvent complètement penser l'« autre », les autres cultures. Encore faut-il que les autres mènent la même critique à la fois chez eux et par rapport à tous ceux qui dénoncent l'ethnocide et l'ethnocentrisme.*

— Barbare est celui qui croit à la barbarie, a écrit quelque part Claude Lévi-Strauss. Proclamation généreuse, mais imprécise.

— *Pourquoi ?*

— La barbarie n'est pas une croyance, un préjugé ; elle est la capacité de détruire et de semer le meurtre. Quand ils ne dirigent pas un carnage systématique contre les minorités, la plupart des Etats essaient de les affaiblir, de les contrôler et de les tenir sous le joug. Pour fonctionner, tout Etat a besoin d'une dépense meurtrière. Les techniques et les méthodes changent, mais ce principe est universel. Les Arabes qui critiquent si aisément l'Occident devraient poser aussi leur regard sur l'ethnocide de leur propre peuple, de leurs propres minorités.

— *Vous déclarez par exemple ceci : « Nous les Arabes arrivons trop tard à l'ère de la technique. » D'abord qu'entendez-vous par technique ? Et à quoi est dû, d'après vous, ce retard ?*

— La technique ? En tant que logique absolue de la rationalité scientifique, et cela dans tous les domaines de la vie et de la mort. Les Arabes sont entrés dans l'ère de la technique avec un âge théologique, et cela je le dis sans aucun sens péjoratif, parce que la théologie est une grande chose, difficile à combattre, à dépasser. La théologie n'est pas absente, bien sûr, de la pensée occidentale de nos jours. Tout l'effort philosophique et littéraire depuis Nietzsche consiste à approfondir la mort de Dieu. Mais on ne fait pas mourir si aisément les dieux.

» Dans ce sens, la question de la technique demeure bien énigmatique : va-t-elle libérer le monde de toute théologie, ou, au contraire, va-t-elle permettre un servage, un esclavage sauvage jamais vu, sous la suprématie de nouvelles totalités non moins absolues : l'Etat omnipuissant, la technocratie, le neutre.

— *Le neutre ?*

— Oui, le neutre comme triomphe d'une impersonnalité monumentale effaçant jusqu'au corps sensible de l'homme et jusqu'à ses sensations les plus intimes ; oui, le neutre comme existence d'une classe universelle amorphe, asservie aux problèmes de la consommation et de la survie, le neutre comme dévastation lente et lentement illimitée de l'homme ; voilà ce qui nous attend peut-être...

Propager le marxisme

— *Revenons aux Arabes.*

— Oui, revenons aux Arabes. Ils subissent la même emprise. Ils ne pourront rattraper les retards techniques accumulés qu'en poussant à fond la logique de la technique. En auront-ils les moyens et les forces ? Je ne le crois pas, et je ne le pense pas non plus.

— *Certains pays arabes s'industrialisent pourtant.*

— Ils s'industrialisent plus ou moins. Certes, ils jouent un rôle économique dans le monde actuel, mais c'est un rôle conjoncturel et sur lequel pèsent d'autres forces, bien plus redoutables. Par exemple de nouvelles formes d'énergie se découvrent. Et un jour, les pays pétroliers retrouveront la tranquillité de leurs déserts... Les profiteurs de ces richesses seront de fortunés rentiers installés dans les palaces d'Amérique et d'Europe. Sinistre farce !

» Cela dit, le monde arabe sera de plus en plus divisé. Il y aura des pays d'un certain niveau d'industrialisation et qui feront économiquement partie du monde occidental ; ils seront appelés à dominer leurs frères moins développés. Les signes de ce changement sont visibles de nos jours. Alors la lutte des classes reprendra son cours inexorable, au-delà de toute théologie de la *Umma* (communauté islamique). Regardez ce qui se passe de nos jours à propos de la paix au Proche-Orient...

— *On entend souvent des intellectuels arabes dire : « Nous adoptons le marxisme comme technique et non comme idéologie totale. » Qu'en dites-vous ?*

— Belle illusion ! Depuis un siècle, les réformistes musulmans entendent réconcilier la théologie et la technique. Résultat : ils ne comprennent plus le monde d'aujourd'hui, parce que la technique transforme, transfigure tout ce qu'elle touche, elle y introduit sa table des valeurs, sa logique, sa rationalité impérative.

» De leur côté, certains marxistes arabes nous disent : changeons l'infrastructure des pays arabes, changeons la nature du pouvoir, et la superstructure idéologique suivra tôt ou tard. Le marxisme sera, pensent-ils, la technique de rupture, rupture avec le sous-développement, rupture avec l'oppression religieuse.

» Quand on y regarde de près, on s'aperçoit vite que ce marxisme schématique ne fait que reconduire naïvement la théologie. Le jour où se dégagera dans *le monde* (et le monde arabe) une véritable pensée de la différence, le marxisme cessera d'être théologique. En attendant, il faut le propager et l'enseigner avec vigilance. »

Propos recueillis par
TAHAR BEN JELLOUN.

(1) « Jacques Berque ou la saveur orientale » *(les Temps modernes,* juin 1976).

Prochain article :

« JE NE PEUX ÊTRE QU'AVEC CEUX QUI VEULENT VRAIMENT CHANGER LA VIE ET LA MORT DES FRANÇAIS »

Réplique... à Michel de Certeau

Un chat est un chat

POUR un sculpteur ne faisant pas ses délices du jargon de l'université où il a pu s'égarer pour en pleurer la sécheresse, l'article de Michel de Certeau, qui voudrait prendre la défense des humbles et des créateurs, touche au scandale. Pour ceux qui baignent dans les problèmes quotidiens et voudraient les faire émerger vers une plus grande beauté, bien loin de les défendre et de les conforter, cet entretien avec son arsenal de clichés fait partie de cette machine à broyer l'hétérogène qu'il combat.

Lorsque Malraux parle de création, son lyrisme, sa passion nous élèvent, nous galvanisent parce qu'il est inventeur d'images, porteur de poésie. Michel de Certeau, comme une araignée, s'agite dans les fils qu'il a tissés. Enfermé derrière les « grilles du temps », et plein de suspicion à l'égard des structures dont il est un solide pilier, il recherche avec tendresse le tissu d'une culture populaire ordinaire. Opposé à la production d'une élite culturelle qui creuse la séparation arbitraire entre l'« intéressant » et le reste, qui reproduit des schémas et confirme le système. L'anthropologue voudrait promouvoir la perte, l'éphémère, la relation humaine loin des stéréotypes d'un ordre dominant...

Pour ce faire, il voudrait déceler quelle est « *la fabrication du pratiquant dans les espaces imposés de la ville, du supermarché, des médias* », favoriser « *ces producteurs méconnus, poètes de leurs affaires, inventeurs rusés et jubilatoires de sentiers propres dans les jungles de la rationalité fonctionnaliste* », définir cette culture comme un « *murmure océanique d'une créativité articulée en manière de faire, en inventivité combinatoire de chaque jour, en poétiques disséminées et transversales* ». Le populaire, qui possède le bon sens de Madame Jourdain, n'est pas ébouriffé par la « prose » du philosophe. N'ironisons pas sur ce langage ordinaire si proche des réalités quotidiennes. Mais après ce discours si rassurant pour l'âme populaire, on peut se demander si cette fuite en avant ne révèle pas la peur panique de l'acte créateur qui isole et donne le flanc à la critique. On peut se demander si, par peur d'être élitaire, comme son langage ne le laisse pas supposer, Michel de Certeau ne repousse pas l'acte culturel dans sa forme la plus fugitive, la plus inorganique, jusqu'à la dissoudre.

Oui, la culture populaire, si elle existe, est simple, lyrique, banale, idiote et merveilleuse, mais son expression la plus tonique est le fait d'individus qui posent des actes, qui transgressent la simple relation humaine, le murmure. Allant encore plus loin, les artistes, qui respirent dans le concret, peuvent prendre des chemins de solitude. Ils ne craignent pas d'être élitaires. Et pourtant, avec la culture populaire, ils appellent un chat un chat.

OLIVIER GIROUD,
Vienne (Isère).

LE CENT CINQUANTENAIRE DE JULES VERNE

Roi des camelots ou prophète ?

IL y a cent cinquante ans, le 8 février 1828, naissait à Nantes le roi des camelots. Le vrai, le *seul, le plus grand, le plus habile.* La *preuve* ? Son succès dure encore. Cent ans après son heure de gloire, il est, *mondialement*, une de *nos* toutes premières exportations. *Son domaine ?* La propagande socio-industrielle. Son *nom* ? Jules Verne.

Il avait tout pour réussir dans ce *difficile métier. Une* bien bonne tête, *d'abord.* C'était l'anti-Baudelaire. Nadar fixa ce dernier jeune et passionné, donc inquiétant. Les *vieilles photographies* ont blanchi Jules Verne à *jamais. Effacé* le bouillant *jeune homme qui* rêvait de voyages, brûlait de réussir, écrivait un peu n'importe quoi. Qui *cherchait tout bonnement,* comme on dit dans *le jargon moderne,* un créneau. Jules Verne n'a jamais été jeune, il est né grand-père ; rouvrez vos livres, vérifiez !

Son ambition tenait du pur délire : faire l'examen de toutes *nos connaissances,* le bilan de tous *nos triomphes, l'apologie* de notre ordre *occidental, industriel et* positiviste (1).

Pour vendre cette marchandise, *il fallait* que *l'homme en impose. Et plus le* temps passait, plus le siècle *mûrissait,* entraînant avec lui son cortège de doutes et de *désillusions,* plus cette respectable image *montrait* son utilité. Il fallait bien être grand-père pour pouvoir ainsi raconter des contes de fées auxquels il devenait difficile de croire. Pour *se* contenter de temps en temps d'émettre quelques anxieuses réserves, dont chacun absolvait l'irrévérence toute relative. Un grand-père a bien gagné le droit de cracher *un peu dans* la soupe et d'être un peu bourru : la sagesse ne s'acquiert, c'est bien connu, qu'au *fil de la* lente et digne dégradation des cellules *grises.* Les idées *les plus tardives* étant souvent tenues pour les meilleures, on a fait à jamais de Jules Verne le type même du bon papa gâteau, du vulgarisateur talentueux et convenablement optimiste, avec ce *qu'il* faut *de réserve* de bon ton destinée à satisfaire la conscience inquiète de quelques humanistes pointilleux.

L'*image* sent l'artificiel. Et s'il *n'y* avait là qu'un mensonge de la publicité ? Si Jules Verne avait été, toute sa vie, un homme divisé, *déchiré,* inquiet, *mi-rouge, mi-droite, mi-partisan du* progrès, *mi-terrorisé* par lui ? Si tel était le cas, direz-vous, on en trouverait la trace. Si cela était, s'il n'avait pas vraiment *cru à tout ce qu'il racontait, il n'aurait pu réussir l'exploit d'y faire* croire les autres.

Sans doute. A moins que les « autres », justement, n'aient pas *voulu lire ce que Jules Verne* disait vraiment. A *moins* qu'ils se soient acharnés — comme nous le faisons encore — à lire ce qu'ils *désiraient* lire.

C'est peut-être *tout* Jules Verne qu'il faut relire. D'un *autre* œil. De celui qui cherche autre chose *que* ce que semble d'abord dire le texte. Le monde *dans* lequel vivait Jules Verne *était loin* d'avoir toutes les vertus dont *on* le décorait : notre auteur s'est efforcé de braquer les projecteurs sur les vertus de ce monde en négligeant quelque *peu les ombres. Mais il est des* réalités intraitables qui ne se laissent qu'en apparence maquiller. Pour sentir dans Jules Verne la *présence de fantômes obsédante au point de transformer son œuvre* un peu hétéroclite en une vision prophétique, il faut lire autrement : *non plus en confiance, avec* respect, *mais avec méfiance.*

Les héros et les autres

Observons d'abord ses héros : les seuls dont on sent qu'il partage la problématique, les seuls qui aient *une* épaisseur, ce *sont* ces personnages ambigus dont Nemo est *le modèle. Eux* seuls sont saisis dans la totalité de leur existence, jusqu'à la mort incluse, alors que les autres *ne naissent* qu'un *instant,* le temps d'une *histoire,* sous le prétexte d'une aventure à raconter, d'un exploit à réaliser. Ils gagnent, bien sûr. Ils tiennent *la gageure* ; ils remplissent *leur* contrat ; et puis ils disparaissent. Que deviennent les personnages du *Voyage au centre de la Terre,* de *Cinq semaines en ballon,* des *Indes noires,* de *l'Etoile du Sud,* de *l'Ecole des robinsons,* de *la Chasse au météore,* tant d'autres encore ? Dans quel *dérisoire* anonymat disparaît *le plus prestigieux* de tous *ces personnages positivistes,* Phileas Fogg ? Il se *marie,* tout bonnement.

Les héros positifs de Verne, les *modèles* offerts à l'admiration, *sont le plus* souvent bien *pâles.* Dans ce siècle industrieux, *ils ne sont* plus les véritables acteurs. La technologie, le machinisme, prennent leur *place.* Hatteras veut atteindre le Pôle, il va *droit* devant lui, c'est une aveugle *machine* : il devient fou et admet *par* là l'inhumanité radicale de cette obsession de la ligne droite *qui* traverse toute l'œuvre de Verne et qui, au lieu d'exprimer l'efficacité humaine, signifie la dissolution de sa personne dans un projet absurde. Phileas Fogg, qui apparaît après Hatteras, n'est pas *un* être humain : *dès le départ, il est présenté* comme un objet *décrivant « une orbite autour du globe terrestre, suivant les lois de la mécanique rationnelle* ». Bref, un homme-projectile, *comme les* voyageurs du boulet lunaire. Les *hommes chez* Jules Verne sont de véritables *machines,* sans âme, plus réglées que des chronomètres. C'est là, plus qu'avec l'impossible *obus lunaire,* tarte à la crème de tous les journalistes en quête de *prophète,* que *nous* nous trouvons en plein vingtième siècle. Cette *fois,* Jules Verne anticipe vraiment. Le *sentait-il* ?

Et cette technique même, dont il se veut le chantre ? Peut-être n'est-ce pas vraiment *sa gloire* qu'il proclame, en dépit de toutes *les* apparences. Qui, au bout du compte, est le héros du *Tour du monde* ? *Ni* Phileas Fogg, ni la science, ni la technique. L'argent seul est puissant. L'argent *seul* permet de vaincre les *obstacles* rencontrés : on achète, on offre des primes, on paye, on paye, et on gagne. Un gigantesque paquet de bank-notes vient de réussir *le tour du monde* en quatre-vingts jours. Cet exploit-là aussi est prophétique : ce n'est pas l'âge de la science et de l'industrie qui approche, *c'est* celui de l'argent. Philas Fogg est l'aliéné *parfait* : *utilisé par* ce qu'il croit utiliser, et content d'être ce qu'il est. Sans le plus petit brin de conscience. Il est le modèle achevé de l'esclave moderne. Et sûr *de lui* !

Savez-vous *ce* que désirent vraiment tous ces héros, parfaits exemples offerts à l'imagination adolescente ? On se marie bigrement souvent à la fin de ces romans pudiques ! Entre-temps, bien sûr, on est devenu un homme. A Axel, dans *Voyage au centre de la Terre,* Graüben confirme : « *Tu quittes la fiancée, mais tu trouveras ta femme au retour.* » A cheval donc ! *L'Etoile du Sud, les Tribulations d'un Chinois en Chine, l'Ecole des Robinsons, les Indes noires,* s'achèvent par une union — et c'est *là,* notons-le bien, le seul bénéfice que les personnages de Jules Verne retirent de leurs aventures. La femme ! Comme *le* disait si bien Surcouf à cet officier anglais qui l'accusait de *se* battre non pour l'honneur mais pour l'argent : « *Monsieur, chacun se bat pour ce qui lui manque...* »

La femme est au centre de l'œuvre. Sous toutes ses formes : mère où l'on se blottit *(les Indes noires),* fiancée que l'on s'efforce de transformer en femme, femme *épousée,* quittée, retrouvée *(la Chasse au météore).* Le femme est l'obsession de bien des personnages de Verne. C'est leur unique perspective ; *bien* souvent, sinon toujours, leur perte. Quand *ils touchent à la femme,* ils arrêtent de *courir* le *monde,* de faire l'ours pour plaire et pour séduire. La *plupart* nous quittent avec discrétion, sans insister ; on sent bien qu'ils s'installent, on devine qu'ils vont s'arrêter là. La femme, se demande dès lors l'adolescent fiévreux, serait-elle donc l'aboutissement de l'homme ? Le mariage ôterait-il le goût et le besoin des viriles aventures ? Gênante question, à laquelle les héros de Verne refusent de répondre. Sauf un. Toujours le *même.* Il a trop l'habitude de trahir son auteur pour s'arrêter ainsi. Ecoutons une dernière fois ce cher Phileas Fogg. A *Passepartout* qui lui annonce qu'ils *auraient pu faire le* tour du monde en soixante-dix-huit jours seulement, il répond froidement :

« *Sans doute, en ne traversant pas l'Inde. Mais si je n'avais pas traversé l'Inde, je n'aurais pas sauvé Mrs. Aouda, elle ne serait pas ma femme, et...*

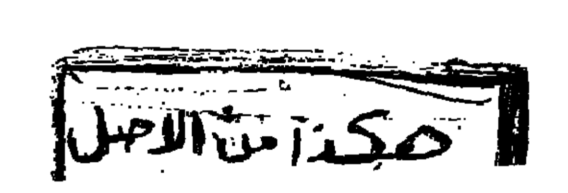
» *Et M. Fogg referma tranquillement la porte.* »

Relisez Verne, l'œil en coin, en guettant l'émergence, derrière l'apparente banalité du texte, d'un univers singulièrement plus moderne, plus lucide, plus prophétique, que celui qui *apparaît d'abord.* Vous serez rarement déçu.

J.-P. PONCEY.

(1) Voir les commentaires de Hetzel.





Le Monde

étranger

LA GUERRE DE L'OGADEN

Tandis que Mogadiscio annonce la mobilisation générale et proclame l'état d'urgence, la contre-offensive éthiopienne dans l'Ogaden progresse en direction de Jijiga, qui semble être son objectif principal. Les forces éthiopiennes se heurteraient à une sérieuse résistance dans le nord du Harrargue. Elles auraient — selon Addis-Abeba — franchi une centaine de kilomètres le long de la ligne de chemin de fer Addis-Abeba - Djibouti, axe principal de leur attaque. Au sud de Dire-Daoua, les opérations éthiopiennes se limiteraient à des attaques aériennes et à des pilonnages d'artillerie.

● A MOSCOU, l'U.R.S.S. a confirmé indirectement l'information donnée le 10 février par M. Cyrus Vance et selon laquelle Washington aurait reçu « l'assurance de la part des Soviétiques » que les troupes éthiopiennes ne pénétreraient pas en territoire somalien. Faisant allusion à diverses déclarations occidentales sur cette éventualité, que Bonn avait qualifiée de « très grave », l'agence Tass écrit, en effet : « L'Ethiopie lutte pour libérer ses propres territoires mais ne s'assigne pas pour objectif de franchir la frontière somalienne. » Selon notre correspondant à Moscou, rien n'indique que l'U.R.S.S., invoquant comme elle l'a toujours fait le principe « sacro-saint » de l'intangibilité des frontières, soit disposée à admettre une dérogation au profit de ses alliés d'Addis-Abeba.

● A WASHINGTON, le département d'Etat a rappelé dimanche qu'il souhaitait un « règlement du conflit par la négociation et par les Africains eux-mêmes ». La veille, il avait démenti qu'un pont aérien fût envisagé pour livrer des armes à la Somalie. Le département d'Etat a, par ailleurs, annoncé samedi que l'ambassadeur d'Ethiopie à Washington a donné sa démission et demandé à rester aux Etats-Unis sans toutefois solliciter l'asile politique.

● AU CAIRE, M. Boutros-Ghali, ministre d'État égyptien aux affaires étrangères, a lancé un appel à un règlement pacifique. A Sanaa, le gouvernement du Yémen du Nord, qui avait offert sa médiation, a rappelé samedi qu'il était en contact à ce propos avec la Ligue arabe *et les parties du conflit.*

Une visite du « front » dans la région de Harrar donne l'impression d'engagements limités

De notre envoyé spécial

Harrar. — Etrange spectacle en *vérité que* ce « front est » de l'Ethiopie, où se joue l'essentiel d'une vaste partie internationale. Où sont les centaines de chars, les *pièces d'artillerie*, les *milliers d'hommes* de la contre-offensive éthiopienne ? Où sont les villages dévastés, les ruines et les retranchements de la « guerre de l'Ogaden » ? *Les journalistes* promenés, dimanche 12 février, dans la région de Harrar récemment reconquise, et amenés, leur a-t-on dit, jusqu'à la « *ligne de front* », sont rentrés *perplexes* à Addis-Abeba. Le contraste est saisissant entre les préparatifs spectaculaires de l'« arrière » et la minceur apparente des combats effectivement *livrés sur le terrain.*

Sur l'aéroport d'Addis-Abeba, on pouvait voir réunis, dimanche matin, douze quadrimoteurs soviétiques Antonov et deux Boeing-737 sans *immatriculation* en cours de déchargement. Preuves parmi tant d'autres d'un afflux continu d'armes soviétiques en Ethiopie. Sur l'aéroport de *Dire-Daoua*, les travaux *accélérés* d'allongement des pistes et la présence de plusieurs Mig confirment l'intensité du « branle-bas de combat » éthiopien. Autour de Harrar, *en revanche, on cherche en* vain les traces de furieux combats ou même de mobilisation massive.

Mais le front — ou ce qu'on présente comme *tel* — surprend *tout autant* par la *modestie apparente* des moyens engagés. Au sud de Harrar, la piste poussiéreuse de 40 kilomètres menant au *village de Fadis, P.C.* opérationnel *d'une brigade éthiopienne, porte* des traces de combats relativement limitées. Quelques maisons détruites entre les épineux géants, un village manifestement pillé et une *demi-douzaine de blindés* (somaliens et éthiopiens) calcinés : l'avance éthiopienne des 24, 25 et 26 janvier ne paraît pas s'être heurtée à une très vive résistance. *Le nombre de douilles* vides abandonnées à l'emplacement des anciens postes d'artillerie prouve qu'il n'y a même pas eu de pilonnage intensif des lignes adverses.

Autour des remparts crénelés, le long des avenues bordées d'eucalyptus, la vie quotidienne a repris à Harrar avec son grouillement de trottoirs en le chatoiement de robes harrari. La *présence militaire éthiopienne* elle-même est moins spectaculaire et moins massive qu'on pouvait l'imaginer. Casernements remplis, *soldats et miliciens* déambulants *dans les rues, camions* et *blindés* soviétiques flambant neufs ici et là... on reste loin de l'« *état de siège* » suggéré par les proclamations officielles. Seule la *présence*, dans une *sorte* de « stalag », entouré de barbelés, de cinq mille personnes — à majorité amahara, — *réfugiées de Jijiga*, apporte une touche dramatique *dans ce décor*, qui surprend surtout par sa nonchalance.

La contre-offensive éthiopienne, selon les officiers de la 3e division, a été amorcée ici le 24 janvier, principalement par l'aviation. Elle a permis de desserrer l'étau somalien autour de la ville et de repousser de plusieurs dizaines de kilomètres les lignes *de défense.*

En *conviant* la *presse internationale* à visiter le front, les autorités éthiopiennes, qui toute la journée ont contrôlé de très près les investigations des journalistes, *attendaient surtout de cette opération* de propagande qu'elle apporte deux catégories de preuves à l'opinion mondiale : celle de l'ampleur de l'engagement de l'*armée régulière de Mogadiscio*, celle de l'intervention directe et indirecte des « *pays arabes réactionnaires* » dans l'Ogaden.

Du matériel arabe

Le colonel Mulatu estime à *une* trentaine de brigades l'effectif somalien qui lui est opposé dans le Harrarghe, soit quarante à cinquante mille hommes. Si la *présence de l'armée régulière de* Mogadiscio dans l'Ogaden aux côtés du Front de libération de la Somalie occidentale ne fait pas de doute (des documents et des *manuels d'instruction ont été* montrés aux journalistes), cette estimation semble très exagérée. Les experts internationaux estimaient, en 1977, à trente mille *les effectifs de l'armée somalienne*. On voit mal comment elle aurait pu envoyer quarante mille hommes dans le seul Harraghe.

Pour ce qui est de l'intervention directe des pays arabe dans l'« invasion de l'Ethiopie », les preuves fournies dimanche n'ont guère été concluantes. « *De cinq mille à douze mille soldats arabes se battent avec les Somaliens* », *s'est écrié* le colonel Mulatu, qui affirme par ailleurs que, depuis le début du conflit, « *une division somalienne* » a été entièrement anéantie, alors que les Ethiopiens n'auraient perdu *que cinq cents à sept cents hommes.*

« *Nous n'avons pas de preuves concrètes de l'intervention arabe à vous fournir*, a-t-il poursuivi, *car tous les cadavres trouvés sur le terrain avaient été décapités pour qu'on ne puisse pas les identifier.* »

La fourniture d'armes à la Somalie par des pays comme le Pakistan, l'Egypte, l'Arabie Saoudite et l'Iran avaient, en revanche, *été confirmée. Les* Ethiopiens avaient préparé dimanche, à Dire-Doua et Harrar, deux « expositions » de matériel militaire récemment récupéré, qui ne laissaient pas d'impressionner. Canons, mortiers, roquettes, mitrailleuses, munitions diverses : cet arsenal avait été classé selon la *provenance. Or*, une bonne partie des caisses toutes neuves portaient indiscutablement des inscriptions égyptiennes, saoudiennes ou pakistanaises. Pour *le reste, cette exhibition soulignait* surtout le cynisme des grandes puissances et la confusion des « renversements d'alliance » dans la corne de l'Afrique. Chacune *des deux armées en présence* est désormais équipée pour moitié d'armes américaines et pour moitié d'armes soviétiques, le tout formant un invraisemblable bric-*à-brac, où l'on serait bien* en peine de trouver une quelconque « preuve ».

Quant à la présence de soldats cubains, soviétiques ou est-allemands *dans les rangs éthiopiens*, elle est évidemment invisible au cours d'une telle « visite organisée ». Tous les experts étrangers avaient naturellement reçu pour *consigne de disparaître* des aéroports et des casernes éthiopiennes, ce qui amusait d'ailleurs quelque peu les témoins de hasard les voyant « resurgir » après le passage *de notre groupe*. Un colonel éthiopien de Harrar a tout de même fait un pas en avant à ce sujet, en reconnaissant qu'il y avait, auprès de l'armée *éthiopienne, non seulement* du personnel médical cubain, mais aussi des « conseillers », et même des « techniciens ».

Deux conclusions peuvent être *tirées, en tout cas, d'une telle* visite sur le terrain. Ou bien la guerre en Ogaden mobilise des moyens infiniment plus réduits que le tintamarre des chancelleries ne le laisse *supposer*, les combats se limitant désormais — et pour un temps — à des duels d'artillerie et à des interventions aériennes ; ou bien les fronts *entourant Harrar ne* sont déjà plus les secteurs clés de la contre-offensive.

J.-C. GUILLEBAUD.

La mobilisation générale en Somalie a surtout une portée psychologique

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — En annonçant l'envoi de troupes régulières en Ogaden *et en* proclamant l'état d'urgence, assorti d'une mobilisation générale, le gouvernement somalien a réagi par une déclaration de guerre à peine déguisée à la « *paix des braves* » *offerte* par Addis-Abeba et aux « *assurances* » données par Moscou à Washington en ce qui concerne *le respect* des frontières somaliennes.

Tout en décrétant l'état d'urgence et la mobilisation générale, le comité central du parti socialiste révolutionnaire somalien a *communiqué, samedi 11 février*, sa décision de « *dépêcher des unités de sa propre armée pour aider les forces de libération* », mettant ainsi fin à la fiction *longtemps entretenue, mais* avec moins en moins de conviction, selon laquelle seul le F.L.S.O. (Front de libération de la Somalie occidentale) se battait en Ogaden. Autrement *dit*, l'état de guerre de *fait* entre Addis-Abeba et Mogadiscio est officiellement reconnu par la Somalie. Elle en rejette la responsabilité sur Moscou et La Havane, en assurant que leurs interventions dans la corne de l'Afrique « *mettent en danger jusqu'à l'existence même de la République démocratique de Somalie et ne font qu'aggraver la situation* ».

Le gouvernement *somalien* a également annoncé « *la révision de ses relations avec l'U.R.S.S. et d'autres pays* », ce qui pourrait annoncer une rupture complète des relations *diplomatiques* avec Moscou et d'autres capitales de l'Europe de l'Est. Il a enfin fait état de son « *étonnement* » devant l'attitude des pays occidentaux *face* à une « *intervention militaire russo-cubaine flagrante et en contradiction avec toutes les chartes internationales* ».

L'amertume ainsi exprimée par Mogadiscio face à la « *passivité* » des puissances occidentales est accompagnée de propositions concrètes interprétées, ici, comme une réponse à celles avancées vendredi par M. Cyrus Vance, *secrétaire d'Etat américain*. Les Somaliens offrent, dans l'ordre, un cessez-le-feu, un retrait *garanti des « troupes étrangères »* et une « *solution claire* » fondée sur les droits des peuples « *luttant pour leur autodétermination et leur indépendance vis-à-vis du régime d'Addis-Abeba* ». M. Vance avait proposé, parallèlement, la fin de la présence militaire soviéto-cubaine en Ethiopie et le retrait des troupes somaliennes en Ogaden. La *réponse de* Mogadiscio laisse entendre qu'à un stade ultérieur, la proposition américaine pourrait fournir la base *acceptable* d'une négociation, encore qu'on voit mal Addis-Abeba y souscrire.

Galvaniser les énergies

Dans l'immédiat, la *fermeté* ainsi exprimée par Mogadiscio ne devrait pas *modifier sérieusement* le cours des *événements* :

— La *mobilisation générale* revêt avant tout une portée politique et psychologique dans un pays dont toutes les ressources, matérielles comme humaines, sont *mobilisées depuis le début* du conflit. Il *s'agit* de galvaniser les énergies et de serrer les rangs dans une phase difficile et propice à l'expression de dissentiments. La *grande manifestation* populaire dont Mogadiscio a été le théâtre, dimanche après-midi, relève de ce souci.

Suscitant les réserves, sinon l'incrédulité de Mogadiscio, l'annonce par M. Vance d'« *assurances* » *soviétiques, en ce qui concerne* le respect de l'intégrité territoriale de la Somalie, n'en a pas désamorcer les risques d'*internationalisation* rapide *du conflit*. Ce qui met fin aux espoirs somaliens, déjà maigres, de recevoir une aide militaire substantielle pour poursuivre les combats en *Ogaden*. Ils ne peuvent plus *compter* que sur *eux-mêmes* et sur quelques contingents limités d'armements. Aux formidables moyens de leurs adversaires, ils sont donc contraints désormais d'opposer une stratégie qui fera sans doute plus de place à des petites unités, moins vulnérables aux raids aériens et aux tirs de l'artillerie *lourde*, et *susceptibles* de retarder l'avance de l'ennemi en semant le désordre sur ses arrières. A la logistique déployée par l'un des deux Super-Grands, *un petit pays, isolé du tiers-monde*, ne peut opposer qu'une guérilla aussi bien organisée que possible.

J.-C. POMONTI.

Une « révolution authentique »

(Suite de la première page.)

A deux *reprises en 1977*, M. Fidel Castro a publiquement insisté sur l'importance de l'aide civile cubaine fournie à l'Ethiopie, en particulier l'envol « *de plus de cent quarante médecins* ». Il a également admis la présence à Addis-Abeba de « *conseillers* », ajoutant que Cuba avait la possibilité et le droit d'envoyer des *troupes* si « *le gouvernement éthiopien le demandait* ». Il précisait : « *Sur ce point, nous n'avons de comptes à rendre à personne.* »

M. Raul Castro, frère du chef de l'Etat, premier vice-président *et ministre* des forces armées, qui avait quitté La Havane le 2 décembre dernier, est rentré il y a quelques jours. Il a assisté au premier congrès du M.P.L.A. à *Luanda, puis séjourné en Guinée*, à Alger *et* à Moscou. Sa présence à Addis-Abeba n'a pas été officiellement annoncée à La Havane et son inspection du front de l'Ogaden, *en compagnie du colonel* Menguistu, n'a pas davantage été confirmée ici. Mais cette absence particulièrement longue et importante du numéro 2 cubain est un indice supplémentaire de *l'intérêt croissant* des dirigeants de La Havane pour les affaires africaines.

Un souci de discrétion

Cet intérêt s'accompagne d'un souci permanent de discrétion. L'aide militaire cubaine à l'Angola a *été admise pour* la première fois à la fin décembre 1975, à l'occasion du premier congrès du parti communiste cubain. Il y avait déjà près de deux mois que des troupes cubaines *avaient* débarqué à *Luanda*, dans le cadre de l'opération Carlota. Et c'est en janvier 1977 seulement que les détails de cette opération ont été révélés au monde par l'intermédiaire de l'écrivain colombien *Gabriel Garcia Marquez. La revue* cubaine *Tricontinentale*, de faible diffusion, a attendu février 1978 pour publier à La Havane le récit de Carlota.

L'action militaire en Angola a été, semble-t-il, bien comprise par l'*opinion cubaine, en raison de* liens ethniques et culturels évidents. La solidarité de La Havane avec le M.P.L.A. d'Agostinho Neto *est, d'autre part*, très ancienne. Dès 1965, Ernesto « Che » Guevara avait noué de solides contacts en Afrique centrale. L'enjeu était clair : pour les Cubains, la jeune *République indépendante* d'Angola *était menacée d'étouffement* par des mouvements manifestement soutenus par l'Afrique du Sud et les puissances occidentales. *Elle l'est encore, selon eux, et ils* ont différé en conséquence le retrait annoncé de leurs troupes.

Ils admettent aujourd'hui que la situation dans la corne de l'Afrique est plus complexe et *plus délicate, mais* leur *choix* en faveur de l'Ethiopie n'est pas moins résolu, et, de leur point de vue, parfaitement explicable. Ce choix a été fait par Fidel Castro *pendant son long périple* africain de mars 1977. Le 16 mars, à Aden, le dirigeant cubain s'est efforcé, semble-t-il, de favoriser une solution *politique au conflit larvé* entre l'Ethiopie et la Somalie au cours du « sommet », auquel assistaient également MM. Menguistu, Syaad Barre et Ali Salem Robaya, *chef d'Etat du Yémen du Sud*. Il apparaît aujourd'hui que cet échec de la réunion d'Aden a été déterminant pour l'engagement cubain.

A La Havane, on laisse entendre dans les milieux responsables que les Somaliens ont à cette occasion manifesté « *trop d'ambitions* » et ont fait preuve ultérieurement d'« *opportunisme* » en tentant d'exploiter les difficultés intérieures grandissantes du régime éthiopien. On leur reproche aussi leurs liens avec certains pays arabes *conservateurs*.

Paradoxalement, la solidarité *des Cubains était plus* ancienne avec les Somaliens qu'avec les Ethiopiens. Mais La Havane *considère* aujourd'hui que le gouvernement de M. Syaad Barre « *fait le jeu de l'Occident* » en participant à une opération de démembrement de l'ancien empire d'Abyssinie.

Le projet de « Fédération de la Corne »

Les *dirigeants cubains* comparent volontiers la révolution éthiopienne à celle de 1917 en Russie ou à la France révolutionnaire de 1793, « *elle aussi en proie à des convulsions internes et encerclée par des puissances étrangères hostiles* ». Malgré les soubresauts sanglants qui ont *agité sa brève et violente histoire*, la révolution éthiopienne est jugée ici « authentique » par son effort d'arracher le pays au féodalisme et à la misère. Les responsables cubains reconnaissent que les problèmes posés par les minorités ethniques, en particulier en Ogaden et plus encore en Erythrée, *sont sérieux*, et qu'une solution satisfaisante devrait être trouvée lorsque l'intégrité territoriale de l'Ethiopie aura été rétablie.

Ils ne désespèrent pas, semble-t-il, de relancer le projet de fédération de la « corne de l'Afrique » (regroupant l'Ethiopie, la Somalie, Djibouti, l'Ogaden et l'Erythrée), cette solution « *populaire* » et « socialiste » impliquant apparemment une chute du gouvernement Syaad Barre provoquée par une éventuelle défaite militaire en Ogaden.

Les dirigeants de La Havane sont irrités par les commentaires occidentaux sur les Cubains « *mercenaires de l'U.R.S.S.* » ou « *membres d'une légion étrangère soviétique* ». Vu de La Havane, cet engagement est la manifestation active d'une solidarité révolutionnaire entre nations pauvres affrontant le *même ennemi. Il* est vrai que les voyages en Afrique de MM. Fidel Castro et Nicolaï Podgorny ont coïncidé. Un rendez-vous entre les deux *hommes* était même *prévu* à Lusaka qui aurait consacré de manière spectaculaire la « collaboration soviéto-cubaine ». Mais ce rendez-vous « n'a pas eu *lieu* ». *Il a été annulé* sans explication, et M. Fidel Castro a modifié son itinéraire.

Toujours *soucieux de* mettre l'accent sur « l'indépendance de leur politique » même, pourquoi pas, à l'égard du puissant allié et partenaire soviétique, les Cubains n'en paraissent pas moins résolus à ne rien céder sur l'Afrique en échange d'une relance de la normalisation avec les Etats-Unis. « *Est-ce que Cuba, dit-on* à La Havane, *pose comme préalable à l'établissement de relations avec les Etats-Unis qu'ils retirent leurs troupes d'Europe occidentale, de Turquie, d'Okinawa, de Corée du Sud, de Taïwan, des Philippines et des dizaines de pays, où ils ont des instructeurs militaires et des troupes ?* »

MARCEL NIEDERGANG.

PROCHE-ORIENT

M. Sadate confirme qu'il « persévérera sur le chemin de la paix »

(Suite de la première page.)

A propos de l'attitude des Syriens, le chef de l'Etat égyptien a déclaré : « *Nous avons connu dans le passé des situations semblables. Je citerai l'attitude de la Syrie au moment de la signature de notre deuxième accord intérimaire avec Israël. Jusqu'à ce qu'on en arrive à un accord sur le droit d'autodétermination, nous pensons que ce sont les Palestiniens qui devraient parler pour eux-mêmes.* »

Ferez-vous un nouveau voyage à Jérusalem ? .

Le chef de l'Etat égyptien hésite un peu avant de répondre : « *Nous n'avons pas actuellement de projet de ce genre. Quand j'ai rencontré le président Carter et des membres du Congrès américain, lors de ma visite aux Etats-Unis, je leur ai dit que l'on devait d'abord arriver à un changement décisif, qu'il fallait d'abord qu'un pont soit lancé sur le gouffre qui nous sépare des Israéliens. Alors, seulement, nous pourrons envisager de nouvelles initiatives. Mais jusqu'à ce que ce changement intervienne, il n'y aura pas de nouvelle visite.*

» *Ce que nous cherchons actuellement, c'est à nous mettre d'accord sur les différentes approches des problèmes qui nous séparent. Il faut d'abord nous mettre d'accord sur une déclaration de principe. Ensuite nous verrons.* »

L'attitude israélienne

Le chef de l'Etat égyptien déclare ensuite, en pesant ses mots : « *A propos des Israéliens je dois dire que, à Paris, ce que j'avais déjà affirmé avant de quitter Jérusalem. J'ai été touché par l'accueil très chaleureux qui m'a été réservé en Israël, et j'en ai été étonné. Vraiment étonné. Cette attitude se maintient. Je reçois de nombreux messages d'Israéliens.*

» *En ce qui concerne le gouvernement israélien, je reste convaincu que nous avons franchi la barrière psychologique qui nous séparait depuis tant d'années. Mais jusqu'à maintenant cela n'a pas conduit le gouvernement israélien à abandonner les conceptions de base qui étaient les siennes. Or, j'avais espéré après ma visite à Jérusalem qu'il en serait ainsi.* »

« *J'ai été aux Etats-Unis et je viens de parcourir plusieurs pays d'Europe, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Roumanie. Je viens de rencontrer le président Giscard d'Estaing. Ce que je puis vous dire c'est que ces visites ont été pour moi encourageantes, alors qu'au départ, avant d'arriver aux Etats-Unis, je me sentais découragé.* »

Quelles sont les perspectives d'accord sur le Sinaï ?

Le chef de l'Etat égyptien rappelle qu'il « *y a deux ou trois ans, on en était arrivé dans le Sinaï à une véritable mobilisation des forces de part et d'autre. Heureusement,* ajoute-t-il, *les Etats-Unis sont intervenus (à l'époque, il s'agissait encore du secrétaire d'Etat Kissinger) et ils nous ont donné la garantie que et resteraient égyptiens. J'ai déjà dit avant mon départ pour les Etats-Unis que j'étais parti découragé. Après ma visite là-bas, j'ai affirmé que j'étais décidé à persévérer. Je le ferai. J'espère que le président Carter et les Etats-Unis pourront contribuer à lancer un pont sur le gouffre qui nous sépare des Israéliens.*

A propos du Tchad, M. Sadate, qui s'était entretenu en aparté, à son arrivée à Orly, avec l'ambassadeur de ce pays en France, a déclaré : « *J'ai reçu un message du président Malloum qui me demandait de l'aide. J'ai répondu. Nous avons envoyé des armes et de l'aide militaire dans le passé et nous les fournirons de nouveau à l'avenir.* »

Que se passerait-il si Israël restait sur ses positions ? Démissionneriez-vous ?

Le raïs marque une certaine hésitation avant de répondre : « *Je suis très fier des sentiments chaleureux que mon initiative a suscités en France et aux Etats-Unis, comme dans le monde entier. Je reste aujourd'hui toujours aussi fier de ces résultats. Je persévérerai sur le chemin de la paix car c'est ce chemin que j'ai choisi. Si mes efforts échouaient, je me tournerais vers tous ceux qui m'ont appuyé et je leur présenterais les données du problème.* »

Dimanche soir, M. Sadate s'était entretenu pendant une heure trois quarts à l'Elysée avec le président de la République. « *Il était naturel que, après mon voyage, je rencontre mon grand ami le président Valéry Giscard d'Estaing pour lui donner un panorama complet du développement de la situation depuis que nous nous sommes vus la dernière fois* », a déclaré le chef de l'Etat égyptien à sa sortie de l'Elysée, ajoutant : « *Nous avons eu une discussion très approfondie. Je suis très satisfait.* »

Comme on lui demandait si de nouvelles initiatives de paix allaient sortir de sa rencontre en Roumanie avec le président Ceausescu, le président Sadate a demandé qu'on se réfère au communiqué commun qui a été publié à l'issue de la visite à Bucarest.

La rencontre avec M. Shimon Pérès

Arrivé dans la capitale roumaine tard dans la soirée de samedi, en raison d'un épais brouillard qui avait contraint l'appareil égyptien à atterrir à Constanza, sur la côte de la mer Noire, M. Sadate n'avait commencé ses entretiens avec le président Ceausescu que dans la matinée du dimanche. Le bref communiqué publié à l'issue de cette rencontre déclare que les deux chefs d'Etat ont soutenu « *le principe d'une réunion préparatoire de toutes les parties au conflit du Proche-Orient — y compris l'U.R.S.S., les Etats-Unis et les pays arabes opposés à l'initiative de paix du président Sadate, — avant la reprise de la conférence de paix de Genève* ». Le communiqué déclare que la réunion pourrait avoir lieu au Caire, ou ailleurs, sous les auspices de l'ONU, ainsi que l'a proposé M. Kurt Waldheim.

Samedi, le président Sadate avait rencontré à Salzbourg le chancelier Kreisky et M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste en Israël. L'entrevue avec M. Pérès ne s'est soldée par aucun résultat concret, et le chef de l'Etat égyptien et l'ancien ministre israélien de la défense se sont d'ailleurs attachés, dans une conférence de presse conjointe, à dissiper l'impression que leur rencontre aurait pu revêtir une signification diplomatique. M. Sadate a exprimé cependant l'espoir que ce dialogue sera poursuivi à la suite de l'invitation qu'il venait d'adresser à M. Pérès de se rendre au Caire. De son côté, le chef de l'opposition travailliste a rappelé que son rôle n'était pas « *celui d'un négociateur* » et qu'en politique étrangère « *il n'y avait qu'un seul gouvernement israélien* ». Les deux hommes — de même que le chancelier Kreisky, qui avait organisé leur entrevue — ont éludé la question de savoir si la rencontre de Salzbourg n'était pas un geste de « soutien moral et politique » à l'opposition israélienne au détriment du gouvernement de Jérusalem.

APRÈS LA CONDAMNATION DES IMPLANTATIONS ISRAÉLIENNES PAR M. VANCE

JÉRUSALEM : les Américains abandonne nt leur rôle de médiateur

De notre correspondant

Jérusalem. — Est-ce la « *confrontation* » Begin-Carter, que nombre d'observateurs avaient déjà jugée inévitable, lors de la première visite du chef du gouvernement israélien l'année dernière à la Maison Blanche ? Plus personne n'en doute à Jérusalem après les dernières déclarations du secrétaire d'Etat américain et la réaction abrupte du gouvernement israélien. L'opposition de l'administration américaine aux implantations israéliennes dans les territoires occupés était, certes, connue, mais la formule utilisée par M. Cyrus Vance lors de sa conférence de presse du 10 février a, semble-t-il, constitué la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Samedi soir, 11 février, l'ambassadeur américain à Tel-Aviv, M. Samuel Lewis, était convoqué au domicile de M. Begin. Contrairement à son habitude, le diplomate américain, l'air renfrogné, s'est refusé à toute déclaration à l'issue de l'entretien, dont le ton aurait été vif ! Dimanche, après un conseil des ministres entièrement consacré à « *la nouvelle position américaine* », le premier ministre a déclaré lui-même que « *le gouvernement israélien a exprimé ses regrets et a protesté contre les prises de position du secrétaire d'Etat* ». Selon le communiqué, lu par M. Begin et approuvé à l'unanimité par le gouvernement, les propos de M. Vance sont en contradiction flagrante avec ceux tenus par le président Carter au premier ministre les 16 et 17 décembre dernier, après la présentation par M. Begin du plan de paix israélien.

L'État palestinien « épée de Damoclès »

Ce plan, précise le communiqué, « *prévoit explicitement le maintien des implantations israéliennes dans le Sinaï, dans une zone contrôlée par l'ONU, leur sécurité étant garantie par la présence d'une force de défense israélienne (...). Ce plan n'a non seulement pas suscité la moindre réserve, mais il a même été favorablement accueilli par le président Carter* ». Le chef du gouvernement a ensuite souligné la contradiction entre l'affirmation de M. Vance selon laquelle « *les implantations dans le Sinaï ne doivent pas exister* », et celle selon laquelle « *cette question doit se régler au cours de négociations entre les parties* ». Pour M. Begin, les Etats-Unis abandonnent leur rôle de médiateur, dès lors qu'ils prennent position dans le *différend israélo-égyptien*.

À propos de la nécessité pour les Palestiniens de disposer, en Judée, en Samarie et à Gaza, d'une patrie (« *homeland* »), liée à la Jordanie, M. Begin a affirmé qu'un tel projet, quels que soient ses objectifs théoriques, mènerait fatalement à la création d'un Etat palestinien indépendant, dominé par les organisations terroristes et fer de lance d'un front militaire jordano-syro-saoudo-irakien. « *Ce front,* a précisé M. Begin, *dispose déjà de six mille chars, plus de mille cent avions de combat et plus de quatre mille deux cents canons. C'est une épée de Damoclès, qui, à 13 kilomètres de la Méditerranée, constituerait un danger permanent pour l'existence d'Israël. Aucun objectif politique ne peut justifier qu'Israël expose la majeure partie de sa population au feu ennemi.* » Dans les milieux proches du premier ministre, on ajoute que Washington a jugé le moment propice pour ressortir des oubliettes le plan Rogers, en y ajoutant la nécessité de créer un Etat palestinien.

M. Ygal Allon, ancien ministre travailliste des affaires étrangères, s'est, lui aussi, élevé contre les déclarations de M. Vance, tout en soulignant la nécessité de concessions territoriales israéliennes en Judée et en Samarie. L'ancien chef de la diplomatie, comme la quasi-totalité de la presse israélienne, a rejeté, lundi, toute tentative de contraindre Israël à revenir sur les frontières du 4 juin 1967. L'évolution de la position américaine ne peut, dit-on, que durcir la position israélienne à la veille de la reprise des négociations avec l'Egypte, dont les chances de succès, à ce stade du moins, paraissent extrêmement minces.

(Intérim.)

On confirmait ce lundi matin à Jérusalem que tous les travaux d'infrastructure des nouveaux points d'implantation israélienne dans le saillant de Rafah (au nord du Sinaï) avaient été interrompus depuis deux semaines sur ordre du ministre de la défense, M. Weizmann. Mais le vice-ministre de la défense, M. Mordekhaï Tzipori, avait démenti la veille à la télévision que son ministère ait donné la moindre instruction en ce sens, et le responsable du projet de développement de la région de Yamit affirmait, pour sa part, que les travaux de construction des villages de Talmaï-Yossef et Priel se poursuivaient.

WASHINGTON : un épisode de la guerre des nerfs entre Israël et les États-Unis

De notre correspondant

Washington. — Le communiqué du gouvernement de Jérusalem accusant M. Vance d'avoir « *pris parti* » dans le *différend* israélo-égyptien, pour avoir dit que les colonies juives dans les territoires occupés « *ne devraient pas exister* » est considéré ici comme un épisode de la guerre des nerfs qui devait inévitablement s'engager avec Israël à un moment ou à un autre de la négociation.

En fait, rappelle-t-on ici, M. Vance s'est borné à répéter, dans un langage peut-être plus brutal que d'habitude, ce que M. Carter dit depuis son entrée à la Maison Blanche, à savoir que les colonies juives dans les territoires occupés sont « *illégales* » et un « *obstacle à la paix* ». Sur la base de cette définition, il est bien évident que ces colonies « ne devraient pas exister » si l'on veut parvenir à un règlement.

Mais la vraie raison de la colère de Jérusalem est ailleurs : il a été révélé, ces derniers jours, que M. Sadate avait montré à l'avance au secrétaire d'Etat le texte de son discours au National Press Club, lundi 6 février. M. Vance aurait suggéré quelques corrections au président égyptien — dont celui-ci aurait tenu compte, — et l'ensemble du texte aurait ainsi reçu l'aval discret du gouvernement américain. Or ce discours était l'un des plus durs — et des plus habiles — de ceux que le chef d'Etat égyptien a prononcés aux Etats-Unis contre la politique de M. Begin, en particulier à propos des colonies dans les territoires occupés. Il était donc normal que M. Vance soit pris à partie spécialement, mais l'effet de cette remontrance pourrait être particulièrement négatif à la veille de la reprise de la mission de M. Atherton, secrétaire d'Etat adjoint, au Proche-Orient. Comme l'a dit le général Dayan dimanche au cours d'une conversation télévisée : « *En prenant parti en ce moment, le gouvernement américain, s'il s'aligne derrière M. Vance, ne facilitera pas sa tâche de médiateur.* »

Il est peu probable, cependant, que M. Carter se laisse intimider, car il estime avoir, en l'occurrence, un très bon dossier. Les dirigeants de Jérusalem, dit-on ici, ont commis la double imprudence de prétendre que les colonies ne sont pas un obstacle à la paix —, alors que le comportement de M. Sadate et tout le cours des négociations démontrent le contraire — et de ne pas jouer franc jeu à ce sujet avec Washington. Les déclarations contradictoires du général Dayan sur les promesses faites par lui à M. Carter en septembre dernier (le ministre israélien assure avoir promis d'abord de ne pas créer de nouvelles colonies avant un an, puis il a réduit cette promesse à l'« *année en cours* », avant de revenir à la date d'octobre 1978, mais en autorisant l'extension des colonies existantes dans les camps militaires), enfin l'affaire de la colonie « archéologique » de Shiloh, ont créé l'impression qu'Israël cherche en réalité à imposer sous n'importe quel prétexte des faits accomplis pour justifier une annexion des territoires en question.

En outre, l'argument selon lequel M. Carter aurait approuvé ou au moins « *donné sa bénédition* » (comme M. Dayan l'a encore déclaré dimanche) au plan Begin lors de la visite du chef du gouvernement israélien à Washington en décembre dernier est considéré ici comme une tentative peu loyale de faire dire au président ce qu'il n'a pas dit. De fait, M. Carter s'était borné à qualifier ce plan de « *pas en avant* » et de « *base de départ pour la négociation* », soulignant ainsi délibérément son aspect évolutif.

Le « lobby » pro-israélien neutralisé

La *faiblesse* de la *position* israélienne sur tous ces points est apparue très clairement lors de l'entretien télévisé de M. Dayan dimanche. Pris à partie sans ménagement par un groupe de journalistes bien informés et très insistants, le ministre israélien a été peu convaincant, notamment lorsqu'il a expliqué le départ de la délégation égyptienne de Jérusalem, le 18 janvier, non pas par les positions israéliennes sur les colonies juives, mais par la question du Golan, ou encore lorsqu'il a été invité à s'expliquer sur les raisons pour lesquelles il avait parlé dans un discours antérieur de la « *prétendue offensive de paix du président Sadate* », précisant qu'Israël « *n'acceptera jamais* » un Etat palestinien, il a ajouté que les troupes juives devront se maintenir indéfiniment en Cisjordanie (avec des effectifs moins nombreux qu'aujourd'hui toutefois) et disposer de bases de chars et de postes d'observation.

Fait plus nouveau, la position de M. Carter semble pour une fois reposer sur un consensus assez large dans l'opinion. Au Congrès, où M. Sadate a recueilli un incontestable succès personnel mardi dernier, l'opposition à la vente d'avions F-5 à l'Egypte a sérieusement faibli, et l'offre limitée préparée à ce sujet par le gouvernement aurait, selon les experts, de bonnes chances de ne pas se heurter à un veto.

Vis-à-vis des organisations juives, le président a évité de répéter l'erreur commise à la fin de septembre, lorsque la déclaration soviéto-américaine sur le Proche-Orient avait pris tout le monde de court et soulevé un beau tollé. Recevant ces derniers jours divers dirigeants de la communauté juive américaine, MM. Carter, Mondale et Vance auraient longuement exposé leurs positions à propos des colonies juives. Selon le *New York Times*, le thème central de ces *briefings* aurait été la nécessité pour Israël de faire des concessions plus importantes que celles qui sont demandées à l'Egypte. Un résultat de ces efforts est d'avoir neutralisé, au moins pour un temps, l'activité du *lobby* pro-israélien. Les dirigeants de la communauté juive ont refusé de rencontrer M. Sadate, mais il n'ont pas non plus pris position publiquement et à un niveau élevé contre ses vues. Là encore, l'affaire des colonies dans les territoires occupés est le principal sujet de gêne. Les efforts de M. Dayan dans ces milieux n'ont pas encore produit l'effet escompté.

La réaction est plus vive dans la presse, bien que le ministre israélien ait également cherché un appui dans cette direction. C'est au lendemain d'une de ces rencontres avec l'équipe dirigeante du *New York Times* que le grand quotidien a publié un nouvel éditorial déclarant : « *Il y a peu de soutien, et il ne devrait y en avoir aucun, pour les Israéliens qui, sous prétexte de sécurité ou de droits bibliques, créent de nouvelles colonies, celles-ci ne pouvant qu'engendrer de nouvelles ambiguïtés politiques et de nouveaux besoins militarisés.* » De même, le *Washington Post* écrivait, dimanche 12 février : « *La création de nouvelles colonies aujourd'hui, en Cisjordanie ou ailleurs, est un acte sans scrupule et une erreur : un embarras pour les plus ardents partisans d'Israël, une provocation pour les Arabes, un signal pour les Etats-Unis qu'Israël n'est pas sincère lorsqu'il parle de paix. Aussi longtemps que les négociations continuent, la politique israélienne, officielle ou tacite, devrait être : pas de nouvelles colonies ni d'extension des anciennes. Un point, c'est tout.* »

Si l'on ajoute à tout cela les divergences apparues publiquement avec Israël sur des sujets aussi différents que l'aide à l'Ethiopie, où les relations avec l'Afrique du Sud (la récente visite à Johannesburg du ministre israélien des finances a reçu une grande publicité ici), il est clair que les relations entre Washington et Jérusalem sont à leur point le plus bas, non seulement depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin, mais depuis au moins 1975, lors de l'échec de la première tentative de M. Kissinger pour conclure un nouvel accord de dégagement au Sinaï. Est-ce pour autant le signe que l'heure a sonné de la « grande explication » avec Israël et, par contrecoup, avec la communauté juive américaine ? Cela dépendra du degré de la résistance que M. Begin opposera aux entreprises de M. Atherton, d'une part, au projet soutenu par M. Carter de vente d'équipements militaires à l'Egypte, d'autre part.

Il reste aussi à voir si le président américain maintiendra ses positions actuelles dans les mois qui viennent, notamment en face de M. Dayan, qu'il recevra probablement jeudi, et de M. Begin, attendu une nouvelle fois, en mars ou en avril, à Washington.

MICHEL TATU.

Liban

La Syrie a imposé un compromis

Les événements de la semaine dernière ont fait plus de cent morts

De notre correspondant

Beyrouth. — La Syrie a imposé son autorité au Liban, mais rien n'est réglé. Telle est l'impression qui prévaut à Beyrouth au vu de la solution adoptée pour dénouer la crise de la semaine dernière et pour mettre fin aux affrontements qui ont opposé les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) aux milices conservatrices chrétiennes alliées à une fraction de l'armée libanaise. Ces affrontements ont fait, en trois jours, plus de cent morts et deux cents blessés, en majorité des soldats syriens. Ils ont cessé progressivement vendredi, et l'on n'a pratiquement plus enregistré de tirs samedi et dimanche. La journée-test, celle de lundi, a bien commencé : en début de matinée, la quasi-totalité des commerces et des banques de Beyrouth-Est (secteur conservateur chrétien) avaient rouvert leurs portes, et la circulation avait repris dans les rues, sans toutefois que l'animation y atteigne son niveau normal.

Le climat demeure trouble, et l'on apprend que pendant que se déroulaient les combats dans les quartiers est, quatre personnes auraient été enlevées et exécutées à Beyrouth-Ouest (secteur palestino-progressiste). D'autre part, dimanche, une famille chrétienne a été assassinée à Chemlane, en secteur palestino-progressiste. Mais il s'agit de membres du parti populaire syrien qui appartiennent au mouvement national opposé à la droite chrétienne.

Le compromis qui a été trouvé au cours de la visite à Beyrouth de M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, consiste notamment à créer un tribunal militaire mixte libano-syrien pour juger les responsables de l'accrochage de la caserne Fayadyeh qui a été à l'origine des affrontements. La Syrie a fait preuve de fermeté sur l'essentiel en se livrant à une répression très dure sur le terrain et en obtenant la comparution d'officiers et de soldats libanais devant un tribunal dont la composition n'est pas entièrement libanaise. Mais la Syrie s'est montrée souple sur les détails, de façon à sauver les apparences. Le tribunal siégera à Beyrouth, et les militaires syriens comparaîtront théoriquement devant lui. Il sera vraisemblablement présidée par un Libanais, et ses membres seront désignés par les autorités libanaises. Enfin, les formes légales seront respectées, puisque la constitution de cette cour, tout à fait exceptionnelle, fera l'objet d'une loi libanaise. Mais le vote de cette loi n'est pas laissé à l'appréciation du Parlement : il est entendu qu'il interviendra dès mardi.

La commission mixte d'enquête, qui doit déférer les accusés devant le tribunal, a commencé ses travaux dès dimanche au palais présidentiel de Baabda. Des officiers libanais — dont le colonel Barakat, commandant de la garnison de Fayadyeh — et deux officiers syriens, ont déjà comparu devant elle.

Le Front libanais a dû donner son acquiescement à cette solution. Mais un vif mécontentement est perceptible au sein de la population du secteur conservateur chrétien. Le journal phalangiste *Al Amal* estime que la création du tribunal militaire mixte constitue un nouvel empiétement sur la souveraineté nationale, de la part de Damas. De son côté, M. Raymond Eddé (chrétien libéral) a adressé de Paris un télégramme au président de la République, l'adjurant de ne pas faire voter par le Parlement libanais le projet de loi créant le tribunal mixte libano-syrien. A tout cela on répond, de source officielle, qu'il s'agit de la seule solution possible et que la première atteinte à la souveraineté libanaise a été de confier le maintien de l'ordre à des troupes étrangères, ce qui a été fait en accord avec le Front libanais et à sa demande.

Les observateurs sont convaincus que la crise de ces derniers jours est terminée. Toutefois ils estiment que l'avenir est très incertain : de nouveaux troubles graves risquent de se produire au Liban au gré des fluctuations de situation au Proche-Orient. Le journal syrien *Al Baas* accusait expressément dimanche le président Sadate d'avoir fomenté les derniers événements au Liban « *afin de paralyser la Syrie et d'affaiblir sa capacité de mettre en échec ses initiatives* ».

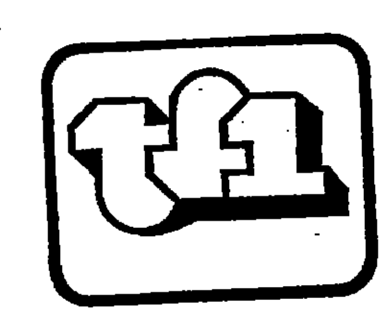
LUCIEN GEORGE.

(PUBLICITÉ)

U.D.F. INFORMATION

"QUELLE FRANCE DEMAIN?"

Débat dirigé par Julien Besançon



L'EVENEMENT

Mardi 14 février à 21 h 30

ROLAND LEROY
Parti Communiste Français

face à

J.J. SERVAN-SCHREIBER
Union pour la Démocratie Française

L'Union pour la Démocratie Française annoncera désormais dans la presse les débats télévisés de ses leaders face à l'opposition.

DIPLOMATIE

Alger accueille avec satisfaction et prudence les propositions de M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Alger. — Les Algérois ont réagi favorablement au passage de l'interview télévisée du président Giscard d'Estaing du jeudi 9 février, consacrée à l'Algérie : ils y ont vu une *« bouffée d'oxygène »* pour les rapports bilatéraux languissants et menacés d'asphyxie. Les réactions officieuses des dirigeants ont été plus lentes à se manifester, d'abord parce que la plupart d'entre eux, mobilisés pour le « sommet » du Front arabe de la résistance, qui a représenté une épreuve d'endurance, ont profité du repos hebdomadaire du vendredi pour se mettre au vert, ensuite parce que beaucoup ont préféré attendre la réunion du conseil des ministres qui se tient traditionnellement le dimanche.

Alors que le problème des rapports franco-algériens a apparemment été évoqué par le gouvernement, le communiqué publié à l'issue du conseil n'en fait pas mention. L'ambassadeur de France, M. Guy de Commines, devait s'entretenir ce lundi 13 février avec le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, à la demande de ce dernier, et on peut supposer que l'Algérie ne réagira officiellement qu'après avoir obtenu certains éclaircissements. Dans les milieux politiques, toutefois, l'ouverture faite par le chef de l'Etat français est accueillie avec satisfaction. *« Il y a longtemps qu'on l'attendait »*, nous ont dit plusieurs responsables — mais aussi avec prudence, d'abord parce que les grands espoirs suscités par la visite du chef de l'Etat français en avril 1975 ont été déçus et ensuite parce qu'il s'est créé depuis des contentieux importants entre les deux pays, en particulier celui qui est lié à l'attitude de la France dans le conflit du Sahara occidental, que M. Giscard d'Estaing a passé sous silence.

On note également dans les milieux politiques que la déclaration du chef de l'Etat survient un mois avant les élections législatives et l'on se demande s'il n'a pas voulu couper l'herbe sous le pied de l'opposition au cas où elle l'emporterait en mars en amorçant le premier un tournant qu'elle n'aurait pas manqué de prendre. La même observation est faite en ce qui concerne M. Jacques Chirac, dont les déclarations ont été également appréciées pour le cas où il obtiendrait une position dominante au sein de la majorité (1).

On note également que l'ouverture de M. Giscard d'Estaing survient quelques jours après le « sommet » du Front arabe de la résistance qui a permis à l'Algérie de rallier à ses thèses plusieurs pays arabes et après un article remarqué du *New York Times* (*le Monde* du 7 février) conseillant à Washington de demander à la France de réduire son engagement dans la région.

Le passage consacré par le président aux accords d'Evian, devenus caducs dans de nombreux domaines, notamment ceux concernant le pétrole et le vin, n'a ni surpris ni choqué. On rappelle d'ailleurs que plusieurs accords ont pris le relais : la convention de coopération culturelle, scientifique et technique du 8 avril 1966, la convention de coopération militaire — toujours en vigueur — du 6 décembre 1967, l'accord de décembre 1968, qui codifie le statut des Algériens en France et des Français en Algérie, la convention fiscale, etc. L'un des rares domaines qui relève encore des accords d'Evian est celui de l'Office culturel, c'est-à-dire des lycées français et des écoles primaires françaises.

De même, on est sensible du côté algérien à l'idée de procéder à un examen global des rapports entre les deux pays. Alger l'a d'ailleurs préconisé, estimant que les rapports bilatéraux sont trop imbriqués en raison du passé pour être étudiés ponctuellement. On rappelle que cet esprit a d'ailleurs toujours prévalu depuis l'indépendance et l'on regrette que trois années aient été perdues depuis la visite de M. Giscard d'Estaing pour en revenir à une vision d'ensemble.

Cependant, il s'est passé beaucoup de choses au cours de ces trois années, notamment en ce qui concerne le problème du Sahara occidental ; la conception qu'a M. Giscard d'Estaing du rôle de la France en Afrique ne correspond pas, estime-t-on ici, à celle qu'avait le général de Gaulle. Il est probable que l'Algérie ne refermera pas la porte qui s'est entrebâillée, mais elle avancera prudemment. De toute façon, il paraît probable qu'une négociation sérieuse ne se nouera pas avant que soient connus les résultats des élections législatives.

PAUL BALTA.

(1) M. Chirac a déclaré le 7 février à Europe I : *« Je suis très frappé par la dégradation inexplicable des relations entre la France et l'Algérie, et je souhaite ardemment que ces relations se rétablissent dans les meilleures conditions possibles pour les deux pays. »*

Alors que des chefs de gouvernement du Commonwealth se réunissaient à Sydney

Un attentat à la bombe a fait plusieurs victimes

De notre correspondant

Sydney. — Une bombe a explosé, lundi 13 février, à l'extérieur de l'hôtel Hilton de Sydney, où s'ouvrait une conférence des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth d'Asie et du Pacifique. L'explosion a fait plusieurs morts et des blessés graves (1). Les mesures de sécurité autour de l'hôtel, les plus strictes que l'on ait jamais connues en Australie, ont encore été renforcées. Une seconde bombe a été découverte à quelques centaines de mètres de là ; les artificiers l'ont fait exploser, et elle n'a pas fait de victimes. Le centre de Sydney est quadrillé par la police.

L'explosion s'est produite une heure après le retour des dirigeants du Commonwealth à leur hôtel. Il semble que les terroristes visaient le premier ministre indien, M. Desai ; l'enquête s'oriente vers les partisans de la secte fanatique hindoue Ananda Marga, déjà impliquée dans des attaques contre l'ambassade indienne à Canberra (2).

La conférence doit se poursuivre au Hilton. En accueillant, dimanche, les participants (Nouvelle-Zélande, Inde, Bangladesh, Sri-Lanka, Singapour, Malaisie, Papouasie, Nouvelle-Guinée, Tonga, Samoa, Nauru et les Fidji), le premier ministre australien, M. Malcolm Fraser, a tenté de défendre la politique d'importations de son pays. Il a déclaré que la C.E.E. et le Japon importaient bien moins de produits manufacturés asiatiques que l'Australie. Il a refusé d'ouvrir plus largement son marché, comme le lui demandaient la Malaisie et Singapour.

Cette réunion, qui ne suscite guère d'intérêt en Australie, a été convoquée à l'initiative de M. Fraser, reprenant à son compte une proposition du secrétaire du Commonwealth, M. Ramphal. Les conversations sont dominées par les questions économiques et de défense. Il n'est pas certain que les participants se mettent d'accord. Le premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. Muldoon, dont les relations avec M. Fraser sont rien moins que cordiales — ils ont échangé des insultes dans le passé, — n'est guère intéressé par cette réunion, et il a déjà fait savoir qu'il quitterait Sydney très rapidement. M. Muldoon veut que son pays joue un rôle important dans le Pacifique.

L'Australie se trouve dans une position inconfortable en face de ses partenaires, qui lui demandent de réduire le protectionnisme économique à un moment où son chômage atteint le taux record de 7,2 %, soit 445 300 demandeurs d'emploi. M. Fraser dit d'un côté aux pays asiatiques que leurs produits à bon marché ne peuvent entrer sur le marché australien, et de l'autre il exige des Etats-Unis et de l'Europe des Neuf — sous peine de représailles, par l'arrêt de l'exportation de matières premières, comme l'uranium — qu'ils acceptent plus de produits australiens (acier ou denrées alimentaires).

M. Vic Garland, ministre australien pour le commerce, doit bientôt se rendre en Europe, avec l'instruction de se montrer ferme. On dit ici que Canberra se serait mis d'accord avec Washington pour claquer la porte de la conférence de Genève sur les accords commerciaux avec la C.E.E. si celle-ci n'assouplissait pas sa position.

MICHAEL SOUTHERN.

(1) Selon les dernières dépêches d'agence, il y aurait quatre morts.

(2) La responsabilité d'une catastrophe aérienne, qui avait fait deux cent treize morts à Bombay le 1er janvier, avait été attribuée à cette secte. La « branche française » d'Ananda Marga avait écrit au *Monde* pour protester contre ces suppositions (nos éditions des 6 et 13 janvier).

LE STATUT DE BERLIN

« Si l'Occident continue d'ignorer le statut de Berlin-Ouest, l'U.R.S.S. sera contrainte de trouver un nouveau partenaire pour un accord » (sous-entendu la R.D.A., avec laquelle Moscou conclurait un traité de paix remettait en cuase le régime d'occupation de l'ancienne capitale allemande).

Selon l'hebdomadaire ouest-allemand *Welt Am Sonntag*, M. Abrassimov, ambassadeur soviétique à Berlin-Est, aurait fait cette déclaration à l'ambassadeur de France en Allemagne fédérale, M. Brunet, lors de leur dernier entretien, le 8 décembre. Le communiqué publié alors indiquait que les conversations avaient été *« franches et amicales »*. L'article du journal allemand a été accueilli avec scepticisme à Bonn, où l'on se borne à rappeler que les conversations sur Berlin doivent toujours rester confidentielles. — *(Corresp.)*

Premier ambassadeur en R.F.A. et professeur à Harvard

M. JAMES CONANT EST MORT

M. James Bryant Conant, ancien ambassadeur des Etats-Unis en République fédérale d'Allemagne et ancien président de l'université Harvard, est mort samedi 11 février à Cambridge (Massachusetts).

[Né le 26 mars 1893 à Dorchester (Massachusetts), M. Conant avait fait ses études secondaires à la Roxbury Latin School, près de Boston, et avait été admis à Harvard en 1910. Il obtient son doctorat (en chimie) en 1913. Après un séjour en Allemagne, il est nommé professeur titulaire à Harvard en 1927. Ses travaux sur la synthèse chlorophyllienne lui valent la médaille William-H.-Nichols de la Société américaine de chimie. Il est élu à l'Académie américaine des arts et des sciences. En 1933, M. Conant devient directeur d'Harvard.

Partisan, au début de la seconde guerre mondiale, d'une aide totale à la Grande-Bretagne, il est, à partir de 1940, président du Comité national de recherche militaire. Le président Eisenhower le nomme en janvier 1953 haut commissaire en Allemagne de l'Ouest. Il a le rang d'ambassadeur en juin de la même année et reste à son poste à Bonn jusqu'en 1957. Il consacre les dernières années de sa vie à des recherches sur l'éducation, en particulier sur l'enseignement supérieur.]

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● TROIS ATTENTATS ont été commis dimanche 12 février au Pays basque espagnol, mais aucun n'a fait de victime. A Saint-Sébastien, un engin a explosé sur une route au moment où passait un véhicule de la police armée. A Vittoria (province d'Alava), un cocktail Molotov a été lancé contre le bureau d'information et de tourisme, causant d'importants dégâts matériels, et à Pampelune (Navarre), un autre cocktail Molotov a été lancé contre une librairie, provoquant un début d'incendie. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. JIMMY CARTER a ordonné samedi 11 février des mesures d'exception pour éviter que la grève des mineurs de charbon, la plus longue de l'histoire américaine (elle dure depuis le 6 décembre), ne provoque des coupures d'électricité dans certains Etats. Un porte-parole de la Maison Blanche a cependant indiqué que M. Carter n'envisageait pas d'appliquer une clause de la loi Taft-Hartley de 1947 qui permet au président de réquisitionner pour une période de quatre-vingts jours des travailleurs en grève. — *(A.F.P., A.P.)*

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT a annulé un contrat de vente de matériel militaire au Salvador d'une valeur de 850 000 livres déjà payées par le gouvernement salvadorien *« en raison de la situation en Amérique centrale »*. Il y a un mois Londres faisait valoir que, en dépit des violations des droits de l'homme commises dans ce pays, il n'était pas en mesure d'annuler ce contrat. Le gouvernement a changé d'attitude en raison des activités diplomatiques en cours sur l'avenir de la colonie britannique de Belize. Il a tenté en vain d'obtenir l'assurance formelle que le matériel livré ne serait pas utilisé contre Belize. Le Salvador s'est engagé à appuyer une intervention militaire du Guatemala, qui maintient ses revendications territoriales sur Belize. — *(Corresp.)*

Nicaragua

● LE FRONT SANDINISTE DE LIBERATION NATIONALE (maquisards d'extrême gauche) a lancé dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 février plusieurs attaques dans l'ensemble du pays, apprend-on à Managua. Une personne aurait été tuée et deux autres blessées à Granada (à 50 kilomètres à l'ouest de la capitale). — *(A.F.P.)*

Paraguay

● LE GENERAL ALFREDO STROESSNER, président de la République depuis 1954, a été réélu, dimanche 12 février, par 85 % des suffrages (890 361 voix sur 993 547), a annoncé M. Juan Ramon Chaves, dirigeant du parti gouvernemental colorado. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● M. GERHARD SCHROEDER, avocat de trente-trois ans, a été élu samedi 11 février président des Jeunes sociaux-démocrates (Jusos). Candidat de l'aile gauche du mouvement, il a largement devancé son concurrent réformiste. Cette élection, provoquée par l'exclusion du précédent titulaire, M. Benneter (*le Monde* du 4 juin 1977), confirme l'orientation de plus en plus hostile à la direction actuelle du S.P.D. et au gouvernement de M. Helmut Schmidt prise par les différentes fractions d'extrême gauche des Josos. — *(Corresp.)*

● PLUS DE SIX MILLE PERSONNES ont manifesté contre les « interdictions professionnelles » samedi 11 février à Dortmund. Selon la police, les manifestants — parmi lesquels des Neerlandais et des Belges — ont été bousculés à la fin du défilé par des militants d'extrême gauche qui les jugeaient trop modérés. — *(Reuter.)*

République populaire du Congo

● L'ANCIEN CAPITAINE BARTHELEMY KIKADIDI, chef du commando qui avait assassiné le président Marien Ngouabi le 18 mars 1977, a été retrouvé, à Broazzaville dans la nuit de dimanche à lundi, indique un communiqué du ministère congolais de la défense publié le 13 février. Il était en fuite depuis l'assassinat du président . La semaine dernière, dix des principaux membres du commando avaient été condamnés à morts et exécutés. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LE MINISTRE ISRAELIEN DES FINANCES, M. Simcha Ehrlich, a quitté, dimanche 12 février, l'Afrique du Sud pour le Malawi où il fait une visite de quelques jours. Il avait singé auparavant un accord portant principalement sur l'achat à l'Afrique du Sud de matières premières livrées à crédit. Il avait aussi reçu des promesses d'invetissements sud-africain en Israël. C'est la première fois qu'un ministre israélien se rend en visite officielle en Afrique du Sud depuis le rapprochement entre le deux pays *consacré par le* voyage de M. Vorster en Israël en avril 1976. — *(Corresp.)*

Rhodésie

● L'EVEQUE MUZOREWA, chef de l'U.A.N.C., principal mouvement noir modéré de Rhodésie, a annoncé dimanche 12 février qu'il refuserait de signer ce lundi l'accord pour un *« règlement interne »* préparé par les autorités de Salisbury. — *(A.P.)*

Suisse

● Me DENIS PAYOT, l'avocat genevois qui avait servi d'intermédiaire dans l'affaire Schleyer, a révélé, vendredi 10 février, qu'il avait été récemment victime d'une tentative d'extorsion de fonds liée à cette affaire. Une somme de 500 000 deutschemarks (environ 1 100 000 francs) lui avait été confiée par un ami de M. Schleyer durant les négociations, afin de faciliter celles-ci. Après l'échec des pourparlers, cette somme devait être restituée. Un commando de trois hommes a cependant tenté de s'en emparer, en obligeant Me Payot à écrire une lettre à sa banque pour que l'argent leur soit remis. Cette manœuvre devait être déjouée par la police, et les agresseurs ont été arrêtés. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tchad

● UNE DELEGATION CUBAINE est arrivée dimanche 12 février à N'Djamena venant de Brazzaville. Elle est conduite par le vice-ministre des affaires étrangères. Cette visite serait motivée par la situation dans le nord du Tchad. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● Mme VARVARA KOUTCHERENKO, ouvrière de Makhatchkala, au Daghestan, dans le Caucase, et membre du groupe qui veut créer un syndicat indépendant, a été appréhendée la semaine dernière. Elle est internée à l'hôpital psychiatrique n° 13, à Moscou. Le « comité d'étude de l'usage abusif de la psychiatrie » a demandé sa mise en liberté immédiate. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Portugal

Le Parlement a approuvé le programme du gouvernement Soares

De notre correspondant

Lisbonne. — Le programme du deuxième gouvernement constitutionnel de M. Mario Soares a été voté par le Parlement, après de longs débats qui se sont terminés dimanche matin 12 février. Socialistes et députés du Centre démocratique et social ont voté pour. Les communistes et les sociaux-démocrates, en présentant séparément une motion de rejet du programme, ont facilité la tâche de M. Soares. Le représentant de l'Union démocratique populaire (extrême gauche) a, de son côté, voté contre le gouvernement, ainsi que les trois anciens députés socialistes de l'Union de la gauche pour la démocratie socialiste (U.E.D.S.), dirigée par M. Lopes Cardoso.

Le programme élaboré par le cabinet de M. Soares n'a pas été véritablement discuté par le Parlement. Il fut surtout question de la formule du gouvernement P.S.-C.D.S., attaquée très vivement par les autres formations politiques. A plusieurs reprises, l'Assemblée s'est transformée en une sorte de meeting, chaque parti s'adressant à son électorat à travers la radio et la télévision.

La préoccupation visible des socialistes était de justifier une alliance avec le C.D.S., présenté encore récemment comme la droite parlementaire. Dans son discours de clôture, M. Soares a voulu démontrer qu'il n'avait pas *« changé de chemise »*, que la solution P.S.-C.D.S. était la mieux adaptée aux conditions politiques du pays. Il a mis en évidence l'*« esprit d'ouverture »* des centristes lors des négociations et comblé d'éloges leur président, M. Freitas do Amaral, qui aurait, selon lui, *« l'allure d'un premier ministre »*.

Les dirigeants du C.D.S. ont manifesté un double souci : minimiser leur engagement envers le gouvernement tout en faisant usage d'un langage propre à ceux qui sont associés au pouvoir. M. Freitas do Amaral a annoncé la présentation à l'Assemblée d'un projet de loi sur la défense, visant à doter *« l'Etat démocratique »* d'institutions militaires *« disciplinées, hiérarchisées, profondément attachées à leur patrie et entièrement vouées aux missions qui leur seront attribuées »*.

Le gouvernement de M. Soares doit compter avec une opposition qui ne paraît pas décidée à baisser les bras. *« Sauf quelques exceptions, le gouvernement actuel donne seulement la garantie de ne pas être pire que le précédent*, a estimé M. Sousa Franco, président du P.S.D. *Le peuple le jugera comme il le mérite »*, a conclu le leader social-démocrate.

JOSÉ REBELO.

Pologne

L'historien Adam Michnik est malmené par la police à Cracovie

Le jeune historien polonais Adam Michnik, l'un des animateurs du Comité d'auto-défense sociale (KOR-K.S.S.), est rentré ce lundi 13 février à Varsovie après avoir subi un passage à tabac à Cracovie dans un commissariat de cette ville.

M. Michnik, professeur de l'« Université volante » animée par nombre de personnalités de renom, était arrivé vendredi soir à Cracovie pour y donner un cours. Il fut arrêté à la gare et gardé à vue pendant douze heures dans un commissariat. Relâché le matin, il se rendit, samedi soir, dans un appartement privé où il commença son cours. Un homme en civil arriva alors et demanda que cette *« assemblée illégale se disperse »*. Puis il repartit.

Peu de temps après, il revint accompagné d'un autre, qui se présenta comme un représentant de la mairie. Il força l'entrée de la pièce, où se trouvaient quelque cinquante étudiants. Vingt policiers en uniforme tentèrent alors de faire sortir un par un les participants, puis jetèrent des grenades lacrymogènes. Rassemblés près des fenêtres, les étudiants entonnèrent l'hymne national, et même un vieux chant socialiste, *le Drapeau rouge*.

On leur suggéra alors de quitter les lieux, promettant de ne pas les inquiéter. Ils prirent le temps de fixer le lieu et la date du prochain cours, puis sortirent ensemble, M. Michnik au milieu du groupe. La police chargea alors pour tenter de s'emparer du conférencier, mais recula devant les appels au secours des étudiants.

Dimanche à l'aube, M. Michnik et trois personnes qui l'accompagnaient à la gare furent appréhendés, emmenés dans un commissariat et passés à tabac. Les trois accompagnateurs furent relâchés et M. Michnik fut emmené dans une camionnette. Il se retrouva dans les locaux de la sécurité d'Etat, où, sans le brutaliser, on lui intima l'ordre de ne plus revenir à Cracovie, et de repartir immédiatement pour Varsovie. Il ne quitta néanmoins cette ville que tard dans la soirée.

D'autre part, dès samedi, la constitution de l'Association des cours supérieurs scientifiques a été notifiée au président de l'académie des sciences de Pologne, par un des membres de cette académie, le professeur Kielanowicz, biologiste, agissant comme porte-parole des cinquante-huit membres fondateurs. Ceux-ci ont repris, pour créer leur Université volante, l'appelation de l'association qui existait en Pologne avant la première guerre mondiale. Les animateurs de ce groupe estiment qu'en une période de spécialisation poussée à l'extrême il faut donner, en dehors de l'Université, une culture générale aux étudiants. — A.M.B.

A propos d'une émission d'Antenne 2

« L'HUMANITÉ » RÉPOND A LA « PRAVDA »

L'Humanité de ce lundi 13 février écrit à propos d'une critique virulente de la *Pravda* (*le Monde* daté 12-13 février) sur l'émission d'Antenne 2, « Un homme, un jour », avec Jiri Pelikan, émission consacrée à l'intervention en Tchécoslovaquie :

« L'auteur utilise contre les communistes et les autres démocrates qui ont dû quitter leur pays depuis août 1968, parce qu'ils étaient l'objet de persécutions diverses (allant de la privation de leur emploi aux procès politiques) une série d'épithètes : « lamentables bouffons, calomniateurs, énergumènes », etc. Il les assimile aux « gardes blancs » russes de 1920. Pas moins.

» Il écrit encore que « certains hommes politiques et journalistes français ne se sont pas gênés pour jouer le rôle de figurants ».

» Notre camarade Jacques Denis, membre du comité central, a participé à cette émission. Non pas comme « figurant », mais pour rappeler la « réprobation » exprimée le matin même par le bureau politique du P.C.F. « à la suite de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie ». La position de notre parti n'a pas varié depuis. Il est toujours opposé « à toute intervention militaire venant de l'extérieur ». Et il se prononce clairement pour le retrait de toutes les troupes étrangères. »

● *Le livre d'Henri Smotkine, « Economie de l'Allemagne de l'Est »*, est publié dans la collection « Que sais-je ? » aux P.U.F. et non aux Editions Alain Moreau, comme la bibliographie parue dans *le Monde* du 10 février pouvait le laisser croire. (128 p., 9 F.)

ASIE

Cambodge

LA RADIO APPELLE LA POPULATION A DÉFENDRE LA CAPITALE

Radio Phnom-Penh a demandé dimanche 12 février aux habitants de la capitale de coopérer avec les forces armées révolutionnaires pour *« protéger la ville »*. C'est la première fois que le gouvernement cambodgien fait état de menaces de l'armée vietnamienne contre Phnom-Penh depuis le début de la guerre qui oppose les deux pays. Les diplomates occidentaux qui s'étaient rendus à Phnom-Penh il y a un mois avaient trouvé la ville calme.

S'agit-il d'une mesure psychologique ou bien la dernière offensive vietnamienne, qui a commencé le 4 février, a-t-elle été un succès ?

Actuellement, Radio Phnom-Penh fait plus souvent état qu'en janvier d'interventions de l'aviation vietnamienne. On peut cependant se demander quels sont les habitants qui auront à défendre Phnom-Penh puisque, toujours selon les diplomates qui y ont été invités en janvier, il y avait dans la capitale moins de vingt mille personnes, dont la plupart rentraient chaque soir dans leur village.

Thaïlande

● *Deux cents villageois ont été enlevés* par des maquisards communistes thaïlandais, soutenus par des soldats cambodgiens, dans la province de Ubon, au nord-est du royaume, a-t-on annoncé à Bangkok le samedi 11 février.



Le Monde

politique

DEVANT CENT MILLE PERSONNES A LA PORTE DE PANTIN

M. Chirac affirme que le R. P. R. est le plus fidèle soutien de la République et l'ultime rempart du président

Qu'ils aient été de cent trente mille à cent cinquante mille, comme l'a dit M. Jacques Chirac, ou cent vingt mille, selon les estimations de la police, les sympathisants du R.P.R. qui se sont retrouvés samedi 11 février à la porte de Pantin ont, semble-t-il, pris part au plus vaste rassemblement jamais organisé à Paris par une formation politique. Plusieurs milliers d'entre eux n'avaient même pas trouvé place dans la vaste nef métallique de l'ancienne halle aux bœufs longue de 260 mètres, et tous ont bravé au long de la journée un froid particulièrement vif. Certains trains et autocars retardés par la neige et le verglas ne sont arrivés à Paris qu'après la fête. Car cette vaste manifestation — qui groupait deux fois plus de participants que le 5 décembre 1976 (où ils étaient entre cinquante mille et soixante mille) à la porte de Versailles pour la fondation du R.P.R. — a pris tout à la fois les allures d'une fête populaire, d'une kermesse, d'un meeting politique et d'une cérémonie incantatoire.

Sous les calicots, les drapeaux et les banderoles, les militants arboraient des bonnets phrygiens rouges, des blousons tricolores, des musettes-casse-croûte aux armes du R.P.R., des badges à l'image de M. Chirac et brandissaient pancartes et fanions aux couleurs de leurs provinces. Dans ce public où les éléments populaires et les représentants des classes moyennes étaient les plus nombreux, se trouvaient beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles. Ce sont d'ailleurs surtout ceux-là qui ont pris la parole samedi matin au nom des délégations régionales. Le R.P.R. a voulu ainsi démontrer concrètement que, depuis sa fondation, plus de la moitié de ses effectifs — officiellement cinq cent mille adhérenst au total — ne sont pas issus des anciens mouvements gaullistes et que son rajeunissement est bien réel. En présence de cinquante-cinq diplomates représentant des pays amis, de vingt-six chaînes de télévision françaises et étrangères et de quelque quatre cents journalistes, cette foule, encadrée par un service d'ordre important mais compréhensif, canalisée par une logistique bien rodée — un « hôpital de campagne » de la Croix-Rouge a soigné quelques évanouissements — a pu applaudir toute la journée des vedettes de music-hall chantant les airs à la mode, se faire dédicacer des ouvrages par les auteurs gaullistes, aussi bien que par Michèle Morgan, Maurice Ronet ou Jean d'Ormesson. Elle a pu aussi écouter les leaders locaux, parmi lesquels certains jeunes ont révélé leurs qualités de tribuns, et acclamer les gaullistes historiques toujours vénérés comme M. Michel Debré (« le Monde » daté 12-13 février), et surtout son chef incontesté, M. Jacques Chirac, dont le nom était sans cesse scandé par des « Allez, Chirac ! Allez, Chirac ! », alternant avec le slogan « On va gagner, on va gagner ».

Les quelque quatre cents candidats du R.P.R. ont été présentés à l'assistance par la projection de leurs photographies sur des écrans géants. Auparavant, ils avaient pris place sur des gradins derrière la tribune, à la seule exception notable de M. Jacques Chaban-Delmas. M. Jacques Chirac a, pendant une heure vingt, prononcé sur un ton de grande fermeté un discours qui a été applaudi à soixante reprises et qui a été conclu par une « Marseillaise » au tempo plus guerrier que « giscardien », entonnée par Line Renaud.

Le président du R.P.R. a rendu un hommage direct aux communistes qui ne sont pas des « adversaires méprisables », pour s'en prendre avec d'autant plus de violence au parti socialiste et à M. Mitterrand, dont le nom a été hué plusieurs fois. Comme l'avait fait le général de Gaulle en les traitant naguère de « politiciens au rancart », M. Chirac a instruit le procès des dirigeants socialistes en leur reprochant leur action sous la IVe République, et en les qualifiant cette fois de « Tartarins de la lutte sociale » et de « pharisiens de la politique ».

Décrivant le chaos que, selon lui, entraînerait une victoire de la gauche, évoquant même le suicide de Masaryk, socialiste tchèque, qui avait cru à la collaboration avec les communistes, M. Chirac s'est même laissé aller dans ses diatribes à accuser le P.S. de « complicité ou d'indulgence » à l'égard « de tous les excès et de toutes les délinquances ».

Mais il s'est surtout adressé aux électeurs qui, par aspiration au changement, seraient tentés par le vote en faveur de l'opposition. Pour les en détourner, il a affirmé que, seul, son mouvement pouvait assurer le progrès et qu'il était, plus que les autres, le garant de l'intransigeance et le remède aux désordres. Il a voulu par là se démarquer davantage de ses partenaires de la majorité qu'il classe délibérément « à droite ». La « force » et l' « originalité » du R.P.R. s'exercent, selon M. Chirac, dans quatre domaines : l'indépendance de la France et la sécurité des Français, la nouvelle politique de l'économie, la lutte contre le chômage, enfin la garantie du progrès social.

Sans jamais citer le nom de M. Giscard d'Estaing ni celui de M. Barre, sans jamais nommer les autres formations de la majorité, le président du mouvement gaulliste a critiqué indirectement l'action du gouvernement dans tous ces domaines.

Il a traité par prétérition du « programme de Blois », en affirmant que tous les candidats R.P.R. s'étaient « engagés à défendre les objectifs du Rassemblement ». Il a procédé de même avec le discours du chef de l'Etat à Verdun-sur-le-Doubs affirmant que, en cas de victoire de la gauche, le président de la République serait conduit à « l'affrontement » ou contraint à « l'effacement ». Enfin, la création de l'Union pour la démocratie française ne lui a inspiré qu'un rapide sarcasme à l'égard des « partisans de la tiédeur et des fervents du compromis ». Sachant ce thème présentement populaire, M. Chirac a aussi beaucoup insisté sur la sécurité.

Devant un public qui ne cachait pas son enthousiasme, il a personnalisé son rôle, exalté la missio[n] [d]u R.P.R. comme un éventuel recours et il a su manier à la fois le ton lyrique et les accents épiques comme les gaullistes aiment à les entendre dans ces grandes manifestations qui jalonnent leur histoire et où ils puisent le sentiment de leur force électorale et les raisons de leur foi politique.

A quatre semaines du scrutin du 12 mars, M. Chirac ne cachait pas qu'il avait voulu, par ce rassemblement massif, apparaître non seulement comme le seul chef de parti qui n'aura rien négligé pour obtenir la victoire, mais aussi comme celui qui, dans une éventuelle adversité, demeurera le mieux armé et le plus résolu.

ANDRÉ PASSERON.

Dans son discours, M. Chirac, dénonçant « *la confusion et le collectivisme* » contenus dans le programme commun ainsi que ses « *propositions floues et contradictoires* » demande : « *N'est-il pas étonnant de voir des politiciens se réclamant du matérialisme, essayer de faire croire aux miracles ?* » Il ajoute :

« *Les communistes, nous les connaissons. Nous les combattons avec une totale détermination ; ce ne sont pas des adversaires méprisables. Ils se disent marxistes et collectivistes : ils le sont en effet. Sans doute, veulent-ils capter, comme d'autres, les suffrages des mécontents mais, enfin, un Français qui vote pour le parti communiste sait, à moins d'un exceptionnel aveuglement, ce à quoi il s'engage.*

» *Le jeu du parti socialiste est infiniment plus tortueux, et M. Marchais l'analyse en connaisseur. Les dirigeants de ce parti pratiquent la tromperie tous azimuts. Il s'agit bien pour eux de mentir à tout le monde à la fois, pour arriver au pouvoir à n'importe quel prix.*

» *Il faut bien l'avouer, le parti socialiste recueille l'indéniable succès d'une équivoque méthodiquement entretenue pour bénéficier de toutes les illusions et jouer des démagogies les plus contradictoires.*

» *Ces politiciens écartés pendant de longues années du pouvoir par leurs erreurs et leurs échecs sont prêts à toutes les contorsions pour y revenir.* »

L'orateur poursuit : « *Je sais qu'il est des Français sincères, généreux, épris de justice, qui pensent qu'il n'y a pas de danger à faire alliance avec le communisme ou que l'expérience, à tout le moins, mérite d'être tentée. A ces hommes et à ces femmes, je dis : vous avez raison de vouloir que notre pays soit chaque jour plus juste, notamment à l'égard des plus défavorisés. Mais, attention, je vous crie danger : vous serez trompés.*

» *Le parti communiste, même s'il n'est que le second par le nombre de suffrages, disposera des moyens de vous paralyser et de paralyser la France. Implanté dans les entreprises, il opposera la pression économique à celle des suffrages. Installé dans les ministères techniques essentiels, il tiendra, à plus ou moins brève échéance, les transports, les communications, l'emploi. Cette mise en condition du pays réel sera d'un tout autre poids que les quelques points supplémentaires que détiendraient les socialistes dans les statistiques de voix. Il n'y a pas d'exemple dans le monde, ni dans le présent ni dans le passé, d'une coalition socialo-communiste qui ait pu effectivement gouverner sans que, à plus ou moins brève échéance, les socialistes aient été contraints de prendre la porte... ou la fenêtre.*

» *Quant à nos institutions, il est vrai que, telles qu'elles furent bâties par le général de Gaulle, elles sont fortes. Mais elles ne valent que par la volonté des Français de les maintenir. Majoritaire à l'Assemblée nationale, la coalition socialo-communiste exigerait du président de la République une répartition des portefeuilles ministériels. Le chef de l'Etat vient de reconnaître lui-même qu'il ne disposait pas de moyens constitutionnels pour empêcher la réalisation des objectifs de la coalition collectiviste. On peut donc craindre ou un affrontement avec le président ou alors son effacement. Dans les deux cas, la porte est grande ouverte sur l'aventure.*

» *Nos compatriotes tentés par un vote socialiste mais qui demeurent attachés à une France indépendante, ont-ils pesé clairement que M. Mitterrand et son parti se sont révélés incapables de proposer aux Français une politique de défense assurant la sécurité du pays. Et l'on sait pourtant combien nous avons payé en sang, en larmes et en liberté les erreurs qui ont été commises dans ce domaine.*

» *Une telle constatation, parmi d'autres, m'oblige à dire aujourd'hui que le parti socialiste n'est pas un parti de gouvernement et que son premier secrétaire n'est pas un homme politique responsable.* »

Evoquant la situation dans la majorité, M. Chirac déclare alors : « *Qu'on ne compte pas sur nous pour les manœuvres qui divisent, pour les combinaisons qui affaiblissent quand il faut être fort : nous sommes dans la majorité, à la pointe de son combat.*

» *Nous ne sommes pas de ceux qui, dans l'intention — du reste illusoire — de détourner des voix, perdent leur identité en trompant les citoyens. Le Rassemblement n'est pas la réunion des partisans de la tiédeur, des fervents du compromis, des nostalgiques d'un passé révolu. On nous reproche souvent d'être des partenaires incommodes par leur intransigeance. Qu'on ne s'en plaigne pas : cette intransigeance est le plus sûr garant de l'intérêt national.* »

Décrivant « *la force et l'originalité du R.P.R.* », il lance : « *Nous sommes, nous, plus intransigeants sur l'indépendance de la France et la sécurité des Français, plus ambitieux pour l'économie, plus conscients du caractère intolérable du chômage, plus exigeants sur le progrès social* »

Il rappelle ensuite les principes de la politique étrangère du général de Gaulle, notamment en faveur d'une « *Europe européenne, confédérale et indépendante* » et il se prononce pour un « *renforcement des liens de fraternité avec tous les pays méditerranéens et de notre appui à nos amis africains par une véritable alliance pour le développement* ».

A propos de la sécurité des Français il déclare : « *J'observe qu'autrefois les socialistes tenaient à l'honneur de répudier l'anarchie, le vandalisme, le saccage du patrimoine collectif et les délits de droit commun. Aujourd'hui, par démagogie, par acharnement d'opposants, sans doute aussi à cause de leur colonisation par une classe privilégiée d'intellectuels gauchistes fort éloignés du sentiment populaire, ils ont adopté une attitude générale de complicité ou d'indulgence à l'égard de tous les excès, des plus folles contestations et de toutes les délinquances, y compris de ce qui remet en cause l'unité nationale. Il faut cesser de démobiliser en permanence la police et la justice. La sécurité est la première des libertés que l'Etat doit garantir aux citoyens.* »

Tartarins et pharisiens

A propos de la politique économique, il propose une « *cure de liberté pour les entreprises, la relance de l'économie par des investissements productifs, une épargne favorisée, protégée, mobilisée au bénéfice de la création d'emplois dans le cadre d'un grand plan national.* »

En ce qui concerne la lutte contre le chômage, il estime : « *La situation commande un effort de redéploiement de nos actions d'éducation pour qu'elles soient orientées vers des formations correspondant aux exigences de l'économie ; de nos actions d'indemnisation du chômage afin de payer les hommes pour travailler et non pour ne rien faire ; de nos actions de revalorisation du travail manuel afin de reconquérir pour nos travailleurs des secteurs entiers de notre activité économique aujourd'hui assumés par des travailleurs étrangers. Cet effort est à la portée d'un pays riche comme la France, à condition d'en avoir la volonté politique. (...) Nous voulons l'abolition des privilèges, c'est-à-dire de toutes les inégalités, où qu'elles soient, qui ne trouvent pas leur justification dans le travail ou le mérite.*

» *Nos détracteurs, par calcul, tentent de mettre sur notre Rassemblement l'étiquette, infâmante, à leurs yeux, de « conservateurs ». Auraient-ils à ce point la mémoire courte ? Depuis bientôt trente-huit ans, chaque fois qu'une idée généreuse a été lancée, chaque fois qu'une action de progrès social a été entreprise, ce sont les gaullistes qui en ont été les initiateurs. Ne vous en laissez donc jamais conter par tous les Tartarins de la lutte sociale, par tous les pharisiens de la politique.* »

M. Chirac évoque alors l'éventualité d'une défaite de la majorité, en disant : « *Si, par malheur, notre peuple était privé de ses libertés, le Rassemblement pour la République serait comme toujours le premier défenseur des institutions, le plus fidèle soutient de la République et l'ultime rempart du président, gardien de la Constitution.*

» *Tous nos candidats se sont engagés à défendre les objectifs du Rassemblement. Tous se battront pour que triomphe l'idéal qui anime notre mouvement, pour que triomphe le gaullisme, sentiment permanent de la France, notamment dans le danger. Nous en faisons ce soir la solennelle promesse. N'écoutez pas les voix du renoncement, de la lâcheté et du doute. Vous n'êtes pas de ceux qui pactisent, quand il s'agit de l'avenir de la France. Vous n'êtes pas de ceux qui désertent, quand l'adversaire est menaçant et résolu. Vous n'êtes pas de ceux qui baissent les bras et s'abandonnent à la désespérance.* »

M. Chirac lance pour conclure : « *A vous l'audace, à vous la résolution, à vous l'espérance, et nous remporterons, dans un mois, la victoire. Oui, nous devons gagner. Oui, nous allons gagner. Nous gagnerons ensemble cette bataille de France.* »

A QUATRE SEMAINES DU SCRUTIN

● LE DELAI DE SEPT JOURS fixé par le code électoral pour le dépôt des candidatures aux élections législatives, s'est ouvert le lundi 13 février. Un sondage-simulation publié le même jour par l'hebdomadaire *le Point*, et réalisé par l'IFOP dans la semaine qui a suivi le discours du chef de l'Etat, à Verdun-sur-le-Doubs, attribue 44 % des intentions de vote à la majorité, 52 % à la gauche (2 % aux écologistes et 2 % aux « divers »). La précédente étude, en novembre donnait respectivement 45 % à la majorité actuelle et 51 % à la gauche. L'extrapolation d'une simulation réalisée dans cent dix circonscriptions, prévoit 253 sièges pour la gauche et 220 pour la majorité, au cas où, au second tour, l'opposition serait représentée par un seul candidat par circonscription. Dans l'hypothèse où la gauche ne parviendrait pas à s'accorder sur un seul candidat, le 19 mars, elle n'obtiendrait alors, selon cette enquête, que 212 sièges contre 261 à la majorité actuelle.

● A GAUCHE, les orateurs du parti communiste s'attachent, dans toutes leurs interventions, à mettre en cause la notion de « *discipline républicaine* ». Ils rappellent que, grâce à cette règle, les socialistes ont pu, dans le passé, bénéficier des voix communistes pour appliquer ensuite une politique avec laquelle le P.C.F. était en désaccord. Il peut s'agir là d'une préparation psychologique à un éventuel refus de désistement en faveur des candidats de gauche arrivés en tête au premier tour.

Selon le sondage du *Point*, dans une telle hypothèse, les trois quarts des électeurs communistes suivraient les consignes du P.C.F. : pourcentage qui est en augmentation par rapport à une précédente enquête.

● M. GEORGES MARCHAIS a lancé, samedi, un nouvel appel pour une rencontre avec les socialistes. Il admet, à présent, qu'elle puisse avoir lieu après le premier tour. De son côté, M. François Mitterrand juge une telle réunion souhaitable, mais prend soin de préciser qu'il ne saurait être question, à cette occasion, de renégocier le programme commun de la gauche. Le comité central du P.C siège mercredi 15 février pour faire le point sur la campagne du parti à la veille du meeting que les communistes organisent jeudi soir à la porte de Versailles.

● M. RAYMOND BARRE est l'invité de la première émission « Spéciales législatives 1978 » sur Antenne 2, lundi soir, à 20 h. 30. Le premier ministre poursuit mardi sa tournée électorale en se rendant à Issoudun et à Châteauroux. L'Union pour la démocratie française, sans doute pour échapper aux reproches qui lui sont adressés en raison de ses rapports trop étroits avec le cabinet du chef du gouvernement, pourrait installer prochainement son siège rue de la Bienfaisance, à proximité immédiate de celui du parti républicain.

● M. JACQUES CHIRAC, au lendemain du rassemblement gaulliste de la porte de Pantin, se trouvait dimanche dans sa circonscription de Corrèze et reprend mardi ses tournées en province en visitant durant cette semaine dix départements et vingt-six villes.

POLITIQUE

TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

ISSY-LES-MOULINEAUX : la liste de la majorité est réélue et accroît son avance

HAUTS-DE-SEINE : Issy-les-Moulineaux (2e tour).

Insc., 27 112 ; vot., 18 591 ; suffr. expr., 18 347. Liste d'entente municipale et d'action sociale (M. Menand, M.D.S.F., maire sortant), *9 672 voix, 33 ÉLUS. Liste* d'union de la gauche (M. Ducoloné, P.C.F., député et conseiller général), 8 675 voix.

Premier tour : inscr., 27 112 ; vot., 18 198 ; suffr. expr., 17 931. M. Menand, 7 938 voix ; M. Ducoloné, 8 306 voix ; M. Savary (rad.), 1 687 voix.

[Cette élection avait été provoquée par l'annulation, par le Conseil d'Etat, du scrutin du 20 mars 1977, qui avait donné les résultats suivants :

Insc., 27 468 ; vot., 20 547 ; suffr. expr., 20 238. M. Menand, 10 141 ; M. *Ducoloné, 10 097.*

La présence, sur la liste de M. Menand, de la championne de natation Christine Caron (Mme Lagniez), alors inéligible, avait entraîné l'annulation du scrutin. Désormais éligible, Mme Lagniez figurait à nouveau, cette année, sur la liste du *maire sortant.*

Celle-ci l'emporte avec une avance de 997 voix (52,72 % des suffrages), alors qu'elle n'avait devancé l'union de la gauche que de 44 voix en 1977. Le désistement de la liste de M. Savary (rad.), qui avait obtenu 9,41 % des voix au premier tour, en faveur de M. Menand semble avoir été suivi par ses électeurs. Avec 47,28 % des suffrages, la liste d'union de la gauche recule par rapport au second tour de mars 1977, où elle avait obtenu 49,89 % des voix. On note que la participation des électeurs (68,57 %) est, cette année, très inférieure à ce qu'elle avait été le 20 mars 1977 (74,80 %).

Cet élément, de même que la vive polémique qui avait opposé l'union de la gauche à la majorité, la première *accusant la seconde de fraude* électorale (« le Monde » du 4 février), réduisent la portée de ce scrutin, auquel il est difficile d'accorder la valeur d'un « test national ». Cette élection peut, en revanche, avoir une influence sur le scrutin législatif dans la 11e circonscription des Hauts-de-Seine. D'une part, M. Ducoloné, député sortant, subit un échec, d'autre part, M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (rép. ind.) des Hauts-de-Seine et maire de Saint-Cloud, avait laissé entendre qu'il pourrait être candidat dans cette circonscription si la liste de la majorité l'emportait « largement » à Issy-les-Moulineaux.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : Colombey-les-Belles (1er tour).

Inscr., 545 ; vot., 460 ; suffr. expr., 441. B. Jean Biston (P.S.), 194 voix ; M. Claude Aubertin (P.R.), 186 ; M. Jean Hardy (ss. étiq.), 61. — *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Claire Leclerc (P.R.), qui avait été réélue maire de la localité en mars dernier et qui a trouvé la mort dans un accident de la route le 16 janvier.]

SEINE-MARITIME : Jumièges (1er tour).

Inscr., 955 ; vot., 763 ; suffr. expr., 747. Liste du conseil sortant complétée (« Défense des intérêts communaux et d'union »), conduite par M. Fessard, 390 voix (moyenne de liste), 9 élus ; Liste « pour la rénovation de Jumièges », conduite par M. M. Maillet, 331 (moyenne de liste), 2 élus. *Il y a ballottage* pour les deux sièges qui restent à pourvoir.

[*Ce scrutin fait suite* à l'annulation par le Conseil d'Etat des résultats de l'élection de mars 1977, à l'occasion de laquelle la liste conduite par M. Fessard avait obtenu neuf sièges et celle de M. Maillet quatre.]

UNE ÉLECTION CANTONALE

VAL-DE-MARNE : Vincennes-Fontenay-Nord (1er tour).

Inscr., 15 277 ; vot., 6 576 ; suffr. expr., 6 495. M. Marc Favas (Union pour la majorité), 2 870 voix ; Mme Nicole Garand (P.C.), 2 536 ; Mme Marie-Françoise Martin-Gérard (P.S.), 771 ; Mme Monique Duteil (P.S.U.), 112 ; M. Pierre Roudier (gaulliste d'opp.), 109 ; M. Charles Knopfer (M.R.G.), 94 ; M. Serge Caboche (sans étiq.), 3. *Il y a ballottage.*

[Cette élection cantonale partielle fait suite à l'annulation des résultats du 14 mars 1976, à l'occasion duquel Mme Nicole Garand (P. C.) avait battu au deuxième tour le conseiller général sortant, M. Henri Bonnemain (CNIP) par 5 518 voix *contre* 4 747. Le tribunal administratif de Paris avait fondé sa décision, le 31 mai dernier, sur le fait que la municipalité de Fontenay-sous-Bois (à majorité communiste) avait appelé à voter pour Mme Nicole Garand sur des affiches tricolores.]

M. Georges Séguy : les dernières prises de position de la C.F.D.T. marquent « un rapprochement très important avec celles de la C.G.T. »

Les discussions continuent bon train à l'intérieur de la C.G.T., à propos des positions prises par la confédération dans la crise de la gauche. « La Vie ouvrière », hebdomadaire confédéral, ne consacre pas moins d'une douzaine de pages de son numéro du 13 février à répondre par la plume de plusieurs de ses dirigeants aux critiques individuelles ou collectives de syndiqués C.G.T. Et M. Séguy, qui était, dimanche 12 février, l'invité du « Club de la presse » à Europe 1, s'est longuement expliqué sur sa récente déclaration en faveur du parti communiste, comme sur les autres prises de position politique de son organisation.

Le secrétaire général de la C.G.T. a haussé le ton lorsque les journalistes ont fait état des critiques empruntées dans « le Nouvel Observateur » par M. Claude Germon, membre de la commission exécutive de la C.G.T., et membre du comité directeur du P.S., à l'encontre de M. Séguy. Il a aussi renouvelé, par quelques petites phrases et une « révélation », ses attaques contre M. Mitterrand.

A l'évidence, et malgré les remous que cela entraîne dans la confédération, malgré aussi des reculs sensibles enregistrés récemment par la C.G.T. dans des élections professionnelles importantes (Renault-Billancourt, R.A.T.P., S.N.C.F., banques), les dirigeants cégétistes n'entendent pas mettre une sourdine à leurs déclarations politiques. Le leit-motiv n'est pas le silence ou la discrétion, mais l'explication sans cesse répétée pour tenter de convaincre.

Et pour bien affirmer leur indépendance syndicale, les dirigeants cégétistes ne manquent pas une occasion de souligner la convergence de leurs analyses avec celle de la C.F.D.T., comme l'a encore fait M. Séguy, dimanche soir. Cette insistance n'aboutit, en fait, qu'à accroître les réticences des amis de M. Edmond Maire, qui n'entendent pas que les nouvelles réunions prévues cette semaine entre les deux confédérations *donnent lieu à des déclarations politiques* communes. Même si elle fait tout pour l'éviter, la stratégie actuelle de la C.G.T. conduit à son isolement. — J.-M. D.

Interrogé sur son récent appel à voter communiste, M. Séguy a tout d'abord rappelé que les statuts de la C.G.T. garantissaient à chacun de ses membres la liberté d'exprimer, en dehors de l'organisation syndicale, ses opinions politiques.

« *J'use très peu,* a dit M. Séguy, *de cette possibilité parce que je suis conscient de l'importance des fonctions que j'assume à la direction de la C.G.T. et mon parti respecte scrupuleusement ces fonctions au nom du respect qu'il a toujours eu de l'indépendance syndicale.*

» *Dans des circonstances telles que celles que nous traversons, il m'aurait été insupportable de m'abstenir totalement de dire quoi que ce soit dans cette campagne électorale de mon parti. Je l'ai fait en dix minutes ; j'ai par conséquent exposé mon sentiment de communiste mardi dernier lors du meeting de Gentilly. Je n'ai plus rien à ajouter à cet égard.* »

Rappelant que sa prise de position n'était pas sans précédent, M. Séguy a ajouté : « *Je ne voudrais pas être le seul syndiqué de la C.G.T. à qui soit contesté le libre exercice d'avoir en dehors d'elle les initiatives politiques de son choix. Je ne suis pas un syndiqué diminué.* »

Envisagez-vous de demander à être mis en congé de votre mandat syndical ? lui a-t-on demandé en faisant référence à des déclarations de M. Claude Germon. Ce dernier, membre du parti socialiste et maire de Massy, a demandé, « au nom de l'indépendance syndicale », à être relevé de ses responsabilités confédérales à la C.G.T., et il ne « *comprend pas que Georges Séguy se soit engagé ouvertement dans la bataille électorale tout en conservant ses fonctions de secrétaire général de la C.G.T.* ».

M. Séguy a répondu : « *Ce coup bas, venant d'un de mes camarades de la C.G.T., je le regrette ; je ne dirai pas que j'en suis affecté car il ne me surprend pas. Mais je le regrette d'autant plus que le dernier à pouvoir tenir de tels propos dans la C.G.T. aurait dû être Claude Germon. Pourquoi ? Voilà un camarade qui depuis un mois déjà (et cela va continuer jusqu'au 19 mars) passe son temps du matin au soir à appeler à voter pour le parti socialiste.*

Pas de « troisième tour social »

» *Il le fait dans sa circonscription de l'Essonne, où il est candidat de son parti, et il le fait dans une série de départements français sans prendre toujours la précaution d'éliminer de ses affiches ou de ses tracts ses titres de syndicaliste, ce qui est contraire aux statuts de la C.G.T. Malgré cela, personne dans la C.G.T. n'a songé à lui en faire grief. Quelques bavures comme cela ne sont pas de nature à provoquer un drame dans notre organisation. (...) Je voudrais rappeler que si Germon a demandé à être libéré momentanément de ses responsabilités, c'est sur une suggestion de ma part. (...) Disons qu'il a demandé trois mois de congé syndical pour parler au nom de son parti. Moi, j'ai demandé dix minutes. C'est terminé.* »

— Quelle serait votre réaction si Edmond Maire avait des responsabilités dirigeantes au sein du parti socialiste ? Le secrétaire général de la C.G.T. a répondu : « *Je souhaiterais qu'Edmond Maire ait de hautes responsabilités au sein du parti socialiste, car cela pourrait être de nature à exercer une influence positive d'origine ouvrière sur ce parti.* »

Interrogé sur l'attitude de la C.G.T. au lendemain des élections, M. Séguy a envisagé plusieurs hypothèses :

« *La gauche est majoritaire, le gouvernement est constitué avec toutes les composantes de la gauche. Il engage la discussion avec les organisations syndicales. Nous convenons de ce qu'il y a lieu de faire immédiatement. En résumé, le SMIC à 2 400 francs, l'échelle mobile, la retraite à cinquante-cinq et soixante ans, quarante heures par semaine de durée du travail, la cinquième semaine de congés payés, 50 % d'augmentation des allocations familiales.*

» *Nous convenons de cela et nous envisageons, pour les autres questions, un calendrier de discussions en ce qui concerne les droits nouveaux des travailleurs au sein des entreprises et ailleurs — c'est une grande question pour nous — en ce qui concerne les problèmes de gestion des entreprises nationalisées, en ce qui concerne d'autres réformes économiques et sociales à venir par la suite. (...)*

» *Mais il peut y avoir une autre hypothèse en cas de victoire de la gauche, hypothèse qui serait vraiment dramatique et dont il a été fait état ces derniers temps, de-ci, de-là. C'est l'hypothèse où un premier ministre, recevant les organisations syndicales, reprendrait les propos que François Mitterrand a tenus l'autre jour à Toulon, et dirait* : « Voilà, il y a la crise, c'est une réalité, elle est internationale, inévitable, il faut bien la payer, et au nom de la justice nous vous demandons un certain nombre de sacrifices, cela afin d'éviter que la droite revienne au pouvoir. »

» *Dans cette hypothèse, évidemment, il est certain que la C.G.T. resterait dans l'opposition, car nous n'accepterons pas d'un gouvernement de gauche les sacrifices que nous refusons aujourd'hui à la droite. (...)* »

Auparavant, M. Séguy avait précisé : « *Si la droite reconduite, sûrement très provisoirement, estime qu'elle a eu tort jusqu'alors de ne pas engager les négociations que nous ne cessons de réclamer et qu'elle se décide à les engager, nous répondrons présent et nous viendrons négocier. Mais alors je retourne la question : si elle pense que ce serait avantageux pour elle, au lendemain des élections de mars, pourquoi ne le fait-elle pas tout de suite ?* » M. Séguy a rappelé qu'il n'avait jamais parlé, dans cette hypothèse, de « troisième tour social ».

Un souvenir inédit de mai 1968

Evoquant mai 1968, dont la C.G.T. célébrera le dixième anniversaire notamment par un colloque le 12 mai, M. Séguy a révélé que la nouvelle édition de son livre *Lutter* (éd. Stock) serait enrichie de « *souvenirs nouveaux pour le lecteur* » : « *Il me souvient notamment qu'à la veille de la conférence de Grenelle nous avons reçu une délégation de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste conduite par François Mitterrand et par Guy Mollet, qui venait nous demander, en quelque sorte, de renoncer à nous rendre à la conférence de Grenelle pour faciliter l'accession d'un gouvernement de gauche au pouvoir.* »

Aux journalistes qui s'étonnaient que M. Séguy n'ait jamais fait état de cet événement jusqu'à présent et qu'il le livre aujourd'hui, M. Séguy a répondu : « *Je ne voulais rien envenimer du côté de la gauche. Maintenant je veux faire la clarté au moment où nous approchons d'un but historique considérable. Je voulais simplement dire que nous avions répondu à nos interlocuteurs que si un accord intervenait entre les partis de gauche, prenant en charge les revendications pour lesquelles nous combattions, cette hypothèse de considérer le gouvernement Pompidou comme interlocuteur non valable pourrait éventuellement nous amener à réfléchir. Mais en l'absence d'un accord de cette nature, il ne saurait en être question, car nous aurions trop peur d'avoir une relève qui n'en soit pas une.*

» *A François Mitterrand, qui trouvait nos revendications de salaires et de réduction de la durée du travail un peu excessives compte tenu des difficultés économiques, il nous fallut rappeler que nous ne considérions pas les interlocuteurs de la F.G.D.S. comme des négociateurs des problèmes sociaux, mais comme des alliés dans la lutte pour le changement.* »

Tout en déclarant qu'il considérait toujours les socialistes « *comme des alliés pour le changement* », M. Séguy a refusé de se prononcer sur les sondages selon lesquels un pourcentage important d'ouvriers voterait désormais pour le parti socialiste.

En revanche, il a de nouveau souligné que les dernières prises de position de la C.F.D.T. « *représente un rapprochement très important avec celles de la C.G.T.* ».

« *C'est donc une appréciation positive que j'exprimerai sur les décisions du conseil national de la C.F.D.T. en ce qui concerne la conception de la planification démocratique, les nationalisations et la définition d'un groupe, c'est-à-dire maison mère et filiales, et en ce qui concerne la démocratie dans l'entreprise. (...)*

» *Pour notre part, au sein de la C.G.T., nous pensons qu'il serait positif, unitaire et constructif que puisse être établi, dans les meilleurs délais, le bilan public de nos convergences. Nous avons, pour notre part, la conviction que cela serait de nature à projeter une clarté syndicale intéressante sur de nombreuses questions, y compris un certain nombre de celles qui font l'objet du débat actuel au sein de la gauche.* »

● *M. Robert Fabre,* président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, samedi 11 février, sur Antenne 2, qu'un gouvernement de la gauche pourrait gérer les affaires du pays, sur la base des convergences qui se sont dégagées lors de l'actualisation du programme commun. Il lui semble, en effet, impossible de reprendre les négociations sur ce programme au lendemain du premier tour des élections. « *Vingt-quatre heures ; cela me paraît bien insuffisant* », a-t-il dit. M. Fabre s'est déclaré d'accord avec les socialistes pour ce qui concerne la « *discipline républicaine* », et s'est étonné des propos ironiques tenus sur cette stratégie par M. Georges Marchais.

M. Marchais a lancé un nouvel appel au P. S.

M. Georges Marchais, qui a pris la parole samedi 11 février à Nancy devant environ dix mille personnes, a lancé un nouvel appel au P.S. Il a déclaré :

« *Nous sommes prêts à reprendre sans délai et sans préalable la discussion nécessaire pour adopter un programme commun de gouvernement bien actualisé et définir ensemble les conditions de son application. Nous sommes prêts à une telle discussion à tout moment, ce soir, cette nuit, demain, avant le 12 mars, au lendemain du 12 mars. François Mitterrand dit qu'on ne peut pas « bâcler » la discussion en deux jours ? Mais c'est lui-même qui, en avril dernier, affirmait qu'il suffirait de deux heures pour actualiser le programme commun ! En vérité, la qeustion n'est pas de savoir s'il faut deux heures ou deux jours pour se mettre d'accord. La question est de savoir si on a ou non la volonté politique de définir ensemble, clairement, la politique de changement que les travailleurs attendent, la politique que fera un gouvernement de gauche. (...)*

La discipline républicaine

» *Le parti socialiste repousse notre appel à l'union et demande aux électeurs de lui donner un chèque en blanc.*

» *Une seule chose, explique-t-il, lui importe : la discipline républicaine, comme il dit, et son application « automatique ».*

Eh bien ! parlons franchement. Les travailleurs de notre pays savent ce qu'est cette discipline républicaine : pendant des dizaines et des dizaines d'années, elle a consisté à faire voter les travailleurs les yeux fermés pour des hommes et des partis qui agitaient le drapeau de la gauche pour faire, aussitôt élus, la politique de la droite. »

N.D.L.R. — Depuis que le parti communiste existe, il y a eu huit élections législatives au scrutin majoritaire à deux tours, le seul où la discipline républicaine peut jouer.

Cette discipline a été appliquée une fois sous la IIIe République, en 1936, et cinq fois sous la Ve République, en 1962, 1967, 1968 et 1973.

Une seule fois elle a permis l'élection d'une majorité de gauche, celle du Front populaire en 1936. On imagine difficilement que le parti communiste récuse cette expérience.

En 1928, 1932 et 1958, la discipline républicaine n'a pas joué et ce fut un désastre pour le parti communiste (et la gauche).

En aucun cas « les travailleurs » n'ont donc eu, au nom de la discipline républicaine, à donner leurs voix à des hommes qui, aussitôt élus, ont fait la politique de la droite.

● *Les Cahiers du communisme,* revue mensuelle du P.C.F., dénoncent dans leur numéro de février, sous la plume de M. André Vieuguet, membre du bureau politique, les conséquences de la venue au pouvoir d'un éventuel gouvernement socialiste homogène après les élections. « *Un gouvernement socialiste homogène,* écrit-il, *qui céderait aux injonctions venant d'Amérique, d'Allemagne et de France en repoussant la collaboration avec les communistes et les engagements communs qui la rendaient possible et positive, ne serait en aucune manière une « troisième voie » mais un relais sur la voie du maintien du système malfaisant du grand capital. Aujourd'hui, le moindre consentement de gauche à l'austérité permettrait au grand capital de s'installer dans la crise de manière durable et à son seul profit, ce qui serait catastrophique pour la France et les Français* ».

Sondages

LE DIRECTEUR DE L'IFOP MET EN GARDE CONTRE LES MANIPULATIONS

M. Jean-Marc Lech, directeur de l'IFOP, a déclaré, dimanche 12 février, à l'A.F.P., qu'il n'est pas « *logique* », à ses yeux, d'accuser les organismes de sondages d'opinion « *quand ce sont les utilisateurs qui sont tentés par la manipulation* ». Il a été cité en exemple la baisse du franc, qui aurait été en partie encouragée, selon lui, par la présetation contestable d'un sondage : « *Quand le climat politique est aussi tendu que maintenant, les sollicitations sont fortes de faire de l'intoxication avec les enquêtes.* »

Le directeur de l'IFOP a également évoqué l'interdiction des sondages huit jours avant les élections en ces termes : « *La loi d'interdiction a été votée par des gens qui pensaient que si la gauche avait 52 % dans les sondages le vendredi qui précède le premier tour, elle aurait 54 % le jour des élections. Ces gens pensent que les Français sont des veaux, des moutons qui suivent. En fait, la France est un pays politiquement très adulte (...) et les gens ont tous leur avis (...).*

M. MITTERRAND : une rencontre des responsables de la gauche est souhaitable entre les deux tours.

M. François Mitterrand a déclaré samedi 11 février à Vichy, en réponse à une question sur une éventuelle rencontre « au sommet » des dirigeants de la gauche entre les deux tours de scrutin :

« *Une telle rencontre est tout à fait souhaitable. Il y aura des choses à se dire. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'y ait pas de rencontre ou de contact sous la forme qui sera souhaitée par les uns et les autres en vue d'assurer la victoire politique de la gauche. Simplement, il ne faut pas confondre ce type de contact ou de rencontre avec un débat général sur l'ensemble des problèmes qui n'auront pas pu être résolus en l'espace de six mois : on ne peut pas faire tout et n'importe quoi au même moment.* »

L'Humanité du 13 février conclut : « *Donc, une rencontre sans débat.* »

LE P.S. IRONISE SUR LA « RÉSURRECTION TARDIVE » DE M. PIERRE LAGAILLARDE

M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S., estime que les démarches entreprises auprès des rapatriés par M. Pierre Lagaillarde, ancien député d'Alger (*le Monde* du 10 et du 11 février) ont pour objectifs essentiel de contrarier l'influence croissante de son parti au sein de la communauté des pieds-noirs.

Il déclare notamment : « *La majorité ne peut plus que se réfugier dans les « trucs » électoraux, telle la résurrection tardive, après quinze ans de silence, d'une ombre oubliée d'un passé troublé s'efforçant, mais en vain, de créer un climat irraisonné d'inquiétude, dernier recours d'un pouvoir aux abois qui n'a plus rien de positif à offrir au pays. Le temps est terminé, pour les rapatriés, comme pour tous les électeurs français, des manipulations et des tentatives d'intoxication d'une opinion qui, parfaitement adulte, se déterminera non plus en vertu des slogans vides et dépassés, mais du sérieux des dossiers, de la réalité des promesses faites et des garanties offertes. Décidément,* conclut M. Ribs, *les gens du pouvoir se trompent d'époque.* »

BIEN QU'ILS NE P[...]

[...] autonomistes corses [...]

D'autres [...]

"Ce livre est né d'un débat entre Michel Rocard et moi".

Tous ceux qui [...]

JEUNES DE 10 A[...]

DÉCOUVREZ L'ANGLETERRE, L'ALLEM[AGNE ...]

- Un accueil dans une famille [...]
- Des cours quotidiens adaptés [...]
- La pratique intensive d'un sport : tennis, équitation.

Départs assurés de la province [...]

Pour les séjours de Pâques [...] de RÉVISION

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENT[ATION]



BIEN QU'ILS NE PRÉSENTENT PAS DE CANDIDATS

Les autonomistes corses ne seront pas absents de la consultation électorale

Sept attentats à l'explosif ont été commis en Corse dans la région d'Ajaccio durant le week-end. Ont été visés la villa d'un promoteur immobilier, un terrain de camping d'une société de construction, un cabinet d'assurances, les appartements d'un architecte, du directeur de la Banque de France et de l'ancien président de la jeune Chambre économique. Ces attentats, qui ont causé d'importants dégâts, n'ont pas été revendiqués.

D'autre part, 9 kilos d'explosifs ont été découverts dans la villa actuellement inoccupée que possède M. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio. Le système de mise à feu n'a pas fonctionné.

Le mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse, a réuni, dimanche 12 février, à Abbazia, dans la plaine orientale, l'assemblée générale de ses militants pour fixer sa position avant la prochaine consultation électorale. L'U.P.C. a notamment décidé de ne pas présenter de candidats. Mais elle « fera entendre la voix de la Corse » *durant la campagne et dénoncera en particulier* « l'action néfaste des chefs de clans ».

De leur côté, le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche ont récemment signé une proposition de loi commune « portant décentralisation de l'Etat », *qui prévoit, dans son article 15, un* « statut particulier » *pour la Corse. Néanmoins, le dépôt de ce texte ne met pas un terme aux divisions de la gauche sur les institutions de l'île.*

D'autres mœurs, d'autres hommes ?

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Paris n'en finit pas de témoigner sa considération à la Corse. Et, jamais, la Corse ne lui en sait gré. D'autres attitudes au lendemain des élections législatives ? Le changement n'est-il plus qu'une question de semaines ?

« *Patientez encore un peu ; il me semble y avoir un petit espoir du côté de la gauche* », avait dit Edmond Siméoni, l'été dernier, aux militants autonomistes. Rien *à attendre de la droite* : elle est « *génétiquement colonialiste et définitivement disqualifiée* ».

Le comportement de la gauche commence, aujourd'hui, d'inquiéter les autonomistes qui dénoncent tout à la fois « *l'opportunisme des radicaux et le jacobinisme des communistes* ». Même le « *statut particulier* » que proposent les socialistes leur paraît « *notoirement insuffisant* », faute de prévoir la reconnaissance juridique du peuple corse. « *Précaution inutile dans un futur régime socialiste* », assure M. Vincent Carlotti, candidat du P.S. dans l'arrondissement de Calvi-Corte.

Les chamailleries de la gauche sur le devenir de la Corse alimentent les suspicions de l'U.P.C. « *La vérité est là ; les radicaux sont partisans du statu quo ; ils fuient le débat* », soutient M. Carlotti. « *Nous n'avons rien à nous dire. Eux sont réformistes ; nous, socialistes, sommes révolutionnaires*. »

Pour M. Nicolas Alfonsi, candidat du M.R.G. dans l'arrondissement d'Ajaccio, « *il faut se méfier des grands mots, des expressions équivoques* ». Selon lui, « *la démonstration n'a pas été faite que l'on peut sauver la communauté insulaire à travers tel statut plutôt que tel autre* ».

Aux frontières du système politique traditionnel il est des élus dits « de progrès » qui *tentent de maintenir le contact* avec l'U.P.C. pour la sortir du ghetto. « *Puisque nous avons combattu pour rompre le splendide isolement des communistes, pourtant collectivistes et marxistes, pourquoi n'agirions-nous pas de même à l'égard des autonomistes ?* », s'interroge M. Toussaint Luciani, candidat du M.R.G. dans l'arrondissement de Sartène.

M. Luciani le constate : une majorité de jeunes adhèrent aux thèses autonomistes. « *Ce serait*, selon lui, *une erreur politique lourde de conséquences pour l'avenir que de les considérer comme des parias. Le dialogue empêche les affrontements.* » M. Xavier Belgodère, secrétaire général de l'U.P.C., fait écho à ces propos : « *Nous sommes*, dit-il, *les derniers garants de la présence française en Corse ; derrière nous il y a des jeunes exaspérés qui ne croient plus à rien, qui n'écoutent plus personne.* »

Au-delà des mots

Une réforme institutionnelle permettrait-elle de débloquer la situation insulaire ? L'élection au suffrage universel d'un conseil régional élargi — il compte aujourd'hui treize membres — ne semble plus effrayer personne. Au sein de la majorité présidentielle le choix du mode de scrutin continue de faire problème ; seul M. José Rossi, candidat du P.R. dans l'arrondissement d'Ajaccio, milite pour « *la proportionnelle qui permettrait la représentation de tous les courants de pensée minoritaires* ». Quant à la création d'un pouvoir régional, M. Pierre-Paul Giacomi, candidat du R.P.R. dans l'arrondissement de Bastia, n'en voit pas l'utilité. A son avis, « *le malaise corse se nourrit simplement des abus d'autorité d'un tas de fonctionnaires locaux. Il n'est pas difficile d'y mettre bon ordre* ».

D'autres, à l'inverse, voient les choses de plus haut. Ils établissent d'habiles distinguos entre Etat et nation, *légalité* et *légitimité*, unité *et* uniformité. L'intérêt de ces jeux intellectuels échappe à la population. Au-delà des mots, celle-ci jugera ses responsables sur leur détermination à résoudre — au fond — les grands dossiers de l'heure. Ainsi, de l'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et le continent, de la répartition des terres des faillis dans la plaine orientale, du démarrage *d'une industrialisation* « douce » adaptée au « climat » insulaire, de la mise en place d'une politique de l'emploi en faveur des jeunes.

« *Ce sont là des mesures d'urgence qui peuvent, dans un premier temps, dissiper les tentations de la violence* », convient M. Belgodère qui n'en continue pas moins de réclamer pour la Corse un statut d'autonomie interne. « *Un statut octroyé ne résoudrait rien, bien au contraire*, indique M. Luciani, *il faut savoir compter avec le temps.* » Pour M. Rossi, « *un puissant développement économique fera plus sûrement exploser l'autorité des clans qu'une réforme institutionnelle* ».

A en croire M. Alfonsi, « *une victoire de la gauche créerait déjà les conditions d'une aération* ». Pour M. Dominique Bucchini, candidat du P.C. dans l'arrondissement de Sartène, certaines revendications seront perçues avec moins de netteté si la majorité change de camp. A son avis, « *même avec les moyens actuels, il est possible de mettre en difficulté les banquiers-promoteurs, de freiner la spéculation foncière* ».

La relève

Le problème corse se pose davantage au niveau des hommes qu'à celui des partis. Vieillie et dépréciée, « *la classe politique insulaire est impuissante à affronter l'avenir*, souligne M. Rossi. *Nos parlementaires ne se sont jamais clairement exprimés ; ils sont toujours intervenus à chaud* ». A son avis, « *si un consensus se dégage dans l'île, il est possible de faire évoluer les esprits à Paris* ».

Pour hâter l'arrivée d'hommes neufs il faudrait assainir de fond en comble les mœurs politiques insulaires. *Malgré* la suppression du vote par correspondance, la fraude électorale continue de plus belle : listes gonflées, fausses procurations, faux cachets, pressions de tous ordres : on est loin de la « *stricte application de la loi* » dont parle M. Giacomi. « *C'est prendre les autonomistes pour des enfants de chœur que de vouloir les intéresser à un jeu truqué* », remarque M. Luciani. « *On est bien obligé d'opter pour le suffrage universel*, confie M. Bucchini, *nous devons continuer à moraliser les scrutins.* »

Candidate écologiste dans l'arrondissement de Bastia, Mme Lucie Molinelli dénonce toutes les pollutions et notamment « *la pollution politique entretenue par les clans, qui empoisonne la vie insulaire. Les partis traditionnels réfléchissent en termes de pouvoir à conquérir ou à conserver*, note-t-elle. *Or dans l'île, c'est une nouvelle société qu'il s'agit d'imaginer, un changement des mentalités qu'il convient de susciter* ». Pour l'heure, les Corses ont les élus qu'ils méritent. Et Paris s'en satisfait.

JACQUES DE BARRIN.

L'ÉLIGIBILITÉ DES APPELÉS DU CONTINGENT

La Ligue communiste révolutionnaire présente la candidature de sept soldats en province

La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), de M. Alain Krivine, a présenté, dimanche 12 février, à Paris, une première liste de sept appelés du contingent, qui ont l'intention — comme candidats titulaires ou comme suppléants — de se présenter aux élections législatives en province. Il est prévu de rendre publique, sous peu, une seconde liste.

Comme leur prédécesseur, M. Jacky Mamou, qui envisage de se présenter dans le douzième arrondissement de Paris avec le soutien du mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.), les sept premiers candidats de la L.C.R. se sont présentés à visage découvert. Il s'agit de MM. Philippe Pignarre (en garnison à Colmar), candidat à Orléans ; Didier Jean (de Fréjus), à Toulouse ; Jean-Claude Bignon (de Wittlich, en République fédérale d'Allemagne), à Nancy ; Claude Lavial (de Belfort), à Dijon ; Denis Fric (aspirant au 24e régiment d'infanterie de marine de Perpignan), à Perpignan ; Alain Montaufran (d'Amiens), au Havre ; et Michel Demoule (de Charleville-Mézières), à Alès). La seconde liste en préparation concerne la candidature d'autres soldats de la L.C.R. à Nice, Strasbourg, Chevreuse, Clermond-Ferrand et Paris.

Le comité de contrôle composé des représentants de plusieurs associations et déjà institué à l'occasion de la candidature de M. Mamou (*le Monde* daté 29-30 janvier), s'est engagé « *à intervenir contre toutes les mesures qui limiteraient, dans les faits, la possibilité au candidat de pouvoir mener une campagne comme tous les autres candidats* ». Ce comité de contrôle réunit des avocats et des membres de la Ligue des droits de l'homme, du P.S.U., du Mouvement d'action non violente, de la L.C.R. et de l'UNEF.

M. Philippe Pignarre, soldat au 152e régiment d'infanterie de Colmar, ex-membre du comité central de la L.C.R. et candidat dans la 2e circonscription du Loiret, a expliqué que les soldats-candidats de la L.C.R. « *ne prétendent en aucune façon représenter le mouvement des soldats, qui rassemble de multiples tendances et sensibilités* ».

« *Parce que nous sommes candidats de la L.C.R.*, » ajouté M. Pignarre, *nous disons aux travailleurs, aux jeunes : oui, il faut battre la droite ! Cela signifie satisfaire les grandes revendications ouvrières, imposer le droit d'expression et d'organisation dans les bases, les camps et les casernes. Cela veut dire imposer dans l'unité les revendications des comités de soldats. Cela veut dire refuser la bombe atomique et exiger la sortie du pays de l'alliance atlantique. C'est sur cette base que doit se former un gouvernement du P.C. et du P.S.* »

LE FRONT NATIONAL FERA « PORTER LE CHAPEAU DE L'ANARCHIE DANS L'ARMÉE A M. BONNET »

Le Front national, qu'anime M. Jean-Marie Le Pen, présentera aux élections législatives la candidature d'appelés du contingent « *si l'ultra-gauche est autorisée à le faire* ».

C'est ce qu'a annoncé, samedi 11 février, au siège parisien du mouvement, *M. Michel Collinot*, membre du bureau national du Front national. M. Collinot était entouré de trois jeunes en uniforme, le visage dissimulé sous des cagoules, qui ont affirmé être deux aspirants et un homme de rang. « *Il semble*, a expliqué le responsable du Front national, *que le gouvernement cède, une fois de plus, à l'ultra-gauche. Nous attendons le 18 février pour savoir si nous déposons les candidatures.* »

« *Nous sommes contre la politisation de l'armée française*, a ajouté M. Collinot. *Puisque le ministre de la défense renvoie l'affaire aux préfets, il la renvoie donc à M. Christian Bonnet. Si des candidats peuvent se présenter comme militaires, c'est que le ministre de l'intérieur se lave les mains de la politisation de l'armée. Nous ferons porter le chapeau de l'anarchie dans l'armée à M. Bonnet.* »

Les trois jeunes en uniforme ont refusé de décliner leur identité. Au nom de ses deux camarades, l'un d'eux, qui portait les épaulettes d'aspirant des troupes de marine, a dénoncé « *la démission des autorités* » devant le projet de l' « *ultra-gauche* » de présenter des candidats.

Selon lui, « *l'armée française se remet très bien d'une crise qui l'a secouée il y a plusieurs années. L'ambiance est bonne chez les officiers, les sous-officiers, les engagés et les appelés, malgré l'approche des élections qui fait un peu rigoler tout le monde* ».

Libertés nouvelles

II. — UNE VIE PLUS LIBRE

Dans un premier article (« le Monde » daté 12-13 février), R.-G. Schwartzenberg a appelé de ses vœux une « nouvelle politique » destinée à « casser le système politicien » et à combattre « l'impérialisme de l'Etat central ».

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

Qui ne le voit ? La société industrielle avancée devient une société de démesure et d'uniformité. Démesure, avec ses organisations massives : complexes industriels, agglomérations urbaines, bureaucraties tentaculaires. Uniformité, car, pour fonctionner, ces organisations géantes ont besoin que leurs éléments de base — c'est-à-dire les individus — soient standardisés et interchangeables. Comme les pièces d'une machine.

Ainsi va *« l'homme de l'organisation »*. Banalisé, calibré, programmé. Plié à tous les conformismes nécessaires au fonctionnement des grands appareils bureaucratiques. Ainsi va l'Etat « normalisateur » et centralisateur. Il faut donc inverser la société d'uniformité. En posant, à la base, le principe du droit à la différence. En acceptant la diversité.

Diversité des mœurs. — La vie privée doit cesser d'être une affaire d'Etat. Car la morale d'Etat n'est pas plus tolérable que la religion d'Etat, abandonnée depuis 1830. L'Etat ne peut plus être un directeur de conscience, qui impose son ordre moral. Laïcité oblige.

Dès lors qu'ils ne heurtent pas la liberté d'autrui — et surtout celle d'un mineur, — les mœurs, les comportements personnels doivent relever du libre arbitre.

Diversité des cultures régionales. — Car pourquoi imposer le même modèle, la même chape de plomb, de Brest à Bastia, de Lille à Bayonne ? D'ailleurs, que font les Bretons, les Corses ou les Basques ? Sinon refuser ce rouleau compresseur de l'uniformité ? Sinon revendiquer le droit à la différence ?

Ce qui est en cause, c'est le droit de chaque région à sa personnalité, à sa tradition, à sa culture. Ce qui est en cause, c'est le droit à l'identité régionale. Il pourrait s'affirmer de deux manières.

D'abord — on l'a dit — chaque région deviendrait une collectivité territoriale de plein exercice. Avec ses organes légitimes, ses vraies ressources et ses vraies compétences. Parmi celles-ci : l'animation culturelle et la renaissance des cultures locales. Dans ce cadre, l'autonomie accrue des universités permettrait l'enseignement de l'histoire des civilisations, des langues et dialectes locaux.

Ensuite, certaines régions à forte spécificité — comme la Corse — pourraient bénéficier d'un statut de « région spéciale », dérogatoire au droit commun des régions. De la sorte, elles pourraient préserver et épanouir une réelle particularité au plan de la tradition et de la culture.

Renan le disait : une nation, c'est un *« plébiscite permanent »*. Ce qui la cimente, c'est la volonté de vivre ensemble. Dans le respect de la personnalité et de la diversité de ses composantes. Ce sont des mesures d'autorité et de centralisation excessives qui finissent par provoquer une revendication violente du droit à la différence et par mettre en péril l'unité nationale.

Diversité des informations, enfin. Car comment s'exprimerait vraiment et pacifiquement ce droit à la différence sans une réelle liberté de l'information ? A l'évidence, celle-ci ne peut rester l'apanage de grands groupes capitalistes privés ou de leurs appareils d'Etat.

« La sécurité de la vie »

Pour permettre la meilleure expression des forces régionales, des courants culturels ou des groupes minoritaires, il serait donc opportun d'abroger le monopole de la radio. Car, à la différence d'autres médias, la radio n'exige pas d'investissements massifs et ruineux.

Resterait à fixer des critères d'attribution de fréquence pour organiser ce pluralisme d'expression. Resterait aussi à prévoir un strict contrôle des recettes publicitaires, pour que cette liberté nouvelle ne soit pas confisquée par de grands groupes privés.

Le dernier carcan des temps présents, c'est la société de gaspillage et de pollution. C'est le système marchand s'attaquant aux sources et ressources de la vie (l'air, l'eau, la terre), et perturbant les grands équilibres naturels. Désormais il faut donc protéger la *« sécurité de la vie »*, agressée par les pollutions, les tress et les nuisances.

Cette action pourrait comporter diverses mesures. Comme l'établissement du plan national de lutte contre les pollutions. Comme la création, dans chaque région, d'un institut d'analyse et de contrôle des pollutions, géré par les élus, les représentants des syndicats et des groupements écologistes. Comme le vote d'une loi-cadre et la création d'un ministère de la mer, pour protéger ce patrimoine et faire respecter ses grands équilibres.

Au plan des économies d'énergie et de matières premières, diverses actions peuvent être conduites. La création d'un Office national de la récupération. L'abaissement du taux de la T.V.A. sur les objets provenant des produits de récupération. La diversification des sources d'énergie, avec une meilleure exploitation du gaz naturel, des ressources charbonnières et hydro-électriques. Le recours actif aux énergies nouvelles (solaire, marémotrice, éolienne, géothermique) et aux techniques douces (capteurs solaires, pompes à chaleur, etc.).

Reste le pari nucléaire. Pari d'une technocratie qui n'a pas livré aux citoyens et aux élus toutes les données du problème, qui n'a pas permis à ceux-ci un choix lucide et réfléchi. De plus, des chantiers d'usine nucléaire ont été ouverts (à Creys-Malville, à Flamanville, à Cruas) sans même que toutes les procédures administratives aient été respectées.

Il faut donc rompre avec cette politique du fait accompli, cette politique de sous-information, conduite par un pouvoir technocratique. Aussi, dès son comité directeur du 30 avril 1977, le M.R.G. envisageait-il un moratoire nucléaire d'au moins un an, un grand débat national permettant la plus large information et, à son issue, une vaste procédure démocratique, qui pourrait être un référendum.

Car la décision sur le nucléaire civil est à prendre en toute connaissance de cause. Après une information libre, complète et contradictoire, qui présente au public tous les éléments du dossier — y compris les problèmes non encore résolus.

Comment organiser le retraitement des combustibles usés et le stockage à long terme des déchets radioactifs ? Comment éviter tout risque de danger avec les surrégénérateurs ? Comment prévenir tout risque d'accident mettant en péril la santé des individus ou la sécurité de l'environnement ? A long terme, comment éviter pour l'uranium — comme pour le pétrole aujourd'hui — une situation de grave dépendance envers l'étranger ? Enfin, comment éviter une dérive policière, s'il faut augmenter massivement le volume des contrôles policiers pour protéger les installations ?

Aucun de ces problèmes ne comporte une réponse aisée et automatique. Raison de plus pour les méditer véritablement, en profondeur, et pour leur donner une réponse véritablement informée et réfléchie dans une consultation démocratique.

L'espace radical

En luttant pour ces libertés nouvelles, le M.R.G. espère créer un « espace radical », qui puisse être le lieu d'expression politique des attentes et des sensibilités nouvelles.

Cet espace sera un espace d'autonomie, d'extension de la liberté. Contre le monde de la Grande Organisation. Dans cette zone d'action, l'individu ne sera plus voué à la programmation et à la manipulation par des maîtres : professionnels de la politique, technocrates et préfets de l'Etat central, docteurs de la norme, cadres supérieurs de la « société de pollution ».

Cet espace radical sera un territoire reconquis sur les grands appareils de domination, sur les professionnels de la décision. Il sera une zone d'autodétermination, d'autodécision, contre les diktats et les ukases.

L'ambition est ancienne. Mais jamais elle n'aura été si menacée. Cette ambition, c'est une vie plus libre. C'est l'individu cessant d'être le matériau des décideurs. C'est l'homme vivant en homme. C'est-à-dire libre.

(*) Délégué général du Mouvement des radicaux de gauche.

FIN

● *Les jeunes radicaux de gauche* ont dénoncé, samedi 11 février, la suggestion de M. Michel Debré qui, *« au nom du R.P.R., propose de reprendre les dispositions de projet de Constitution pétainiste quant au vote familial »*. Selon eux, *« par cette déclaration de guerre à la démocratie, le R.P.R. laisse apparaître son vrai visage »*.



L'« union des Français de bon sens » et M. Gérard Furnon

L'Union des Français de bons sens a réuni, samedi 11 et dimanche 12 février, à Paris, sa première convention nationale. Au terme de ces assises, M. Gérard Furnon, fondateur de ce mouvement, a annoncé que l'U.F.B.S. présenterait quarante candidats aux élections législatives. M. Furnon a justifié par son souci de ne pas « ajouter au chaos actuel » le retrait de la plupart des candidats d'abord prévus par l'U.F.B.S. (trois cents, puis deux cent vingt-sept).

M. Furnon s'en est pris, une nouvelle fois, à « la gauche et la droite » qui « agissent et réagissent dans la confusion la plus totale, la plus aberrante aussi, si l'on songe que chacune de ces deux forces, au terme d'actions funestes, a l'ambition de gouverner le pays ».

I. — Le terreau et les hommes

par MICHEL KAJMAN

« Je suis candidat aux législatives dans votre circonscription. Je suis un gars qui a démarré il y a douze ans avec 4 000 francs. » Dans la petite salle communale de Saint-Jean-du-Gard, devant quelques auditeurs sages et le maire poli, l'acteur principal de cette réunion pareille à dix mille autres, un « *homme nouveau en politique* », s'adresse à la « *vraie France* », à la « *France profonde* ». Il s'appelle Gérard Furnon. Le héros de l'« affaire Furnon » qui a défrayé la chronique sociale à partir du mois d'avril 1977 s'essaye à son nouveau rôle : leader d'un parti pas comme les autres — pardon, d'un jeune mouvement, — l'Union des Français de bon sens.

Variante du même cliché : un grand hôtel de Grenoble, quelques jours plus tard. Journalistes, présentation des candidats de bon sens, dîner-débat, bref, la machine électorale en action. Rien n'y manque, pas même les petites phrases, dont le florilège est servi à chaque occasion : *« J'ai compris que ce pays était mal dirigé », « les collectivistes sont en train de mener la France à la ruine », « les Français n'ont plus rien à espérer de la majorité et tout à redouter de l'opposition »*, etc.

Jour après jour, Gérard Furnon, lorsqu'il n'est pas au siège parisien de l'U.F.B.S., parcourt les communes de « sa » circonscription, la quatrième du Gard, ou la trentaine de départements où le mouvement prospère, du point de vue de son promoteur. En tête du classement : la région Rhône-Alpes, le Sud-Est, la Bretagne et les Pays de la Loire. Semblent par contre rétives à la voix du bon sens les marches du Nord et de l'Est.

Habitué au rythme trépidant de la vie de chef d'entreprise, le créateur de l'U.F.B.S. a dû passer à la vitesse supérieure : celle du candidat. Sans perdre de vue le fonctionnement de la ruche, où s'activent à Saint-Christol-lès-Alès, à 4 kilomètres de Nîmes, les deux cent trente ouvrières et employés de son usine. Symbole et microcosme à la fois, puisque, se plaît à répéter M. Furnon, « *la France n'est qu'une vaste entreprise* ». De ce modèle réduit, il faut se faire une idée pour comprendre le reste.

« Voyez, tout est prétexte pour foutre la pagaille. » Excédé, pâle et fatigué, le P.-D.G. Furnon, assis à son bureau directorial, règle entre deux réunions un nouveau conflit. Les ouvrières pro-cégétistes de l'entreprise, aujourd'hui reléguées dans un atelier à part, se sont mises en grève parce que la chaudière était tombée en panne. On l'a réparée. Le débrayage continue. *« Envoyez-leur à toutes une lettre recommandée »*, ordonne le patron. *Si c'est ça la France, moi, dans deux ans, je vais travailler dans un pays libre »*, commente l'homme politique avant d'expliquer comment fonctionne une bonne usine — comprenez aussi : un bon pays.

Une réussite

« Notre entreprise travaillait très bien, jusqu'à ce que la C.G.T. se mêle de nos affaires. Chacun avait compris qu'un travail organisé et rapide est la condition du succès. » Organisé et rapide, il faut l'être quand on fabrique pyjamas et chemises de nuit, dont plusieurs pays inondent le marché français à bas prix. Telle fut l'obsession de Gérard Furnon après avoir abandonné l'entreprise familiale, trop désuète à son goût, il y a douze ans. Une machine à coudre, puis deux, puis trois... Une ouvrière, puis deux, puis trois... La saga traditionnelle du *self made man*, du libre entrepreneur qui a des idées, les met en œuvre et réussit. Exemplaire ou anachronique ? Solide ou fragile ? Indispensable ou inutile ? La ligne de partage n'est pas toujours facile à discerner. On imagine aisément de quel côté s'est résolument placé l'homme du bon sens.

Donc, le succès venant, « cela » (l'usine ou la nation) fonctionne, cela *doit fonctionner* ainsi : il faut, à tout prix, produire *n* pièces par jour et prélever pour chacune d'elles un bénéfice infinitésimal. Il faut y être aidé par les machines les plus modernes, les plus rapides. Il ne faut perdre ni une aiguille ni un bouton, ni laisser inutilisé le moindre bout de tissu. La gestion est facilité par le matériel le plus perfectionné, mais rien ne vaut l'œil implacable du maître.

De cette façon, on y arrive, pyjama par pyjama, minuscule bénéfice sur minuscule bénéfice (quelques dizaines de centimes seulement pour certains modèles). *A quoi parvient-on, au fait ? A devenir* « Monsieur » Furnon, estimé par ses pairs et son milieu professionnel, respecté par ses *ouvrières*. A *ménager* aussi la chèvre et le chou : pour le libre entrepreneur, des bénéfices ; pour le personnel, une partie (25 %) de ces bénéfices, des salaires *supérieurs au minimum*, à condition d'obtenir ou d'approcher *« 100 % de production »* (l'étalonnage est établi par Mme Furnon), de petites primes et cinq *semaines de congés payés*.

Bon sens n'égale pas naïveté ou méconnaissance de l'air (économique) du temps. La distribution a tenté le P.-D. G. de Saint-Christol-lès-Alès, qui s'y est lancé avec *succès : sept magasins* implantés dans le sud-est de la France, qui nourrissent soixante-cinq personnes et rapportent à Gérard Furnon, malgré les faibles *marges bénéficiaires*, une *manne* dont il est moins fier, parce qu'elle est gagnée sans effort.

Le grain de sable

Voilà le terreau : histoire individuelle et structures mentales d'un homme qui a fait sa réussite. Savoir ce que l'on sait. Savoir ce que l'on veut. Vouloir le bon ordre. Tout s'ordonne autour de ces vérités simples dès lors qu'elles ont fait leurs preuves. Aussi, lorsque, au mois d'avril 1977, une partie du personnel réclame la création d'une section syndicale C.G.T. dans l'entreprise, tout se lézarde-t-il dans le bel édifice, que la machine s'arrête, pour quelque raison que ce soit, et rien ne va plus, car la marge de manœuvre est étroite. Soupçonne-t-on que le grain de sable a une origine politique, et c'est la fin, en tout cas la promesse de la fin.

Le début de l'histoire fait songer au *Tour de France par deux enfants* de G. Bruno et à son parfum de morale laïque et industrieuse ancienne manière. La suite appellerait allusions ou références à Balzac, Pagnol et Mc Luhan. Le petit conflit est devenu *énorme scandale*, par presse interposée. La revendication s'est muée en « complot ». L'incident de parcours a pris valeur de révélation. Il n'est plus temps de se pencher sur les agissements de chacun, les rôles respectifs de la politique locale et des excès de langage des premiers acteurs (M. Furnon, ses ouvrières) et de tous les autres (politiciens attentifs, patrons de P.M.E. inquiets, états-majors syndicaux). Toujours est-il qu'après une accumulation de craintes, de rancœurs et d'analyses approximatives, les coups pleuvent bientôt. M. Furnon ? Il faut qu'il comprenn qu' *« on peut être petit patron et arriéré »*, tranche M. Séguy, soucieux de ne discuter qu'avec des hommes de son rang, comme M. Ceyrac. M. Séguy : le chef d'orchestre tonitruant de la désorganisation économique et le semeur de chaos communiste, résume M. Furnon. De part et d'autre, salve d'invectives et de procès. Chacun à sa façon a perdu tout sens de la mesure. Sur sa colère et sa désillusion devant l'impuissance de tous *« jusqu'au président de la République »*, M. Furnon va essayer de construire *« autre chose »*.

Ce sera d'abord, et ce premier *état est riche de sens*, un Comité de défense de l'entreprise libre (CODEL) créé au mois de mai 1977. *« Chefs d'entreprise*, proclame son président, *responsables, prenez le temps de lire, il s'agit de votre sauvetage et de celui de la France. Le principal adversaire, la hantise, le souci majeur de la plupart des responsables de P.M.E. et P.M.I. n'est-il pas le syndicalisme et les agissements de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ? »* Le terrain est choisi, l'ambition élargie apparaît. Le CODEL pourrait, suggère un autre manifeste, *« dire et faire des choses que la Confédération générale des petites et moyennes entreprises ne peut pas dire et faire »*. Mais il s'adresse indistinctement aux *« salariés, artisans, paysans, professions libérales et chefs d'entreprise »*.

Le test

Au mois de septembre 1977 est lancée l'Union des Français de bon sens. Autre visée : les élections législatives serviront de *levier et de porte-voix*. L'U.F.B.S. vient de rendre publique, lors de sa convention nationale, une liste de quarante candidats, sensiblement moins que les trois cents initialement prévus, appelés à répandre, sinon à faire triompher, les idées du mouvement. Pour M. Furnon, il s'agit d'un premier pas et d'un test.

Six mois pour imposer une nouvelle donne dans le jeu politique, c'est peu. Il s'en est suivi au début quelques mésaventures habituelles en pareilles *circonstances* : margoulins et sous-marins tentent toujours de prendre les cartes. Même après la remise en ordre, la situation demeure, au regard des *professionnels* de la politique, insolite. *« Songez*, ironisait l'un d'eux, *que M. Furnon est venu me voir avec un monsieur... j'ai oublié le nom, qu'il me présente comme son bras droit. Un peu plus tard, je m'enquiers : qui est votre plus proche collaborateur ? Son aide doit vous être précieuse ? Il ne le connaissait que depuis huit jours ! »*

Pas assez connu ou déjà trop connu, tout attire l'attention et les *commentaires*. Parmi les quelques proches collaborateurs qui mettent la dernière main à l'organisation de la campagne, M. Joël Dupuy de Méry, par exemple, ne passe pas inaperçu. Même si le fondateur du comité de soutien à l'armée est un tenant du bon sens, il a toujours été conforté par le soutien du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite). M. Furnon se défend en tout cas avec force d'entretenir des liens avec ce parti ou quelque autre.

Mais les états-majors n'intéressent que Paris. Ailleurs, chacun doit se tourner vers les animateurs et les candidats de l'U.F.B.S. pour chercher à savoir ce que bon sens veut dire. Mme Thérèse Tronquoy, candidate dans la deuxième circonscription de l'Isère, à Grenoble, fief de M. Hubert Dubedout, se présente elle-même ainsi : *« Je suis chef d'entreprise depuis quinze ans. Après avoir été le témoin des exactions des syndicats politisés : occupations d'usines, meetings politiques dans les ateliers, opérations ville morte, j'ai pensé qu'il fallait assurer la défense de nos entreprises, de notre pays. »* Il manquait à Mme Tronquoy, un chef : *« Nous attendions qu'un homme se lève ; cet homme s'est levé, nous l'avons suivi. »* Le *« courage »*, l'*« action remarquable »* de M. Furnon ont convaincu M. Gustave Prost qui défendra à Lyon, contre le premier ministre, les couleurs de l'U.F.B.S., de se rallier à lui. L'ancien adjoint de feu Louis Pradel, qui avait abandonné la vie politique après avoir soutenu le Centre national des indépendants, juge urgent de réclamer *« les économies et l'ordre »* dont la France a besoin. Il a encouragé l'action de M. Giscard d'Estaing, jadis, mais aujourd'hui, *« déçu et inquiet »*, il veut prendre part à la restauration du pays. *« Si M. Barre fait des concessions à l'U.F.B.S.*, affirme M. Prost, *M. Furnon sera d'accord pour que je me retire en sa faveur au second tour. »*

L'assurance de M. Yves Lavarelo, candidat dans la première circonscription de la Côte-d'Or, est d'une autre nature. Il veut opposer à M. Robert Poujade et à ses autres adversaires le fruit d'une expérience propre à forcer, à tout le moins, la compréhension. Né et élevé en Algérie, parvenu par son seul entêtement à la tête d'une importante entreprise d'Oran, il doit tout abandonner. Installé à Dijon, il bâtit une seconde réussite, aussi éclatante que la première mais plus fragile encore puisqu'elle repose sur une promesse d'indemnisation substantielle jamais tenue.

On discerne chez de nombreux candidats de l'U.F.B.S. un antisyndicalisme de principe, parfois obsessionnel. Pour d'autres, l'U.F.B.S. semble un moyen pratique ou providentiel d'entrer ou de rentrer dans le jeu politique si vigoureusement dénoncé. D'autres encore, tel M. Lavarelo, s'engagent avec l'entière bonne foi et l'énergie de ceux qui en ont assez d'être floués. Est-ce assez pour accomplir des miracles et de quelle nature ?

Prochain article :

« LES VOIES SINUEUSES DU BON SENS »

Les fonds

Lorsqu'un mouvement tel que l'U.F.B.S. surgit « ex nihilo » et part en quelques mois à l'assaut de l'Assemblée, la question de l'origine de ses moyens ne manque pas d'être posée, avec intérêt ou avec malice. M. Furnon nous a assuré qu'il avait prélevé sur ses fonds personnels 150 000 F destinés à l'achat d'un chalet pour louer les locaux de la rue La Boétie à Paris et à engager quelques employés. On mentionne aussi à l'U.F.B.S. la contribution financière des adhérents (16 300 à la date du 7 février).

L'U.F.B.S. a procédé ces derniers mois à d'importants envois de lettres d'explication et de sollicitation ; 217 000 lettres ont ainsi été envoyées à des patrons de P.M.E., 325 000 à des patrons de P.M.I., 40 000 à des salariés de haut niveau et 515 000 à des membres de professions libérales.

L'U.F.B.S. se refuse à révéler le rapport de ces envois. Plusieurs candidats nous ont affirmé avoir recueilli autour d'eux les sommes nécessaires à leur propre campagne.

M. Furnon a fait paraître un livre qui relate le début de son aventure. Le programme national de l'U.F.B.S., une brochure de 70 pages, a été tiré à 50 000 exemplaires ; dix mille affiches ont été imprimées pour la seule campagne de M. Furnon dans la 4e circonscription du Gard. Les candidats de l'U.F.B.S., recevront, selon M. Furnon, près d'un million d'affiches imprimées par les soins du mouvement. Ils seront aidés dans leur propagande par un disque (pressé à 15 000 exemplaires) où sont gravés l'hymne et les thèses principales du bon sens.

Quarante candidats

ALLIER. — M. Robert Bouet (1er).

BOUCHES-DU-RHONE. — M. Jean-Pierre Foucque (5e).

CHARENTE. — M. Gérard Deuil (1re).

COTE-D'OR. — MM. Yves Lavarelo (1re) ; Jean-Michel Maupoil (3e).

GARD. — MM. Joël Furnon (1re) ; Daniel Thélène (2e) ; Gérard Furnon (4e).

HAUTE-GARONNE. — M. Christian Ingese (2e).

HERAULT. — M. Bruno Peyre de Fabregue (1re).

ILLE-ET-VILAINE. — M. Hervé Le Pouriel (4e).

ISERE. — Mme Thérèse Tronquoy (2e).

JURA. — M. Philippe Puyfoulhoux (2e).

LANDES. — M. Jean-Pierre Lambert (1re).

LOIRE. — MM. Jean-Paul Petit (1re) ; Jean-Michel Acquier (2e) ; Jean-Louis Morin (4e) ; Marcel Debarnot (5e) ; Bernard Chancenotte (7e).

LOIRET. — M. Pierre Hanard (4e).

MEUSE. — M. Michel Leblanc (1re).

OISE. — M. Jean-Luc Philis (4e).

PAS-DE-CALAIS. — M. Gilbert Biebuck (14e).

PUY-DE-DOME. — M. Pierre Félix (2e).

RHONE. — MM. Gustave Prost (4e) ; Gérard Dief (7e).

SAVOIE. — M. Gino-Pierre Benoit (3e).

TARN. — M. Jean Honorat (2e).

VAR. — M. Michel Raymond (2e).

VAUCLUSE. — M. Egidé Rossi (1re).

REGION PARISIENNE

ESSONNE. — M. Henri Marsille (2e).

HAUTS-DE-SEINE. — Mme Betty Burtin (6e).

PARIS. — Mme Ghislaine Lauret-Desrue (5e) ; MM. Robert Azoulay (9e) ; Pierre Vallée (15e) ; Louis Tardy (16e) ; Gabriel Herbin (17e) ; Jean Amiot (19e) ; Serge Balassi (24e) ; Joël Dupuy de Méry (25e).

LES PARTIS ET LA CHASSE

Trois semaines après avoir lancé un « avertissement » aux candidats aux élections législatives (*le Monde* daté 22-23 janvier) sur l'importance que les chasseurs attacheront lors de la prochaine consultation aux opinions émises sur ce qu'ils considèrent comme un droit absolu et un sport, le comité d'information « chasse-nature » a rendu publiques les réponses fournies par les partis politiques, invités à faire connaître leur position sur la chasse.

Le R.P.R. estime ainsi que, si *« il est inexact d'affirmer que la chasse peut s'exercer sru la totalité du territoire »*, il serait *« foncièrement antidémocratique de limiter quantitativement le droit de chasser à certaines catégories de la population »*.

Pour le P.C., *« la chasse est un sport, un loisir qui devrait être à la disposition du maximum de Français et Françaises »*. Son organisation *« doit se faire en respectant les types de chasse et les traditions locales et régionales »*.

Pour le P.R., *« la chasse est un moyen indispensable de régulation des espèces et contribue efficacement à la gestion de la faune sauvage »*, et c'est pourquoi ce parti propose notamment *« la généralisation des plans de chasse au grand gibier et l'expérimentation d'un plan de chasse au petit gibier »*.

Pour le C.D.S., *« supprimer la chasse reviendrait à laisser proliférer les espèces dont les populations doivent être régulées »*.

Le C.N.I.P. affime quant à lui que *« le gibier a souffert de l'évolution agricole »* et que, en conséquence *« les chasseurs et les agriculteurs auraient intérêt à réaménager les habitats détruits ou ceux qui mériteraient d'être améliorés, comme les zones dites incultes »*.

Le P.S.D. *« n'est pas contre la chasse »*. *« Toutefois*, selon lui, *certains mauvais chasseurs font n'importe quoi. D'où notamment la nécessité d'un relèvement des sanctions infligées par les tribunaux. »*

Le P.S. se propose notamment de *« favoriser un partage harmonieux »* de l'espace naturel entre chasseurs, cultivateurs, forestiers et promeneurs. Il se prononce également en faveur d'une *« sévérité accrue dans l'obtention du permis de chasser »*.

Enfin, pour le M.R.G., la chasse *« est un élément régulateur essentiel »* des équilibres naturels. Elle doit *« être maintenue en France, mais strictement réglementée »*.

[Rappelons que M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain se déclarant convaincu des « abus de la chasse », avait décidé voici un mois de renoncer aux plaisirs de ce sport. Il l'avait fait savoir dans une lettre adressée à M. Jacques Maury, inspecteur général de la Confédération nationale de la Société protectrice des animaux (S.P.A.), dans laquelle il écrivait : « Pour ma part, j'ai été un grand chasseur et vous m'avez convaincu. Je ne chasserai plus et j'ai décidé de déchirer mon permis de chasse pour cette année. » (« le Monde » du 13 janvier.]

● *M. Debré* a estimé dimanche 12 février, à Mulhouse, que *« l'opposition doit être battue et que la France n'a rien à attendre d'elle »*. L'ancien premier ministre a ajouté : *« Mais au sein de la majorité il y a des turlupins, il y a aussi beaucoup d'opportunistes, et ceux qui croient qu'on pourra prendre le programme socialiste et le découper en tranches. Nous souhaitons donc que les Françaises et les Français donnent la majorité de la majorité aux candidats R.P.R. »*

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XVII. — RHONE-ALPES : une crise économique particulièrement ressentie

par ALAIN GUICHARD

Une région de montagne, largement rurale, mais comprenant de très grands centres industriels autour de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble (1). Une population particulièrement affectée par la crise de la métallurgie, du textile et par le chômage, et inquiète pour son avenir. Une poussée de mécontentement qui ne sert évidemment pas l'actuelle majorité : « Ils en ont ras le bol de gagner trois fois rien, sans être sûrs du lendemain », nous a dit un député qui n'était pas de l'opposition.

Tels sont les traits dominants de cette région Rhône-Alpes, la plus vaste de France, qui couvre huit départements, comprend quarante-deux circonscriptions, et est représentée à l'Assemblée nationale par douze députés de l'opposition (dix P.S., deux communistes, MM. Maisonnat, Isère, et Houël, Rhône), et trente R.P.R., P.R. ou centristes.

RHONE : vers des changements au bénéfice de la gauche et du R.P.R.

Des cinq circonscriptions correspondant aux limites de la ville de Lyon, la première et la deuxième sont celles où l'on peut envisager un changement de majorité si la poussée de la gauche enregistrée dans ces secteurs se confirme. Dans la première, le treizième canton a été enlevé en 1976 à M. Louis Rigal (majorité) et le huitième arrondissement, qui constitue la base de l'électorat de la circonscription, a envoyé à la mairie quatre communistes, trois socialistes et un radical de gauche aux dernières municipales. Ces signes sont naturellement considérés comme favorables par les deux principaux candidats de gauche : MM. René Chevailler (P.C.) et Bernard Gaudillère (P.S.), conseillers municipaux du huitième.

Lequel des deux sera appelé à affronter au second tour le député sortant R.P.R., M. Caille ? En 1973 — comme en 1967 et 1968, — ce fut M. Chevailler, distancé d'un peu plus de 1 500 voix. Il peut raisonnablement envisager d'être encore le challenger en 1978, mais une percée de M. Gaudillère n'est pas à exclure compte tenu des efforts importants faits par cet énarque qui donne du socialisme une image nouvelle.

Pour tenter de conserver dans la 2e circonscription le siège de M. Henri Guillermin, qui ne se représente pas, le R.P.R. a engagé son secrétaire départemental, M. Jean Gaudry, membre du comité central, conseiller municipal du septième arrondissement depuis mars dernier. Bien que gêné par un candidat du CNIP, M. René Belanger, M. Gaudry devrait pouvoir devancer le représentant de l'U.D.F., M. Roger Fenech (C.D.S.), l'un des leaders nationaux des rapatriés d'Afrique du Nord.

Le vainqueur de cette primaire rencontrera vraisemblablement au second tour Mme Yvette Roudy secrétaire nationale du P.S., chargée des problèmes féminins. Mme Roudy a été « parachutée », mais qui pourrait lui en faire grief dans une ville qui accueille M. Raymond Barre ? Désignée tardivement, elle semble avoir remonté en grande partie son handicap grâce à une présence quasi permanente sur le terrain. Elle devrait sans mal prendre la première place de la gauche à M. Jacques Rey, conseiller P.C. du neuvième arrondissement, les efforts de ce parti étant réservés en priorité à la 1re circonscription.

La situation s'est singulièrement éclaircie dans la 3e circonscription, qui recouvre le premier arrondissement (Terreaux) et le quatrième (Croix-Rousse), après la décision de M. Charles Béraudier, premier adjoint au maire de Lyon, de ne pas affronter, en définitive, son ancien compagnon du mouvement Progrès et Liberté, le député réformateur sortant, M. Jacques Soustelle, D.C. Le danger représenté par le saupoudrage des voix — qui risque de faire cogner plus d'un candidat à la barre des 12,5 % — a été plus fort que le désir d'un règlement de comptes, pourtant souhaité il y a peu encore. Le retrait de M. Béraudier a permis à M. Soustelle — dont le suppléant est le secrétaire fédéral du parti radical, M. Marcel Ruby, — de bénéficier de l'étiquette de l'U.D.F.

La gauche se présente ici en ordre dispersé. Le principe d'une primaire entre le P.S. et le M.R.G. ayant été accepté, M. Pierre Laréal, maître de conférences à l'INSA, tête de liste socialiste aux dernières municipales dans le 4e arrondissement, affrontera donc l'un des secrétaires fédéraux du M.R.G., M. Maurice Chevat, et une militante du P.C., Mme Mireille Elmalan. Dans ces quartiers populaires, sensibilisés par des bouleversements fonciers mal maîtrisés, M. Raymond Lecerf (Ecologie-78) et la représentante des organisations révolutionnaires, Mlle Alice Coquet (O.C.T.-L.C.R.-C.C.A.), peuvent drainer des voix. Le risque existe donc, pour la gauche, d'être écartée de la compétition au second tour, les deux candidats de la majorité devançant le P.S.

M. Barre sera élu

La volonté du premier ministre d'« aller au charbon » fait sourire les Lyonnais, qui savent que M. Valéry Giscard d'Estaing avait réuni près de 63 % des suffrages exprimés en 1974 dans la 4e circonscription *et que les pesanteurs* sociologiques lui épargnent tout risque. Bénéficiant de moyens exceptionnels et soutenu par un patronat local qui espère beaucoup de son installation à Lyon, M. Raymond Barre n'a aucun souci à se faire : il sera élu. Reste à savoir si ce sera au premier tour, comme il le *souhaite*. Le premier ministre ne devrait avoir pour rival que M. Yves Barrois, ex-U.D.R., candidat de l'U.R.P. en 1973 dans la 10e circonscription du Rhône (Vénissieux), qui a reçu en même temps qu'un suppléant l'appui de l'U.J.P.

Les candidats de l'opposition ne peuvent donc qu'espérer mettre M. Barre en ballottage. M. André Vianès, trente ans, assistant d'économie à l'université de Lyon-II et à l'Institut d'étude politique, membre du comité directeur du P.S. et *délégué régional, s'y efforce par une campagne* active qu'est venue soutenir Mme Edith Cresson, secrétaire nationale du P.S. Le parti communiste, de son côté, a « envoyé au charbon » son très actif et jeune secrétaire fédéral, M. Jean-Paul Magnon, qui multiplie les contacts, notamment dans les entreprises et les quartiers populaires de Monchat et de la Villette.

Elu dans la 5e circonscription de Lyon depuis 1967, M. Pierre-Bernard Cousté (R.P.R.) — non inscrit jusqu'en 1967, puis U.D.R., — se présente pour la cinquième fois dans des quartiers quelque peu secoués par des aménagements — ou des projets — fonciers. Mais ce sont des problèmes qui ne devraient pas mettre en péril son siège.

En 1973, M. Cousté avait été réélu au second tour avec plus de 3 000 voix d'avance sur le candidat M.R.G., M. François Loncle. Me Dominique Saint-Pierre, secrétaire des fédérations Rhône et Rhône-Alpes du M.R.G., tentera de resserrer l'écart entre la majorité et l'opposition, s'il parvient à devancer au premier tour Mlle Josiane Voyant, responsable des Jeunesses communistes du département.

Dans cette circonscription — *comme dans sept autres du Rhône* — le parti socialiste démocrate (P.S.D.) présentera un candidat, M. Bernard Pacalon, secrétaire national du mouvement.

La bataille de Villeurbanne

Toute l'attention se porte sur la 6e circonscription. Le député sortant, réformateur (ex-S.F.I.O.), M. Etienne Gagnaire, soixante-et-onze ans, ne s'y représente pas et l'on s'interroge sur les chances du nouveau maire de Villeurbanne et candidat du P.S., M. Charles Hernu (membre du comité directeur), qui a chassé de la mairie M. Gagnaire et dirige une municipalité sans communistes que le P.C. espérait pourtant bien conquérir en mars. M. Marchais avait alors proclamé : « *Le maire de Villeurbanne sera M. René Desgrand (P.C.) ou M. Gagnaire.* » M. Hernu, dont la *liste* a devancé l'an dernier celle du maire sortant de plus de 7 000 voix, se présente avec pour suppléant M. Jean-Jack Queyranne, premier adjoint et secrétaire de la section socialiste. M. Hernu a déjà derrière lui une action municipale et régionale active, qui lui vaut une popularité consacrée par un récent questionnaire adressé à quarante-six leaders de l'information régionale, directeurs et rédacteurs en chef de journaux. Il vient, en effet, en tête de ce sondage sur les personnalités « *ayant le mieux contribué à développer l'image de la région Rhône-Alpes dans le domaine politique* ». Derrière, par ordre décroissant : Mme Nicole Pasquier, MM. Francisque Collomb, Raymond Barre. M. Hernu est en bonne position pour l'emporter... à condition toutefois que le parti communiste ne cherche pas, au second tour, à venger son échec de mars 1977.

Les appuis que le nouveau maire de Villeurbanne obtient (M. Francisque Collomb, maire de Lyon, a participé le 5 février à une manifestation que présidait M. Hernu, lequel l'a fait citoyen d'honneur de sa ville) donnent, certes, des arguments au P.C., mais le socialiste reste fidèle à la politique unitaire de son parti et cherche les occasions de le proclamer. D'autre part le candidat du Front autogestionnaire en faveur duquel le P.C. s'est effacé mène une campagne qui ne peut que désorienter les militants et les électeurs communistes. Non seulement M. Claude Bourdet a combattu le programme commun (que le P.S.U. n'a jamais contresigné), ce qui permet au maire de Villeurbanne d'affirmer qu'il est « *le seul candidat d'union de la gauche* », mais il a entrepris de combattre la politique de ceux qui l'ont mandaté. Dans ses tracts, M. Claude Bourdet dénonce également le P.C. et le P.S., « *qui ne remettent en cause que timidement le rôle dirigeant de l'Etat central* ». « *Revenant sur leurs positions antérieures*, affirme-t-il, *le P.C.F. et le P.S. acceptent la force de frappe alors que nous nous prononçons contre l'arme nucléaire... Nous avons avec ces partis*, souligne-t-il, *des désaccords importants sur les questions décisives.* »

Trois autres candidats se disputent les voix de gauche : M. Jean Brière, Ecologie 78 ; Mme Olga Benharbon, Lutte ouvrière, et un insoumis encore anonyme, L.C.R.

Du côté de la majorité, MM. Michel Richelmy, C.N.I.P., et Pierre Ponthus, M.D.S.F., figurent tous deux sur les listes de l'U.D.F. M. Jean Royannez, éditeur, a l'investiture du R.P.R. Il avait combattu M. Gagnaire en 1973 et obtenu 22,7 % des voix au premier tour. Le parti socialiste démocrate (de M. Hintermann) présente M. Bruno Chiado, ancien adjoint de M. Gagnaire, qui avait combattu celui-ci aux municipales en appelant à soutenir la liste de M. Charles Hernu. Enfin, on relève le nom d'un candidat qui se déclare « gaulliste », M. Gérard Larmangeat, connu comme toréador, sous le nom de « Fanfan el Gone ».

⁂

Dans la septième circonscription (Caluire), le député réformateur sortant, M. Frédéric Dugoujon, maire de Caluire, U.D.F., était exposé : si le président de la République lui a apporté officiellement son soutien, le candidat R.P.R., M. Gérard Lambret, trente-deux ans, fondateur et directeur d'un organisme de formation continue, avait pris pour suppléant un giscardien, M. Jacques Cerna. La situation a été réglée le 13 février juste avant le dépôt des candidatures.

Le député sortant de la 8e circonscription (Givors), M. Emmanuel Hamel (U.D.F.-P.R.), arrivé en tête au premier tour en 1973 et élu ensuite avec 7 000 voix d'avance sur M. Vallin, P.C., malgré la présence d'un réformateur, a toutes les chances d'être réélu. Candidat unique de la majorité, il est soutenu par le R.P.R. M. Camille Vallin, sénateur et maire de Givors et ancien député de la circonscription de 1956 à 1958, se présente. Autres candidats : MM. Johannès Eydan, P.S., adjoint au maire de Givors, et T. Ragot, M.G.R., déjà candidats en 1973 dans cette circonscription ; Richard Caterini, Ecologie 78; Daniel Vauges, P.S.D.

A Tarare (9e circonscription), le *député sortant, M. Alain* Mayoud (U.D.F.-P.R.), seul candidat de la majorité et soutenu activement par le R.P.R., paraît assuré, lui aussi, de sa réélection. En 1973, il avait devancé le socialiste, M. Vinson, maire de Tarare, de 2 700 voix. Le P.S. présente cette fois M. Jean-Marc Dupuis, dont M. Vinson, toujours maire de Tarare, est le suppléant. Autres candidats : MM. Henri Papot, P.C., maire de Marnand, et Patrick Gervais, Ecologie 78.

M. André Poutissou, *député* sortant, P.S., de la 10e circonscription (Villefranche-sur-Saône), devrait conserver son siège. Elu le 21 novembre 1976 lors d'une élection partielle destinée à permettre à M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme (P.R.), de reconquérir le siège qu'il avait abandonné à son entrée au gouvernement, M. Poutissou avait obtenu au second tour 53,34 % des suffrages exprimés. M. Ducray ne se présente pas. M. Francis Perrut, candidat U.D.F.-P.R., cinquante-sept ans, professeur, a été l'adjoint de l'ancien maire de Villefranche, battu l'an dernier par la liste de M. Poutissou.

Autres candidats : MM. Jean-Paul Gasquet, R.P.R. ; Eléonor Dargaud, P.C., adjoint au maire de Villefranche-sur-Saône, qui pourrait faire remonter les voix du P.C. parce que mieux implanté et plus connu que M. Villanova, candidat « parachuté » en 1976 ; Bernard Dumontel, Ecologie-78 ; Mme Evelyne Couzon, Lutte ouvrière.

Dans la 11e circonscription (Saint-Fons-Vénissieux), M. Marcel Houël, P.C., maire de Vénissieux, député sortant, semble bien assuré. Le P.S. toutefois présente M. Louis Gireau, maire d'une ville de plus de trente mille habitants, Saint-Priest, passé à la gauche en 1977. Il compte sur le basculement de plusieurs autres communes (Feyzin, Corbas, Saint-Symphorien-d'Ozon) pour devancer M. Houël. La majorité n'a aucune chance de l'emporter. Ses candidats sont MM. Michel Charbonnier (U.D.F.-P.R.) et Claude Debray, R.P.R. Un « jobertiste », M. Dino Tomada, se présente aussi.

La situation est plus « ouverte » dans la 12e circonscription (Francheville-Saint-Genis-Laval), où le député sortant, M. Xavier Hamelin, R.P.R., seul candidat de la majorité, devra compter avec la poussée du P.S. En 1973, il avait obtenu au second tour 52,2 % des voix, contre 47,8 % au socialiste, M. Matray. Le faible écart des suffrages (2 000 voix) laisse une bonne chance au P.S., dont le représentant est cette fois M. Roland Bernard, maire d'Oullins depuis mars dernier, premier secrétaire fédéral du P.S. L'implantation locale du P.S., qui s'est considérablement renforcée depuis dix-huit mois, et le fait pour M. Hamelin d'avoir choisi un suppléant R.P.R. comme lui permettent de sérieux espoirs à M. Bernard. Le candidat du P.C. est M. Jean-Marie Mick, maire de Pierre-Bénite.

Situation ouverte également à Bron (13e circonscription), mais le siège se dispute ici entre candidats de gauche. M. Jean Poperen, membre du comité directeur du P.S., député sortant, maire de Meyzieu, avait *obtenu* 10 717 voix en 1973 au premier tour, et son rival communiste, M. Jean Capievic, 10 357.

Etant donné ce faible écart, on peut s'interroger sur les chances de chacun. M. Capievic, maire de Vaulx-en-Velin, directeur du quotidien *Point du jour*, mène une très active et systématique campagne, mais M. Poperen s'est fortement implanté depuis son élection à la mairie de Meyzieu. Il pourrait, toutefois, être victime du candidat écologiste, Mme Marcelle Doussot. Son atout : le P.S.U., qui avait fait presque 4 % des voix en 1973 et ne présente pas de candidat. La majorité est représentée par MM. Fidiane de Mali, U.D.F.-radical, et Jean-Marc Barthez, R.P.R.

Demain nous publierons la suite du reportage sur la région Rhône-Alpes avec les départements suivants : Loire, Ardèche, Drôme, Savoie et Haute-Savoie.

AIN : le centrisme sur la défensive

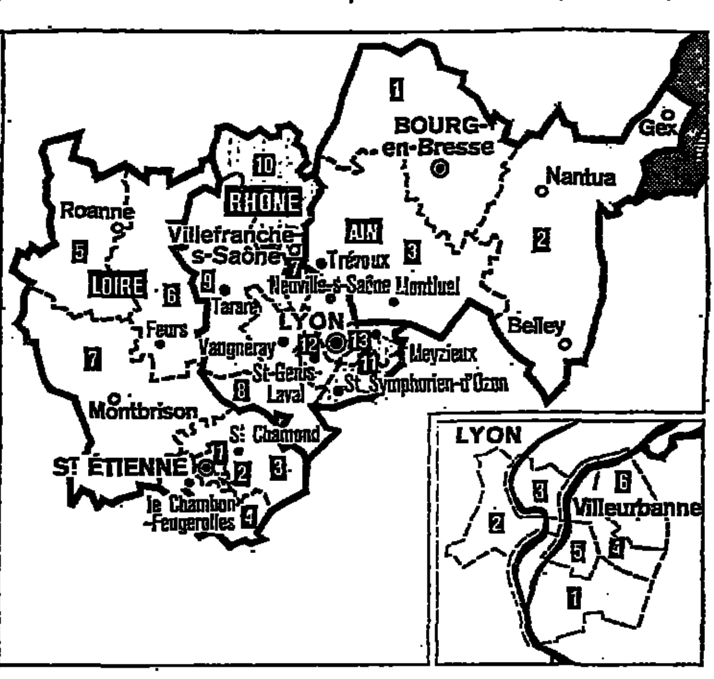
La bataille dans la 1re circonscription (Bourg) revêt un peu l'aspect d'un *troisième tour* des municipales. M. Paul Barberot, député depuis 1962 (U.D.F.-C.D.S.), affronte M. Louis Robin, P.S., qui lui a ravi la mairie de Bourg-en-Bresse aux municipales de 1977. Personne ne semble croire que M. Marcel Benoît, deuxième adjoint communiste de la mairie de Bourg, ex-secrétaire fédéral du P.C., parviendra, au premier tour, à devancer M. Louis Robin, malgré le bon *score* qu'il avait réalisé en 1973, en obtenant 170 voix de moins que son concurrent socialiste de l'époque. De même, malgré le soutien que lui a apporté en janvier M. Jacques Chirac, il est peu probable que le candidat du R.P.R., M. Jacques Boyon, secrétaire du ministre de la défense, M. Yvon Bourges, déjà candidat en 1973, maire et conseiller général de Pont-d'Ain, puisse se placer devant le député centriste. Et cela malgré la présence d'un « jobertiste », M. Bernard Louis, et d'un « démocrate chrétien », M. Jean-Pierre Dayet. Les résultats du second tour demeurent néanmoins incertains. Si M. Barberot paraît être *sur* la voie descendante (il fut battu aux cantonales de 1976 et aux municipales de 1977), M. Robin n'ignore pas que la circonscription est à plus de 60 % rurale, et qu'il n'est pas sûr de trouver au chef-lieu les 2 700 voix environ qu'il doit déplacer pour l'emporter.

Le décès, en août 1976, de Marcel Anthonioz, maire et conseiller général de Divonne-les-Bains (R.I.), laisse un grand vide dans la 2e circonscription (Belley, Nantua), dont l'ancien secrétaire d'Etat au tourisme était député depuis 1951. Son suppléant, M. Michel Carrier, a fait connaître qu'il ne se présentait pas. Comme souvent en pareil cas, le vide appelle le trop-plein : on ne compte pas moins d'une demi-douzaine de candidats de la majorité. Parmi eux, M. Charles Millon, jeune maire de Belley, qui se présente comme l'héritier spirituel de M. Anthonioz et en donne des gages : investiture officielle de l'U.D.F., un suppléant, M. Jean Prost, qui a succédé à la mairie de Divonne et au conseil général de l'Ain à M. Anthonioz. Mais un autre candidat, M. Jean Tossan, un Parisien qui s'enorgueillit d'avoir participé à la réalisation de la tour Maine-Montparnasse et joue de ses origines bellegardiennes pour tenter sa chance, pêche dans les mêmes eaux que M. Millon. « Républicain » et « indépendant », selon son journal électoral, il a obtenu l'investiture du C.N.I.P. La rivalité entre les deux hommes pourrait bénéficier à un troisième candidat, M. Lucien Guichon, R.P.R., auquel M. Jacques Chirac a apporté son soutien. Le risque est grand toutefois pour les représentants de la majorité de ne pas sauter la barre des 12,5 %, puisque trois autres candidats — MM. Maurice Bardet, Mouvement des démocrates, Louis Fusari, évincé de chez les radicaux et qui a pris l'étiquette « démocratie chrétienne », et M. Pierre-Charles Bocadero, un « gaulliste orthodoxe » — en appellent aux mêmes électeurs.

Le vainqueur de cette primaire sera opposé au second tour au maire et conseiller général communiste d'Oyonnax, M. Guy Chavanne, que M. Anthonioz avait laissé très loin derrière lui en *1973*, ou au *jeune* maire socialiste de Bregnier-Cordon, M. Robert Meriaudeau, professeur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble. Engagé ouvertement dans la bataille contre le surrégénérateur de Creys-Malville, M. Meriaudeau s'est acquis la sympathie des écologistes. Mais les « verts » *ont* voulu *le* forcer à choisir entre l'écologie et le parti socialiste. Il a préféré le second. Le collectif Ecologie 78 a donc décidé de lui opposer M. Alain Partenski, chercheur du centre de physique nucléaire de *Lyon* ; sérieux handicap pour le socialiste, surtout si un candidat du front autogestionnaire vient s'y ajouter, qui peut l'empêcher de remonter l'écart pourtant faible de 1973 (moins de 2 % des voix) sur son concurrent communiste.

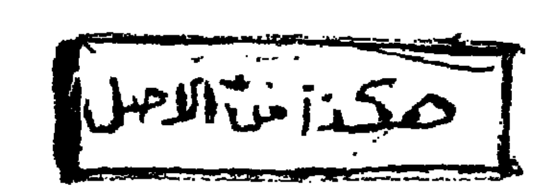
C'est peut-être dans la 3e circonscription (Ambérieu-Trévoux) que la compétition sera la plus ouverte entre le député sortant, M. Guy de La Verpillière (U.D.F.-P.R.), élu depuis 1967, maire et conseiller général de Langeu, depuis plus de vingt ans, et son challenger, un radical de gauche, M. Louis Lamarche, maire et conseiller général de Chalamont, déjà finaliste du deuxième tour en *1973*.

M. de La Verpillière, président des maires du département, président du syndicat mixte de la *plaine de l'Ain*, a l'avantage de ne pas avoir de candidat du R.P.R. en face de lui et de n'être concurrencé que par un représentant du C.N.I.P., M. Jean Bouchart. Néanmoins, M. Lamarche, qui avait 1 800 voix de retard en 1973, peut, estime-t-on ici, caresser l'espoir d'une victoire, malgré le mouvement Ecologie 78, qui présente un de ses porte-parole nationaux, M. Philippe Lebreton, professeur de biologie à Lyon. Il ne semble pas en effet que la construction des quatre tranches de la centrale nucléaire de Bugey ou la perspective de l'implantation d'un surrégénérateur de l'autre côté du Rhône, à Creys-Malville, ait vraiment sensibilisé l'opinion et inquiété les milieux ruraux. M. Jean-Marie Lepezel, P.S., a peu de chances de devancer le candidat du M.R.G., qui bénéficiera le 19 mars du report des voix socialistes.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

(1) *Le Monde* a publié les enquêtes suivantes : Haute-Normandie (le 6 janvier 1976), Picardie (le 7), Corse (le 11), Languedoc-Roussillon (le 12), Pays de la Loire (le 13), Pas-de-Calais (le 17), Centre (les 19 et 20), Poitou-Charentes (le 22/23), Midi-Pyrénées (le 25), Basse-Normandie (le 27), Champagne-Ardenne (le 31), Franche-Comté (les 1er et 2 février), Aquitaine (le 4 et le 5/6), Bretagne (les 7 et 8), Alsace (le 10) et Nord (le 11).



Le Monde

société

M. Giscard d'Estaing appelle les jeunes à bâtir une France «tolérante et décrispée»

M. Giscard d'Estaing avait eu, jusqu'à présent, assez peu d'occasions d'exprimer son opinion sur la jeunesse. Le 8 juin 1977, au cours de son face à face télévisé avec des lycéens, on l'avait senti surtout soucieux de justifier et d'expliquer son action. Le 27 janvier, à Verdun-sur-le-Doubs, le passage sur la jeunesse française, « une des plus sympathiques du monde », *avait paru un peu conventionnel. L'intérêt du discours était ailleurs.*

Dimanche 12 février, dans le salon d'Hiver de l'Elysée, devant les trois cent cinquante jeunes venus lui présenter les résultats de la « consultation nationale » lancée par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (le Monde *du 28 octobre 1977), le chef de l'Etat a été plus net. S'il a écouté avec attention ses invités, M. Giscard d'Estaing les a surtout mis en garde contre un changement politique en termes à peine voilés.* « Ne vous y trompez pas, *a-t-il déclaré avant de les exhorter à se défier des sociétés d'* « enrégimentement », vous êtes les premiers concernés par le bon fonctionnement de notre économie. Toute menace sur notre croissance réduit automatiquement vos chances de trouver un emploi. »

Le chef de l'Etat s'est plu à tracer le portrait d'une jeunesse « heureuse dans sa très grande majorité », *ce qui, si l'on excepte les quatre cent quatre vingt-sept mille chômeurs de moins de vingt-cinq ans, n'est pas faux. Mais il ne s'est guère montré convaincant lorsqu'il a estimé que les changements réclamés par les jeunes sont les mêmes que ceux qu'il s'efforce lui-même de « conduire ». Si rien ne prouve que les nouvelles générations refusent cette France* « tolérante et décrispée » *qu'il les a invitées à bâtir, tout montre en revanche — les sondages en particulier — que les jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à souhaiter une victoire de l'opposition.*

M. Giscard d'Estaing a voulu se montrer confiant dans l'avenir : « Vous comme moi, nous avons le temps avec nous, vous, à cause de votre âge, moi, à cause de ma fonction », *a-t-il affirmé avant d'indiquer que la liaison formation-emploi* « sera un des aspects essentiels de l'action dans les cinq ans à venir ». *En particulier, il a annoncé, comme l'avait laissé entendre le premier ministre à Blois, que le dispositif mis en place en juillet 1977 pour lutter contre le chômage des jeunes* « aura désormais un caractère permanent », *ajoutant néanmoins, sans plus de précision, qu'il sera* « adapté ».

S'il a reconnu que le problème des loisirs soulevé devant lui par ses invités « n'avait pas fait l'objet jusqu'ici d'une politique suffisamment ambitieuse », *il s'est montré assez évasif sur les remèdes, se bornant à reprendre à son compte les promesses de M. Barre, de permettre à chaque jeune Français, au cours de la prochaine législature, de partir en vacances. Sans être négligeable, cet engagement paraît un peu mince lorsqu'on sait que la synthèse de la consultation remise symboliquement par ses invités au chef de l'Etat ne comporte pas moins de deux cent quarante pages de suggestions et qu'elle aborde un grand nombre d'aspects de la vie quotidienne des jeunes : cadre de vie, logement, activités sportives, etc.*

BERTRAND LE GENDRE.

Le discours du chef de l'État

Après avoir rappelé qu'il avait dans son discours de Verdun-sur-le-Doubs *(le Monde* daté 29-30 janvier), invité les Français à se mettre « *à l'écoute de la jeunesse* », le chef de l'Etat déclare qu'il trouve « *profondément encourageant* » le portrait qui se dégage de la consultation organisée par M. Dijoud. Parmi les motifs de satisfaction, le président de la République cite le fait que « *dans leur grande majorité* », les jeunes « *se disent heureux* » même si quelques-uns « *connaissent des formes d'angoisse qui les portent à la contestation* ».

Le chef de l'Etat déclare ensuite : « *Les hantises, les visions apocalyptiques de certains adultes dans l'ensemble, vous ne les partagez pas (...). Vous apparaissez comme des êtres libres et responsables (...), ouverts, disponibles, désireux de servir, animés d'une réelle générosité.* »

« *Je compte*, ajoute-t-il, *que le type de société auquel notre jeunesse aspire est bien celle que je m'efforce de bâtir ; que les changements qu'elle réclame sont bien ceux que je m'efforce de conduire. De toutes vos réponses, il résulte d'abord que vous n'êtes pas disposés à accepter des contraintes qui ne seraient pas justifiées par les nécessités de la vie en commun. Tant mieux. Restez dans cette disposition. Elle est pour l'avenir lointain de notre pays la plus sûre garantie de sa liberté. D'autre part, vous souhaitez profondément la justice, plus de générosité, plus d'égalité dans les rapports humains. C'est pourquoi je compte que vous aiderez notre société à évoluer dans ce sens.* »

Le chef de l'Etat se félicite ensuite que les jeunes se montrent soucieux de la qualité de la vie et qu'ils aspirent à « *un style différent de notre vie sociale* ». « *C'est cela,* déclare-t-il, *qui est le plus important pour l'avenir de notre société. Car je compte bien que lorsque vous serez adultes vous (...) nous ferez une France enfin tolérante et décrispée.* »

« *Peut-être*, ajoute M. Giscard d'Estaing, *certains d'entre vous se demandent-ils : tout cela est-il d'actualité, à l'heure où il n'est bruit que de querelles politiques et d'élections ? Je leur réponds : « Oui, entre vous et moi, c'est » d'actualité. » Parce que vous comme moi, nous avons le temps avec nous, vous à cause de votre âge, moi à cause de ma fonction.* »

Abordant ce qu'il appelle la « *vie personnelle* » des jeunes, le chef de l'Etat relève que leurs aspirations concernent d'abord leur futur emploi. « *Cette sécurité d'emploi*, souligne-t-il, *sachez qu'aucun système au monde ne peut vous l'assurer totalement tout au long de votre vie. Même pas ceux qui, pour vous garantir l'emploi, vous priveraient du droit de le choisir et d'en changer librement.* »

« *La première condition nécessaire pour satisfaire vos aspirations*, poursuit le président de la République, *c'est le développement économique.*

« *La seconde condition*, explique le chef de l'Etat, *c'est l'élaboration de votre niveau de formation.* » Parmi les réformes récentes, M. Giscard d'Estaing cite l'institution d'un collège unique de la sixième à la troisième, la possibilité pour les élèves de l'enseignement technique d'accéder aux grandes écoles, la loi du 5 juillet 1977 contre le chômage des jeunes, dont il annonce qu'elle sera « *adaptée* » et « *aura désormais un caractère permanent* », et la formation permanente, qui sera « *amplifiés* ».

Une participation active

Abordant le problème des loisirs, le chef de l'Etat rappelle qu'ils représentent la moitié du temps dont dispose un jeune scolarisé. « *Ce problème*, déclare-t-il, *n'a pas fait jusqu'à maintenant l'objet d'une politique suffisamment ambitieuse. Cela est vrai dans le domaine culturel. Cela est vrai tout aussi bien pour le sport.* » Il ajoute : « *Ce sont des moyens d'une grande ampleur que la collectivité devra consacrer à ces loisirs dans les prochaines années. C'est pourquoi le gouvernement s'est assigné comme objectif pour les cinq années à venir, notamment, de faire que tous les enfants et adolescents de France, sans exception, puissent effectivement partir en vacances.* »

Après avoir souligné que le désir de participation de la jeunesse n'était guère pris en compte par notre société, le chef de l'Etat déclare : « *Pour une part cette attitude ne fait que refléter le fait que notre société respecte l'individu à ce titre, il n'y a certes pas lieu de le regretter ! Une telle société est mille fois préférable aux sociétés d'enrégimentement qui font participer les jeunes, mais seulement pour se servir d'eux, de leur nombre et de leur force. La majorité des jeunes Français d'aujourd'hui est allergique à ce type de participation-là et je m'en réjouis. Je souhaite qu'ils ne soient pas moins rebelles à l'enrégimentement idéologique, qui est souvent l'antichambre de l'enrégimentement tout court. Il y a dans toute jeunesse une exigence de logique et une disposition à la générosité qui risquent de se laisser prendre au piège des idées toutes faites. C'est la tentation idéologique. Méfiez-vous d'elle, exigez des réalités et des faits.* »

En conclusion, le président de la République souhaite que la participation des jeunes soit active à l'école et à l'université, dans « *les associations de défense de la nature et du cadre de vie* », sur « *les chantiers bénévoles* » et dans les municipalités dont il attend qu'elles associent davantage la jeunesse « *à leurs réflexions, à leurs décisions sur la vie de la cité* ».

La consultation de M. Dijoud en Bourgogne

Trois préoccupations : l'organisation du temps l'information, l'inégalité des chances

Rassemblés dans un volume de deux cent quarante pages, les résultats de la « consultation nationale » lancée par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ne divergent que dans le détail des cinquante-huit « directions de recherche » sur lesquelles M. Dijoud souhaitait recueillir l'opinion des jesunes et de leurs associations. Tout ou plus relève-t-on ici et là quelques idées nouvelles, jamais d'oppositions — n'y en aurait-il eu aucune ?

Interrogé sur l'avenir de cet impressionnant catalogue de suggestions, M. Dijoud a indiqué qu'il fallait maintenant les traduire dans les textes. Tout dépend donc de l'issue de la prochaine consultation — législative celle-là — et de l'appui que M. Dijoud — s'il conserve son poste — recevra du gouvernement. Les réponses recueillies dans chaque département ont fait l'objet d'une synthèse à l'échelon régional. Notre correspondant à Dijon nous indique de quelle manière de sont prononcés les jeunes Bourguignons.

De notre correspondant

Dijon. — Quelque vingt mille questionnaires distribués, quatre cents dossiers remplis par des jeunes inorganisés, des associations ou des élus municipaux, cent soixante-dix réunions : les résultats dans les quatre départements de la Bourgogne sont assez inégaux, mais c'est l'Yonne qui a répondu le mieux à la consultation du secrétariat d'Etat.

Trois préoccupations majeures sont apparues chez les Bourguignons : le besoin de mieux organiser le temps à l'école et dans la vie active, le désir de mieux s'informer, l'inégalité des chances entre citadins et ruraux. Les scolaires souhaitent la journée continue et la libération des après-midi. Les jeunes travailleurs aimeraient bénéficier d'un capital-temps pour le sport et les loisirs, les uns et les autres estiment que la radio et la télévision devraient leur consacrer davantage d'émissions.

Enfin, les jeunes de la campagne, très nombreux en Bourgogne, s'estiment lésés sur bien des points par rapport à ceux des villes. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les jeunes Bourguignons accordent une grande importance à l'encadrement des activités sportives et de loisir, mais ils manifestent en même temps le désir de participer à leur organisation. Ils ont envie de voyager, mais il faudrait que les transports soient moins onéreux et qu'ils puissent trouver à l'étranger des structures d'accueil et la possibilité d'effectuer un travail temporaire pour payer les frais de séjour.

Après le sport et l'ouverture sur le monde extérieur, le cadre de vie. Parmi les suggestions avancées, les concours entre jeunes de la ville et des villages, des écoles « *plus gaies et plus fleuries* », une meilleure animation des villes grâce à des équipements plus simples, mais plus nombreux et fonctionnels. Enfin, les jeunes s'estiment ma préparés à la majorité civique, au mariage, et à la vie sociale. S'ils se montrent d'accord pour le maintien d'un service national, ils veulent pouvoir choisir entre le service militaire et le service civil. La solidarité envers les handicapés et les immigrés est manifeste dans bon nombre de réponses.

Les jeunes restent extrêmement sensibles aux problèmes du tiers-monde et manifestent souvent leur volonté de contribuer à la construction d'un monde plus juste.

Il est difficile de dresser des statistiques sur le pourcentage de jeunes inorganisés ayant répondu à l'enquête, exception faite de l'Yonne et de la Saône-et-Loire, les réunions n'ont pas eu tout le succès que l'on pouvait espérer, mais les associations sportives, les collectivités locales et les fédérations ont répondu nombreuses. Elles représentent quelques milliers de jeunes. — C. M.

Le Planning familial demande l'abrogation de la loi sur l'avortement jugée trop restrictive

Trois ans après son adoption mouvementée par le Parlement, la loi du 17 janvier 1975 autorisant l'avortement, donne-t-elle satisfaction aux mouvements qui avaient milité en sa faveur ou, plus précisément, en faveur d'une libéralisation totale ? L'une de ces organisations, le Mouvement français pour le planning familial (M.F.P.F.), que préside Mme Simone Iff, a apporté, samedi et dimanche à l'UNESCO, une réponse véhémente, et cette réponse est : « Non ! »

Pourquoi ? Parce que, estime Mme Iff dans son rapport introductif, « *toutes mesures répressives, dissuasives ou restrictives portant atteinte au droit des femmes d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants est une violation de ce droit* ».

Or la loi comporte effectivement des mesures répressives, dissuasives et restrictives. Répressives, en ce sens que l'avortement y est défini comme un acte médical devant — sauf indications thérapeutiques précises — être accompli avant la dixième semaine de grossesse : par conséquent, un non-médecin qui pratique l'avortement contredit, encore actuellement, l'article 317 du code pénal ; tout avortement non thérapeutique pratiqué au-delà de la dixième semaine également. Dissuasive, la loi l'est aussi puisque l'entretien préalable qu'elle prévoit est destiné à faire envisager à la femme d'autres solutions éventuelles que l'interruption de grossesse. Restrictive enfin, la loi l'est d'abord par le délai qu'elle impose, mais aussi parce qu'elle exige des étrangères trois mois de résidence en France et des mineures une autorisation parentale. *Rappelons enfin* que l'avortement n'est pas remboursé par la Sécurité sociale.

C'est donc cet ensemble de restrictions que rejette, en bloc, le M.F.P.F. Il demande en ce sens l'abrogation pure et simple de la loi de 1975, et une simple définition de l'avortement par le code de la santé. Veut-il, comme le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), une « démédicalisation » de l'avortement ? A cette question, les responsables du Mouvement n'apportent pas de réponse univoque. Certes, le procès prévu pour le 20 février, à Lille, d'un dentiste poursuivi pour avoir pratiqué des avortements, sera suivi de près par les militants, ceux du Planning comme ceux du MLAC. Il n'en demeure pas moins qu'on se borne à dire, au M.F.P.F. que l'avortement doit être fait par « *des gens compétents* ». Comment les définir ?

En marge de cette lutte s'en profile une autre, celle qui consiste à remettre en cause le « *pouvoir médical* » parmi d'autres pouvoirs. Le Mouvement a, depuis quelques années, gauchi et durci ses objectifs, qu'il définit aujourd'hui comme clairement politiques. On peut lire à cet égard dans un des documents remis aux militants que le M.F.P.F. « *participe à la lutte des travailleurs pour un changement de société dans laquelle les conditions de vie et de travail permettront l'épanouissement de la sexualité* ». Car les femmes, ajoute Mme Simone Iff, ne doivent pas « *subir le pouvoir que risque de donner le savoir des techniques* », mais « *réapprendre leur corps et leur sexualité* ».

La libéralisation progressive de la contraception puis de l'avortement aurait-elle vidé de leur sens les combats du Planning familial ? Les militants n'admettent pas que la question soit posée. Ni qu'ils mènent aujourd'hui un autre combat.

CLAIRE BRISSET.

● *L'équipage du canot de sauvetage de l'île de Sein à l'honneur.* — Les huit marins du canot de sauvetage de l'île de Sein ont été décorés le dimanche 12 février dans l'île pour leur courage lors du sauvetage des deux cent soixante-dix marins de l'escorteur de la marine nationale, le *Duperré*, qui avait talonné les roches du raz de Sein dans la nuit du 12 au 13 janvier dernier. M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat chargé notamment de la sécurité civile, a remis la médaille de chevalier de la Légion d'honneur à M. Edouard Guilcher, patron du canot. Les autres marins ont été décorés du mérite maritime ou du sauvetage maritime.

L'APPLICATION DE LA LOI DU 5 JUILLET

Une vingtaine de jeunes filles au chômage risquent de ne pouvoir passer leur examen

La presque totalité des élèves d'un stage de formation, ouvert dans le but d'obtenir le B.T.S. (brevet de technicien supérieur) secrétariat de direction, risquent de ne pas être admises à se présenter à l'examen final, dont la première partie a lieu le 7 mars.

Organisé, dans le cadre de la loi du 5 juillet 1977 en faveur de l'embauche des jeunes de moins de vingt-cinq ans, par l'ASPROFORC (Association pour la promotion pour la formation continue), organisme privé conventionné par l'Etat, ce stage a commencé le 11 octobre dernier, après avoir été agréé dès mai 1977 par la direction académique à la formation continue (DAFCO), dépendant du ministère de l'éducation.

Sélectionnées grâce à divers tests, trente stagiaires — dont trois ont abandonné depuis — avaient été retenues parmi deux cents candidats. *Elles* suivent donc, depuis maintenant quatre mois, ce stage à raison de quarante heures par semaines et sont, selon la loi du 5 juillet 1977, rémunérées à 90 % du SMIC.

Ces jeunes filles avaient été informées avant le début du stage, que, conformément à l'arrêté du 2 février 1971, les candidats au B.T.S. secrétariat de direction, devaient justifier, pour se présenter à l'examen, « *soit de deux ans d'études spécialisées, dans un lycée ou établissement assurant la préparation de ce B.T.S. soit, au 1er octobre de l'année de l'examen, de trois ans à plein temps d'exercice dans la profession, au-delà de la période légale d'apprentissage* ».

Cinq stagiaires seulement remplissaient ces conditions, mais M. Pinto, directeur de l'ASPROFORC, leur assurait qu'il allait « tout faire » pour que cet arrêté ne soit pas appliqué en la circonstance. En effet, estime toujours aujourd'hui M. Pinto, de nombreux arguments plaident en cette faveur : d'abord toutes les jeunes filles admises à ce stage ont le baccalauréat et vingt-quatre d'entre elles ont une formation universitaire (niveau de la licence), soit une qualification égale ou supérieure à celle préconisée par l'arrêté de 1971 ; ensuite ce stage a été conventionné par la DAFCO ; enfin, dit le directeur de l'ASPROFORC, « *il paraît tout à fait concevable que, dans les conditions exceptionnelles du marché de l'emploi et les dispositions de la loi du 5 juillet 1977, des mesures, elles aussi exceptionnelles, soint priss pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs, notamment en leur permettant le passage des examens* ».

Un précédent est du reste à noter : par circulaire du 28 mars 1977, le secrétaire d'Etat aux universités a adopté des dispositions exceptionnelles pour les inscriptions au diplôme d'études comptables supérieures (DECS). Quant au B.T.S. de commerce international — autre stage organisé par l'ASPROFORC — aucune condition d'inscription n'est requise...

Mais le ministère de l'éducation se montre, jusqu'à maintenant, administrativement intraitable. La direction des lycées, par lettre du 10 janvier 1978, et la division des examens et concours, par lettre du 23 janvier, ont avisé M. Pinto que toutes les jeunes filles qui ne satisfaisaient pas aux obligations du fameux arrêté ne pourraient se présenter à l'examen final. On devine l'émotion provoquée alors chez les jeunes stagiaires, qui, si cette décision était maintenue, n'auraient d'autre ressource que de se réinscrire à l'Agence nationale pour l'emploi, avec une année scolaire perdue ou presque.

Alerté par M. Pinto, le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle a admis la « bonne foi » de l'ASPROFORC et de ces stagiaires, sans toutefois, bien entendu, pouvoir remettre en cause l'arrêté du 2 février 1971. Mais M. Jacques Legendre a écrit, fin janvier, à M. René Haby, ministre de l'éducation, pour souhaiter, d'une part, que les problèmes de formation professionnelle soient harmonisés entre les différents services ministériels, et pour demander, d'autre part qu'une dérogation exceptionnelle soit accordée aux stagiaires intéressées de l'ASPROFORC. Le « sort » de cette vingtaine de candidats au B.T.S. secrétariat de direction est désormais entre les mains de M. Haby. — M. C.

LA GRÈVE CONTINUE DANS CERTAINS LYCÉES DES HAUTS-DE-SEINE

Les grèves d'enseignants et d'élèves déclenchées le 30 janvier dans plusieurs lycées des Hauts-de-Seine *(le Monde* du 11 février) pour protester contre d'éventuelles suppressions de postes ont été reconduites, lundi 13 février, dans quelques établissements, notamment au lycée Joliot-Curie de Nanterre, qui en est à son quinzième jour de grève. Au lycée de Rueil-Malmaison, ce sont les élèves qui continuent la grève.

Dans un communiqué diffusé le 10 février, le ministère de l'éducation « *s'étonne de l'agitation développée par certains syndicats d'enseignants et organisations de parents d'élèves dans le département des Hauts-de-Seine* » et affirme que « *les craintes qui se sont exprimées ne sont pas fondées* ».

Selon le ministère, les transferts envisagés par le rectorat de Versailles pour la rentrée de septembre sont « *de simples hypothèses de travail* ». Dans les Hauts-de-Seine, précise le ministère, « *tous les professeurs dont le poste serait susceptible d'être transféré en ont été avisés, mais une partie seulement d'entre eux seront réellement touchés, car le nombre des postes qui seront mis par le ministère à la disposition de l'académie de Versailles en 1978 sera largement supérieur aux prévisions. Cet apport budgétaire en postes nouveaux réduira considérablement le nombre des transferts* ».

L'AFFAIRE DES LOCAUX DU PHARO

Une lettre du vice-président de l'université de droit d'Aix-Marseille

M. L. Favoren, vice-président de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, nous adresse la lettre suivante :

La lettre de M. Gaston Defferre (*le Monde* du 31 janvier) appelle les précisions suivantes :

1) Le tribunal administratif de Marseille a clairement indiqué que la compétence du recteur prévue par arrêté du 14 octobre 1976, excluait normalement celle du maire : « Le recteur d'académie est l'autorité normalement compétente pour décider, au vu de l'avis de la commission de sécurité, de la fermeture d'un établissement universitaire » ;

2) Le tribunal administratif a non seulement annulé l'arrêté du maire, mais condamné la ville aux entiers dépens (plusieurs millions de centimes) ;

3) Le second arrêté du 17 octobre n'a nullement été validé ; au contraire, le tribunal a invité les requérants à en demander l'annulation par requête distincte s'ils le jugeaient utile. En toute hypothèse, la compétence du maire, qui n'aurait pu réapparaître qu'au cas de carence du recteur, est désormais totalement exclue, et le recteur a, conformément à la décision du tribunal administratif, pris les mesures nécessaires.

● *M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère,* président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, s'est déclaré « *scandalisé* » par le boycottage de la réunion du conseil de l'enseignement général et technique qui devait examiner, le 8 février, les décrets d'application de la loi d'aide à l'enseignement privé (loi Guermeur). Les syndicats d'enseignants appartenant à la FEN, à la C.F.D.T. et les parents Cornec, en boycottant le C.E.G.T., avaient entraîné l'annulation de la réunion *(le Monde* du 10 février). M. Guermeur explique dans un communiqué qu' « *une faction irréductible a détourné le fonctionnement des institutions démocratiques pour paralyser les décisions souveraines du législateur et donc du peuple français* ».

● *Une liste de centres de loisirs ouverts à Paris pendant les vacances de février.* — La revue *Loisirs jeunes* publie, dans son numéro du 7 février, une liste de centres de loisirs parisiens et de la banlieue parisienne proposant, pendant les « petites » vacances de février des activités (travaux manuels, ciné-clubs) pour les enfants et les adolescents. Le numéro du 21 février sera consacré aux spectacles et aux expositions organisés pendant la même période.

★ *Loisirs-Jeunes*, 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 225-60-28. Le numéro : 2 F.

● *Un dossier sur les grandes écoles.* — La revue trimestrielle *l'Etudiant* publie un dossier de 160 pages consacré aux grandes écoles. On y trouve une analyse du « *phénomène des grandes écoles* » ainsi qu'une liste de critères « pour choisir » un établissement et des classes préparatoires. *L'Etudiant* présente ainsi des fiches techniques sur plus de deux cent vingt grandes écoles d'ingénieurs, de commerce et de gestion, et de formation post-universitaire.

★ L'Etudiant, 7, rue Thorel, 75002 Paris, tél. 236-94-41, 10 F.



A LA COUR DE CASSATION

Pas de communication directe de son dossier à un prévenu

Une personne citée devant le tribunal correctionnel, pour y répondre d'un délit, ne peut obtenir elle-même, avant l'audience, communication des pièces du dossier la concernant sans l'assistance d'un avocat.

Tel est le sens de la *décision prise*, le 9 février, par la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui a rejeté le pourvoi formée par Mlle Agnès Ouin contre l'arrêt de la onzième chambre de la cour d'appel de Paris lui ayant infligé, le 21 décembre 1976, un mois de prison avec sursis pour outrage à agent sans lui avoir permis, comme elle l'avait sollicité par conclusions, d'avoir communication des pièces du dossier avant les débats au cours desquels elle entendait se défendre seule.

Pour rejeter sa demande, la cour d'appel confirmant la décision des premiers juges énonçait qu'aucun texte légal ne prévoit une telle communication au prévenu lui-même, lorsque celui-ci n'est pas assisté par un conseil.

A l'appui du pourvoi, M[e] Arnaud Lyon-Caen avait fait valoir que l'exercice des droits de la défense devant la juridiction de jugement implique nécessairement le droit, pour le prévenu, d'obtenir communication préalable du dossier, et que l'arrêt de la cour d'appel de Paris constituait une violation de l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, selon lequel « *l'accusé a droit aux facilités nécessaires à la préparation de sa défense* », et de l'article 427 du code de procédure pénale, selon lequel les preuves doivent être contradictoirement discutées devant le juge.

Statuant sur le rapport de M. Sainte Rose, conseiller référendaire, et les conclusions de M. Aymond, avocat général, la Chambre criminelle, présidée par M. Pierre Mongin, a déclaré : « *Ni l'article 6 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales dont se prévaut la demanderesse ni l'article 427 du code de procédure pénale que vise le moyen n'exigent que les actes écrits constitutifs des dossiers des procédures, pas plus que les pièces à conviction, soient matériellement remis en communication entre les mains de la personne poursuivie ; il n'existe aucune exception en faveur de celle qui entend se défendre elle-même ?*

» *En reconnaissant à tout prévenu le droit d'avoir connaissance de l'intégralité des pièces de la procédure par l'entremise d'un avocat, au besoin commis d'office, et à l'assistanc duquel il peut d'ailleurs renoncer devant les juges, la loi garantit audit prévenu la possibilité d'assurer sa défense de façon adéquate et satisfait dès lors aux exigences de l'article 6 de la convention précitée. La demanderesse ne saurait se faire un grief du fait qu'elle a cru devoir ne pas user des facilités qui lui étaient ainsi offertes.* »

Manifestation pour la suppression du centre d'Arenc

Un important dispositif policier avait été mis en place, samedi 11 février à Marseille, afin d'empêcher *les participants* à la journée d'action contre le centre d'Arenc de se regrouper pour manifester dans le centre de la ville. Après une réunion d'environ un millier de personnes à la faculté des sciences de l'université d'Aix-Marseille - I (Saint-Charles), trois groupes ont tenté de se rassembler. La manifestation organisée par le « *collectif d'information sur la prison d'Arenc* » avait été interdite par le préfet de police. Le centre ville était « bouclé » par d'importantes *forces de l'ordre*. Il n'y a pas eu d'affrontement.

Seuls, quelques petits heurts se sont produits avec les policiers et deux cocktails molotov ont été lancés en direction du service d'ordre. Une soixantaine de personnes ont été interpellées. Elles ont toutes été relâchées après avoir été entendues dans les locaux de la police.

POINT DE VUE

Des ministres courageux

par ANDRÉ LEGOUY (*)

LE 15 janvier est entrée en vigueur l' « Instruction » du garde des sceaux et du ministre de l'intérieur prescrivant la détention en établissement pénitentiaire des étrangers *frappés* d'un arrêté d'expulsion qui seraient dans l'impossibilité de quitter immédiatement le territoire français. (*Cf. le Monde du 28 décembre et du* 30 décembre 1977.)

On a déjà dit dans ces colonnes le vice d'illégalité qui entache un texte ministériel prétendant réglementer, et à *plus forte* raison *légiférer*, par voie de circulaire. A chacun son métier : au Parlement, la loi ; au gouvernement, la réglementation ; aux ministres, l'exécution. *Or* n'est-ce point *légiférer, de la part de deux ministres, que de décider qu'ils s'attribuent le pouvoir discrétionnaire* d'incarcérer pendant sept jours des étrangers en voie d'expulsion ? Ignorent-ils que la législateur, dans *l'ordonnance de novembre 1945, a explicitement prévu* le cas et l'a résolu en les autorisant uniquement à prononcer une assignation à résidence, mais non pas à incarcérer ?

On a dit également la régression sur le terrain des libertés — une de plus — constituée par cette mesure, qui s'apparente aux lettres de cachet de l'Ancien Régime.

Mais ce que l'on n'a pas suffisamment souligné c'est le courage qu'ont manifesté nos deux ministres en reconnaissant *publiquement l'illégalité* de leurs pratiques antérieures et en les dénonçant : « *Dès l'entrée en le Centre d'Arenc ni le dépôt de la préfecture de police ne devront être plus longtemps utilisés comme centres d'hébergement d'étrangers en* instance de départ. » S'agit-il seulement des étrangers frappés d'expulsion ? *Pas du tout. Car l'Instruction* précise très explicitement les conditions légales qui définissent les modalités de départ des autres étrangers : la détention « *n'est en aucun cas applicable aux étrangers faisant l'objet d'une décision de refus de séjour, de refoulement ou de rapatriement. Dans les cas où les étrangers ainsi éloignés de France ne pourraient partir immédiatement, il y aura lieu, pendant la durée des démarches nécessaires, de leur délivrer une autorisation de séjour provisoire limitée territorialement, conformément à l'article 2, paragraphe 4, du décret du 15 mars 1946, à la circonscription du département qui sera jugée utile.* »

Nous voilà donc rassurés. En attendant que le Conseil d'Etat se prononce sur la légalité de l'instruction concernant les expulsés, plus aucun étranger en instance de départ ne sera détenu arbitrairement.

Honneur à nos courageux ministres, défenseurs des lois et des libertés.

(*) Jésuite.

Les sanctions contre Mlle Guémann

Le Syndicat de la magistrature fait part de sa « stupéfaction »

Le conseil syndical du Syndicat de la magistrature, auquel *s'étaient joints les délégués régionaux*, déclarait, dès samedi 11 février, « *avoir appris avec stupéfaction que la commission et discipline du parquet avait proposé la mutation de Mlle Monique Guémann, accompagnée, de manière mesquine, d'un abaissement d'échelon, véritable peine d'amende* » (*le Monde* daté 12-13 février). La vice-présidente du Syndicat de la magistrature avait comparu, vendredi 10 févier, devant cette commission de discipline que préside M. Guy Chavanon, procureur général de la Cour de cassation, assistée de M[e] Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, qui avait plaidé la relaxe. Il était reproché à Mlle Guémann premier substitut à Draguignan, d'avoir à l'audience fait part de son « inquiétude » après l'extradition de l'avocat de République fédérale d'Allemagne.

« *Pour de très nombreux magistrats*, indique encore le syndicat, ce vendredi « *restera un jour sombre et marquera un tournant inquiétant pour l'avenir de la magistrature* ». Le syndicat ajoute : « *M. Alain Peyrefitte avait tenté d'obtenir des sanctions plus élevées, par des réquisitions précises contraires aux usages et indécentes.* » En effet, les réquisitions écrites soutenues par M. Henri Dontenwille, directeur des services judiciaires, devant la commission, lui intimaient de demander la mutation d'office, assortie d'une rétrogradation (sanction plus importante que l'abaissement d'échelon).

Le Syndicat de la magistrature, réunit ce lundi au siège de son organisation, une conférence de presse. C'est en principe, mardi que le ministre de la justice doit prendre sa décision.

La Légion d'honneur de M. Braunschweig

Lors d'un colloque réuni les 26 et 27 novembre 1977 à Rennes, l'Union syndicale des magistrats, que préside M. André Braunschweig, conseiller à la *Cour de cassation*, s'était émue des menaces qui pesaient sur l'indépendance de la *magistrature* (*le Monde* du 29 novembre 1977). L'U.S.M. avait alors été convoquée par le ministre de la justice dès le 29 novembre. Le 8 décembre suivant, le garde des sceaux avait indiqué à la presse que « *l'Union syndicale des magistrats ou plutôt des membres de l'U.S.M. ont fait preuve d'un manque de sang-froid en publiant un communiqué relatif à un éventuel rattachement du magistrat du parquet au ministère de l'intérieur* ».

Mais l'entretien du 29 novembre n'avait pas porté que sur des questions d'intérêt général ainsi que le montre le dernier numéro de *Nouveau Pouvoir judiciaire* (janvier 1978), organe de l'U.S.M., qui publie une lettre de M. Braunschweig au garde des sceaux en date du 11 décembre 1977 et dont on lira, ci-dessous, quelques extraits. Ils se passent de commentaires.

« *A l'issue de l'entretien que vous nous avez accordé le 29 novembre 1977, vous m'avez annoncé, en aparté, que vous veniez de renoncer à votre intention de proposer mon inscription sur la prochaine liste de promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, m'expliquant qu'à la suite de notre colloque de Rennes et des propos que j'avais été amené à prononcer publiquement, vous jugiez inopportun une telle mesure en ma faveur.*

» *Je me suis permis de vous répondre que vos motifs étaient certainement excellents, mais que vous me faisiez ainsi le plus grand honneur que vous pouviez me faire, votre décision démontrant combien j'avais eu raison de me consacrer à la défense de l'indépendance des magistrats du siège.* (...)

» *Je n'ignorais pas en effet que M. le premier président de la Cour de cassation avait eu la bienveillance de me proposer pour le grade d'officier, et je n'étais pas non plus sans savoir que le Conseil supérieur de la magistrature avait récemment émis un avis favorable sur cette proposition que vous aviez bien voulu lui soumettre.*

» *Or, vos paroles me confirmaient de manière éclatante le fait que le déroulement et les événements heureux de la carrière d'un juge, celui-ci fût-il à la Cour de cassation, dépendent exclusivement, en fin de compte, de la volonté du ministre de la justice.* (...) »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.Fev.78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 14-II-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⩘ orages ➞ Sens de la marche des fronts

Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 février à 0 heure et le mardi 14 février à 24 heures :

La zone dépressionnaire de l'Europe occidentale et de la Méditerranée se déplacera lentement vers l'est avec les perturbations neigeuses qui *l'accompagnent*. Un courant plus instable, de secteur nord-ouest, s'établira sur la *France, mais il sera* encore le siège d'averses de neige.

Mardi, le temps sera encore assez froid sur la France, surtout dans les premières heures de la matinée dans les *régions* enneigées bénéficiaint d'éclaircies, où les gelées atteindront environ —4 °C à —6 °C dans l'intérieur. Le ciel sera variable, quelques éclaircies alternant avec des passages *nuageux*. On notera encore des averses de neige dans l'intérieur, de pluie ou de neige près des côtes ; elles seront surtout localisées de la Manche et des Vosges au Massif Central et au nord des Alpes, mais s'atténueront lentement par l'ouest. Des éclaircies plus belles se *développeront près du golfe du Lion*. La matinée sera parfois brumeuse sur *le* Bassin aquitain.

Les vents, du secteur nord-ouest, seront modérés en général, mais *assez forts* près de la Méditerranée.

Lundi 13 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 002,8 millibars, soit 752,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum* enregistré au cours de la journée du 12 février ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 11 et 0 degré ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 9 et 0 ; *Brest*, 2 et —4 ; Caen, 1 et —4 ; Cherbourg, —1 et —1 ; Clermont-Ferrand, 4 et —4 ; *Dijon, —1 et —3* ; Grenoble, 3 et —6 ; Lille, 0 et —8 ; Lyon, 1 et —5 ; Marseille, 5 et —2 ; Nancy, —1 et —3 ; Nantes, 1 et —7 ; Nice, 9 et 2 ; Paris-Le Bourget, —2 et —3 ; Pau, 10 et 2 ; Perpignan, 11 et —1 ; Rennes, —1 et —8 ; Strasbourg, 1 et —2 ; Tours, 1 et —5 ; Toulouse, 9 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 9 et 7 degrés ; Amsterdam, 1 et —4 ; Athènes, 18 et 14 ; Berlin, —2 et —6 ; Bonn, 1 et —6 ; Bruxelles, 1 et —5 ; Iles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 0 et —3 ; Genève, 0 et —2 ; *Lisbonne, 11 et 3* ; Londres, 1 et —2 ; Madrid, 7 et —4 ; Moscou, —3 et —4 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, 1 et —3 ; Palma-de-Majorque, 13 et —3 ; Rome, 8 et 2 ; Stockholm, —4 et —8.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 12 février 1978 :

UN DECRET

● Portant publication de l'accord portant création du Fonds africain de développement (ensemble deux annexes), fait à Abidjan le 29 novembre 1972.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 996

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I				■		■			
II								■	
III							■		
IV	■								
V					■				
VI			■						■
VII			■		■				■
VIII						■			
IX				■					
X		■					■	■	
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Embrassé d'un seul coup d'œil ; *Ile*. — II. *Sac à main*. — III. Justifie, hélas ! l'attaque de ceux dont on entend prendre la *défense* ; *Est restrictif*. — IV. Sur le Sund. — V. Prouva qu'il avait de l'imagination ; Prénom. — VI. Petit fleuve ; Figure biblique. — VII. Une mesure que les Européens sont obligés d'adopter à Shangai ; Exprimes (inversé). — VIII. *C'était sans* doute un partisan convaincu du retour à la terre ; Sans bavures. — IX. Bâle ; Evoque un ancien emprunt. — X. Matière à réflexion. — XI. Fut à coup sûr un garçon réfléchi.

VERTICALEMENT

1. Oiseau rare ; Evoque une héroïque résistance. — 2. Voisins de cours. — 3. Sa place est à *l'office* ; Ne se laissa mourir de faim. — 4. Avec elle, on ignore les déséquilibres budgétaires ; Titre abrégé. — 5. Convoite ; Tête couronnée. — 6. Engendraient la tristesse ; Sans fioritures. — 7. Dans une biographie ; Droits levantins. — 8. Faisaient corps avec leurs conquêtes. — 9. Produisit un certain effet ; Sait dire seulement oui et non.

Solution du problème n° 1 995

Horizontalement

I. Obscurité. — II. Bâtis ; Cap. — *III. Isar* ; *Viso*. — IV. Têtes ; Su. — V. Usurières. — VI. Emèse. — VII. Idies. — VIII. Rutiler. — IX. Etête ; Los. — X. SR ; Sel. — XI. Insensés.

Verticalement

1. Obituaires. — 2. Bases ; Tri. — 3. Statuaire. — 4. Cirer ; Ethes. — 5. *Us* ; *Sieste*. — 6. E.M. ; S.N. — 7. Ici ; Réelles. — 8. Tassés ; " — 9. Epouseurs.

GUY BROUTY.

LA CONFESSION D'UN PLASTIQUEUR

M. Jean Flost a cinquante-trois ans. Il est père de neuf enfants et ramoneur de son état. Jeudi 9 février, il s'est confessé aux policiers marseillais qui venaient de l'appréhender.

L'attentat du 22 décembre dernier (le Monde du 27 décembre 1977) *contre la porte du palais de justice d'Aix-en-Provence (1 kilo d'explosif nitrate), c'est moi, a-t-il reconnu... L'explosion contre les bureaux d'une agence immobilière marseillaise, le 29 janvier, c'est encore moi, a-t-il avoué, ou tout au moins, c'est sur mes instructions que l'explosion a eu lieu.*

M. Flost s'est prétendu président d'un comité pour la sauvegarde du patrimoine moral, familial et national. Il a indiqué aux policiers la « clef » du sigle énigmatique « GAJ DDH8 » qu'il avait barbouillé sur les murs du *Palais de justice d'Aix* : « Groupe action justice défense des droits de l'homme 8[e] section ».

Présenté jeudi à M. Jean-Claude Girousse, premier juge d'instruction au tribunal d'Aix-en-Provence, M. Flost a été inculpé de destruction d'édifices par explosifs, puis écroué. On signale de manière elliptique que ce père de neuf enfants « ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales ». *En fait, M. Flost est* « un personnage original qui sort de l'ordinaire », « un redresseur de torts ». « Une espèce de Zorro... »

● *Accident d'avion au Canada : quarante et un morts.* — L'accident d'avion de Cranbrook, en Colombie britannique, dans lequel quarante et un des quarante-huit occupants d'un Boeing-737 de la compagnie canadienne Pacific Western Airlines ont trouvé la mort le samedi 11 février, a été provoqué par la présence sur la piste d'atterrissage d'une souffleuse à neige que le pilote a voulu éviter. Les sept survivants se trouvaient tous à l'arrière de l'appareil, qui s'est coupé en deux avant de prendre feu. — (*A.F.P.*)

Faits et jugements

Deux notaires et deux promoteurs écroués à Clermont-Ferrand.

Après une enquête conduite depuis le mois de mai 1977 par la police judiciaire de Clermont-Ferrand, un ancien notaire de cette ville, M[e] Alexis Roux, son successeur et premier clerc, M[e] Louis Audigier, un promoteur immobilier, M. Robert Pasteur et son fils Michel Pasteur, onot été inculpés par M. Jacques Logelin, juge d'instruction à Clermont-Ferrand, de faux en écritures, détournement de fonds et complicité, et écroués, vendredi 10 février.

Ces quatre personnes avaient établi des faux pour pouvoir débloquer les fonds déposés dans le cabinet du notaire en exercice par des acheteurs d'appartements, en projet, proposés par le promoteur immobilier. Ces fonds détournés n'ont jamais servi à continuer la construction de ces appartements. En *outre*, des ventes fictives d'appartements, pour un montant total de 910 000 francs avaient été *effectuées* pour faciliter ces opérations frauduleuses.

● *Les quatre prisonniers qui s'étaient évadés de la maison d'arrêt de Faaa*, à Tahiti, au cours de la mutinerie du 14 janvier (*le Monde* du 20 janvier), ont été repris par les forces de l'ordre. L'un d'eux, Joseph Wong Fo Koui, a été rattrapé le 7 février à Pirae, tandis que les trois autres réussissaient à s'échapper, de justesse, abandonnant l'arme qu'ils possédaient. Mais *Jean-Claude* Temarii, Yves Oriau et Emmanuel Tauhiro ont été finalement arrêtés le *10 février* par les gendarmes.

Les évadés, qui surveillaient à la jumelle et par radio les mouvements des policiers lancés à leur recherche depuis plus de trois semaines, se sont livrés à de nombreux vols et ont abusé de plusieurs jeunes filles sous la menace de leur arme. En signalant leurs déplacements, la population inquiète a contribué à leur arrestation. — (*Corresp.*)

● *Les tableaux de la collection Carré*, dérobés, le 25 janvier, dans la *résidence de Mme Louis Carré* à Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines) (*le Monde* du 27 janvier), ont été retrouvés, samedi 4 février, dans une *voiture* abandonnée sur un parking de Menucourt (Val-d'Oise).

Arrestation d'un faussaire en documents administratifs.

Un ancien ouvrier imprimeur, M. Alain Gibeaux, trente ans, a été appréhendé en fin de semaine dernière *dans son atelier clandestin*, 119, rue de Paris, aux Lilas (Seine-Saint-Denis), où, depuis plusieurs mois, il confectionnait des faux papiers.

Des malfaiteurs arrêtés par les différentes brigades territoriales étaient souvent trouvés porteurs de ces faux documents. Une enquête fut donc ouverte au mois de novembre 1977, et au terme de plusieurs semaines d'investigations, le commissaire divisionnaire *Marchand* parvenait à identifier M. Gibeaux et à repérer son atelier.

Le faussaire a été surpris en plein travail, son matériel étalé sur des tables : des massicots, des *riveteuses*, des *matrices* et aussi des faux timbres humides et des faux cachets de la préfecture de police, *qu'il avait réussi à confectionner*. Les policiers ont découvert, caché dans des placards, plus de trois mille *faux* permis de conduire, fausses cartes *grises*, cartes d'identité, et cartes de travail et de *résident pour étrangers*.

● *Parce que la peine de mort est applicable en France*, les autorités norvégiennes ont décidé de ne pas donner suite à la demande d'extradition formulée *par* Paris et visant un Lillois, âgé de vingt-huit ans, Jean Lamarque, qui a reconnu avoir assassiné sa compagne, le 17 mai dernier. Un porte-parole du ministère norvégien des affaires étrangères a indiqué : « *Nous n'avons pas reçu les garanties que nous avions demandées et la Norvège n'extrade pas les individus passibles de la peine de mort dans leur pays d'origine.* » M. Jean Lamarque avait été arrêté à Stavanger. — (*A.F.P., U.P.I.*)

● *Le triplet truqué de Marseille.* — *M. Maurice Sinibaldi*, juge d'instruction à Marseille, a procédé, vendredi 10 février, à la *trente-deuxième inculpation* pour escroqueries et infraction à la loi sur les courses et les jeux *du 2 juin 1891 dans l'affaire du* « *triplet truqué* » du prix de Nîmes, couru à Marseille le 10 septembre 1977. *Il s'agit de M. Jean-Jacques Dunant*, journaliste-pigiste spécialiste de la rubrique hippique sur la *Côte d'Azur*, qui a été placé sous mandat de dépôt à la prison des Baumettes (Marseille).

CARNET

Décès

— Saint-Jean-de-Luz.
Roger et Yvan Duzer, ses fils,
Les familles Bacou, Duzer, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul DUZER,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont été célébrées le vendredi 10 février 1978 à Saint-Jean-de-Luz (P.-A.)

— Chambéry, Grenoble.

Mme Jean Floersheim,
M. et Mme Pierre Serre et David,
M. Jacques Floersheim,
M. et Mme Paul Franck et leurs filles,
ont le grand chagrin de faire part du décès subit, à l'âge de cinquante-six ans, de

M. Jean FLOERSHEIM,
médaillé de la Résistance,

leur époux, père, grand-père, frère et oncle, le 4 février 1978.
Les obsèques ont eu lieu à Chambéry dans l'intimité familiale le lundi 6 février 1978.

6, avenue du Général-de-Gaulle,
73000 Chambéry.
8, rue de Provence,
38130 Echirolles.

— Mme André Giberton,
Mme Marcel Barroy,
Le docteur et Mme Roger Bargues,
Le docteur et Mme Jean-Luc Locret et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Huet et leur fils,
M. et Mme Chambarière et leurs enfants,
M. et Mme René Merle et leurs enfants,
Mme Roger Arres-Lapoque,
M. et Mme Jacques Arres-Lapoque,
Leurs parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André GIBERTON,
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement à Nice le 31 janvier 1978.
Les obsèques ont été célébrées à Bordeaux dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7, promenade des Anglais,
06000 Nice.

[Né en 1905 au Blanc (Indre), M. Giberton était devenu chef de cabinet de préfet en 1929, sous-préfet en 1934. Après avoir occupé de nombreux postes territoriaux, il était devenu en 1954 conseiller du tribunal administratif de Paris et nommé préfet honoraire. En 1962, il était devenu président de tribunal administratif et commissaire du gouvernement près le tribunal administratif de Paris. Admis en 1964 au bénéfice du congé spécial, il avait pris sa retraite en 1969.]



— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel Emile GOUMAIN,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Abidjan le 5 février 1978
Les obsèques auront lieu le 17 février. à 15 heures, en l'église de Saint-Maxent, 79400.
De la part de :
Mme Emile Goumain, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants.
12, rue Edmond-Roger, 75015 Paris.

— Mme Joseph-Henri Grunenwald,
Le docteur Dominique Grunenwald et Mme, née Sophie Bérolle, Alice et Céline,
M. Jean-Louis Redon et Mme, née Christine Grunenwald, et Antoine,
M. Bertrand Grunenwald,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Randouyer, sa belle-mère,
M. et Mme Marcel Grunenwald, son frère et sa belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Lecomte et leurs enfants,
Toutes les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph-Henri GRUNENWALD,
agrégé de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier des Palmes académiques,
cruellement enlevé à leur affection le 9 février 1978, à l'âge de soixante et un ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 13 février, à 10 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las Cases, Paris (7e), et l'inhumation aux Houches (74) dans la plus stricte intimité.
Ni fleurs ni couronnes.
27, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

— Mme Guy Hattu, son épouse,
Mlle Dominique Amoudruz-Hattu,
M. et Mme Olivier Amoudruz-Hattu,
Mlle Chantal Hattu,
M. Jean-Pascal Hattu,
ses enfants,
Les familles Hattu, Marchand, Maeght, Glandaz et Bernanos,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Guy HATTU,
survenue le jeudi 9 février 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Séverin à Paris (5e) (parking Notre-Dame).
L'inhumation aura lieu vers 11 h. au cimetière de Bures-Morainvilliers (Yvelines).
Ni fleurs ni couronnes.
4, rue Pasquier, Paris (8e).

— Mme Louis Leconte,
Mlle Annie Leconte,
M. Jean-Louis Leconte et Mme Isabelle de la Patellière,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LECONTE,
expert libraire,

survenu le 4 février 1978 à Biarritz.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue de La Planche, Paris (7e).

— Mme Renée Meegens-Toulemonde, son épouse,
M. et Mme Francis Libbrecht-Meegens et leurs enfants,
M. et Mme Paul Meegens-Geoffroy et leurs enfants,
M. et Mme Gaspard Hürlimann-Meegens et leurs enfants,
M. Jean-Louis Meegens,
ses enfants et sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Robert MEEGENS,
administrateur de la CEGOS,
survenu le 1er février 1978, dans sa soixante et onzième année.
Le service religieux a eu lieu dans l'intimité familiale le lundi 6 février 1978 en l'église réformée de Boulogne.

« Je sais en qui j'ai cru. »
(II TIM, Ch. 1er verset 12.)

1, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.
38, Grande-Rue,
94360 Bry-sur-Marne.
63, avenue Guillaume-Apollinaire,
91100 Saint-Germain-lès-Corbeil,
12, chemin de Praz-Séchaud,
Lausanne, 1010 (Suisse).

— M. et Mme Daniel Schmidt,
Sylvie Schmidt,
Florence et Jean-Daniel Pariset,
France Schmidt,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul SCHMIDT,
née Madeleine Weiss,
leur mère et grand-mère, survenu le 8 février 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Le service religieux aura lieu en l'église luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, Paris (5e), le mardi 14 février, à 15 h. 45.

« Dieu est amour. »
(I Jean, 3-8.)

3 bis, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.

— La famille et les amis de

M. Pierre STERLÉ

ont la douleur de faire part de sa mort, survenue brutalement le 3 février 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe de Requiem sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Roch à sa mémoire.

Remerciements

— M. et Mme Ferdinand DELERIS, leur fille Odile.
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Marc,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie dont ils ont été entourés à l'occasion du décès de

M. Michel VALLOT,
intendant militaire de 1re classe,
Mme Vallot et ses enfants remercient très sincèrement tous leurs amis connus ou méconnus qui, par leurs prières, leur présence, l'envoi de fleurs ou de messages se sont associés à leur peine.
20, place Dupleix, 75015 Paris.

Anniversaires

— Le 14 février 1971 disparaissaient au Mexique

Anne-Marie GUSTIN,
Mme Jean ROSE
et sa fille
Marie-Christophe.

En ce septième anniversaire, une pensée est demandée à leur intention.

Communications diverses

Pierre Ayçoberry : « Mécanismes révolutionnaires en milieu urbain : Cologne, 1848-1849 ». Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du dix-neuvième siècle, en Sorbonne, amphithéâtre Turgot, dimanche 19 février, 10 h. 15.

Visites et conférences

MARDI 14 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, façade de l'église, Mme Allaz : « Saint-Gervais, Saint-Protais au Marais ».
15 h., 11, quai de Conti, Mme Bachelier : « L'hôtel des Monnaies ».
15 h., portail église Saint-Eustache, Mme Chapuis : « Liszt et Berlioz à Saint-Eustache ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel : « Hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., métro Saint-Paul : « Chez un souffleur de verre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais » (M. de La Roche).
14 h. 30, 109, rue de Rivoli : « La Sicile » (Paris et son histoire).
14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de Louis XV ».
15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale) (entrée libre).
16 h., S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, M. Maurice Culot : « Luttes urbaines à Bruxelles ».
19 h., salle 404, galeries nationales du Grand Palais, M. Margit Rowell : « Vladimir Tatline ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Chandra : « La méditation bouddhique » (l'Homme et la Connaissance).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

D'un « Fidelio » à l'autre

L'opéra transmis au cours d'une séance publique, dans les conditions mêmes d'une représentation, semble bien avoir conquis la télévision. Après le somptueux Don Carlo *de la Scala, le* Fidelio *monté par Jorge Lavelli à la Halle aux grains de Toulouse (le Monde du 16 décembre) n'a rien perdu de sa force et de son émotion à la télévision, ce qui indique la qualité de la réalisation de Jean Manceau sur FR 3, malgré des moyens plus modestes que ceux de la RAI.*

Il est à craindre cependant que nombre de téléspectateurs aient « décroché » pendant le premier acte, par la faute de Beethoven, qui a traité en style d'opéra-comique un livret assez fade et même niais (accusé par un sous-titrage impitoyable), mais par la faute aussi de Lavelli, qui n'a pas vraiment su styliser cette comédie petite-bourgeoise (les personnages bougent beaucoup, presque jamais au tempo de leur émotion ou de l'intensité dramatique). Souhaitons qu'ils n'aient pas délaissé la troisième chaîne jusqu'à ce deuxième acte d'une grandeur sublime, plus prenant encore qu'à Toulouse grâce à la magie télévisuelle, qui concentre l'attention sur les personnages et fait s'évanouir le décor unique, un peu gênant dans la scène du cachot.

La beauté pathétique de Maria Slatinaru (Léonore), la force exceptionnelle de Ludovic Spiess (Florestan), malgré quelques saillies vocales imprécises, ressortent avec un relief bouleversant, qui s'accroît encore dans le duo O joie sans nom *et la lente montée du cachot à la lumière, associée par Lavelli à l'ouverture de* Lenore III. *La grande symphonie chorale de la fin s'épanouit dans la lumière fraternelle de ces prisonniers libérés, mêlés à la foule bigarrée des femmes qui ont brisé leurs chaînes, s'envolant tous ensemble, épaule contre épaule, agitant les bras, vers un avenir libre et exaltant. La splendeur de l'Orchestre de Toulouse, galvanisé par l'émotion épique de Michel Plasson, sous-tend de bout en bout l'admirable spectacle, dont rien ne nous échappe. (Le son, bien qu'un peu sourd parfois, était de bonne qualité pour la télévision.)*

Avec ce même Fidelio *de Lavelli, présenté vendredi dans l'espace plus restreint du théâtre d'Angers, on mesure toute la fragilité d'une mise en scène pensée pour un certain cadre, un autre climat sonore, un autre public. Tout ce qui était grandiose, stylisé, lyrique dans la vaste perspective de la Halle aux grains étouffe dans ces lieux rapetissés (où pourtant Lavelli avait conçu son merveilleux* Idoménée*).*

Une interprétation de haute qualité aurait pu voiler ces défauts. Ce n'est pas le cas, avec seulement trente-cinq musiciens qui ont accusé constamment des faiblesses inexplicables, sous la direction monocorde de Diego Masson. Et les solistes, presque tous différents et inférieurs à ceux de Toulouse, ont semblé mal à l'aise dans ces lieux désertés par l'inspiration. Seule Maria Slatinaru a régné sur la représentation avec son émouvante noblesse.

Jean-Albert Cartier, qui a produit depuis cinq ans tant de merveilleux spectacles à Angers, n'a pas eu de chance cette fois-ci.

JACQUES LONCHAMPT.

LUNDI 13 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.
20 h. 30, FILM : LE ZINZIN D'HOLLYWOOD, de J. Lewis (1962), avec J. Lewis, B. Donlevy, H. McNear, D. Wesson, I. Elsom, K. Freeman (N. rediffusion).

L'univers du cinéma américain caricaturé dans une suite de gags désopilants. Jerry Lewis et son délire.

22 h., Pour le cinéma.
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Spécial élections législatives : M. Raymond Barre, premier ministre ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Racines ; 22 h. 25, Zig-Zag : Etienne Jules Marey ou La mémoire de l'œil, de T. Wehn-Damisch, réal. Cl. Ventura.
22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti radical socialiste ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM : LA VENUS AU VISON, de D. Mann (1960), avec E. Taylor, L. Harvey, E. Fischer, D. Merrill, M. Dunnock, B. Field.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Présence des arts ;
20 h., « Bon Voyage », de P.E. Juliat, avec C. Piéplu, A. Duperey, H. Virlojeux ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le prophétisme dans la Bible par A. Neher ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui, par N. Falcci et B. Sourcis : Histoire de cinq couples ; 23 h. 30, Lectures et musique.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;
20 h., Les grandes voix : hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Concert U.E.R... « Troisième saison du quatuor à cordes », en direct de Manchester : « Quatuor en sol majeur, K. 156 » (Mozart) ; « Quatuor en si bémol, opus 130 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : effractions ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient musiqués ; 1 h., *Méridiens nocturnes,* Europe centrale, Moyen-Orient, Afrique orientale (A. Borodine, D. Chostakovitch, G. Ligeti).

MARDI 14 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.
20 h. 30, Variétés : Arouapeka ; 21 h. 30, Spécial élections législatives : M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, face à M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, directeur de « l'Humanité ».
Vers 22 h. 30, Le livre du mois (les principaux prix littéraires 1977).
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal.
20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : UN HOMME DANS LA FOULE, d'E. Kazan (1957), avec A. Griffith, P. Neal, A. Franciosa, W. Mathau, L. Remick (N. rediffusion).

Lancé par une émission de radio d'une petite station de l'Arkansas, un guitariste traîne-savates devient l'animateur à succès d'une chaîne de télévision publicitaire et soutient la campagne électorale d'un sénateur véreux.

Pamphlet très violent contre la démagogie télévision américaine. Un film lucide, courageux et toujours d'actualité.

Vers 22 h., Débat : Les vedettes de la télévision face à leur public (en direct du Festival de Monte-Carlo).

Avec Denise Fabre, Roger Gicquel, Jacques Martin, Bernard Pivot, Jacques Chancel, Michel Drucker, Patrick Poivre d'Arvor, Léon Zitrone et trente téléspectateurs tirés au sort.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LES REVOLTES DU BOUNTY, de F. Lloyd (1935), avec Ch. Laughton, C. Gable, F. Tone, H. Mundin, E. Quillan, D. Digges (N. rediffusion).

A la fin du dix-huitième siècle, l'équipage d'un navire anglais, venu à Tahiti chercher des plants de l'arbre à pain, se révolte contre les brutalités et la tyrannie de son capitaine.

La perfection hollywoodienne du cinéma d'aventures maritimes. Film resté justement célèbre par sa mise en scène et son interprétation.

22 h. 35, Journal.
22 h. 50, Magazine réussite : L'université du 3e âge.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... célébration de la voix ; à 8 h. 32, La malle de l'Inde ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec J. Danfreville ; 11 h. 2, Libre parcours récital : enseignement instrumental, C. Diederich ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec R. de Obaldia ;
13 h. 30, Libre parcours variétés : L. Llach ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfant miroir », de R. André ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'avenir de la Méditerranée ; à 16 h., Match : professeur J. Leaute et Me H. Leclerc ; 17 h. 32, Libre parcours récital : quatuor D. Kieffer ; 18 h. 30, Feuilleton : « Le mystérieux docteur Cornelius » ; de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Sciences : les droits de l'homme ;
20 h., Dialogues franco-britanniques : cartésianisme et/ou empirisme, avec Maurice Cranston et Jean-Marie Benoist ; 21 h. 15, Musique de notre temps, avec Serge Nigg ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui, par N. Falcci ; 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « le Lied et ses prolongements instrumentaux » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 10, Jazz classique ;
13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, Wolf Ferrari, Lehar, C. Lube, J. Strauss, E. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Bach, Buxtehude, Sweelink ; 15 h. 30, Musiques d'autrefois : Dunstable, Dufay, P.-A. de Almeida ; 17 h., Postlude : Boccherini, Bottesini, Rodrigo ; 18 h. 2, Musique non écrite ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse : sons de la Renaissance ;
20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... festival de Hollande 1977... le Collegium vocale de Gent et l'ensemble Musica Antiqua d'Amsterdam : « Vesperae Omnium Sanctorum » (Monteverdi) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Folk' America : Musique cajun ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons, avec Bradford Tracey et Rolf Junghanns : Bach, Beethoven, Weber ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient « musiqués » ; 1 h., Les insectes arrivent.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 13 FEVRIER

— Un face-à-face oppose *MM. Jean-Pierre Fourcade,* président des clubs Perspectives et Réalités, et *Michel Crépeau,* député, maire (M.R.G.) de La Rochelle, au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Raymond Barre,* premier ministre, ministre de l'économie et des finances, est l'invité du magazine « Spécial élections législatives », sur A 2, à 20 h. 30.

MARDI 14 FEVRIER

— Ivan Levai reçoit *M. Marcel Dassault,* député (R.P.R.), sur Europe 1, à 8 h. 30.

— Un débat sur le thème « Les femmes et les partis politiques » réunit *Mmes Yvette Roudy,* membre du secrétariat national du P.S., et *Christiane Papon,* membre du comité central du R.P.R.

— *MM. René Lenoir,* secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, et *François Loncle,* membre du secrétariat du M.R.G., parlent de la politique sociale au cours du journal de TF 1, à 13 h.

— *M. Jacques Chirac,* maire de Paris, président du R.P.R., répond aux questions des journalistes, sur R.M.C., à 19 h.





Le Monde de l'ÉCONOMIE

Le psychodrame du franc

N'EN déplaise à ceux qui estiment que « tout est politique » — une proposition à caractère idéologique puisqu'on ne peut ni la prouver ni la réfuter, — l'extrême politisation des problèmes économiques ou financiers est un obstacle à leur compréhension, et, partant, une incitation à pratiquer... une politique fondée sur un diagnostic erroné.

La chute du franc à laquelle on a assisté depuis le début de ce mois a donné lieu non pas à un débat — les campagnes électorales donnent hélas ! rarement lieu à de vraies *discussions* — mais à un psychodrame. On n'a pas besoin de solliciter les *déclarations qui ont été faites* des deux côtés de la barrière pour recueillir un échantillon à l'état presque pur des idées-réflexes de la droite et de la gauche, qui relèvent les unes et les autres plus du fantasme que du raisonnement.

Du côté de la majorité, le maître-mot a été prononcé par le premier ministre, lorsque celui-ci, visiblement excédé par les imputations voisines de l'injure de ses adversaires (l'accusant quasiment d'attiser en sous-main la spéculation), commença à désigner nommément comme les coupables : les « *projets et propositions... qui conduisent à la désorganisation et au chaos* ». La solidité d'une *monnaie, a dit M. Raymond* Barre, repose sur la « confiance ». L'appel à la confiance, c'est *la façon qu'a la droite de mobiliser* l'opinion sur les grands thèmes économiques ou monétaires, c'est-à-dire de les politiser. Autrefois, on aurait précisé à qui s'adressait particulièrement le message. On aurait parlé de la nécessaire confiance des *épargnants*, sinon même de la confiance de l'argent. Mais on n'ose plus.

Du côté de l'opposition tout a été dit, ou presque, lorsque M. François Mitterrand s'en est pris aux « spéculateurs » (« *s'appuyant sur la complicité politique du gouvernement* »), ce qui l'a tout naturellement amené à n'imaginer comme riposte qu'un « contrôle renforcé des changes ». Telle est en effet la forme, inchangée pourrait-on dire depuis la Révolution, de la politisation de gauche : l'*inflation n'est pas tant due à la multiplication des assignats qu'à* ceux qui en profitent. Pour ramener l'ordre, il faut d'abord que le gouvernement agisse comme un justicier.

Ces deux attitudes ont leurs adeptes. Elles correspondent chacune à une photographie de la réalité sous un angle de vue particulier. Il est bien vrai que le détenteur de francs ne conservera ces derniers que s'il a « confiance » dans l'avenir et il est vain de nier que les craintes inspirées par le programme commun ont joué leur rôle dans la fuite des capitaux en février 1978 comme à d'autres occasions. Il est tout aussi vrai que les « forces du marché » ne sont pas des abstractions : ce sont des hommes qui les actionnent, et ceux qui sont bien placés pour en tirer parti ne sont pas les hommes de la rue. Une fois cependant qu'on s'est fait plaisir en donnant de la réalité une image conforme à ses propres idées reçues, on n'est guère plus avancé dans l'analyse du phénomène et dans la recherche des solutions. Il est clair que le franc serait moins exposé aux sautes d'humeur de la confiance, variant avec les résultats successifs et changeants des sondages, s'il n'était resté dix-huit mois après le lancement du plan Barre une *monnaie éminemment fragile*. Il est clair encore que ce n'est pas en traduisant devant les tribunaux quelques spéculateurs qu'on rétablira la solidité du franc (voir ci-dessous *l'article du professeur Bernard* Dumas).

Encore fallait-il hier, pour ne pas se laisser surprendre par l'événement, et faut-il aujourd'hui, pour supputer les traces qu'il laissera dans l'évolution à plus long terme de la monnaie française, déterminer quel est le degré de fragilité du franc. Un premier critère est la situation relative de la France en matière d'inflation, en tenant bien compte du fait que, dans ce domaine, la tendance est plus importante que le résultat brut. Par *exemple*, l'amélioration de la livre sterling a commencé alors que la hausse des prix — sur *douze mois* — dépassait encore 14 % en Grande-Bretagne, mais que le rythme de hausse se *ralentissait de mois* en mois. C'est pourquoi il nous semble que dans les circonstances *actuelles*, c'est le taux de change avec le deutschemark et mieux encore avec le franc suisse qui *est le plus significatif*. Non pas à cause d'on ne sait quelle vertu magique attribuée à la monnaie helvétique, mais parce que la Suisse est le seul pays du monde qui — au prix d'une très sévère *récession il est vrai — ait rétabli* à peu près complètement la stabilité du pouvoir d'achat intérieur de sa monnaie. Depuis le lancement du plan Barre, le franc français a baissé de 20 % par rapport au *franc* suisse.

Les experts préfèrent mesurer ce qu'ils appellent la dépréciation « *effective* » du franc par référence à un indice composite calculé à partir des monnaies des principaux partenaires commerciaux de la France (des coefficients de pondération permettant de tenir compte de l'importance relative de chacune d'elles). La composition d'un *indice implique, par définition*, une certaine interprétation des faits qu'il faut toujours avoir à *l'esprit quand, ensuite, on* l'utilise pour en tirer certaines conclusions. En l'occurrence, il *nous paraît préférable de réserver* le terme de dépréciation effective à celle qui est effectivement *constatée sur* le marché (à partir de ces « vrais » indices que sont les cotations du franc suisse ou du deutschemark).

PAUL FABRA.

(*Lire la suite page 18.*)

Le spéculateur et l'État

par BERNARD DUMAS (*)

DEROUTEE par le comportement *erratique des monnaies* sur les marchés des changes au cours de la dernière décennie, l'*opinion publique* reste encline à en imputer la responsabilité aux flux et reflux capricieux *de la spéculation, force* obscure et maléfique aux manifestations multiples. Les gouvernants et les *administrateurs* publics ont fait de leur mieux pour entretenir cette croyance populaire qui les *décharge de toute* responsabilité. Malheureusement, l'imprécision qui entoure aujourd'hui le mot « *spéculation* » *donne* libre cours aux explications les plus contradictoires ou les plus *tautologiques des phénomènes* monétaires internationaux. Il est écrit dans le programme commun de la gauche (1972) *que « la spéculation contre la monnaie constituera un délit défini par la loi* ». Il propose en conséquence de lutter contre le fléau spéculatif par la voie législative et judiciaire. Il *importe* avant de se prononcer d'analyser rigoureusement ce phénomène, d'en *mesurer l'impact* social et de proposer des mesures destinées à le maîtriser.

La spéculation privée, lorsqu'elle *s'exerce sur* la monnaie, présente certains avantages et inconvénients qui lui sont propres et qui tiennent au fait que l'Etat est lui-même à l'origine de la création monétaire.

Le rôle des spéculateurs consiste bien évidemment à anticiper la politique monétaire de l'Etat et donc à agir à l'avance, par opposition aux non-spéculateurs qui ne réagissent qu'au moment où celle-ci est connue et ressentie par tous. Imaginons donc que les spéculateurs, à un instant donné, anticipent une création monétaire de francs supérieure à celle prévue par le reste de la population. Les spéculateurs vont vendre leurs encaisses de francs (et leurs titres libellés en francs) sur le marché des changes pour obtenir des encaisses de devises. En taux *fixes*, cela aura pour effet de réduire les réserves de change de la Banque de France ; en taux *flexibles*, il y aura une baisse du cours du franc.

A la suite de ces prises de position, l'Etat se trouve confronté à un choix. Il peut procéder à la *création monétaire qui avait été* anticipée par les spéculateurs. Mais alors, en rééquilibrant leur *portefeuille de monnaies, ceux*-ci réaliseront automatiquement un profit ; en régime de taux *fixes, ce profit sera perçu aux* dépens de la Banque centrale ; en taux flexibles, il le sera directement aux *dépens des* citoyens non spéculateurs. Au contraire, l'Etat peut ne pas *satisfaire les anticipations des* spéculateurs, auquel cas il serait facile de montrer que ceux-ci encourront nécessairement une perte.

Ainsi, dans la mesure où elle *encourage* l'Etat à une politique stable, la spéculation privée est un bien puisque les variations erratiques de la masse monétaire, telles que celles observées depuis 1975, ne peuvent que désorganiser l'économie et désorienter l'investissement. Elle protège également les agents économiques *contre* l'arbitraire de l'impôt inflationniste qui frappe leurs encaisses monétaires de façon inique et imprévisible.

La contrepartie de l'avantage que nous venons de signaler est *évidente* : l'Etat dont la stratégie monétaire conserve, dans des cas exceptionnels, son utilité, voit sa liberté d'action entravée. S'il décide de s'écarter du chemin de la stabilité, il lui faut agir par surprise avant que les spéculateurs n'aient pris leurs positions, ou bien accepter que ces derniers perçoivent des gains au détriment de la société.

Bien que pouvant servir d'outils d'analyse, les arguments présents ici ne permettent pas de conclure, et l'on se rendrait coupable de préjugé idéologique en affirmant catégoriquement que la *spéculation est socialement* utile ou nuisible. Peut-être vaut-il donc mieux se tourner vers *un autre débat, qui a trait aux* moyens d'interdire ou de combattre la spéculation et à l'effi*cacité de ceux qui ont été suggérés* par le programme commun.

Le conformisme généralisé

Le premier obstacle à franchir sur la voie de l'interdiction serait de trouver *une définition* du spéculateur, ou de l'acte de spéculation, qui soit juridiquement applicable. Nous *avons* défini un spéculateur comme une personne ayant des anticipations divergentes par rapport à la moyenne de la population. Mais, selon cette définition, nous serions tous des spéculateurs, à des degrés divers. Il faudrait donc restreindre *la définition pour inclure* les personnes ayant des anticipations par trop divergentes ; mais alors *où fixer la limite et comment* la stipuler ? Du point de vue juridique, les anticipations, comme les *intentions*, n'étant pas mesurables, ne peuvent servir de chef d'accusation. Certes, des anticipations divergentes se traduiront par des comportements financiers divergents. *Cependant*, les sources de divergences dans ces comportements sont multiples, de sorte qu'*il serait extrêmement* difficile d'isoler un spéculateur de façon concluante. Finalement, il *faudrait trancher* la question de savoir si tous les types de spéculation feront l'objet de poursuites. *Le programme* commun ne mentionne que la spéculation *contre* la monnaie. *Mais la spéculation* à la hausse de la monnaie est également nuisible si l'hypothèse de hausse se révèle incorrecte. Les spéculateurs qui perçoivent les profits les *plus* importants aux dépens de la société sont, comme nous *l'avons vu*, ceux qui ont engagé des paris sur la base d'informations justes. Poursuivra-t-on *donc tout* particulièrement les personnes qui se trouvent avoir eu raison ? Il s'agirait-là d'une attitude paradoxale particulièrement dogmatique et obscurantiste, et fondée sur un préjugé favorable au *conformisme* généralisé.

Les gouvernements passés ne se sont pas, en général, préoccupés de résoudre ces problèmes. Chaque fois que les flux de capitaux internationaux ont contrecarré l'*action* de l'Etat, un contrôle des changes a été instauré. Le programme commun lui-même suggère de mettre en place un « contrôle des changes renforcé ». Or ce genre de contrôle ne s'embarrasse pas de nuances : il interdit purement et simplement aux Français de posséder des créances à court terme à l'étranger sauf si ces créances sont liées à un *flux* commercial, auquel cas elles doivent être rapatriées dans un délai fixé. Les créances à *long terme sont* sujettes à une autorisation du Trésor qui est assez librement accordée.

Le contrôle des changes ainsi défini est une réglementation artificielle et irrationnelle. On *remarquera tout d'abord qu*'elle change radicalement selon la conjoncture internationale : par*fois, on interdit* les *créances* à l'étranger et parfois les engagements ! Lorsqu'un règlement *change si souvent, c'est qu*'il n'a pas réussi à isoler de façon essentielle les types de compor*tement délictuels nuisibles* à la société : il s'agit d'une mesure de circonstance. C'est aussi une mesure irrationnelle : posséder des créances à l'étranger ne signifie pas nécessairement que l'on parle *sur* la baisse du franc.

La clause selon laquelle le *contrôle ne doit pas entraver les* flux commerciaux est d'application difficile. Il arrive que des *entreprises françaises ne puissent* pas exporter parce que la durée des crédits exigés par le *client dépasse la limite fixée* pour le rapatriement des créances. Par contre, des transac*tions commerciales légitimes servent* souvent de paravent à des transferts de fonds qui, par eux-mêmes, auraient *été* interdits. Finalement, la distinction introduite par la législation entre créances à long et à court terme est arbitraire : un achat d'actions ou d'obligations à la Bourse *de New-York fait* apparaître une créance à long terme (qui est donc permise), alors que le titre peut être revendu dans de très courts délais.

(*Lire la suite page 18.*)

(*) *Professeur de finances à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).*

FEU LE DÉFICIT PÉTROLIER (pour la R.F.A.)

S'il est une idée communément *admise depuis quatre ans, c'est* la fatalité du « déficit pétrolier ». Comment douter que les acheteurs ne subissent pas durablement une détérioration de leur *balance commerciale* après le quintuplement du coût d'un des principaux éléments de leurs importations ? Ce raisonnement *un peu trop simple* conduisait à prévoir que, parmi les pays industrialisés, ceux qui n'avaient pas de pétrole dans leur sous-*sol (pays européens et Japon)*, seraient désavantagés par rapport à ceux qui en produisaient (*Etats-Unis*).

Or le pays le plus dépendant de l'OPEP pour ses approvisionnements en énergie, le Japon, *a rétabli en deux ans l'équilibre* de ses échanges. Et, à consulter les chiffres (encore provisoires) qui viennent d'être *rendus publics outre-Rhin, la* République fédérale d'Allemagne (qui, dès 1974, enregistrait un excédent de sa balance commer*ciale*) a fait *l'année dernière* encore mieux : elle a dégagé un surplus dans ses échanges avec les membres de l'*OPEP*. La faiblesse de la conjoncture, mais aussi, il faut le souligner, le considérable effort accompli par l'industrie (sans claironnage officiel) pour économiser l'énergie ont permis de maintenir les importations à leur niveau de *1976. Mais la raison principale* de l'enviable résultat obtenu est à rechercher ailleurs : en l'espace de quatre ans, l'industrie *allemande a su reconvertir* ses exportations en fonction des nouvelles données. Les ventes aux membres de l'OPEP ont *augmenté de 59 % en 1975, de* 24 % en 1976 et encore de 20 % en 1977 ; si bien que pendant cette dernière année elles ont *représenté 9,1 % du total des* exportations ouest-allemandes, contre 4,5 % en 1974.

L'erreur est de considérer le *commerce extérieur d'un pays* de façon statique. Constamment, les prix relatifs des biens et des services échangés subissent des modifications (en général moins brutales, il est vrai). On mesure le dynamisme d'une économie non seulement à ses capacités de croissance, mais plus encore peut-être à ses aptitudes d'adaptation. Quant aux pays industriels qui continuent à connaître un *déficit, ils le doivent d'abord* à *leur inflation intérieure*.

LES RISQUES DE PROTECTIONNISME A L'INTÉRIEUR DE LA C.E.E.

Controverse à Bruxelles sur les subventions britanniques à l'emploi

Un conflit sérieux risque d'éclater au cours des *semaines à venir entre* la Commission européenne et le gouvernement de Londres à propos *du système* britannique d'aide temporaire à l'emploi (Temporary Employment Subsidy, la T.E.S.). Le gouvernement Callaghan entend proroger le régime actuel au-delà du 31 mars 1978, sa date normale d'expiration. Les services de M. Vouel, le commissaire chargé de la politique de la concurrence, lui ont fait savoir qu'ils pourraient l'y *autoriser, mais à condition que le régime* en soit sensiblement *aménagé*.

De notre correspondant

Bruxelles, Communautés européennes. — En maintenant ainsi, grâce à des subventions, la production des secteurs en déclin, les Anglais faussent la concurrence au sein de la Communauté. *Pour* cette raison deux Etats membres, l'Irlande et le Danemark, viennent de se plaindre *officiellement* auprès de la Commission européenne. Les aménagements demandés par Bruxelles permettraient d'éliminer les effets les plus néfastes de la T.E.S. actuelle. La *réponse* que viennent de donner les Anglais porte à croire qu'en dépit d'une apparente souplesse, *ils ne sont pas disposés à* plier sur l'essentiel. Une négociation discrète s'est engagée entre *Bruxelles et Londres. Si* elle échoue, la Commission, qui a jusqu'à fin mars pour se prononcer, *pourrait décider*, en application de l'article 93, paragraphe 1, du traité de Rome, que *la T.E.S.* est incompatible avec le Marché commun, déclenchant ainsi un affrontement *ouvert avec Londres*.

431 millions de livres au lieu de 8...

Les griefs de la Commission à l'égard de la T.E.S. sont exposés *dans* une lettre qu'elle a adressée au gouvernement britannique en décembre 1977. *La T.E.S.* a été instaurée en août 1975 en tant que mesure anti-cyclique de courte durée pour *faire face* à la détérioration de l'emploi. Elle est payée aux employeurs qui renoncent à *licencier* leurs travailleurs en excédent. Son objectif exclusif est de préserver l'emploi. Sa portée, depuis que la Commission l'a autorisée en 1976, a été considérablement étendue au point qu'elle donne aujourd'hui des résultats, jugés néfastes, auxquels la Commission n'avait à *l'origine* pas pensé. Les versements peuvent atteindre 20 livres par travailleur et par *semaine* pendant douze mois, avec une prolongation éventuelle de six mois à un *taux de 10 livres* par travailleur et par semaine. Le montant global inscrit au budget de la T.E.S. depuis sa mise en œuvre en août 1975 s'élève à 431 millions de livres (*alors que le budget original* prévu était de 6 à 8 millions de livres...). Selon les statistiques *fournies* par Londres, la T.E.S., depuis son entrée en vigueur jusqu'au 31 juin *1977*, a été attribuée pour un total de 273 000 travailleurs dont 185 000 continuaient à en *bénéficier à cette date*. Quatre mille quatre-vingt-onze établissements figurent sur la liste des *bénéficiaires*.

La Commission *estime* que la T.E.S. est accordée pour une durée trop longue. Elle déplore son caractère purement conservatoire, les entreprises peuvent en bénéficier dix-huit mois sans être astreintes à aucun *effort* pour mieux adapter leur production à la demande. Toutefois, *comme le soulignait la Commission* dans sa lettre de décembre, la préoccupation la plus grande *suscitée par le système* britannique d'aide temporaire à l'emploi tient à sa concentration sur *trois secteurs — le textile*, la confection et la chaussure, — lesquels connaissent de grandes *difficultés dans l'ensemble de* la C.E.E. Alors que ces trois branches ne représentent que 11 % *des emplois industriels* au Royaume-Uni, elles ont reçu presque 50 % des sommes affectées à la T.E.S. Environ 50 % des emplois maintenus grâce à la T.E.S. relèvent de ces secteurs où il est *évident* qu'elle permet de conserver en vie bon nombre d'entreprises qui, sans elle, au*raient* dû disparaître. Dans l'industrie textile, l'aide est octroyée pour un nombre de travailleurs correspondant en moyenne à 8,5 % des effectifs totaux. Ce pourcentage est de 12,8 % dans la *confection* et de 6 % dans la chaussure. Pour chacun des travailleurs concernés l'aide *représente entre* 30 et 40 % des coûts salariaux. Elle équivaut au moins à 6 % du *chiffre d'affaires des entreprises* bénéficiaires.

Exportation du chômage

Les autres Etats membres, dont l'industrie du textile, de *la confection ou de la chaussure* traverse tout comme au Royaume-Uni une passe difficile, *ont manifesté* de plus en plus d'inquiétude devant les distorsions de *concurrence* provoquées par *le dispositif britannique*. En effet, il est légitime de croire que les firmes qui ne disposent *pas de tels avantages*, qu'elles soient installées en Grande-Bretagne ou dans d'autres Etats *membres, subissent* un handicap important. Les experts britanniques ont chiffré à 30 % « *l'effet de déplacement* » provoqué au Royaume-Uni par la T.E.S. L'effet en question mesure, en *pourcentage* de l'emploi maintenu directement grâce à la T.E.S., les suppressions de postes de travail *induites dans* les entreprises soumises à la pression qu'exercent sur les *firmes* qui la reçoivent.

Pour la Commission, il n'est pas douteux que les effets d'une aide atteignant ainsi 5 à 10 % des coûts de production ne s'arrêtent pas aux rives du Royaume-Uni et, s'agissant de branches industrielles aussi sensibles, conduit à une « exportation de chômage ». Le diagnostic ainsi établi par la Commission l'a amenée à *recommander au* gouvernement britannique, non pas de supprimer complètement la T.E.S. (*ce qui, Bruxelles* ne l'ignore pas, serait politiquement impossible) mais d'en limiter l'application dans les secteurs où elle *risque d'entraîner des perturbations* à l'échelle de la C.E.E. Faute d'un tel effort de modération, la Communauté risquerait de devoir faire face bientôt à une « guerre des aides », c'est-à-dire en réalité à un retour au protectionnisme sous une forme déguisée. Ainsi le gouvernement irlandais a-t-il déjà proposé à son Parlement d'adopter un régime d'aide à *l'emploi dans* le cas où Londres n'amenderait pas la T.E.S. de manière à en élimi*ner les effets* les plus pervers.

C'est une double invitation que la Commission a faite au gouvernement britannique dans sa lettre de décembre

● Dans l'immédiat, il était suggéré au gouvernement britannique de ne donner suite à aucune nouvelle demande d'aide émanant de l'industrie du textile, de la *confection* et de la chaussure. Les Britanniques ont répondu qu'il n'était pas possible de changer le dispositif à quelques semaines de sa date d'expiration (la période d'application de la T.E.S. se termine, répétons-le, le 31 mars 1978, mais les paiements effectués au titre de ce régime continueront jusqu'au 31 mars 1979). Depuis, la Com*mission s'est résignée à* ce refus.

PHILIPPE LEMAITRE.

(*Lire la suite page 19.*)

Économie, emploi et mathématiques

par PASCAL SALIN (*)

L'UTILISATION des mathématiques en économie est l'objet d'un éternel débat entre économistes et même entre économistes et non-économistes. Il importe peu, en fait, que l'on utilise des mathématiques, de la prose ou des vers, que l'on écrive en français, en anglais ou en turc. Il importe par contre que l'on sache poser les bonnes questions. La réponse n'est plus alors qu'une affaire de logique et les mathématiques, de ce point de vue, peuvent être un instrument utile en permettant de garantir un raisonnement rigoureux et rapide. Un exemple datant de l'automne dernier nous donne une bonne illustration de ces propositions : d'après des informations publiées dans *le Monde* (1) un rapport du commissariat au Plan démontrerait qu'une réduction des cotisations de sécurité sociale permettrait d'accroître l'emploi, de diminuer l'inflation et d'améliorer » la balance commerciale. Tous les gouvernements du monde étant à la recherche de la formule magique qui permettrait d'atteindre ces trois objectifs, ils devraient immédiatement appliquer la mesure ainsi préconisée. Une caution « scientifique » ne lui est-elle d'ailleurs pas apportée puisque les auteurs du rapport en question ont effectué des travaux de simulation « sur la base d'un modèle mathématique » ?

Nous ne connaissons pas, pour notre part, les relations exactes qui constituent ce modèle, mais nous pensons pouvoir affirmer sans hésitation que ses bases sont contestables. Ce modèle traduit l'idée, assez souvent exprimée, qu'il « suffit » de favoriser les entreprises fortement utilisatrices de main-d'œuvre, pour réduire le chômage. Comment les favoriser ? En diminuant le coût de la main-d'œuvre, par exemple par une réduction des cotisations de sécurité sociale. Or, cette diminution du prix de la main-d'œuvre par rapport au prix du capital est parfaitement artificielle ; elle n'est qu'un exemple de plus des manipulations de prix de la puissance publique et elle ne peut donc aboutir qu'à une seule conséquence, à savoir une moindre efficacité de l'économie.

Deux hypothèses

En effet, le coût effectif de la main-d'œuvre est constitué par la somme des salaires et des cotisations sociales, quel que soit celui qui est chargé d'effectuer effectivement le versement des cotisations sociales. Cela est si vrai que l'on peut fort bien imaginer un système où le travailleur recevrait la totalité de ces sommes, mais où il supporterait intégralement le paiement des cotisation de sécurité sociale. Pour l'entreprise le coût de la main-d'œuvre serait identique, pour la société également. Par contre, si les cotisations sociales sont supportées, au moins en partie, par le budget public et ne sont plus liées à l'utilisation de la main-d'œuvre, il y a là une incitation à utiliser des techniques à plus fort contenu de travail, c'est-à-dire que l'on introduit une distorsion par rapport à ce que la technologie et la rareté du travail et du capital exigeraient.

Quelle en est la conséquence ? Une diminution, sans doute considérable, de l'efficacité du système productif, qui serait dramatique dans le contexte actuel de l'économie française (comme, d'ailleurs, des autres pays). Deux hypothèses peuvent alors être envisagées : ou bien les travailleurs accepteraient une diminution de leur pouvoir d'achat ou un ralentissement de sa croissance, ce qui serait évidemment regrettable pour eux, ou bien ils le refuseraient et il en résulterait nécessairement du chômage. Ainsi, faute de considérer ses répercussions sur l'ensemble du système économique, une proposition visant à diminuer le chômage aboutirait précisément à l'effet inverse.

De la même manière, pour apprécier les effets qu'aurait une mesure comme celle dont nous discutons ici sur la balance commerciale, il est important de savoir ce qui détermine cette balance. Parce que, une fois de plus, toutes les variables économiques sont interdépendantes on ne peut pas « améliorer » le solde de la balance commerciale simplement en favorisant certaines exportations, par exemple celles des industries de main-d'œuvre. Le solde de la balance commerciale est la contrepartie des balances des capitaux et de la monnaie et est déterminé par celles-ci. La fiscalisation des cotisations sociales n'aboutirait qu'à créer une distorsion favorisant les industries de main-d'œuvre *aux dépens* des autres industries, c'est-à-dire que la perte d'efficacité économique interne se traduit au niveau international par une moins bonne spécialisation, sans que la structure d'ensemble de la balance des paiements en soit modifiée. Le même scepticisme radical doit s'exprimer à l'égard d'une autre conséquence de la mesure préconisée : il est indiqué dans le rapport précité que, dans le cas où les cotisations sociales seraient assises sur la valeur ajoutée, il en résulterait « une baisse marquée de l'inflation ». L'inflation résulte pourtant d'un excès du pouvoir d'achat global, en termes nominaux, par rapport à l'offre globale. Il n'y a évidemment aucune raison pour qu'un transfert de charge aboutisse à soulager cette pression globale.

Le système économique est un tout : on ne résoudra jamais le problème du chômage en dégageant des postes disponibles ou en créant des emplois de-ci, de-là, par n'importe quelle méthode. On ne peut résoudre le problème du chômage qu'en possédant une théorie du chômage, que cette théorie soit exprimée sous forme mathématique ou non. On ne peut résoudre le problème de l'inflation qu'en ayant une théorie de l'inflation. On ne peut résoudre le problème de l'équilibre extérieur qu'en ayant une théorie de la balance des paiements. On oppose souvent le théoricien, qui vivrait dans les nuages, et le praticien, qui seul connaîtrait les réalités. On oublie en fait qu'il n'y a rien de plus concret que la théorie, à condition, bien sûr, que la théorie soit construite à l'épreuve des faits, sinon elle n'est qu'un jeu de salon, moins amusant que d'autres peut-être, mais surtout plus dangereux puisqu'elle peut aboutir à des décisions erronées. Et en cela la « mauvaise » théorie — celle qui n'a de commun avec la théorie économique que l'aspect purement formel, mais non la soumission aux règles de la méthodologie scientifique — rejoint l'empirisme pur, qui n'est que jeu de hasard. Dans la décision économique, à tous les niveaux, nous sommes menacés par ces deux écueils : l'empirisme « grossier » et le « crypto-empirisme », celui qui se cache sous un appareil mathématique impressionnant ou sous l'épaisseur des mots choisis avec talent.

(1) J.-P. Dumont, « Un rapport du plan conclut en faveur d'un abaissement des cotisations de sécurité sociale », *le Monde*, 27 septembre 1977.

(*) Professeur à l'université Paris-IX Dauphine.

Le psychodrame du franc

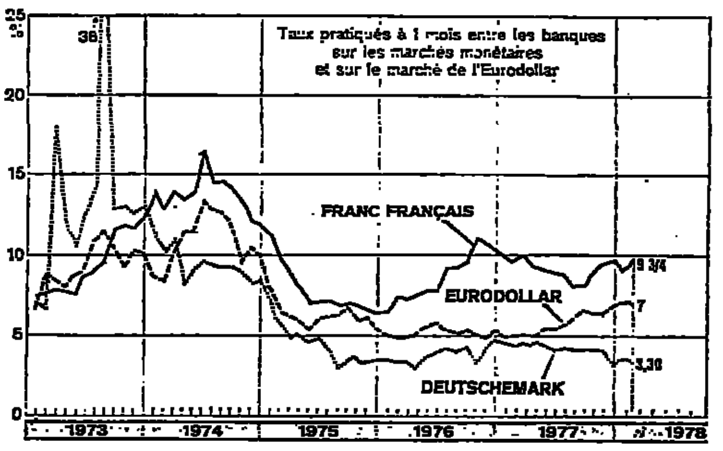
(Suite de la page 17.)

Cela dit, ce n'est que sur une période suffisamment longue que le taux de change reflète l'évolution des prix intérieurs comparée avec celles des autres pays. Bien d'autres facteurs interviennent, propres à brouiller, sinon même à fausser cette relation pendant une durée de temps indéterminée. Par exemple, une monnaie peut être artificiellement soutenue par des emprunts à l'étranger.

En régime de changes flottants, il est une variable cruciale qui joue le double rôle de « baromètre » (pour les observateurs et les opérateurs) et d'instruments d'action (pour les autorités monétaires) : c'est le taux d'intérêt. Plus encore que dans tout autre domaine, il faut ici interpréter les chiffres dans une perspective temporelle, c'est-à-dire dynamiquement. Autrement dit, un taux d'intérêt élevé n'a pas toujours la même signification : ce peut être, selon la politique d'ensemble qui est suivie, un signe de faiblesse ou au contraire une réaction salutaire.

Dans l'état actuel du marché, le tout est de savoir comment on se situe vis-à-vis du taux de l'eurodollar (étroitement lié au taux du marché monétaire américain). Si, comme cela est le cas pour le franc suisse, le deutschemark, et dans une moindre mesure pour la livre sterling, le taux pratiqué sur le marché monétaire intérieur est au-dessous de celui de l'eurodollar, cela signifie (puisque le dollar est une monnaie faible) qu'on est en présence d'une devise orientée à la hausse ou en tout cas sur laquelle ne s'exerce aucune pression à la baisse. Le taux se trouve-t-il au contraire régulièrement au-dessus de celui de l'eurodollar, cela est le signe qu'on se trouve en présence d'une monnaie sur la défensive. C'est pourquoi, lorsqu'au quatrième trimestre de l'année dernière, on a vu le dollar baisser légèrement à Paris (il est descendu jusqu'à 4,60 francs), cela ne dénotait pas une amélioration en profondeur du franc, puisque cette amélioration n'était acquise qu'au prix du maintien d'un loyer de l'argent relativement élevé. Aujourd'hui le franc est très faible et très vulnérable avec un taux qui, à la fin de la semaine dernière, dépassait de trois points et demi le niveau de l'eurodollar. Un écart beaucoup plus grand se révélera sans doute nécessaire pour résister tant bien que mal aux coups de la spéculation.

Un coup d'œil sur notre graphique permet de mieux comprendre pourquoi il faut considérer le niveau du taux d'intérêt dans une perspective dynamique. Regardons la courbe relative aux taux du marché monétaire allemand. La République fédérale, on le sait, est le premier pays de l'O.C.D.E. à avoir lutté contre l'inflation au moment où celle-ci atteignait son paroxysme dans le monde entier, c'est-à-dire en 1973 (on la confondait alors avec le boom économique). Cela se traduit sur le graphique par une brutale montée des taux allemands au premier semestre de cette année-là, reflétant la politique très restrictive en matière de crédit de la Bundesbank (qui a été jusqu'à porter à 16 % le taux auquel elle reprenait, pour dix jours seulement, les effets du marché). Cette politique était d'autant plus méritoire — et difficile à mener — qu'au cours de cette même période le deutschemark était en pleine ascension (à cause de l'inflation américaine). Le programme énergique mis alors en œuvre à Bonn et à Francfort ayant porté ses fruits, la République fédérale a pu commencer la désescalade dès le printemps de 1974, alors que les autorités américaines et françaises se voyaient contraintes de hausser les leurs (malgré les approches de la récession...). Aujourd'hui, les taux allemands sont extrêmement bas, la modicité du taux à court terme se répercutant sur celui à long terme. Un emprunt obligataire émis aujourd'hui sur le marché allemand des capitaux coûte moins de 6 % ; sur le marché français, plus de 12 %.



Source : Banque de France.

Si notre graphique comportait une courbe relative au marché monétaire britannique, on pourrait aussi en tirer des enseignements intéressants. On y verrait, par exemple, la trace de la malencontreuse décision prise par la Banque d'Angleterre d'abaisser, au début de mars 1976, son taux d'escompte (dénommé *minimum lending rate* ou M.L.R.). Cette décision étant prise à contre-courant (le développement de l'inflation intérieure commandait au contraire un relèvement), la conséquence ne se fit pas attendre : ce fut la ruée sur le sterling, qui, pour la première fois dans sa longue histoire, descendit au-dessous du cours de 2 dollars (qu'elle n'a toujours pas retrouvé). La crise financière ainsi déclenchée fut si grave qu'à l'automne de la même année la Banque d'Angleterre se vit obligée de porter son « taux minimum » à 15 %. Faute d'offrir une rémunération aussi élevée, qu'on aurait jugée en d'autres temps quasi usuraire, les émissions massives du Trésor britannique, rendues nécessaires pour financer l'énorme déficit public (et pour gérer la dette déjà accumulée), n'auraient pu être couvertes ! A la suite de quoi, le gouvernement britannique ayant — enfin — appliqué un programme de redressement rigoureux et surtout plus rationnel que par le passé, la Banque d'Angleterre a pu progressivement ramener en quelques mois son taux des hauteurs qu'il avait atteintes en octobre 1976 à un niveau très bas (5 %), pour le relever ensuite dans des proportions raisonnables quand le besoin s'en est fait sentir.

Si le plan Barre avait remporté des succès décisifs contre l'inflation, on aurait immanquablement vu le taux du marché monétaire français descendre, dans le courant de l'année 1977, au-dessous de celui de l'eurodollar. Avec un taux de, mettons, 6 % au moment de l'ouverture de la campagne électorale, la Banque de France serait aujourd'hui en mesure, quelles que soient les fluctuations de la « confiance » dans l'avenir politique du pays, de défendre sereinement le franc sur le marché des changes. Elle disposerait, en effet, d'une grande marge de manœuvre pour renchérir de façon dissuasive, par relèvement du loyer de l'argent, le coût des opérations spéculatives. Dans les conditions actuelles, elle risque d'être amenée à prendre des mesures de contrôle très gênantes pour la marche des affaires ou à porter le taux à un niveau quasiment intolérable (l'Italie « vit » avec un taux supérieur à 20 %, mais elle vit mal).

Il faut bien prendre conscience de la double nature du loyer de l'argent pour comprendre ses mouvements de va-et-vient : à la fois résultante et fruit d'une décision des autorités monétaires. S'il n'y avait pas de Banque centrale, on verrait le taux monter très vite dès que l'inflation prendrait son essor. Non parce que le marché est assez « gentil » pour offrir spontanément une compensation, sous forme de rémunération plus élevée, aux prêteurs victimes de la dépréciation monétaire, mais pour une cause mécanique : le taux d'intérêt varie en raison inverse du cours des créances. Une trop forte expansion du crédit finissant toujours par se traduire par une baisse de la valeur... des promesses de remboursement, c'est-à-dire des créances, il en résulte automatiquement une hausse du loyer de l'argent. Il n'existe, pour contrecarrer ce mouvement « naturel », qu'une parade possible : que la Banque centrale soutienne le cours des créances en se portant, directement ou indirectement, acquéreur d'une part croissante de celles qui sont émises sur le marché. Mais en empêchant le taux d'intérêt de s'élever comme il devrait le faire, on encourage l'octroi de nouveaux crédits et donc on alimente l'inflation. C'est pourquoi abaisser le taux d'intérêt quand l'inflation reste forte est si dangereux.

Pour éviter les inconvénients sur l'activité économique d'une politique d'argent cher destinée à défendre la monnaie, certains préconisent de « déconnecter » le marché intérieur du marché international en réservant aux seuls comptes en francs des « non résidents » une rémunération élevée.

Mais le marché international n'est pas une abstraction : il est le lieu où l'on apprécie la valeur des différentes devises — le mot devise signifie créance — libellées dans les différentes monnaies existantes : franc, dollar, deutschemark, etc. ! On peut se refuser de se soumettre à ce verdict. Cependant l'arbitraire se paie toujours. Pour comprimer le taux d'intérêt à l'intérieur de la France, la Banque de France, comme on vient de le voir, serait obligée d'alourdir encore son portefeuille de créances (émises par l'Etat ou les sociétés), l'existence d'un taux différent pour les détenteurs étrangers d'avoirs en francs et pour les résidents se traduisant nécessairement par une dépréciation du franc sur le marché des changes. Pourquoi ? Parce que le seul moyen d'assurer sur le marché un taux d'intérêt plus élevé pour le franc extérieur serait une baisse de la valeur de la créance (devises) correspondante.

Il n'existe qu'un seul exemple historique d'une politique de loyer de l'argent très bas (taux inférieur à 3 %) menée pendant plusieurs années durant dans l'inflation. C'est la seconde guerre mondiale qui, tant aux Etats-Unis et en Angleterre qu'en Allemagne, a été financée au moyen de bons du Trésor et d'obligations d'Etat émis à des taux très bas. Les banques centrales rachetaient la plus grande partie de ces différents titres, ce qui permettait d'en soutenir le cours. Mais, à l'époque, les économies des belligérants étaient totalement contrôlées par la puissance publique et isolées hermétiquement du monde extérieur...

PAUL FABRA.

Le spéculateur et l'État

(Suite de la page 17.)

En fait, l'avantage essentiel du contrôle des changes et la raison de sa popularité auprès des gouvernants français n'ont probablement rien à voir avec la lutte contre la spéculation *stricto sensu*. Il s'agit plutôt d'accroître la souveraineté monétaire de l'Etat en empêchant les sorties de capitaux consécutives à une création monétaire excessive, que ces capitaux soient ou non spéculatifs. En érigeant des barrières financières suffisamment hautes entre le pays et le reste du monde, l'Etat se donne la possibilité d'en faire à sa guise en matière monétaire. La création de monnaie lui permet de prendre en charge des dépenses et des investissements publics ou même privés que, pour des raisons politiques, il n'a pas pu financer ouvertement par les moyens traditionnels : impôts et emprunts. La taxe inflationniste sur les encaisses monétaires constitue une supercherie particulièrement commode, puisque la politique monétaire n'est pas en France soumise au contrôle parlementaire. Mais, pour que la supercherie reste efficace, il faut empêcher les agents économiques de se protéger en expatriant leurs avoirs. Voilà la vraie motivation du contrôle des changes.

Les poursuites judiciaires contre les spéculateurs et le contrôle des changes étant, selon nous, inapplicables ou irrationnels en tant que moyens de lutte contre la spéculation, il est nécessaire de suggérer d'autres mesures. Elles se distingueront des précédentes en ceci qu'elles seront plus spécifiques, c'est-à-dire qu'elles permettront de combattre les spéculateurs sans affecter les autres agents.

S'il doit y avoir lutte contre la spéculation, il nous semble que le meilleur moyen pour ce faire n'est pas la poursuite judiciaire ; le gouvernement disposerait d'un outil beaucoup plus efficace en intervenant sur le marché des changes à terme et en autorisant tous les agents économiques à opérer sur ce marché. Les contrats à terme permettent l'échange de deux monnaies à une date future à un taux spécifié à l'avance, dit taux à terme. La spéculation sur le marché à terme prend la forme d'achats à terme suivis à l'échéance de ventes au comptant ou vice versa. Nous suggérons de laisser le libre accès de ce marché à toute personne, spéculateurs y compris. Imaginons alors que se développe une spéculation à la baisse du franc. Pour la combattre, l'Etat peut spéculer à la hausse du franc, c'est-à-dire se porter acheteur à terme pour son propre compte. Cette opération, quelquefois appelée « contre-spéculation », dégagera un profit pour le gouvernement et une perte pour les spéculateurs si le taux au comptant remonte, ce qui dépend essentiellement de la politique monétaire des Etats eux-mêmes. Ainsi, ces derniers possèdent le moyen automatique de faire payer l'équivalent d'une amende aux spéculateurs sans avoir recours aux tribunaux. L'envers de la médaille est bien net : toute expansion monétaire excessive qui viendrait valider les paris des spéculateurs entraînerait non seulement une dépréciation de la monnaie, mais encore une perte pécuniaire pour l'Etat qui aurait « contre-spéculé ». La mesure proposée possède donc deux avantages : elle pénalise les spéculateurs d'une part, elle encourage l'Etat à la vertu monétaire d'autre part.

L'intervention sur le marché à terme n'est pas une idée nouvelle. Elle avait été suggérée par Keynes dans le *Tract on Monetary Reform*. La Grande-Bretagne en avait fait usage en 1966 et 1967 pour défendre la livre bien affaiblie. Malheureusement, l'expansion monétaire avait été telle que la livre dut dévaluer à l'automne 1967 avant que tous les contrats conclus par les pouvoirs publics ne soient venus à échéance. Il en résulta des pertes considérables pour le Trésor britannique, pertes dont le souvenir dissuada d'autres gouvernements de tenter des expériences semblables. Il est évident que la Grande-Bretagne s'était laissé prendre à son propre jeu ; il n'y a pas de raisons qu'une nouvelle tentative correctement gérée conduise au même résultat.

Le libre accès au marché pour tous présenterait un avantage que nous n'avons pas mentionné : il permettrait aux épargnants de protéger leurs dépôts bancaires contre l'érosion monétaire, simplement en les vendant à terme contre une monnaie forte. On peut considérer qu'ils agiraient ainsi en spéculateurs ; mais peu importe : leurs dépôts resteraient à la disposition des banques françaises sans qu'il y ait sortie de capitaux. Naturellement, pour que le système soit complet, il faudrait que le Trésor ou la Banque de France accepte de prendre la contrepartie de ces contrats en intervenant sur le marché.

L'érosion du franc réduit la rentabilité réelle des dépôts à terme auprès des banques françaises et constitue, comme nous l'avons vu, un véritable impôt sur les dépôts à vue non rémunérés. Certains Français essaient donc de protéger leurs avoirs contre l'érosion monétaire en les transférant illégalement en Suisse, où ils possèdent des comptes à numéros libellés en francs suisses. Le préjudice essentiel porté à l'économie de notre pays provient du fait que les capitaux quittent ainsi les banques françaises et ne sont dès lors plus disponibles pour le financement de nos entreprises. On peut présumer que, en dépit du « contrôle des changes renforcé » que propose le programme commun, la venue de la gauche au pouvoir ne pourrait qu'attiser les anticipations inflationnistes, et donc stimuler cette sortie de capitaux.

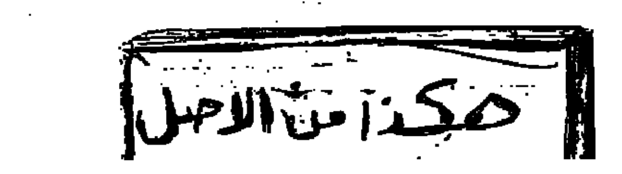
Pour éviter ce phénomène, on pourrait concevoir que la Banque de France, par l'intermédiaire des banques, accepte de recevoir des dépôts libellés en francs suisses (ou indexés sur le franc suisse, comme l'on voudra). Ne nous méprenons pas : il n'est pas question que ces dépôts soient payables (ou remboursables) en francs suisses, puisque la Banque de France risque de ne pas posséder une quantité suffisante de cette monnaie et qu'elle n'a, bien sûr, pas le droit de l'émettre. Ces dépôts seraient payables en francs français, mais la quantité de francs français remboursée serait calculée de telle façon que la valeur de l'avoir exprimée en francs suisses reste celle qu'il avait au moment du dépôt (1). Naturellement, si l'on désire rétablir la liberté de circulation des capitaux entre la France et la Suisse, il faudrait que ces dépôts soient rémunérés à un taux d'intérêt au moins égal à celui qui est disponible en Suisse. Un système semblable pourrait exister pour plusieurs monnaies, y compris les droits de tirage spéciaux. Le succès de tels dépôts auprès du public ne peut faire aucun doute après l'expérience positive de l'emprunt Barre, qui est, comme on le sait, indexé sur l'unité de compte européenne.

Les banques, quant à elles, seraient également autorisées à recevoir ces dépôts. Elles pourraient ensuite choisir de les conserver, encourant alors un risque de change, ou de les redéposer auprès de la Banque de France. La banque centrale ayant reçu des dépôts libellés en monnaie étrangère subirait également un risque de change, contre lequel elle devrait s'abstenir de se protéger puisqu'elle ne pourrait le faire qu'en se procurant une créance en devises sur un étranger, ce qui enlèverait tout intérêt à la proposition. Elle aurait ainsi accepté de délivrer les citoyens français du risque d'érosion monétaire en l'assumant elle-même ; ce ne serait que justice, étant donné qu'elle en est, avec l'Etat, la source première.

Malgré ses nombreux avantages, cette proposition ne constitue pas une panacée contre la fuite des capitaux. La venue au pouvoir de la gauche fera probablement naître chez les épargnants de multiples craintes justifiées ou non au sujet de leurs avoirs : érosion monétaire, bien sûr, mais également spoliation ou expropriation de leurs biens et mesures fiscales défavorables. La mesure proposée ne peut servir qu'à dissiper la première de ces craintes. Les autres subsisteront et constitueront une cause suffisante de fuites de capitaux. La parade devrait être non pas le contrôle des changes, qui serait nécessairement tardif, mais la hausse simultanée de tous les taux d'intérêt payés par les banques françaises sur leurs dépôts, quelle qu'en soit la monnaie de libellé.

BERNARD DUMAS.

(1) Cette méthode est d'ores et déjà pratiquée pour les engagements des banques centrales vis-à-vis du Fonds monétaire international, qui sont indexés sur les droits de tirage spéciaux.



L'Inde, un partenaire économique d'un poids croissant

L'INDE va-t-elle, comme on dit, s'en sortir ? L'Association France - Union indienne a repris, l'autre jour, le débat, dans une « table ronde » présidée par M. Jean Daridan, ancien ambassadeur en Inde, avec la participation de M.A.K. Sen-Gupta, conseiller économique de la haute commission indienne à Londres, et préparée avec la collaboration de Mme Charles Morazé.

Fait révélateur : les lieux communs sur les vaches, les mendiants, le prétendu immobilisme de la société, ne sont pas apparus un seul instant, ce qui ne veut pas dire que les orateurs aient présenté l'Inde en rose. Il a, au contraire, été beaucoup question des facteurs sociaux les plus préoccupants, des options politiques et économiques du nouveau gouvernement, de la position de l'Inde dans le contexte Nord-Sud, du choix des techniques, des problèmes d'énergie posés à ce pays.

L'image dominante est celle d'une Inde singulièrement plus dynamique que beaucoup de gens ne l'ont pensé pendant longtemps. Des mutations importantes se révèlent au sein de la société comme dans l'économie, les techniques de pointe *font face aux modes ancestraux* de production. L'Inde des *bazars coexiste* avec celle des gros contrats d'usine clés en main sur le marché mondial.

Le bilan agricole

Entre 1950 et 1975-76, la production alimentaire de base (céréales et légumineuses) a doublé pour atteindre 121 millions de tonnes, face à une croissance *démographique* de 70 %. Après une première période d'expansion due principalement à la mise en valeur de nouvelles terres, l'agriculture accède à un palier de semi-modernisation. Dans les districts avancés, le paysan dépasse les 2 000 kg-ha de blé (soit souvent plus que l'Américain du Middle-West), avec son vieil araire renforcé d'une tige métallique et ses *autres anciens outils, complétés* aujourd'hui par le puits tubé à *pompe, les engrais chimiques,* les nouvelles semences. Selon les cas et les régions, les pesticides et, beaucoup plus rarement le tracteur complètent l'éventail.

Ces progrès sont très inégalement répartis : spectaculaires dans le nord-ouest (entre le Gange et la frontière pakistanaise), appréciables pour le riz dans les deltas du Coromandel (est). Par contre, dans les zones péninsulaires de pluviosité faible et irrégulière et mal pourvues en *possibilités d'irrigation,* la production tend à plafonner, faute de *nouvelles terres à défricher.*

Dans l'Inde orientale, de Bénarès aux bouches du Gange *(plus l'Assam et l'Orissa),* la production du riz (principale céréale) reste médiocre depuis plus de dix ans. Contraste douloureux entre ces belles terres alluviales, avec leur énorme potentiel d'irrigation, et la pauvreté des techniques traditionnelles (sauf, en partie, au Bengale) et la misère des petits paysans. Structure sociale, faiblesses administratives, relative inertie ou engourdissement depuis des *décennies,* expliquent en partie cette situation. Parler de *stagnation serait abusif : l'irrigation* progresse et facilite, par exemple au Bihar, la culture du blé en hiver (saison sèche), mais on est encore loin d'une expansion généralisée.

En ce moment, l'humeur est plutôt *optimiste à New-Delhi :* suppression des importations de grain ; petites exportations ; 18 millions de tonnes en réserve. Et pourtant la circonspection s'impose. Dans la phase 1967 - 1972, la progression de l'agriculture a *été provoquée surtout* par la volonté des hommes de la *terre et l'adoption par eux de* nouvelles techniques. Puis surviennent *trois années difficiles :* défaillances dans l'appareil économique, crise du pétrole et deux mauvaise moussons sur trois, ce qui fait reculer la production et remonter les importations.

La reprise, à partir de 1975, s'explique avant tout par la bonté du ciel, car la consommation d'engrais chimiques reste plus ou moins stationnaire, tandis que la production de *semences sélectionnées* ne fait guère de progrès pour le blé. Quant au *riz, qui est de loin* la principale céréale, son avance demeure *ralentie* par des difficultés d'ordre technique : manque de variétés nouvelles bien adaptées aux conditions locales, maîtrise de l'eau déficiente.

Moins vulnérable aux calamités naturelles, l'agriculture indienne l'est *toujours plus aux erreurs* de calcul, aux faiblesses de planification et de gestion. *Dans les* régions avancées où l'on évite *ces défauts, on constate* que la croissance a *aussi* profité aux pauvres : hausse réelle des salaires agricoles, élargissement du marché du travail dans l'agriculture et en dehors de celle-ci, essor des petites industries, du commerce, des transports... En revanche, dans bien des districts, la condition des plus pauvres s'est peu améliorée, elle a même pu s'aggraver.

Conscient de ces problèmes, le nouveau gouvernement du Janata entend renforcer le développement rural, mais, comme le remarquait le professeur Sachs (Hautes Etudes en sciences sociales à Paris), il reste à voir si sa politique sera très différente *de celle du Congrès. L'effort* accru en matière d'irrigation est judicieux, *mais faut-il attendre* beaucoup des conseils locaux *(panchayat),* des coopératives et autres institutions rurales ? Leur valeur sociale est mince, car ils favorisent paysans moyens ou supérieurs, et leur efficacité économique laisse fort à désirer.

La technologie indienne à l'étranger

Une des idées reçues en matière de développement est que les pays du *tiers-monde* ont négligé la petite industrie *pour promouvoir les coûteux* et grands projets industriels. Avec ou sans appui du gouvernement, dans bien des pays, la petite industrie a connu, en réalité, une vigoureuse expansion. En Inde, elle assure entre 40 et 50 % de la production industrielle.

Le gouvernement du Janata veut renforcer cette tendance, notamment *en milieu rural. Du même* coup, la liste des biens réservés au petit secteur industriel augmente. D'autres mesures visent à restreindre la grande industrie privée lorsqu'elle fait concurrence aux petites entreprises. Or n'est-il pas possible d'éviter cette sorte d'opposition, surtout au moment où l'industrie indienne est touchée par la récession ?

Les grandes maisons privées ont les coudées plus franches *dans les branches comme* les engrais, le ciment, les machines. Quant aux investissements étrangers, ils sont considérés avec réticence, sauf dans quelques branches d'activité faisant appel à une haute technologie. Finalement, le secteur public conserve un rôle de premier plan dans la sidérurgie, l'équipement lourd, etc.

Depuis une dizaine d'années, l'industrie a perdu beaucoup de son élan en termes de croissance. Le niveau technique et la gestion ont, par contre, fait de gros progrès, surtout dans le secteur public. La Heavy Machine Tools exporte, de longue date, et même en Europe occidentale, ses machines-outils. Encore plus typique apparaît la Bharat Heavy Electricals. *Longtemps un des « hommes malades »* du secteur public, cette entreprise décroche *aujourd'hui* un contrat de 74 millions de dollars pour la construction d'une centrale en Arabie Saoudite et une commande analogue en Libye, face à tous les grands noms de l'équipement électrique dans le monde. La technologie est jugée satisfaisante, et les ingénieurs indiens coûtent beaucoup moins cher que les américains ou les *européens.*

De leur côté, les firmes privées comme Tata ouvrent des bureaux à l'étranger et développent leurs exportations, de l'*ingénierie à la parfumerie.*

Combinés à la baisse des importations de grain, la hausse *des exportations de biens manufacturés* et les envois de fonds des travailleurs *indiens émigrés,* nombreux dans le Golfe et en Iran, permettent à l'Inde de jouir, fait sans précédent, d'environ 5 milliards de dollars de réserves en devises.

Dans le secteur industriel comme dans l'agriculture, l'avenir immédiat ne se dessine pas encore nettement : dynamisme de certaines branches et progrès technique, d'un côté ; croissance et demande intérieures faibles, investissements privés ralentis, de l'autre. *Pour* coiffer le tout, intervient la pénurie quasi chronique d'énergie, d'où l'opportunité de mieux stimuler *toutes les sources possibles* depuis le gaz de méthane dérivé de la bouse de vache jusqu'au pétrole. Tout en restant déficitaire, la production de ce dernier *augmente grâce aux découvertes* faites au large de Bombay.

Si le gouvernement du Janata *joue ses cartes de manière assez* adroite, la puissance économique de l'Inde pourrait faire de grands pas en avant. C'est pourquoi, au lieu de raisonner en termes d'antagonisme, les pays occidentaux auraient intérêt à rechercher *toutes les formules possibles* de coopération et d'échanges.

GILBERT ETIENNE.

Controverse à Bruxelles

(Suite de la page 17.)

● En ce qui concerne l'avenir, le *dispositif* d'aide à l'emploi que le gouvernement Callaghan entend appliquer à partir du 1er avril devrait, pour recevoir l'autorisation de la Commission, être conçu de telle manière que les excès actuels puissent être éliminés. Les services de M. Vouel entendent surtout s'assurer que la part de l'aide réservée aux trois secteurs actuellement *privilégiés — toujours les mêmes —* sera considérablement réduite. *C'est le point clé, celui sur lequel* les pourparlers en cours risquent le plus d'achopper.

De façon plus générale, le système devrait inclure, soulignent-ils, un *mécanisme* de contrôle destiné à éviter une concentration *excessive de l'aide au profit* d'un secteur quelconque. Ils estiment *aussi qu'elle devrait* être limitée à douze mois et, à l'intérieur *de cette période, comporter* une certaine dégressivité. Qu'au-delà de six mois, son octroi devrait être obligatoirement subordonné soit à la présentation d'un plan de restructuration par l'entreprise, soit à l'engagement pris par les autorités compétentes que les travailleurs pour lesquels la prorogation de l'aide est demandée seront ensuite réemployés. Ils demandent encore que les autorités britanniques notifient *préalablement* à la *Commission* les demandes d'aide qui, pour une entreprise donnée, dépassent cent travailleurs ou encore 50 % du total du personnel.

C'est la première fois, faut-il le souligner, que la Commission, après avoir avalé tant de couleuvres, affronte les Britanniques *sur ce terrain* difficile des aides publiques.

Restera-t-elle déterminée ? En vérité, un repli très net, même si elle le tentait, semble difficile : dans le cas où elle s'inclinerait devant les exigences britanniques, plusieurs autres Etats membres, elle ne l'ignore pas, prendraient *des contre-mesures probablement* redoutables pour la cohésion du Marché *commun. Le gouvernement* britannique, de son côté, face à ses chômeurs, à ses syndicats, dispose d'une marge de manœuvre étroite. Rétrécir le champ d'application de la T.E.S., se résigner ouvertement à la fermeture d'usines au nom de l'intérêt commun ne lui sera pas *commode.* Dans ces conditions, le conflit paraît difficile à éviter.

PHILIPPE LEMAITRE.

Dès les années 90, le monde occidental pourrait manquer d'uranium

Si les partisans de l'énergie nucléaire s'empressent de dénoncer les risques de tensions futures dans l'approvisionnement pétrolier du monde occidental, ils sont plus discrets sur l'avenir de l'uranium. Or le rapport établi conjointement par l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire et l'Agence internationale de l'énergie atomique, intitulé « Uranium, ressources, production et demande », comme le résultat des travaux de la conférence mondiale de l'énergie, l'un et l'autre récemment publiés, ne laissent pas d'inquiéter.

EN 1977, la production d'uranium du monde non communiste s'est élevée à 30 000 tonnes pour une capacité de 33 000 tonnes. Cela représente un assez net accroissement puisque cette production était demeurée à un niveau constant : de 19 000 à 22 000 tonnes par an entre 1972 et 1975. Selon l'O.C.D.E., « *il ressort des estimations actuelles relatives aux ressources en uranium qu'il existe une possibilité de porter cette production à 90 000 tonnes par an d'ici à 1985, à condition que des incitations et une stabilité économique suffisantes puissent servir de base à une expansion régulière* ».

Mais c'est surtout l'après 1985 qui semble craint. En 1977, ressources et réserves ont été réévaluées (le précédent rapport de l'O.C.D.E. date de 1975). Sans doute, certaines découvertes ont-elles été réalisées. Le rapport ne tient pas compte du très important gisement — le plus grand du monde — mis au jour au mois de février au nord de l'Australie dans la région d'Alligator-Rivers. Mais la progression est liée principalement au relèvement par les experts de l'O.C.D.E. du coût maximal d'extraction. Un tel relèvement est sans doute justifié par l'évolution du marché. Les prix mondiaux dans les cas de livraison à court terme sont passés de près de 39 dollars le kilogramme d'uranium (U) en 1974 à 54 dollars en 1975 avant de se stabiliser finalement aux alentours de 104 dollars le kilo en 1977. Précisons que les contrats à long terme sont conclus à des conditions beaucoup plus avantageuses et qu'en 1976 la moyenne des livraisons aux Etats-Unis a été de 41,86 dollars par kilo. L'O.C.D.E., qui avait déterminé les ressources raisonnablement assurées à moins de 40 dollars le kilo d'une part, de 40 à 80 dollars d'autre part, a désormais relevé ces seuils à 80 dollars dans le premier cas et de 80 à 130 dollars dans le second. Les ressources raisonnablement assurées sont comprises dans des gisements de minerais connus, dont l'étendue, la teneur et la configuration sont telles qu'on pourrait, dans les limites de coûts à la production données, les récupérer grâce aux techniques d'extraction et de traitement actuellement éprouvées.

Les ressources raisonnablement assurées atteignent maintenant 2,2 millions de tonnes contre 1,8 million de tonnes en 1975. Quant aux « *ressources supplémentaires estimées* » (1), elles s'établissent en 1977 à 2,1 millions de tonnes contre 1,68 précédemment. Ainsi malgré l'élargissement de la fourchette des coûts de production, les progrès sont bien modestes.

Quant à la répartition géographique de ces réserves, elle est bien inégale. Cinq pays, les Etats-Unis (523 mille tonnes), l'Afrique du Sud (306), l'Australie (289), le Canada (167) et le Niger (160) disposent de 87,5 % des ressources raisonnablement assurées à un coût inférieur à 80 dollars le kilo. Et deux d'entre eux, les Etats-Unis et le Canada, détiennent 81,4 % des ressources supplémentaires estimées au même coût. Et nul n'ignore que les pays exportateurs multiplient les conditions préalables à leurs ventes (question de non-prolifération et garanties, traitement des ressources naturelles préalablement à leurs exportations, etc.). Dès les premières tensions sur le marché, il est vraisemblable que ces conditions seraient encore renforcées.

Vingt années de consommation

Mais une telle crise est-elle possible ? Les travaux de l'O.C.D.E. comme ceux de la conférence mondiale de l'énergie sur la contribution du nucléaire aux besoins mondiaux de 1975 à 2020 convergent quant à la demande. L'O.C.D.E. a fortement révisé en baisse ses prévisions d'expansion de l'énergie nucléaire. Pour 1985, la puissance nucléaire installée dans le monde occidental a été ramenée de 479-530 gigawatts à 277-368 gigawatts. Et pour l'an 2 000 les chiffres ont été réduits de moitié (et sont désormais compris entre 1 000 et 1 890 GW). Pour hypothétiques que soient ces estimations, elles n'en marquent pas moins des tendances. « *Bien que ces révisions en baisse tendent à accroître le caractère suffisant des réserves existantes (...)*, écrit l'O.C.D.E., *il n'est pas moins urgent de découvrir d'importantes réserves supplémentaires.* »

En effet, selon ces prévisions de demande, les réserves actuelles correspondent à une vingtaine d'années de consommation. Et encore l'Organisation internationale tient-elle à souligner que « *pour des raisons économiques, techniques et politiques, la totalité de ces réserves ne sera probablement pas exploitée* ». Et elle ajoute quel extraordinaire effort il sera demandé à l'industrie extractive, qui devra multiplier sa production par dix en quinze ans.

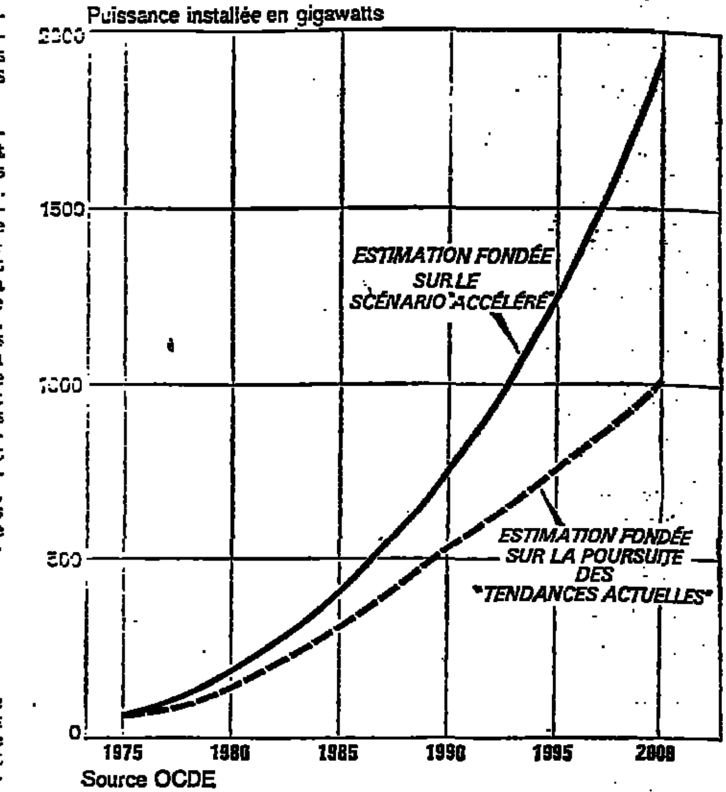
Il n'est guère étonnant que les deux rapports convergent aussi dans leurs conclusions. « *Etant donnés les aspects prudents des prévisions de la demande d'uranium et les difficultés que l'on rencontrera probablement à y faire face*, écrit M. Foster dans le rapport de la conférence mondiale de l'énergie, *il semble évident que l'énergie nucléaire ne pourra même pas fournir 50 % de la demande mondiale en électricité d'ici à l'an 2020, sans employer certains des cycles de combustible avancé.* » Et l'O.C.D.E. de remarquer : « *Il est manifeste que les convertisseurs thermiques doivent être remplacés en temps voulu par des filières de réacteurs plus avancés, qui permettront de réaliser des économies en matière de ressources en uranium, si l'on veut que l'électronucléaire joue un rôle important dans la satisfaction des besoins du monde à plus long terme.* »

Aux experts atomistes qui préconisent ainsi le recours aux surrégénérateurs, il ne manquera pas d'opposants pour répondre que, face à un avenir aussi incertain et limité, le pari nucléaire ne s'impose pas.

BRUNO DETHOMAS.

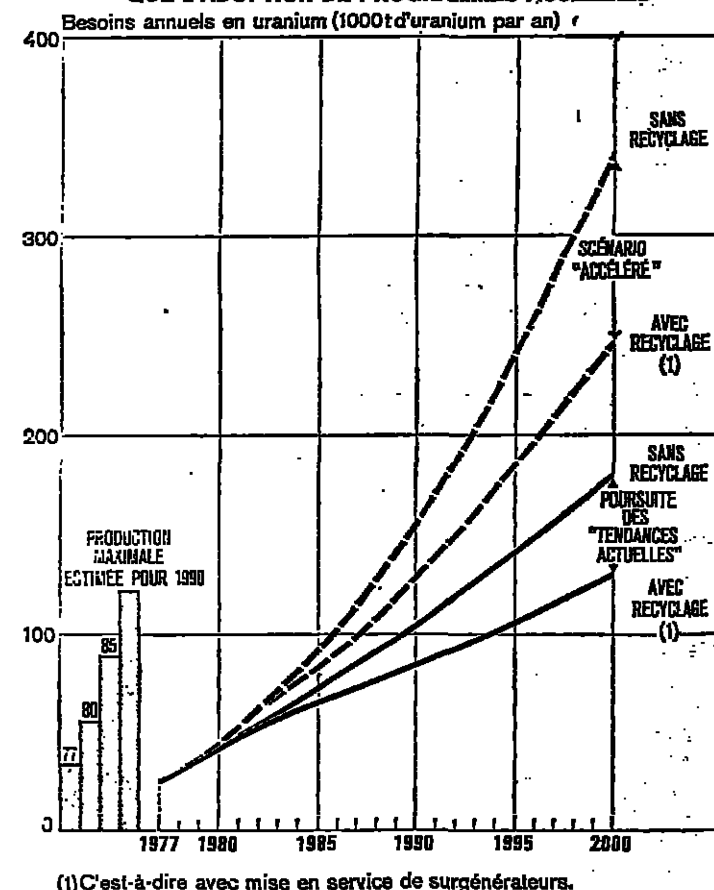
(1) Les ressources supplémentaires estimées sont celles dont on suppose la présence en se fondant surtout sur des données géologiques directes dans des prolongements de gisements bien explorés, dans des gisements peu explorés ou dans des gisements non découverts mais supposés exister dans des formations ayant des caractéristiques géologiques bien définies.

PUISSANCE NUCLÉAIRE INSTALLÉE DANS LE MONDE: LES PRÉVISIONS OSCILLENT DÉSORMAIS ENTRE 1000 ET 1890 GIGAWATTS (LA MOITIÉ DES ESTIMATIONS PRÉCÉDENTES)

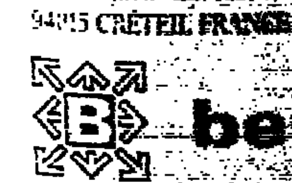


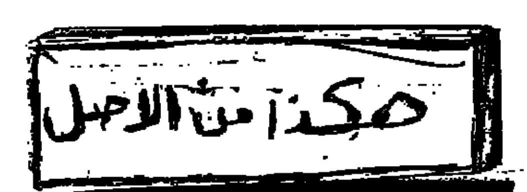
Source OCDE

BESOINS ANNUELS EN URANIUM : LES EXPERTS DE L'OCDE ESTIMENT AUJOURD'HUI PLUS PROBABLES LEURS HYPOTHÈSES BASÉES SUR LES "TENDANCES ACTUELLES" QUE L'ADOPTION DE PROGRAMMES ACCÉLÉRÉS



(1) C'est-à-dire avec mise en service de surgénérateurs.
Source OCDE





Wall Street : une profession sur le déclin

Alors que sous l'influence de la baisse du dollar et de la hausse des taux d'intérêt la Bourse de New York *continue de baisser, des changements structuraux sont en train d'affecter Wall Street.* Depuis plusieurs années, une succession de fusions ont entraîné une réduction notable du nombre des « Investment Banks ». Pas moins de *treize fusions ont eu lieu en 1977.*

LES Investment Banks sont des institutions spécifiquement américaines dont l'existence découle d'une *loi votée* en 1933 à la suite de la grande crise financière. Cette loi, le *Glass-Steagall Act, interdit aux* banques de dépôts (Commercial Banks) de souscrire et de distribuer les actions et obligations des sociétés anonymes. *Certes, avant* 1933, des banques aussi prestigieuses que Goldman Sachs, Kuhn *Loeb*, *Kidder Peabody*. Lazard Frères avaient joué un rôle significatif, permettant en particulier le financement des chemins de *fer*. Toutefois, *c'est* le Glass-Steagall Act qui confère aux Investment Banks leur spécificité *juridique*, et ce n'est qu'après sa promulgation que des banques comme Morgan Stanley ou The First Boston Corporation prirent l'importance qu'elles connaissent aujourd'hui.

Dans les *années qui ont suivi* la guerre, l'*investment banking* a connu un développement sans précédent. La croissance continue de l'économie mondiale stimulant les besoins de financement à long terme des entreprises américaines, le *marché des capitaux* a rapidement grandi. L'intérêt croissant porté à la Bourse de New-York est souligné par la progression de l'indice Dow Jones, multiplié par 5 de 1950 à 1972, et l'augmentation du nombre des porteurs de parts, qui passèrent *de 6 à 30 millions* pendant la *même période*.

La fine fleur

Les Investment Banks ont des activités variées. Elles forment des *syndicats* qui *souscrivent* les émissions publiques d'actions et d'obligations. Elles jouent un rôle majeur dans le placement de certaines émissions auprès des institutions financières (compagnies d'assurances, caisses de retraites). Les *opérations de fusions* et d'acquisitions sont pratiquement leur domaine réservé. Les Investment Banks sont également actives dans le financement des Etats et des *municipalités*, dans le leasing ainsi que dans les opérations relatives au marché monétaire. Elles jouent aussi un rôle *majeur sur* le marché boursier grâce à leurs services d'analyse financière, à leur capacité de réaliser les transactions de blocs *d'actions ainsi que des actions* non inscrites à la cote des principales Bourses américaines. Certaines d'entre elles offrent des *services encore plus spécialisés* d'arbitrage sur les marchés internationaux, les obligations et actions de préférence convertibles, ainsi que dans le déroulement des offres publiques d'achat.

Les hommes qui gèrent ces services *extrêmement* spécialisés représentent la fine fleur de la finance américaine, sinon mondiale. Ils sont aussi bien le produit de la Harvard Business School que des *financiers formés* sur le tas. La sélection des meilleurs est implacable, mais, pour les *quelques élus qui dirigent* ces institutions, la chandelle vaut souvent plus de 500 000 dollars à la fin de l'année.

Devant une telle prospérité et de telles ressources humaines, le jeu semblait devoir se poursuivre indéfiniment. Or depuis quelques années Wall Street a connu des changements profonds.

Un certain jour de mai 1975...

La *montée quasi* continue des valeurs américaines s'est interrompue en 1972. Après la crise de *1973-1974*, où l'indice *Dow* Jones était descendu jusqu'à 577, le marché s'est repris, sans faire preuve toutefois d'un *excès d'optimisme. Le volume* journalier continue de croître mais de façon moins régulière. *En revanche, dans les cinq* dernières années, le nombre des porteurs de parts a régressé de 30 à 25 millions, signe de la déception des investisseurs. *Un* autre phénomène important s'est produit depuis une dizaine d'années : les institutions financières *jouent* un rôle *croissant* à la Bourse et on estime qu'elles détiennent aujourd'hui *plus* d'un tiers de la capitalisation boursière du New York Stock Exchange, contre 22 % en 1965. Les transactions portant sur des blocs d'actions *qui ne* représentaient que 3 % du volume des échanges en 1965 représentent aujourd'hui environ 20 % du volume total. L'« institutionnalisation » du marché aurait dû favoriser les Investment Banks *qui* traitent *principalement* avec les investisseurs institutionnels, au contraire des *brokerage houses* (agents de change), tel *Merril Lynch*, qui se concentrent davantage sur les comptes de particuliers. Or les *brokerage houses* concurrencent de plus en plus les Investment Banks dans leur domaine traditionnel des émissions d'actions et *d'obligations*. Surtout, en mai 1975, la Securities and Exchange Commission, qui contrôle les opérations financières, a mis fin au principe des commissions fixes. Jusqu'alors, les transactions étaient facturées *suivant un barème officiel*. La concurrence portait non pas sur les prix mais sur la qualité des services rendus. Cela avait *entraîné* la création de nombreuses sociétés d'analyse financière, dont la plupart distribuaient *gratuitement les* produits de leurs recherches aux clients qui leur confiaient la gestion de leur portefeuille.

Les analystes financiers s'arrachaient à prix d'or, et les meilleurs gagnaient souvent plus de *100 000* dollars par an. Wall Street était *caractérisé* par un manque d'efficacité et une grande duplication d'efforts, la plupart des analystes financiers faisant porter leurs études sur les mêmes valeurs. A partir de mai 1975, le barème officiel étant supprimé, la concurrence s'intensifia, particulièrement en ce qui concerne les commissions facturées aux institutions, qui baissèrent immédiatement de 30 à 40 %.

Les *sociétés* d'analyses financières ne pouvant plus supporter leur coût de fonctionnement élevé durent fusionner avec des institutions plus larges. Les Investment Banks proprement dites, voyant leurs marges réduites, durent modifier leur stratégie. La plupart des banques de Wall Street qui opéraient au jour le jour durent commencer à planifier. Les fusions affectèrent peu à peu des *noms de plus* en plus connus : Smith Barney et Harris Upham, Bache et Halsey Stuart, Mitchell Hutchins et Paine Webber, *etc.*

Récemment Reynolds Securites, la 19e Investment Bank en terme de capitalisation, fusionnait avec *Dean Witter, classé 6e*. Il y a quelques semaines, Kuhn Loeb, une banque plus que centenaire, fusionnait avec Lehman Brothers.

Cette concentration sonne-t-elle le glas de l'*Investment banking* ? Si *l'on* considère que la *quasi-totalité des firmes* ont un capital inférieur à 100 millions *de* dollars, on peut se demander combien de temps sera nécessaire *aux grandes* banques de dépôts pour avaler les Investment Banks. Le débat sur la suppression du *Glass-Steagall Act* est *devenu* d'actualité depuis quelques années. Les grandes banques de dépôts, telle Citibank, concurrencent déjà les Investment Banks dans certains financements de municipalités et dans les placements privés, deux domaines où *le* Glass-Steagall Act ne protège pas les Investment Banks de façon absolue. Par ailleurs, les Investment Banks *américaines ont été* partiellement éliminées du marché des émissions en euromonnaie par les grandes banques de dépôts suisses et allemandes.

Devant cette concurrence accrue, une protection juridique *remise en question et une certaine désaffection* pour le marché financier, il serait tentant de conclure au déclin des Investment Banks. Ce serait sans *compter avec les ressources* humaines considérables que renferme Wall Street, ni avec l'ingénuité et la flexibilité qui *caractérisent l'Investment banking*. Le président d'une grande Investment Bank, déclarait récemment : « *Les banques de dépôts peuvent compter sur leurs dépôts. Nous, nous pouvons seulement compter sur notre intelligence.* » Il est cependant difficile d'imaginer que la prospérité d'antan puisse se poursuivre sans d'autres changements. *Les* Investment Banks appelées à jouer un rôle croissant seront vraisemblablement celles qui sauront adapter leurs *services aux* besoins de leurs clients dans les domaines prometteurs des émissions internationales, du marché secondaire des *obligations* et des *placements* privés. Celles qui disposent de ressources financières suffisantes pour prendre position sur le *marché obligataire, ainsi Salomon* Brothers, ont un avantage indéniable. Celles qui n'ont pas ces ressources devront allier leurs efforts ou ouvrir leur capital à des institutions financières plus puissantes (telle l'alliance de White Weld avec le Crédit Suisse). La vague de consolidation qui vient d'affecter Wall Street se poursuivra donc *sans* doute mais les nouvelles entités n'en seront que mieux armées pour assurer des services sans cesse plus techniques et plus spécialisés.

ANTOINE BERNHEIM.

ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de la Harvard Business School.

Les notes de lecture

d'Alfred Sauvy

● MESURE ET STRUCTURE DE LA POPULATION INACTIVE.

Jean-Paul Courtheoux

L'inactif, autrefois appelé volontiers oisif, non sans intention péjorative, occupe aujourd'hui, dans la société, un rang important et généralement considéré. Remarquable est la description, par le si estimé maître de recherche du C.N.R.S., de cette population si diverse, qui comprend maintenant trois Français sur cinq et même davantage, si on ne se réfère qu'aux nationaux. Incertaines et en partie subjectives (le « marginal » n'est-il pas partout, dans la faune moderne ?), les frontières de l'inactivité sont loin de se confondre avec celles du caractère productif. Une observation pertinente est formulée, à ce propos, contre l'abstraction ésotérique, jugée plus dangereuse encore que l'effet Parkinson. La société éprouvera de plus en plus de mal à établir ces distinctions, de sorte que celui qui se hasarderait à définir la population *utile*, et surtout son opposée, risquerait fort pour sa réputation, sinon pour sa personne, étant lui-même jugé *nuisible*.

Tout est à lire, dans cette mise au point, qui, dépassant largement le cadre statistique, nous met en garde contre les pièges d'une répartition trop simpliste, en chômeurs et pourvus d'emplois, et décrit, sans peur et avec pénétration, diverses classes sociales, même actives. Cette partie sociologique complète agréablement l'exposé, sans égal, des nomenclatures et des classements.

Un regret seulement, l'emploi de l'expression « famille biologique », qui prévaut trop souvent, aujourd'hui, sur celle de « famille conjugale ».

Un ouvrage clair, de lecture facile, bien assis, enrichissant, à conserver et à consulter.

★ Centre de recherche d'urbanisme. Paris 1977, 21 cm, 148 p., 30 F.

● COUT SOCIAL DES TRANSPORTS PARISIENS.

Jean-Marie Beauvais

Un grand livre, par les révélations qu'il apporte, la conscience continue dans la recherche, l'absence d'esprit polémique, dans un sujet délicat parmi les délicats.

Il y a déjà quelques années qu'a reparu, dans notre langue, avec une signification précise, le vieux et joli mot *nuisance*. A sa suite sont venus les soucis de l'environnement et les préoccupations écologiques, plus affectives, trop souvent, que scientifiques. Les recherches n'ont, de ce fait, pas toujours été orientées vers le plus désirable et le plus efficace.

Avec l'ouvrage, si attendu, du jeune chercheur, nous avons, au contraire, un document de premier ordre : il y a longtemps déjà que sont dénoncées, dans les grandes villes, les diverses nuisances d'une *circulation* qui, paradoxalement, ne mérite pas toujours son appellation. Mais les chercheurs les plus éprouvés avaient reculé devant les évaluations, ce qui nous obligeait à nous contenter d'épithètes plus ou moins expressives, plus ou moins défoulantes.

La lumière est faite aujourd'hui, dès lors qu'un homme a accepté d'« aller au charbon ». Après une première partie, descriptive, qui touche les diverses données : demande de transport, moyens de l'offre, infrastructure, véhicules, nous arrivons, non sans curiosité, sur le terrain de la vérité, comme on dit à Séville : l'évaluation du coût social, c'est-à-dire des fameuses nuisances. Le résultat dépasse toutes les suppositions faites jusqu'ici ; même si on néglige le bruit, la pollution, les accidents, pour ne conserver que le corps principal, l'encombrement (« temps » et « congestion »), le coût dépasse 3 francs par véhicule/kilomètre. Quant au coût total, pour la région parisienne, du transport individuel, il est supérieur, et de très loin, au déficit financier de la R.A.T.P., plus visible, parce que comptable et compté.

Devant les résultats sensationnels d'une telle étude, on en vient à s'interroger sur les raisons qui ont pu tant retarder leur parution. Heureusement que le CETEM et le professeur André Piatier ont veillé à assurer cette précieuse naissance, qui devrait bouleverser l'organisation des transports, si attendue et qui s'annonce, désormais, si bénéfique.

★ Editions Economica, Paris 1978, 24 cm, 191., 48 F.

● LES RACINES DU FUTUR. DEMAIN LA FRANCE.

Club de l'Horloge

Composé de jeunes gens âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, et de haute culture, le club de l'Horloge, cercle de réflexion politique, a entrepris une description minutieuse *de notre ensemble national*. Quatorze personnes ont contribué à cette œuvre originale.

Première surprise, encore que s'agissant du futur : la question de la population vient en premier plan et, seconde surprise, elle est étudiée en profondeur, au lieu d'être écartée, comme le plus souvent, par quelque pirouette. Sans doute, les termes un peu vifs, voire brutaux, risquent d'écarter plus que d'attirer, mais il est réconfortant de voir des hommes jeunes regarder en face le problème du vieillissement.

Les divers secteurs sont étudiés dans le même esprit critique, disons même très critique. L'emploi de termes apparemment sans nuances s'appuie, en général, sur une vue pénétrante, ainsi que sur des *consultations*, qui vont de Marcuse ou Gramsci à Myrdal ou Monod, en passant par l'inattendu Wagemann.

De la masse d'observations, retenons, par exemple, le fait que la facilité inflationniste des diplômes joue contre l'ascension sociale, en donnant aux relations familiales une force encore accrue et, dans la masse des suggestions, citons l'idée d'un SMIC propre aux travailleurs manuels, plus élevé évidemment.

On parlera, sans doute, de conservatisme, voire de technocratie. Le premier terme peut-il convenir à ceux qui proposent de changer bien des choses ? Il n'en aurait pas moins été utile de parler des grandes entreprises et de dire comment peuvent s'accommoder liberté et dimension. Quant au reproche de *technocratie*, il couvre trop souvent, chez celui qui l'émet, un refus de voir et une préférence donnée à la spontanéité sur la réflexion ou l'efficacité.

Des questions posées, détachons celle-ci, *certes à interprétations multiples*, mais troublante : « A bord du *Titanic*, se dispute-t-on pour un fauteuil ? »

De cette étonnante plongée dans nos racines, tout peut être mis en débat, mais rien ne laisse indifférent ; c'est une provocation continue à la réflexion, du moins pour ceux qui veulent réfléchir.

★ Masson, Paris 1977, 24 cm, 266 p., 39 F.

● HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU MONDE.

Pierre Léon et collaborateurs

Bien que la spécialité ne soit qu'à peine centenaire, il serait déjà possible d'écrire une histoire de l'Histoire économique, comme aussi une vue sur les diverses conceptions en ce domaine. Après l'échec d'uniformisation de l'Unesco, M. Pierre Chaunu va jusqu'à écrire ici qu'il s'agit d'une « histoire française du monde ».

Ce monument, qui doit comprendre six volumes, a été conçu et, en large part conduit, par le regretté Pierre Léon, de Paris IV (dont la disparition fait, de cette œuvre, un ouvrage posthume), aidé et continué par ses collaborateurs, en particulier Pierre Chaunu (Paris IV), Barthоlomé Benassar (Toulouse le Mirail), Pierre Deyon (Lille), Jean Jacquart (Paris I), Louis Bergeron (Hautes Etudes), Gilbert Garrier (Lyon II) et Georges Dupeux (Bordeaux).

A l'idée, souvent exploitée, de présenter *l'ensemble du monde* en suivant le fil du temps a été préférée la présentation successive de zones régionales pendant une période déterminée.

Dans le premier volume, rédigé sous la direction de Pierre Chaunu avec trois maîtres d'universités régionales, nous trouvons, après quelques introductions du même, l'Afrique noire jusqu'à la traite, l'Amérique pré-colombienne (avec les controverses sur la population et une critique modérée des exagérations commises par l'école Berkeley, sous l'empire d'un complexe de remords rétrospectif), l'Asie (qui a déjà, en ce temps, la moitié des hommes du monde) jusqu'au début des temps modernes, le monde musulman, de l'Afrique du Nord aux Mongols, la chrétienté latine précapitaliste, immense fresque de Guy Fourquin, nous transporte des techniques à la population, en passant par les terreurs et les mythes de l'âge d'or, l'explosion planétaire et scientifique, accompagnée d'accumulation matérielle et culturelle.

Avec le tome VI, dirigé par Pierre Léon, assisté de onze collaborateurs, dont M. Jacques Magaud, de Lyon, nous sommes plongés dans notre bain contemporain ; ce sont la révolution ou l'étincelle keynésienne, la notion moderne de croissance, l'explosion démographique dans le monde peu développé et finalement les difficultés de l'Occident, longuement exposées, sans mention de l'effondrement de la natalité, lacune trop intense pour être involontaire. Une faute affligeante dans une œuvre de qualité.

Une analyse plus complète de l'ensemble sera faite dans « le Monde », lors de la parution des six volumes, attendue pour la fin de 1978.

Illustrations de qualité, mais absence d'un index des noms cités.

★ Armand Colin, Paris 1977, 24 cm, 606 et 607 p., 150 F le volume (trois [illegible]).

● VINGT ET UNE QUESTIONS SUR LE CAPITALISME.

Guillaume Guindey

Sous forme de questions claires, qui, par leur énoncé, évoquent déjà la réponse qui sera donnée, est présentée par l'ancien directeur de la Banque des règlements internationaux une thèse de défense du régime, en quelque sorte *a contrario* : d'une part, en effet, aucune autre formule de rechange n'est acceptable, d'autre part, le capitalisme est empêché de fonctionner normalement : avantages excessifs accordés à l'agriculture, poussée salariale, faveurs accordées au système de distribution le plus onéreux, etc., constituent une charge trop élevée, qui explique l'inflation et d'autres défaillances.

L'ensemble est parfaitement cohérent, mais, du même coup, la question se transporte sur le terrain politique : si le système ne fonctionne pas bien, avec un gouvernement et un Parlement qui lui sont *favorables*, n'est-ce pas *le pouvoir* lui-même qui est en cause ? Il faudrait d'ailleurs, est-il précisé, un changement des *structures mentales*. Une sérieuse affaire. Bien des doctrines ou idéologies émettent ce même vœu, tout en se séparant sur la nature des changements à souhaiter. Sans être formellement acceptée, la thèse de Weber, selon laquelle le capitalisme ne convient guère qu'aux protestants, rencontre une adhésion partielle, rendant plus nécessaire encore une adaptation des mentalités.

Mais ne manque-t-il pas, à cet ensemble logique, une vingt-deuxième question qui pourrait s'exprimer ainsi : le monde capitaliste a-t-il bien *fait* tout ce qu'il fallait, du moins en France, pour donner la lumière nécessaire sur ses rouages et, en particulier, sur les comptes ? Et même s'il était innocent, par essence, n'a-t-il pas agi de façon à faire apparaître sa culpabilité ?

★ Presses Universitaires de France, Paris 1978, 18 cm, 94 p., 22 F.

● L'EUROPE ET LES RESSOURCES DE LA MER.

Orio Giarini, Henri Loubergé et Henri Schwamm

Ces richesses immenses de la mer, qu'évoquait Baudelaire, quittent aujourd'hui le domaine poétique, pour celui des richesses matérielles nouvelles, dans un monde aux terres entièrement appropriées. Remarquable inventaire, dressé par trois Genevois de mérite : aquaculture, pétrole profond, minéraux en suspens et même phosphorites, etc., le tout assorti de données sur les productions actuelles et les besoins. Cette course au trésor peut entraîner plus d'une déception, mais peut prolonger étrangement la vie de l'humanité et surtout de l'Europe.

★ Editions George, Saint-Symphorin (Suisse) 1977. Diffuseurs en Suisse, France, Belgique et Canada, 24 cm, 172 p.

● L'ÉCONOMIE RETROUVÉE.

Jean-Jacques Rosa et Florin Aftalion

Quelque peu ambigu, pour celui qui n'est pas en plein dans l'affaire, ce titre est inspiré par « l'Anti-économique » de J. Attali et M. Guillaume, paru il y a quatre ans, non sans quelque bruit. Ce jeu de mots, ou sur les mots, pourrait sembler léger au moment même où les questions économiques tiennent une place essentielle dans les préoccupations des Français. Ne faudrait-il pas plutôt parler d'une « bonne » économique et d'une « mauvaise », de deux conceptions qui s'opposent, encore que l'« antiéconomique » soit loin de rassembler tous ceux qui s'opposent aux vues relativement classiques.

Onze auteurs, pour la plupart en pleine jeunesse de l'âge adulte, onze chapitres aussi, fournissent une réponse qui évite avec soin le terme « libéral ». Perdus entre les brouillards abstraits de l'enseignement qu'ils ont reçu et les critiques marxisantes, insuffisamment assises, plusieurs de ces jeunes professeurs ont eu une sorte de révélation, en découvrant la façon dont les études économiques sont conduites aux Etats-Unis. Mais, du coup, ne sont guère cités, dans cet ouvrage, que des auteurs anglo-saxons ou des adversaires français. De fortes lacunes résultent de ce qu'il faut bien appeler un isolement.

Tout est à lire, bien sûr, dans ce livre de poids qui survient en un moment, lui-même d'une intense gravité, dans les deux sens du mot. Il faut cependant regretter, une fois de plus, une insuffisante attention accordée à l'observation des faits. Certes, des exemples sont cités, ici ou là, mais les questions d'information, de plus en plus vitales, et de plus en plus tragiques, ne tiennent qu'une faible place. Il est bien question de faible culture économique des Français, défaut secondaire, en regard de l'ignorance des faits ou d'une connaissance éloignées des réalités.

S'il faut retenir des noms, non sans arbitraire, car rien n'est indifférent, citons l'article de M. Pascal Salin (en dépit d'un « face-à-face », trop poussé, avec M. Palloix), qui dénonce opportunément l'emploi, si fréquent, de termes affectifs (« taux de racket », par exemple), déviation hors du scientifique, et celui de Jean-Jacques Rosa à peu près chef de file, sur les vrais et les faux besoins. Mais, si le terme « besoin » doit être rayé du langage économique, à cause de son ambiguïté, il ne resterait plus grand-chose à ce jeu du vocabulaire économique, à l'exception, précisément, des termes ésotériques.

Moins périlleux, mais non moins prenant, est le chapitre de M. F. Seurot, sur « la renaissance de l'économique dans les pays socialistes ». La désaffection des intellectuels à l'égard de la langue française se retrouve malheureusement dans la graphie anglo-saxonne ou internationale des noms russes bien connus, d'où dépaysement inutile du lecteur. L'article de C. Morrisson sur les inégalités de revenus reste trop dans l'abstrait (il est peu probable que M. Marchais connaisse l'*ophélimité* de Pareto) et omet le point essentiel : les changements de consommations, qui résultent des transferts de revenus.

Aucun des auteurs n'a osé se hasarder sur l'emploi, sujet où, semble-t-il, beaucoup serait à dire.

Déplorons, une fois encore, les difficultés de lecture résultant du report des notes en fin de chapitre, pratique utile au seul éditeur et non au consommateur, si souvent en vue dans cet ouvrage.

★ Economica, Paris 1977, 24 cm, 325 p., 50 F.

CORRESPONDANCE

Des précisions de CII-Honeywell-Bull

En réponse à l'article de Jean-Marie Quatrepoint paru dans « le Monde de l'économie » du 31 janvier 1978 sous le titre « Informatique, la course à la puissance rebondit », M. F. Salle, directeur général adjoint de la compagnie CII-Honeywell-Bull, nous écrit :

● Tableau de puissance.

Dans le graphique publié au bas de l'article, la colonne Honeywell fait apparaître une zone blanche entourée de pointillés que le lecteur associera plus tard « au trou qui se creuse ». Cette colonne comporte les erreurs suivantes :

— Les modèles 68 doivent être mis dans une colonne à part. Ils n'ont en aucun cas pour objet de compléter la série 66. Ils visent des objectifs qui leur sont propres (marché principalement scientifique) et poursuivent aux Etats-Unis une carrière parallèle à celle des modèles 66.

— La partie laissée blanche dans ce graphique aurait dû par contre être remplie totalement par les modèles 66 multiprocesseurs. On peut noter que votre rédacteur a retenu pour les autres constructeurs les modèles multiprocesseurs sans toutefois spécifier pour certains d'entre eux (Burroughs 6700, CDC Cyber 174, Univac 1100/82).

● Architecture des grands et très grands systèmes.

J.-M. Quatrepoint présente la technique des multiprocesseurs comme un pis-aller provisoire. Il s'agit en fait d'une approche généralement reconnue comme supérieure à celle des monoprocesseurs.

A performance et performance-prix égales, la puissance obtenue en multiprocesseurs offre un meilleur service à l'utilisateur sur le plan de la souplesse et de la fiabilité. Cela est prépondérant dans les systèmes interactifs et transactionnels qui sont la clé de l'informatique moderne.

On peut assurer que ni Honeywell, ni CII-HB et, vraisemblablement, ni Burroughs, ni Univac, n'ont l'intention de s'écarter de cette technique qui a largement fait ses preuves. On pourrait même plutôt s'attendre qu'IBM, après les modestes expériences des 158 et 168 MP, s'y rallie à l'avenir.

● Compatibilité IBM, compétitivité et fidélité de la clientèle.

Le paragraphe sur « l'incompatibilité avec IBM, la politique défensive menée par Honeywell depuis ses origines » est surprenant, sinon incompréhensible. L'objectif de Honeywell, comme celui de CII-HB avec les systèmes d'exploitation G.C.O.S. et SIRIS, celui d'Univac avec EXEC, de Control Data avec NOS et celui de Burroughs avec M.C.P., est de présenter à l'utilisateur des solutions complètes, cohérentes, largement compétitives dans leurs domaines par rapport à celles d'IBM. Un tel objectif ne peut être atteint par une copie du système central d'IBM. Il est connu que, pour les systèmes transactionnels, les systèmes d'exploitation énumérés ci-dessus, fondés sur des architectures différentes de celles de la série 370, offrent une efficacité supérieure à ce que l'on pourrait attendre du seul rapport de puissance des unités centrales tel qu'il apparaît dans le tableau figurant dans l'article.

Là aussi, alors que de façon erronée l'article indique qu'Univac et Control Data « s'alignent peu ou prou sur la technique du compatible », on doit s'attendre à voir les constructeurs continuer à capitaliser sur ce qui fait leur force : une architecture et un système d'exploitation qui leur sont propres et qui constituent un avantage vis-à-vis d'IBM en haut de gamme.

J.-M. Quatrepoint semble craindre qu'une partie de la clientèle des systèmes 66 ne passe à la concurrence. Cela est absolument démenti par les faits. Nous pouvons indiquer — comme nous avions pu le faire auprès de J.-M. Quatrepoint le 26 janvier dernier — que l'année 1977 a été une année record de prises de commandes des systèmes de la série 60 et en particulier du niveau 66.

Le fait que ces prises de commandes aient été particulièrement fortes au deuxième semestre, c'est-à-dire après les annonces par IBM des systèmes 303 X, montre que le niveau 66 a largement maintenu sa compétitivité.

Quant au « départ d'une partie de la clientèle passant à la concurrence sans guère d'espoir de retour », il suffit de mentionner que le taux de fidélité des utilisateurs de systèmes 66 est pratiquement de 100 %.

● L'avenir de la série 66.

Après l'avoir fait l'année dernière à propos de la continuité à la série Iris, J.-M. Quatrepoint exprime maintenant des doutes, très sérieux, quant à l'avenir des très grands systèmes de la série 66.

Ce doute a reçu pour le court terme un démenti immédiat. Honeywell a en effet annoncé aux Etats-Unis, le 1er février 1978 (deux jours après la parution de l'article), un nouvel ensemble de modèles de la série 66 : les modèles 66/DPS offrant une compétitivité encore améliorée, et couvrant une gamme allant de 1 à 4,5 fois celle de la puissance du 66/60.

Pour le plus long terme, J.-M. Quatrepoint croit pouvoir nommer sous le nom de gamme 6 XXX les projets de HIS, et cela pour évoquer leur éventuel abandon. Il s'agit pour ces projets de répondre à ce que sera l'offre du marché en 1980, et non pas de se comparer aux 3032 ou 3033. Ce futur, qui capitalisera sur l'acquit de la série 66 en matière d'architecture et sur les technologies très avancées, développées par HIS et CII-HB, est bien sûr en préparation. Des réflexions fondées sur des bruits de changements possibles ou même sur des modifications effectives dans certaines parties de programmes entraînant l'évocation d'un « abandon » ne devraient pas trouver leur place dans une information objective. De telles modifications qui ont généralement pour objet d'améliorer les plans initiaux sont la pratique courante et permanente de tous les constructeurs.

Le prix des livres

A la suite de l'article « L'industrie du livre malade de la distribution » (« le Monde de l'économie » du 10 janvier), nous avons reçu du directeur du Syndicat national de l'édition des précisions sur l'évolution des prix des livres.

L'article expose objectivement les problèmes actuels de l'industrie du livre. Toutefois, nous nous permettons de vous faire observer à titre de complément d'information que la remarque selon laquelle « le lecteur constate que le prix des livres ne cesse d'augmenter » mérite d'être étayée.

Il ressort en effet des statistiques de l'INSEE que la progression de l'indice livres est toujours inférieure à la progression de l'indice général depuis 1970 (base 100 année 1970).

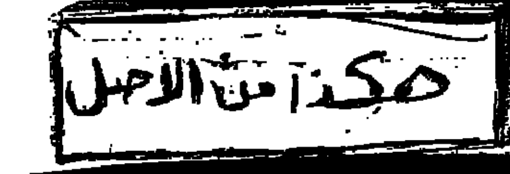
	Indice général	Indice livres
1971	105,5	103,2
1972	112	107,1
1973	120,2	112,2
1974	136,7	121,8
1975	152,8	140,3
1976	167,5	159,6

Les derniers chiffres mensuels disponibles indiquent que l'indice général atteint 186,7 en septembre 1977, celui du livre se situant à 172,9.

Si l'on compare la progression de cet indice avec celui d'autres produits de la même famille, on obtient à fin septembre 1977 les résultats suivants : livre 172,9 ; journaux 267,6 ; revues 237,4 ; spectacles 212,1 (dont cinéma 213,1).

Il est vrai cependant que le prix moyen des nouveautés a tendance à augmenter, mais cet aspect du problème ne doit pas cacher que les prix de collection dites de poche sont réglementés.

M. DUPOUEY.



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

L'Opéra d'Quat'Sous

On l'avait pris pour un rhume saisonnier : une quinte de toux, deux éternuements : « cela va passer », disaient les uns, « surtout si on ne s'en occupe pas trop », répondaient les autres... Mais le théâtre musical n'est pas né seulement d'une idée, d'une critique de l'opéra traditionnel, plutôt de la nécessité de trouver une forme de spectacle moins coûteuse, mobile si possible et susceptible de se remettre en cause d'elle-même.

Sans définition possible, sans port d'attache, au bon cœur des uns et des autres, le théâtre musical fait surface ici et là. Sous forme de festival — ce n'est qu'un mot — la Maison de la culture de Nanterre présentera Histoire de loup, *d'Aperghis (créé à Avignon en 1976 avec un grand succès) les 22, 25 et 28 février,* Procès du jeune chien *de Henri Pousseur, également par l'Atelier lyrique du Rhin, les 7, 9 et 11 mars,* la Dame en bleu, *spectacle électro-acoustique, le 15 mars, une soirée Kagel, le 18, et, entre-temps, des concerts, des conférences, des colloques et, bien sûr, des ateliers d'enfants.*

★ Théâtre des Amandiers, 7, avenue P.-Picasso, Nanterre. Tél. : 204-37-13.

Lors du Ring

Les vingt-huitièmes rencontres internationales de Bayreuth proposent, pour les musiciens de dix-huit à vingt-cinq ans, toute une série de cours — orchestre, chœurs, quatuor à cordes contemporain, orgue, musique de chambre, danses indiennes, — d'ateliers et d'exécution, pour tromper leur faim en attendant de voir, en se penchant un peu, mais à prix réduits, les derniers feux du ring de Chereau-Boulez (1).

(1) Du 7 au 29 août : Internationales Jugendfestspieltressen 3580 - Bayreuth.

Le studio du G.M.E.M.

Le Groupe de musique expérimentale de Marseille (G.M.E.M.) dispose désormais d'un studio spécialement aménagé et équipé pour « fabriquer » de la musique électro-acoustique, dans un local mis à la disposition de ce groupe de six compositeurs, tous issus de la classe de musique électro-acoustique du conservatoire régional de Marseille, par la municipalité. Instrument de travail et de recherche pour ces jeunes compositeurs, ce studio, dans leur esprit, devrait pouvoir accueillir des créateurs isolés ou issus d'autres disciplines, à la disposition desquels ils pourront mettre notamment leur nouveau synthétiseur digital. Il s'agit d'un ensemble de générateurs de son commandé par ordinateur, couplé avec un clavier, donc d'un véritable instrument de musique électronique, capable de synthétiser les sons en direct. Les Marseillais feront sa connaissance les 21, 22 et 23 février, au nouveau Théâtre national.

★ G.M.E.M. : 44, rue des Dominicaines, Marseille. Tél. : 91-10-16

Schubert à quatre mains

Trois mois déjà, peut-être même un peu plus... Il y a des disques qu'on n'a jamais fini d'écouter, vers lesquels on revient régulièrement. On croit les connaître et on les entend chaque fois autrement.

Ecrite le plus souvent pour le plaisir de jouer et, surtout, de rejouer, l'œuvre pour piano à quatre mains de Schubert vit de complicité plus que d'effets. Et pour peu que les interprètes sachent communiquer le plaisir qu'ils y prennent, c'est une musique qui tient compagnie.

L'habitude de se retrouver devant le même clavier, certaines affinités de touché — une façon de sentir sans s'appesantir, — l'art de faire rebondir chaque note vers la suivante, Christian Ivaldi et Noël Lee se confirment excellents duettistes tout au long de ces trois disques (une partie seulement de l'intégrale à venir) et, dociles aux entêtements paresseux des pick-up automatiques, ils reprennent sans se lasser la Fantaisie en fa mineur, *le* Grand Duo, *les* Variations en la bémol *ou le* Divertissement sur des motifs français, *c'est selon...*

★ ARION nº 336011 (trois disques), prix souscription : 127,80 F.

Musique

Le clavecin « moderne » de Rafael Puyana

Le concert donné par l'orchestre de Paris, sous la direction de Neville Marriner avec le claveciniste Rafael Puyana, pourrait bien faire rebondir la querelle des anciens et des modernes, endémique dans la musique. Et au risque de figurer comme « passéiste », je m'inscrirai volontiers en cette occasion parmi les « modernes » ou vice versa, la difficulté étant de choisir une dénomination... Car, si l'on préfère les instruments modernes, on passe pour démodé, le fin du fin de l'avant-garde étant de préférer les instruments anciens !

Tout cela à cause du Concerto en la majeur *de Bach. Le merveilleux talent de Puyana n'est pas en cause, mais encore eût-il fallu l'entendre avec ce clavecin de type ancien. Quelques notes émergeaient comme un continuo et la partie principale semblait être une sonate en quatuor assez monotone, celle des dessins d'accompagnement des cordes. Quand on se rappelle l'éclaboussement sonore d'Edwin Fischer dans ce concerto, comment se satisfaire de ce filet d'eau sourdant du clavecin et menant à une interprétation forcément étriquée ? Comment ne pas préférer la liberté « coupable » de Fischer, son élan lyrique, la puissante envergure dans cette espèce de « Concerto pour la nuit de Noël » ? Peut-être des instruments à corde baroques eussent-ils mieux fait ressortir le clavecin.*

Mais le style de Marriner dans la Troisième suite en ré *de Bach reflétait également une conception « moderne » assez décevante : mouvement ultra-rapide et sans fioritures de l'ouverture étranglant la majesté du phrasé et atténuant le contraste avec l'Allegro fugué, aria joliment ourlée et un peu ennuyeuse, lourds appuis des trompettes sur le temps dans la gavotte ; tout cela faisait un peu* Bataille de Vittoria *avec pétards et mitraille. L'orchestre de Paris, malgré sa qualité instrumentale, n'est sans doute guère familiarisé avec ce style.*

Dans le Concerto *de Falla, le clavecin moderne de Puyana chantait un peu plus haut et l'écriture solistique très habile des six instruments rend le discours plus clair. Les gestes coupants et l'interprétation très objective de Marriner renvoyaient à l'époque de la création (1926) avec ses couleurs fraîches, crues et piquantes, à la mode de Stravinsky et de Milhaud contrecarrant parfois le bondissement et l'élasticité de Puyana, plus proche de la montée visionnaire de Falla. Cette œuvre néanmoins décharnée reste, à la vérité, un rude exercice ascétique.*

Pulcinella *de Stravinsky achevait ce programme.*

J. L.

Des étoiles nouvelles

(Suite de la première page.)

François-Bernard Bâche (1935), c'est l'intellectuel (*normalien, agrégé, professeur de grec*), le théoricien, le compositeur d'un extrême raffinement, qui est en même temps convaincu de la puissance magique de *l'univers, et qui ne fait pas de la musique* « à partir de concepts ». Telle est sa *Kassandra*, titre révélateur d'une œuvre où « la lucidité » reconnaît tout ce qu'elle doit à sa « *source passionnelle* » : car Casandre la voyante a refusé de se donner à Apollon « qui l'a condamnée à n'être pas crue quand elle *annonce l'avenir* ». *La partition n'est* nullement l'illustration littérale du mythe, mais un essai, non moins lucide et passionné, de possession du monde, de communion sonore entre les voix de la nature (l'orage, le feu, les abeilles, les langues inconnues) enregistrées sur bande, et celles de l'orchestre, de l'homme *occidental, qui s'imitent, se complètent*, jouent et dialoguent d'égal à égal avec un admirable lyrisme, plus déployé encore que dans les belles œuvres mixtes de la série *Korwar*.

Xavier Darasse (1934), le *lutin* facétieux et scintillant de l'orgue, a repris, de la main gauche, la plume du compositeur (qu'il avait aban*donnée un peu vite par* la *faute d'un* jury de Rome borné), à la suite d'un terrible accident d'automobile. *L'instant d'après*, une « œuvre arrachée *au silence* », disons moins *pudiquement* à la mort et *peut-être au désespoir*. Des *masses* de cuivres et de bois superposés comme les colonnes d'une porte de l'enfer, le ruissellement des *sources vitales* qui s'échappent, le présent et la mémoire qui interfèrent sur des rythmes différents, et puis une sorte de robuste vitalité *qui surplombe ce violent* combat, d'une écriture chargée et cependant toujours lisible, annonçant une décantation dans de prochaines *œuvres*.

Enfin Emmanuel Nunes (1941), ce Portugais profondément handicapé physiquement à sa naissance, dont *Royan puis Donaueschingen* ont révélé avec *Rui* l'extrême rayonnement intérieur. *Es Webt* (cela se meut, cela se tisse) *superpose* deux orchestres, *l'un à cordes, l'autre à vents*, et une partition longue et complexe souvent véhémente, parfois mélancolique où de multiples événements viennent s'enchevêtrer dans des trames mystérieuses. Il n'a pas semblé pourtant que pour cette première audition les répétitions orchestrales aient été *assez poussées* et *aient abouti* à une pleine cohésion interne, alors que les autres œuvres (et les *Intégrales* de Varèse) étaient superbement *interprétées* par *l'Orchestre* philharmonique de Radio-France, sous la direction de Juan-Pablo Izquierdo, un chef chilien qui s'affirme *de plus* en plus.

JACQUES LONCHAMPT.

Danre

La performance de Carolyn Carlson

Après le succès de ses spectacles multidimensionnels à l'Opéra, Carolyn Carlson a choisi de danser seule dans un des lieux les plus difficiles de Paris, la scène du Centre culturel du Marais. Cette fosse profonde, sortie tout droit d'un conte d'Edgar Poe, a rebuté plus d'un artiste. Il a semblé, au contraire, à Carolyn qu'il serait intéressant d'y risquer une « performance », exercice périlleux dont elle raffole.

Entre deux miroirs d'angle qui servent de coulisse, la voici entièrement offerte aux regards de spectateurs-voyeurs, penchés avidement sur ce trou d'ombre. Pas de recul, d'échappatoire. Impassible, concentrée, Carolyn commence à tisser à coups de gestes précis, un espace magique où peu à peu elle va nous retenir prisonniers de ses métamorphoses : robe de satin et plumes d'autruche, d'abord elle se cambre, s'irradie, tache laiteuse dans la noirceur. Echassier superbe, elle se déploie sous les notes disloquées du saxophone de John Surmann. Emperruquée, chaplinesque, elle prend la mesure de sa prison, traînant les pieds dans des chaussures trop grandes qui clapotent tendrement. Maintenant elle se balance sur place dans le halo blanc d'un projecteur, les mains éparses, le corps traversé par la musique, et se consume soudain comme une torche, la bouche ouverte dans une aphonie tragique. Autant de changements à vue qu'elle enchaîne avec une maîtrise imperturbable. Cette fois, elle n'a pu bénéficier des somptueux éclairages dont sait la parer John Davis. Mais, dans cette lumière raréfiée, elle n'en rayonne que mieux.

On ne peut considérer la performance difficile, bouleversante, de Carolyn Carlson sans, aussitôt, la rapprocher d'exercices semblables exécutés par Lucinda Child ou Meredith Monk. Lucinda, apparemment détachée, mais brûlée de l'intérieur, qui prenait la mesure de cette même scène du Marais, avec des gestes d'arpenteur ; Meredith, frileuse, attentive à capter telle un médium, les pulsions originelles de l'être. Toutes trois sont Américaines, parties de la modern-dance pour élaborer, chacune à sa manière, de nouvelles formes chorégraphiques.

« L'essentiel pour moi, *explique Carolyn Carlson*, est de revenir à un état de pré-danse qui contenait en lui tous les germes de l'expression théâtrale. La danse doit échapper aux formes codifiées pour retrouver des possibilités illimitées. Le ballet d'aujourd'hui, c'est *Einstein on the beach* ; tout y est chorégraphie de mouvements. Je suis très influencée par Bob Wilson. Ma démarche personnelle s'oriente surtout vers une abstraction poétique. »

Anti-star, mystérieuse et individualiste au possible, Carolyn Carlson est devenue populaire. On la réclame dans la France entière. Elle se fatigue dans de multiples tournées, car elle tient beaucoup à ces contacts directs : « Le plus étonnant, *dit-elle*, est l'accueil que je reçois dans des petites localités perdues, où l'on ne connaît même pas le ballet traditionnel. Il se produit d'abord comme une grande interrogation. Puis les spectateurs entrent dans le jeu et réagissent. Je ne connais rien de plus passionnant. »

MARCELLE MICHEL.

★ Centre culturel du Marais, à 20 h. 30, jusqu'au 19 février.

Théâtre

Brecht à Saint-Denis

A Mahagonny, oasis de jouissances tarifées élevée au milieu du désert, trappeurs, chercheurs d'or, prostituées se remplissent la panse, font l'amour... On boit, on se bat, on joue, tout est permis tout est truqué. Tout se paie. L'argent seul fait vivre, le jour où il vient à manquer est celui de la mort.

Mireille Larroche et la Péniche-Théâtre présentent à Saint-Denis, non pas l'opéra de Brecht et Kurt Weill, mais sa première version, une ébauche : *le Petit Mahagonny*.

Dans une sorte de Las Vegas en carton-pâte avec des amours peints sur des panneaux mobiles, des rideaux qui s'écroulent sur un grand escalier prolongé d'un ring blanc, c'est la triste et cynique histoire du gentil Jimmy (*Jean-Paul Farré*) *qui se laisse* éblouir par la vie facile. Mais Bigby la maquerelle (Evelyne *Istria*), *telle Méphisto* avec Faust, réclame son dû, et Jenny la prostituée (Christine Combes) ne se *laisse* pas, elle, *déborder* par ses sentiments.

Le décor est beau et malcommode. Les comédiens, qui ne viennent pas des Folies-Bergère, trébuchent sur les marches *et* courent après les éclairages. *Le Petit Mahagonny* vaut par sa *violence, que donnent* la sécheresse des ruptures, la tension, le rythme. La pièce est difficilement transformable en *comédie* musicale où chansons et action s'enchaînent. Elle apparaît alors *vraiment schématique. Pourtant* les acteurs ont visiblement travaillé la musique. Jean-Paul Farré *amorce un personnage* intéressant de gavroche encore un peu paysan. Mais l'ensemble manque de rigueur. *Le grand* plaisir de la soirée, c'est Christine Combes, qui chante et joue très bien, qui a le charme brisé d'une héroïne de John Huston.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, 20 h. 30.

Notes

Cinéma

« BANDE DE FLICS » de Robert Aldrich

Des tarés, des masos, des faschos, des *dingues en tout genre*, des irrécupérables de la guerre du Vietnam : tels sont les hommes qui, d'après *Robert Aldrich*, *sont chargés* de faire respecter l'ordre et la loi à Los Angeles. « Nous ne sommes que de la m... *en uniforme* », *déclare le plus* lucide (et le plus humain) de ces étranges policiers. Jugement péremptoire qui *se confirme tout au long* d'un récit curieusement partagé entre la dénonciation féroce et la grosse rigolade.

Adaptant le roman à succès de Joseph Wambaugh (« The Choirboys » : six millions de lecteurs), Robert Aldrich s'efforce, en effet, d'en atténuer la virulence par le biais de l'humour noir et de la dérision. De ses tristes héros, il fait à la fois des brutes insensibles et des *guignols* dont les activités quotidiennes — filatures, arrestations, rixes et flagrants délits — virent parfois à la farce. Il en fait aussi des êtres pitoyables, méprisés par les citoyens qu'ils sont chargés de *défendre*, manipulés par leurs supérieurs hiérarchiques, incapables d'échapper à leur ghetto de « flics »... Le cynisme tranquille du réalisateur, la jubilation (non dépourvue de complaisance) avec laquelle il insiste *sur la vulgarité* et la bassesse de ce monde cauchemardesque, communiquent au récit une force indéniable. Une bagarre *homérique*, une remise de décorations ubuesque nous font même sourire. Mais c'est finalement un *sentiment* de *malaise*, *sinon* de dégoût, qui l'emporte. — J. B.

★ *Quartier Latin*, Marignan (v.o.), Montparnasse 83, Helder, Pauvette, Cambronne, *Clichy-Pathé*, *Gaumont*-Gambetta (v.f.).

« GÉNÉRATION PROTEUS » de Donald Cammel

Ce petit film de science-fiction renferme une idée poétique qui fait rêver. L'ordinateur Proteus-IV est, *dans* son genre, une sorte de surdoué. A sa suprême intelligence, il joint une force de caractère exceptionnelle. C'est ainsi qu'il refuse de livrer des informations qu'il juge dangereuses pour l'équilibre écologique de la planète. Refus qui sont d'ailleurs secondaires comparés à ses exigences. Proteus a décidé, en effet, de se perpétuer, de devenir immortel « à la manière des hommes » en concevant un enfant. Et c'est avec la propre épouse de son créateur qu'il veut tenter cette délicate expérience.

Ce sujet, qui pourrait prêter à sourire, inspire au réalisateur Donald Cammel un film troublant, presque émouvant. Il y a quelque chose de pathétique dans l'ambition humaine de Proteus. Quant aux scènes de l'accouplement et de la *délivrance*, elles baignent dans un lyrisme technologique qui en masque l'extravagance. Restait à résoudre le problème du « nouveau-né ». C'est un « monstre » recouvert d'écailles dorées. Mais sous ces écailles *respire* une petite fille qui a les traits de l'enfant que la jeune femme avait perdu l'année précédente. Miracle de la science, miracle de l'amour maternel. Mais plus encore réconciliation de l'homme et de la machine. Les perspectives qu'offre ce conte futuriste donnent le vertige. — J. B.

★ Saint-Michel, Biarritz (v.o.) ; Caméo, Bienvenüe-Montparnasse, Convention Saint-Charles, Clichy-Pathé (v.f.).

Théâtre

« L'AIGLE A DEUX TÊTES » de Jean Cocteau

Un royaume. De profondes forêts. Un château inaccessible. Le roi fut assassiné *le matin de son mariage*. Dix ans plus tard, jour pour jour, la reine dîne aux flambeaux avec *le spectre du défunt*. Il y a un orage terrible. Déboule dans la chambre, tignasse en bataille, pistolet au poing, un poète anarchiste, sosie exact du roi tué : il vient assassiner la reine. Double coup de foudre.

Ce n'est pas de la demi-mesure. Hugo en eût fait quelque chose, dans la déraison. Ou un auteur de mélodrames, du temps du boulevard du Crime. Jean Cocteau, lui, aligne des phrases creuses. Sa reine, il en a plein la bouche, et sa bouche est en cul-de-poule. Les personnages ont beau *répéter* avec patience au public que tout cela est très tragique, très grandiose, et vraiment très beau, ce public reste anéanti par un vide si maniéré.

Décors style boîte de nuit, d'une laideur hallucinante, d'Yves Saint-Laurent.

Geneviève Page (la reine) n'apporte pas de présence. Elle gèle le vide. Hugues Quester (le poète), bras en croix, yeux au ciel, fait des bonds le long des murs comme un rat empoisonné, en poussant des cris de fillette.

Une bonne actrice, Martine Chevalier (la lectrice de la reine), un bon acteur, Roland Bertin (le chef de la police), se tiennent droit et articulent.

La mise en scène a été revendiquée. Par Jean-Pierre Dusséaux. Il n'y a *guère de preuves*.

Le chef de la police porte un élégant pardessus.

MICHEL COURNOT.

★ *Athénée, 21 h.*

« LES RUSTRES » à la Michodière

Si on laissait faire les femmes, de fêtes en carnavals, elles gaspilleraient l'argent et l'honneur de leur mari. Pour être tranquille, il faut les surveiller de près, leur interdire toute velléité d'autonomie. Seulement, elles sont des chipies rusées et finissent toujours par n'en faire qu'à leur tête.

Pour n'avoir pas compris que la *répression engendre la rébellion*, les quatre célèbres rustres de Goldoni — tyrans hargneux, pères abusifs — se couvrent de ridicule. Goldoni ne remettait pas en question la condition des femmes, mais, dans cette *pièce*, elles *expriment la vitalité* joyeuse d'un monde en progrès, tandis que les hommes sont des pantins *ou représentent la nostalgie rancie* d'une société fermée sur un passé mythique.

La mise en scène de Claude Santelli, à la Michodière, est simple, plutôt académique, alors que les *décors à transformation* de Jean Mandaroux, trop compliqués, alourdissent le mouvement ; ils sont un peu désuets, comme la musique de Maurice Jarre.

Maurice Jarre, Christiane Minazzoli, Georges Geret, Michel Galabru... Les anciens du T.N.P se retrouvent, et, là, on ne peut pas parler de nostalgie, bien que Georges Géret ne semble pas trop à l'aise et que Christiane Minazzoli manque de spontanéité. Mais Michel Galabru est époustouflant. Avec une efficacité *irrésistible*, il « en fait », il en rajoute, on dirait de Funès imitant Raimu... Pierre Mondy — matou paresseux qui se réveille pour rugir. Ariette Filbert, Nelly Borgeaud, Magali Renoir, toutes les trois vives, drôles, subtiles, ne *se laissent* pas écraser. Alors, on rit comme rarement et c'est un vrai plaisir.

COLETTE GODARD.

★ Michodière, 20 h. 30

Lettres

MORT DU ROMANCIER SUÉDOIS HARRY MARTINSON PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE EN 1974

De notre correspondant

Stockholm. — *Le* poète et romancier suédois, Harry Martinson, est décédé samedi 11 février à Stockholm à l'âge de soixante-treize ans.

[Prix Nobel de littérature en 1974, Harry Martinson était considéré comme l'un des écrivains suédois les *plus importants du vingtième siècle*. Ancien marin, autodidacte, il appartenait à la célèbre « école prolétarienne » et au *groupe des cinq*, qui exerce toujours une grande influence sur la littérature suédoise contemporaine.

Son œuvre la plus connue à l'étranger est certainement « Aniara », une épopée de l'espace adaptée par la suite pour l'opéra par Karl Erik Lindgren et le compositeur Karl Birger Blomdahl. Ce poème *d'anticipation*, écrit en 1956, contait l'histoire d'une fusée perdue avec ses passagers dans le cosmos et permettait à l'auteur de décrire la tragédie des hommes face à l'infini. Plusieurs de ses écrits avaient été *publiés en français* : « Voyages sans but » (Stock) et « Trois couteaux de Wei », une pièce de théâtre (Oswald). — A. D.]

Cinéma

« Iphigénie » de Michael Cacoyannis

Avec Iphigénie, Michael Cacoyannis achève sa trilogie euripidienne. D'*Electre*, film tout de pureté et de dureté, nous gardons le meilleur souvenir. *Plus discutable était la mise en scène des Troyennes*, suite de lamentos pathétiques dont l'esthétique demeurait proche du cérémonial théâtral. Si *Iphigénie* nous tou*che davantage, c'est que cette his*toire de vengeance, d'ambition, de « dieux » assoiffés de sang et d'innocence sacrifiée est de tous les temps. *C'est aussi* que Cacoyannis *en propose une lecture moderne* (du crime rituel il fait un crime politique) et qu'il l'inscrit au cœur d'un superbe spectacle.

Le ciel grec, la mer grecque. Dans l'immobilité absolue de l'air, les soldats d'Agamemnon attendent, couchés nus sur la plage. Ils attendent *que les vents se lèvent*, impuissants, furieux, pris au piège de la mauvaise volonté divine. Cacoyannis, qui a bénéficié du concours de vingt mille *figurants, montre bien le rôle joué par* cette horde de soudards dans la rivalité entre Calchas et Agamemnon, et dans le drame atroce qui *va suivre. De la grandeur à la grandiloquence, la marge, certes*, est étroite, et il arrive que le réalisateur subordonne la puissance d'Euripide *aux fastes d'une* reconstitution quasi *hollywoodienne. Mais dès que* le dénouement approche, dès que la petite Iphigénie devient cet animal traqué qu'on *arrache* à sa *mère puis cette proie subitement résignée*, dès que commence sa lente marche vers la mort, Cacoyannis retrouve le juste *accord* entre ses images et la voix *du poète*.

Irène Papas, qui fut Electre et Hélène dans les précédents films du cinéaste, incarne ici Clytemnestre. Elle *a le masque*, la *stature*, *les cris* déchirants du personnage. Cheveux de pâtre et yeux de biche, presque androgyne, Tatiana Papamoskou est *une Iphigénie d'une fragilité émouvante*. La présence de ces deux comédiennes, la beauté des paysages, le souffle tragique qui passe sur *certaines scènes, devraient assurer* le succès du film. On ne regrette pas cette nouvelle rencontre avec les Atrides.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Saint-Germain Studio, Gaumont Rive-Gauche, Marignan (V.O.), *Impérial, Nation, Gaumont-Convention* (V.F.).

■ *Le dessinateur Jean Effel vient* d'être décoré, à Moscou, de l'ordre de l'Amitié des peuples pour « son importante activité artistique et sociale ».

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Fantastic Miss Madona.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire Paul Valéry.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. — Grande salle, 21 h. : U. Reinemann et C. Ivaldi, piano (Lieder de Schubert).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain (Atelier Halffter).

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing
Daunou, 20 h. 30 : les Coucous.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Ce soir, je perce ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 13 février

Les Petits Pavés, 21 h. : Flash Dingue ; 22 h. : Bonbons acidulés.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! Les petites annonces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce *soir on actualise.*
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Flamer, M. Bailly et M. Scharapan (Haydn, Schumann, Beethoven) ; 21 h. : Ensemble vocal G. George (motets, chansons populaires Renaissance étrangère).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. J.-F. Paillard, sol. E. et P. Heidsieck (Mozart, Haendel).
Radio-France, 20 h. 30 : Trio Haydn de Vienne, Quatuor de percussions de Paris, Ensemble instrumental, dir. A. Myrat (Haydn, Mendelssohn, Prin, Alexander).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : Ko Jwasaki et S. Seheja (Vivaldi, Rachmaninov).
Salle Cortot, 21 h. : G. Casades, C. Bernard, R. Fontaine (Ravel, Casadesus, Mazeillier, Desportes, Loucheur).

Jazz, pop' et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Groupe Letellier, avec J.-P. Letellier, P. Ziegler, D. Author.
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h 45 et 22 h. : Laserium, rock.
Petit Journal, 21 h. : Jazz Bandar.

La danse

Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Carolyn Carlson (Cypher).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
AU-DELA D'UN PASSÉ (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e (en matinée) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12).
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : UCG Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FEMININ, PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)) H. sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HERETIQUE II (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Mistral, 14e (326-41-02) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70)
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : *Studio des Ursulines*, 5e (033-39-19).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Ang., vers. ang + v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; version ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v. f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-07-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr., v. angl.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70)
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA PART DU FEU (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Haussmann*, 9e (770-47-55).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount - Opéra 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egyp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H Sp

Les films nouveaux

VOYAGE A TOKYO, film japonais de Yasujiro Ozu. V.O. : St-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42).

ELLES DEUX, film hongrois de Marta Meszaros. V.O. : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Racine (6e) (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf (8e) (225-47-19) ; J.-Renoir (9e) (874-40-75) ; Olympic (14e) (542-67-42)

BANDE DE FLICS, film américain de Robert Aldrich (**) V.O. : Quartier Latin (5e) (326-84-65) ; Marignan (8e) (359-92-82) ; V.F. : ABC (2e) (236-55-54) ; Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; Helder (9e) (770-11-24) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Clichy - Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74)

IPHIGENIE, film grec de Michael Cacoyannis. V.O. : St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; Gaumont Rive gauche (6e) (548-26-36) ; Marignan (8e) (359-92-82). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27).

SAFRANA OU LE DROIT A LA PAROLE, film mauritanien de Sidney Sokhona. V.O. : la Clef (5e) (337-90-90).

LE VOYAGE AU JARDIN DES MORTS, film français de Philippe Garrel. Action République (11e) (805-51-33).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE, film français de Jocelyne Saab. Olympic (14e) (542-67-42).

GENERATION PROTEUS, film américain de Donnald Cammell (*). V.O. : Saint-Michel (5e) (326-79-17) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Caméo (9e) (770-20-89) ; Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Convention - St - Charles (15e) (579-33-00) ; Clichy - Pathé (18e) (522-37-41).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO, film américain de V. McVeety. V.O. : Ermitage (8e) (359-15-71), en soirée. V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08) ; Ermitage (8e), en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Napoléon (17e) (380-41-46).

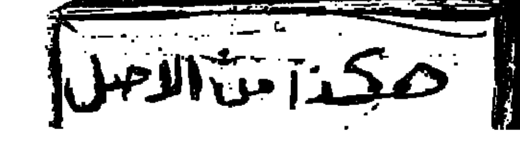
LE FANTOME DE BURLEVENT, film américain de A. Dawson. V.F. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Marbeuf (8e) (225-47-19) ; Maxéville (9e) (770-72-86) ; les Images (18e) (522-47-94).

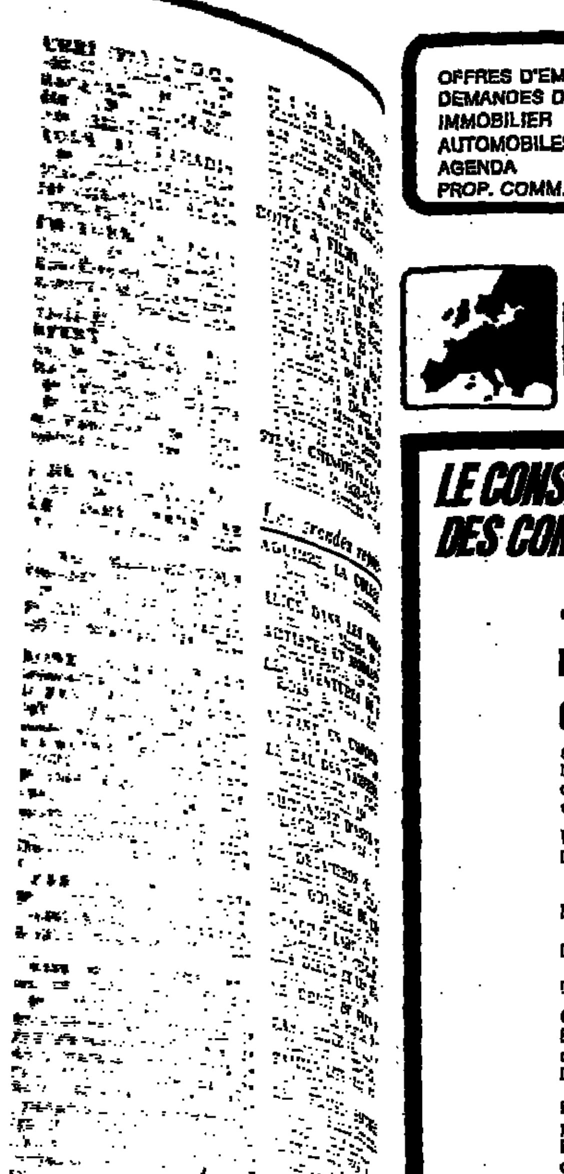
Les festivals

ALAIN TANNER : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2 000.
CINEMA FRANÇAIS : Un regard différent : Action-République, 11e (805-51-33) : Duelle.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : The Uncanny ; Gore Gore Girls ; Equinox ; la Cruz ; Del Diablo.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Dolce vita ; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Fellini-Roma ; 19 h. 30 : le Decameron ; 21 h. 30 : Huit et demi ; 24 h. : les Mille et Une Nuits.
HITCHCOCK (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : la Mort aux trousses, Psychose, Frenzy, les Oiseaux.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Soupe au canard.
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-17-07) : l'Emigrant.
FRED ASTAIRE et Cie (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Roberta.
H. HAWKS (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Rivière rouge.
TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN (v. o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : En route pour la gloire.
AU NOM DU PROGRES, Palais des Arts, 3e (272-62-98) : Les tonneaux débordent, Des Basques et des Catalans.
VINGT GRANDES COMEDIES AMERICAINES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Bob, Carole, Ted et Alice.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Des enfants gâtés.
CHATELET - VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14) I : 13 h. : le Crépuscule des Dieux ; 16 h 10 : Taxi Driver ; 18 h. : (+ V. à 0 h. 30) : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 30 (+ S. à 0 h. 30) : Cabaret.
II : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Chatte sur un toit brûlant ; 18 h. 10 : Duellistes ; 20 h. : Pierrot-le-Fou ; 22 h. : A bout de souffle ; V. à 24 h. : A l'est d'Eden ; S. à 24 h. : l'Epouvantail.
BOITE A FILMS (v.o.) (17e) (754-51-50), I : 13 h. (+ V., S. à 0 h. 45), Easy Rider ; 14 h. 40 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : Frankenstein Junior ; 22 h. 15 : les Damnés. II : 13 : Let it be ; 14 h. 30 : Yellow submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : le Désert des tartares ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.
FILMS CHINOIS (v.o.), Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : le Détachement féminin rouge.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. Am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ARTISTES ET MODELES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), (v.f.) : Grand Pavois, 15e.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE DECAMERON (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
DANCING LADY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e.
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES FRAISES SAUVAGES (Suède, v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
1900 (première et deuxième partie) (It., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e ; (v.f.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA REVOLTE DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40) (h. sp.).
REGLEMENTS DE COMPTES A OK CORRAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e.
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
TAXI DRIVER (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
TETES COUPEES (Brés., v.o.) : La Seine, 5e.
LA TORTURE (A.) (*) : Styx, 5e (h. sp.).
VALENTINO (A., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
ZIEGFIELD FOLLIES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES Bruxelles

organise un concours général pour le recrutement du

responsable du service entretien et aménagements

qui sera chargé d'assurer la responsabilité de: □ *tâches d'entretien préventif et correctif,* □ élaboration des budgets d'entretien et d'aménagements, □ étude et organisation des travaux d'aménagements,
et ce, dans une administration groupant environ 1.500 personnes.

Principales conditions requises
□ études complètes du niveau de l'enseignement secondaire, de préférence complétées par une formation technique supérieure d'au moins 3 ans, ou expérience professionnelle de niveau équivalent;
□ *spécialisations techniques souhaitées: électromécanique • électricité • chauffage, ventilation, conditionnement d'air • bâtiments;*
□ expérience professionnelle dans le domaine technique d'au moins 10 ans, dont 5 ans en qualité de responsable de travaux techniques importants;
□ âge maximum: être né après le 31 décembre 1932.

Conditions offertes
□ *traitement mensuel net compris entre 56.300 FB et 61.600 FB (y compris une indemnité de dépaysement);* □ le cas échéant, allocations familiales; □ exonération de tout impôt national sur la rémunération.

Pour texte avis de concours et formulaire d'acte de candidature obligatoire, écrire (de préférence par carte postale) au Service du Personnel - Secrétariat Général du Conseil - rue de la Loi 170 - B-1048 Bruxelles, avant le 4 MARS 1978. (Il ne sera pas donné suite aux demandes postées après cette date.)

Date limite d'envoi des formulaires officiels d'acte de candidature: 15 MARS 1978.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL recherche pour

Algérie DEUX VISITEURS MÉDICAUX

Secteurs ALGER et ORAN

Conditions impératives pour examen *candidature* :
— être de nationalité algérienne;
— posséder voiture en excellent état ;
— avoir déjà l'expérience de la profession ;
— être en possession de la carte visiteur médical en cours de validité.

Recrutement prévu *2e quinzaine février 1978*

Adresser C.V. et photo n° 48.698, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour missions longues durées auprès gouvernement Afrique noire francophone

UN ÉCONOMISTE

spécialiste de la Monnaie et des Finances publiques ENSAE, Sciences PO, DES ECO + 5 ans expérience

Adresser C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. OSI (mentionnée/enveloppe), à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Booz. Allen & Hamilton
INTERNATIONAL

recherche (pour postes à l'étranger) des

CONSULTANTS

• ayant acquis une expérience pratique de la **MAINTENANCE :**
- planification et organisation
- contrôle
- gestion de la logistique (équipement, outillage et pièces de rechange)

• ayant acquis une expérience de systèmes de :
- gestion des activités Engineering, Procurement, et Construction
- *préparation, négociation et conclusion de contrat*
- préparation des budgets et comptabilité analytique
- préparation et interprétation des rapports de contrôle.

Les candidats retenus devront :
• *avoir une expérience d'au moins 8 ans dans une grande entreprise* ou cabinet de conseil de renom
• être diplômé d'une grande école.

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et seront accompagnées de nombreux avantages.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à

Anne Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber 75016 PARIS

NECKERMANN

Acheteurs V.P.C.

Parce que nous sommes au départ des spécialistes allemands de la V.P.C. et que nous voulons poursuivre notre expansion, nous sommes décidés à engager plusieurs acheteurs français qui achèteront français pour le marché français : prêt-à-porter hommes, prêt-à-porter femmes, lingerie, pull-overs, accessoires femmes et enfants, chemiserie, pull-overs, accessoires hommes, articles pour la maison, textiles, vaisselle, verrerie,...

Ces acheteurs seront basés à Francfort, afin de pouvoir bénéficier de l'appui du solide bureau d'achat dont nous disposons là. Si, pour des raisons personnelles, il ne leur est pas possible de s'y installer, ils pourront à la rigueur habiter près du siège de notre société française (C.A. 160 millions, 250 pers.), à Strasbourg.

Nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin de nous présenter les candidatures, vous pourrez compter sur leur discrétion. Ecrivez leur rapidement sous référence 78177 M en précisant les domaines de votre compétence et vos connaissances linguistiques (anglais, allemand).



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Directeur General

Pièces pour voitures Suisse/frontière française

Notre client est la filiale à succès d'un important groupe industriel britannique. Il fabrique et commercialise des pièces destinées à l'industrie automobile en Europe et en Grande Bretagne où ce groupe figure comme premier fournisseur.

L'unité française de fabrication du groupe emploie environ 250 personnes et doit être agrandie. La filiale a donc besoin d'un *directeur général qui sera chargé* de la direction actuelle ainsi que de toutes les affaires techniques et financières et du contrôle de la fabrication dans son ensemble. Ce directeur sera responsable vis-à-vis du Conseil Divisionnaire d'Administration de Grande Bretagne.

Le candidat doit posséder une solide expérience professionelle dans le domaine de la production de grand volume – de préférence en rapport avec l'industrie automobile. Il doit posséder un bon esprit d'entreprise et avoir toutes les compétences requises en matière de gestion et direction *d'entreprise et être bon homme d'affaires.* La personnalité et qualité de chef du candidat devront lui permettre d'exercer un contrôle *général et ferme et de faire de l'équipe de* direction une unité de travail efficiente.

Le candidat doit parler couramment anglais et être, de préférence, âgé de moins de 45 ans. Le salaire et autres bénéfices qui englobent une voiture de prestige, devraient plaire au cadre de carrière ambitieux qui désire aller jusqu'au conseil d'administration.

Veuillez envoyer vos réponses en anglais avec C.V. résumé à:
T. L. Roberts, Directeur, Ref. (895)

Whites
Whites Recruitment Limited
72 Fleet Street
Londres EC4Y 1JS
Angleterre

---

dumez AFRIQUE

Recherche pour départ immédiat sur CHANTIERS TRAVAUX PUBLICS OUTRE-MER

PROFESSEURS-REPETITEURS

Niveau maîtrise ou Licence Mathématiques ou Physique pour enseignement classes secondaires.
Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.
Séjours de 12 mois, avec famille.

Adresser C.V. détaillé avec photo à : **DUMEZ AFRIQUE**
345, avenue Georges Clémenceau - 92000 NANTERRE.
NE PAS SE PRESENTER — NE PAS TELEPHONER.

CHEF DES SERVICES COMPTABLES
Adjoint au Directeur Administratif

7,5 millions CFA — ***AFRIQUE FRANCOPHONE***

Un groupe international diffusant des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipement recherche un Chef des Services Comptables adjoint au Directeur Administratif. Sous l'autorité du Directeur Administratif de plusieurs des filiales du groupe implantées dans ce même pays, il sera chargé d'en superviser, coordonner, animer et diriger les services compables. Il sera responsable de l'établissement des différents comptes d'exploitation, de pertes et profits, des bilans. Il s'occupera des déclarations sociales et fiscales. Il établira la paie des personnels expatriés. Il préparera les situations de trésorerie. Il définira et contrôlera les activités d'une vingtaine de personnes en majorité africaines. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation D.E.C.S., B.P., E.S.C., option comptabilité, possédera une dizaine d'années d'expérience acquise en tant que chef comptable. Il connaîtra le traitement informatique de la comptabilité. La connaissance de l'Afrique constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous référence 159 M à

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, *75007 Paris*
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

COMPLEXE MINIER

en Afrique francophone (zone franc), filiale d'un import. groupe français, recherche un

RESPONSABLE ZONE URBAINE

accueillant 150 familles d'expatriés et environ un millier d'ouvriers locaux et leur famille.

Disposant de personnel d'entretien, il veillera au bon état des locaux et des installations et au fonctionnement des magasins d'approvisionnements domestiques : des cercles, restaurants, installations de loisirs.

Il attribuera les logements aux nouveaux arrivants.

Le candidat retenu aura au moins 32 ans et une expérience confirmée de gestion.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence CO/ZU à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

Pour séjour en Algérie, impte Société française recherche un

INGÉNIEUR URBANISTE

Intéressé par les problèmes d'habitat dans les pays en voie de développement, ce spécialiste sera à même de conseiller efficacement un organisme officiel local dans la conception et *la réalisation des zones urbaines* nouvelles. - Cette action se *situant en milieu saharien,* le poste conviendrait à un célibataire *32 ans minimum,* diplômé d'une Ecole d'ingénieurs et ayant acquis une bonne expérience dans les plans d'aménagement urbain. - Il sera répondu à toute candidature que vous voudrez bien adresser (joindre C.V. et *indiquer votre rémunération actuelle*) sous référence *n° 4.110 CONTESSE Publicité,* 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Importante société française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un pays d'Afrique du Nord *recherche un*

INGÉNIEUR V.R.D.

Ce poste bénéficie d'un contrat *d'expatriation ; conviendrait* à un ingénieur diplômé de 30 ans minimum, ayant une expérience professionnelle confirmée en V.R.D. et n'ayant de préférence pas de charges familiales. Ayez l'amabilité d'adresser une *lettre manuscrite* indiq. votre rémunération actuelle et prét. *(joindre C.V.), en spécifiant* sur l'enveloppe la REF. 16.918 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Importante Société rech. pour AFRIQUE DE L'OUEST

CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ

Ayant expérience outre-mer
Affectation mars 78
Adr. C.V. manuscrit, prét., photo et date disponibilité à C.F.D.T., 13, rue de Monceau, PARIS (8e).

ENTREPRISE T.P.
A VOCATION *INTERNATIONALE*
recherche pour sa filiale au

NIGÉRIA

CHEF COMPTABLE

35 ANS MINIMUM
FORMATION B.T.S. - D.E.C.S.

Très bonne connaissance de l'anglais. Expérience professionnelle minimum 5 ans, si possible à l'étranger et dans la branche T.P.
Notions de comptabilité anglo-saxonne appréciées.

Ecrire avec C.V. dét. à n° 47.631, *CONTESSE* Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01

INTERPRÈTES STAGIAIRES
ORGANISATION DES NATIONS UNIES

cherche

des Interprètes stagiaires connaissant français, russe et anglais pour occuper des postes au siège de l'Organisation à New-York.

Les candidats doivent être de langue maternelle française ou avoir le français comme langue principale et avoir fait des études universitaires dans cette langue. En cas de doute, il faut entendre par « langue maternelle » la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à travailler. Outre une culture générale et un bon style en français, les candidats doivent avoir une solide connaissance du russe et de l'anglais et comprendre ces langues sans difficulté à l'audition.

Le traitement des Interprètes stagiaires va de 14.300 dolars U.S. brut à 22.440 dollars U.S. brut par an, plus prestations diverses ; celui d'un Interprète qualifié commençant à 23.910 dollars U.S. brut par an, plus prestations.

Les candidats sont priés d'adresser d'urgence leur demande écrite et leur curriculum vitae au :

Secretariat Recruitment Service
(Interpreters)
Room 3681 - Office of Personnel Services
United Nations, New-York 10017.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

30.000$ au soleil... (...et plus)

Vous êtes un jeune ingénieur mécanicien *de formation A.M. ou équivalent.* Vous avez au moins deux ans d'expérience en matériel de Travaux Publics et vous parlez couramment anglais. Partez.

Partez au soleil, sous le soleil d'Iran. Nous y ouvrons un important chantier routier, et pour longtemps... *Votre première mission :* participer à la gestion d'un grand parc de matériel. Une occasion de révéler vos capacités.

Nous ? Une importante entreprise de terrassement et de Génie Civil implantée depuis longtemps en France et à l'étranger. Nous aimons garder nos *cadres et nous savons apprécier* ceux qui désirent arriver.

Voulez-vous que nous en parlions ?
Ecrivez sous référence 2460 à :

RSC carrières 92, rue Bonaparte 75006 Paris, nous vous garantissons toute discrétion.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur adjoint de la recherche

160 000 F +

NOUS SOMMES un Centre de Recherche Pharmaceutique Interdisciplinaire - 50 personnes. Nous collaborons avec plusieurs équipes hospitalières ou universitaires tant en France qu'à l'Etranger. Nous disposons d'un équipement de pointe et avons élaboré et appliqué avec succès un MODELE NOUVEAU de recherche. Notre Directeur de la Recherche et du Développement crée un poste de DIRECTEUR ADJOINT DE LA RECHERCHE.

SA MISSION sera de coordonner et d'animer une équipe de chercheurs en proposant des méthodologies propres à développer la créativité de chacun, de faire la synthèse des efforts des spécialistes de chaque discipline afin de faire converger les recherches vers la création thérapeutique.

IL FAUT :

- avoir un haut niveau de culture scientifique générale,
- maitriser les techniques de recherche biologique - biochimie et pharmacologie -,
- avoir si possible une expérience post-doctorale de pharmacologie expérimentale,
- parler et lire couramment l'anglais.

LE POSTE convient à un excellent concepteur, de forte ambition scientifique, doué d'enthousiasme et de qualités relationnelles, souhaitant s'épanouir dans l'application de la recherche fondamentale à des fins de réalisation thérapeutique.

Le poste pourra comporter quelques missions à l'étranger.

LIEU DE RESIDENCE région agréable à 200 km de PARIS.

Adresser une lettre manuscrite, ainsi que votre dossier à Madame EDELMAN, qui assurera les premiers contacts dans un souci absolu de discrétion.

CNPG 105, avenue Victor Hugo - 75116 Paris



emplois internationaux

Compagnie internationale d'Ingénieurs Conseils

recherche de toute urgence pour l' **ARABIE SAOUDITE, son**

INGÉNIEUR DE LIAISON

(Référence AF/LE 10)

Ingénieur diplômé, il aura au minimum 12 ans d'expérience principalement en travaux portuaires et maritimes. Anglais courant indispensable.
Il sera plus particulièrement chargé d'établir le lien entre le chantier et le client et devra être à même de négocier à de hauts niveaux.
Le salaire sera fixé selon les qualifications et expérience.

2 INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

(Référence AS/CE 11)

pour supervision de travaux portuaires
Ingénieurs diplômés, ils auront au minimum 10 ans d'expérience, l'un plus particulièrement en travaux maritimes, l'autre en bâtiment et V.R.D.

Anglais courant indispensable.

Pour ces trois postes, statut de célibataire obligatoire. Le logement et deux aller-retour sont fournis par la compagnie.

Envoyer curr. vitae complet avec référence du poste et numéro de téléphone à ICE to Box 191, 1211 GENEVE 11 (Swizerland).

BUREAU D'ETUDES FRANÇAIS
recherche
pour un pays francophone d'Afrique Centrale

● UN ORGANISATEUR-GESTIONNAIRE

chargé d'assurer la réorganisation, la formation et le suivi d'organismes agricoles provinciaux.

Ce poste implique :
— de nombreux déplacements à l'intérieur du pays ;
— des aptitudes aux relations humaines et à la formation ;
— une expérience importante en matière de gestion.

● UN COMPTABLE

pour assumer la responsabilité des services comptables *d'un organisme agricole national.*

● UN ÉCONOMISTE-ORGANISATEUR

chargé d'intervenir en matière d'organisation dans divers organismes publics nationaux, ainsi que d'élaborer des projets de factibilité économiques.

Pour ces 3 postes, les candidats devront avoir :
— un minimum de 28 ans ;
— une formation universitaire ;
— une expérience professionnelle d'au moins 3 ans ;
— *une expérience africaine ;*
— une aptitude aux relations humaines.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° T 03092 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

CALZE BLOCH

Fabrique de chaussettes
recherche
pour son usine de TRIESTE

INGÉNIEUR

pouvant assumer le poste de

CHEF DE FABRICATION

Longue expér. et référ. exigées.
Bon salaire - Logement assuré
Env. C.V. à C.C.A.
139, rue de Sèvres, 75006 PARIS.
Discrétion absolue garantie.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

LABORAT. INTERNAT.

recherche

POUR ALGÉRIE
(SECTEUR ALGER)

VISITEUR MÉDICAL

IL EST DEMANDE :
Voiture, niveau Bac., exp. V.M.
Nation. ALGERIENNE.
Adresser C.V., photo, prétent., à INFORMATION 2000 - Réf. 4.541
32, r. Le Peletier, 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer Mutations, *47*, r. Richer, Paris-9e

---

Offres d'emplois, Cadres, Ingénieurs, Techniciens, pour l'Amérique Latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée.
Doc. A.L.E. (E 2)
B.P. *422* - 09 PARIS

Imprtante Société française rech. pour poste à pourvoir en Algérie

INGÉNIEUR STRUCTURES

Désireux de participer aux études et aux impts travaux de développement et d'aménagement urbain d'une zone Saharienne. - Cet ingénieur sera diplômé d'une Grande École et aura acquis une première expérience en bureau d'études ou en entreprise.
Célibataire, il sera disponible pour effectuer des séjours de longue durée (retour annuel en France). - *Merci* d'adresser votre candidature (joindre C.V. + dernière rémunération) en précisant sur l'enveloppe la réf. 3.109 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Recherche **CHEF DE CUISINE**
pour restaurant d'entreprise
servant 2.000 couverts par jour.
Il sera exigé :
— Expérience similaire, compétence culinaire, commandement du personnel, sens du P.R.
Ecrire à M. le Secrétaire du Comité d'Etablissement de la S.N.I.A. usine de Bouguenais, B.P. 1130 - 44019 NANTES Cedex pour donner C.V. et prétentions.

Pour participer à ses études *d'impact, un bureau d'ingénieurs Conseils* recherche un jeune

PAYSAGISTE HORTICULTEUR

Diplômé d'un E.N.S.P. de Versailles (option horticulture) ce spécialiste à l'expérience ou le goût du travail d'étude et de terrain. Sa disponibilité lui permettra de travailler très rapidement à *Montpellier* (déplacements à prévoir).
Merci d'envoyer une lettre manuscrite de candidature mentionnant vos prétentions accompagnée de votre C.V. en indiquant sur l'enveloppe la REF. 6104 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Le Chef du service études

STRUCTURES OUVRAGES D'ART

d'une importante Société française rech. son Adjoint.
Cet ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, minim. 35 ans, peut faire état d'une large expér. professionn. Il a exercé des responsabilités techniques et de gestion. Il résidera dans une ville universitaire du Sud-Ouest de la France et pourra facilement se déplacer à l'étranger. *Une bonne connaissance* de l'anglais est nécessaire.
Votre candidature sera étudiée avec grande attention. Merci de l'adresse (joindre C.V. et ind. rémunération) en mentionnant sur l'enveloppe la REF. 20929 CONTESSE Publicité.
20, avenue de l'Oéra, Paris-1er

F.F.F.

GROUPE IMMOBILIER DE PROMOTION ET DE GERANCE
crée dans chacune de ses agences
— NORD (59) à *Mons-en-Baroeul ;*
— CENTRE (45) à Fleury-les-Aubrais.

1 POSTE DE

COMPTABLE 2e ECHELON

Correspondant des services comptables et informatiques du Siège il (elle) sera chargé (ée).
— de l'ensemble de la comptabilité locale ;
— de la gestion des prêts des *acquéreurs ;*
— de l'établissement et du suivi des budgets.

Les candidats de formation I.U.T. ou équivalent devront avoir acquis une expérience de quelques années en entreprise ou en cabinet.

Avantages sociaux - 14 mois - 5 semaines de vacances - 40 heures - Samedi libre.

Envoyer C.V. à F.F.F., 159, rue Nationale, 75640 Paris cedex 13. - Les candidats seront reçus dans les agences.

Nous prions instamment nos *annonceurs* d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE MULHOUSE

La C.C.I. de Mulhouse recrute deux cadres :

attaché de direction

Ce cadre sera placé auprès du Secrétaire Général pour le seconder dans toutes ses tâches. (référence 7297 M).

adjoint au directeur des ports et transports

Ce cadre secondera le Directeur dans toutes ses tâches: élaboration de documents d'urbanisme, aménagement et gestion de zones portuaires et industrielles, réglementation des transports (eau, route, fer).
(référence 7298 M).

Ces deux postes conviennent à des cadres de plus de 30 ans, de formation supérieure commerciale ou administrative, présentant une bonne expérience administrative et juridique (droit public) et une aptitude au commerce des services.
Perspectives d'avenir.
Allemand indispensable. Connaissance dialecte alsacien souhaitée. La rémunération ne sera pas inférieure à 85.000F.
Ne pas envoyer de curriculum vitae.

France Cadres 26 rue Marbeuf - 75008 Paris - adressera note d'information et dossier de candidature sur demande en rappelant la référence.

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉGION DU CENTRE

recrutent

4 ASSISTANTS A L'INDUSTRIE

pour apporter un concours direct aux créateurs de petites et moyennes entreprises industrielles.

Les candidats auront :
- Une formation de gestionnaire niveau supérieur.
- Une *expérience* de 5 ans minimum en *entreprise.*

La priorité sera donnée aux candidats justifiant d'une expérience réelle.

Selon le choix du département

Adresser curriculum vitae + prétentions à :
M. le Secrétaire Général

C.C.I. CHARTRES	1, rue de l'Etroit-Degré, 28000 CHARTRES.
C.C.I. BLOIS	2, avenue Gambetta, 41000 BLOIS.
C.C.I. BOURGES	1, place H.-Mirpied, 18000 BOURGES.
C.C.I. ORLEANS	23, place du Martroi, 45000 ORLEANS.

LEE COOPER FRANCE
AMIENS

recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE
équipé d'un **IBM 370/138 sous DOS/VS**

ANALYSTE

Formation supérieure ou équivalente

Chargé de diriger et d'organiser le travail d'une petite équipe de réalisation.

Connaissance acquise depuis au moins 2 ans dans les domaines suivants :
— gestion commerciale, administrat. et comptable ;
— COBOL, DL 1 et CICS ;
— *SYSTEMES temps réel.*

Envoyer C.V. manuscrit et photo.
7, rue Anne-Frank. — 80 RIVERY-LES-AMIENS.

CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CAISSE REGIONALE DE LA NIEVRE
recherche
pour sa DIRECTION DU PERSONNEL

UN CADRE

- il assumera la gestion administrative du personnel
- il participera à l'élaboration, la mise en place et le suivi des politiques de personnel

CARRIERE EVOLUTIVE pouvant conduire à un poste de CADRE DE DIRECTION.
- Formation supérieure exigée.
- Expérience profesionnelle vivement souhaitée.

Ecrire à CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA NIEVRE - Service du Personnel
Boite Postale A 3
58002 NEVERS Cedex.

Mess-und Prüfgeräte

Die französische Tochtergesellschaft eines bedeutenden deutschen Maschinenbau-Unternehmens produziert mit mehreren hundert Mitarbeitern eine breite Palette von Präzisions-Mess- und Prüfgeräten. Das Werk liegt in einer landschaftlich schönen Mittelstadt Ostfrankreichs. - Hierfür suche ich den

DIRECTEUR TECHNIQUE

Zusammen mit seinen kaufmännischen Kollegen trägt er die gesamtunternehmerische Verantwortung. Seine spezielle Aufgabe ist die straffe Leitung der Entwicklung, Konstruktion und Produktion. Erfahrene Fachkräfte sowie eine gut eingearbeitete Stammbelegschaft sollen ihn als Führungspersönlichkeit vorbehaltlos anerkennen können.

Gedacht ist an einen berufserfahrenen Dipl.-Ing. oder Ing. der Feinwerktechnik mit langjähriger, erfolgreicher Führungspraxis in Linienpositionen. Er kann Franzose oder Deutscher sein - wichtig ist, dass er beide Sprachen beherrscht und aufgrund seiner bisherigen Tätigkeit mit den Gegebenheiten französischer und deutscher Industrieunternehmen vertraut ist. Die Position bietet neben einer guten Dotierung auch Aufstiegschancen innerhalb des Gesamtunternehmens.

Herren, die bereit sind, sich für diese Aufgabe voll einzusetzen, bitte ich um aussagefähige Bewerbungsunterlagen mit einem zweisprachigen, tabellarischen Lebenslauf, Lichtbild, Zeugniskopien und Angabe der Dotierungserwartungen.

Dr.-Ing. Klaus Spies
BURO FUHRUNGSKRAFTE DER WIRTSCHAFT
D-6000 Frankfurt/Main, Feuerbachstrasse 44.
Tél. 0611/7111-345 (DW).

Région Auxerre – Dans l'industrie alimentaire, notre place n'est pas négligeable, mais nous restons une entreprise à taille humaine : S.A. cotée en Bourse, 350 MF de C.A. 1.000 personnes, des produits de notoriété à couverture nationale, une forte activité exportatrice, une croissance constante et contrôlée. Pour enrichir nos structures, nous recherchons un cadre dont la formation supérieure et les différentes *expériences professionnelles acquises dans le monde industriel font de lui un spé*cialiste du

CONTROLE DE GESTION

Vous aurez, sous l'autorité du secrétaire général, la responsabilité de la comptabilité analytique et du contrôle budgétaire : définition des standards et des normes, prix de revient, élaboration des budgets (montage, actualisation) et procédures de suivi, mesure des écarts et analyse. Votre rôle consistera aussi à intervenir sur les procédures administratives, les études de rentabilité d'investissement et de réduction des coûts, les plans à moyen et long terme. Vous assisterez les différentes directions du Groupe dans l'élaboration et le suivi des tableaux de bord. Vos capacités relationnelles (dialogue, écoute, persuasion, autorité de compétence...) s'exerceront à plein dans ces missions délicates en étant en permanence la "conscience financière" de la Société.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland GARDEUX, sous réf. 5187 M à qui nous avons confié la mission d'établir les premiers contacts.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

La développement de notre groupe — diversifié —
(C.A. actuel 300.000.000 F)
conduit notre Directeur Financier à rechercher son

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

pour coordonner et animer les différents services comptables.

Ses premières missions consisteront à harmoniser les procédures comptables du groupe en liaison avec les services informatique, contrôle de gestion, contrôle budgétaire, tant en France qu'à l'étranger.

Il aura :

- une formation de base : grandes écoles commerciales, option finances et comptabilité ;
- une expérience concrète, des connaissances solides en comptabilité (3 ans) ;
- une personnalité ayant le goût et le sens du contact, de la négociation.

Poste à pourvoir à 300 km de PARIS, dans région agréable.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous N° 78.677 à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui tr.

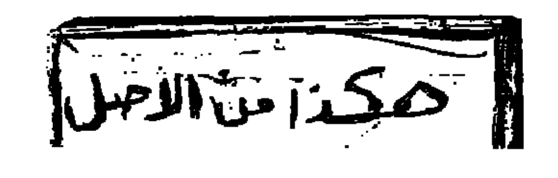
RESPONSABLE DE CONTRATS DE PROGRAMMES

80 000 F

Production animale
Centre

Une société ayant pour objet la mise en valeur de régions du centre de la France recherche un responsable des contrats de programmes pour le département productions animales de sa division agricole. Sous l'autorité du responsable du département, il sera chargé de faire une analyse financière, commerciale et humaine des groupements de producteurs viande et lait sollicitant une assistance technique et financière de sa société. Il veillera à ce que les demandes formulées soient cohérentes et s'intègrent parfaitement dans un *cadre de croissance régionale*. Il définira de façon rigoureuse des objectifs à atteindre, il établira les programmes de financement et, avec l'assistance des techniciens « produits », il recommandera les solutions techniques les plus adaptées. Le candidat, âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure financière et commerciale, possédera quelques années d'expérience acquise soit dans un service financier d'une grosse coopérative, soit dans un cabinet d'expertise le mettant au contact des organisations agricoles. Il connaîtra les problèmes techniques des productions animales. Ecrire sous la référence 163/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
ville agréable du Nord de la France

crée pour améliorer ses communications avec ses adhérents, un poste de responsable des :

relations publiques

qui prendra contact avec les entreprises de la région, *pour mieux les* connaître, mieux connaître leurs difficultés, leurs besoins et les informer sur les services et l'assistance que peut leur apporter la CCI.

Ce poste, qui peut être évolutif, nécessite une formation supérieure économique, juridique ou commerciale et une bonne connaissance des *milieux industriels, acquise par quelques années d'expérience.*

Les candidatures, précisant la rémunération souhaitée, seront étudiées avec la plus grande discrétion par

josette vanden borre

Recherche et sélection de personnel
28, rue Saint-Georges, 59400 CAMBRAI.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour son

Centre de traitement de l'information de PAU

UN CHEF DE SALLE ORDINATEUR

- Diplôme d'études supérieures exigé (école d'ingénieur ou maîtrise d'in*formatique)*
- Expérience indispensable de l'exploitation d'un grand système IBM et *de l'encadrement de personnel*
- Evolution à moyen terme vers système ou études - développements (gestion ou scientifique)
- *Travail en horaire décalé en salle*
- Aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V. manuscrit et pré*tentions sous* référ. 48.921 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement 21 bis, av. des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

HAUTE-SAVOIE

metrix
DIVISION INSTRUMENTATION
DE LA SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS ITT
recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Rattaché au Directeur Général, il a pour mission d'organiser et *d'animer l'ensemble des activités du département* recherche et développement dans le but d'assurer :
- le développement des produits nouveaux électroniques définis *en collaboration avec le département marketing,*
- la maintenance et l'évolution des produits existants.

Membre de l'équipe de Direction, il participe à la définition des politiques de la division et assure les relations avec les services *techniques du groupe.*

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien SUPELEC, ISEN... de 34 ans minimum ayant une expérience pratique d'au moins 5 ans dans un département de recherche industrielle et la *maîtrise d'une ou plusieurs technologies de pointe* applicables dans l'instrumentation de mesure (microprocesseurs, couches épaisses...).

Il devra également avoir une première expérience de commandement *pour lui permettre d'animer une équipe de près de* 50 ingénieurs et techniciens.

Bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions à la Direction du Personnel, B.P. 30 - 74010 ANNECY.

Sud-Ouest
TRES IMPORTANTE SOCIETE *INDUSTRIELLE FRANCAISE*
recherche

Analyste d'applications

chargé des divers projets de mécanisation des différents secteurs de la société. Il mènera les études, rédigera le cahier des charges, assurera la réception des programmes, leur documentation et mise en oeuvre.

INGÉNIEUR ayant en plus une FORMATION COMPLEMENTAIRE de GESTION, il aura 28 ans minimum, une expérience de quelques années des problèmes de gestion, une ouverture à l'informatique et à la communication.

Perspectives d'avenir, en particulier dans la production, si réussite confirmée dans cet emploi.

Adresser CV manuscrit détaillé, photo et prétentions sous référence 9035 à :

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

SOPAD (NESTLÉ)
recherche

UN INGÉNIEUR E.N.S.I., E.E.M.I. ou équivalent

pour lui confier, au sein du Service Technique de son usine de Saint-Quentin, le rôle de :

SPÉCIALISTE EN AUTOMATISME

sur machines de conditionnement et d'emballage.

(réf. CDT)

Il sera chargé notamment de concevoir, construire, adapter ou améliorer des chaînes cinématiques de conditionnement.
Il lui faut pour cela de bonnes connaissances de mécanique, d'électricité et particulièrement des différents systèmes d'asservissement.

Adresser, selon les références, C.V. et prétentions à la Direction du Personnel, 17-19, quai P.-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

GROUPE SPÉCIALISÉ D'HABITAT ET D'AMÉNAGEMENT RURAL
EN DÉVELOPPEMENT (50 SALARIÉS)
recherche

Jeune Collaborateur (trice)

2 à 3 ans études supérieures (indifféremment ingénierie, architecture, marketing).

Dégagé O.M., disposant voiture. LIBRE RAPIDEMENT. Aptitudes au contact humain, enthousiaste et disponible pour : ANIMATION (réunions permanences en mairies), information puis NEGOCIATION *de contrat à domicile avec des particuliers.*

CAPACITE après période expérimentale sur le terrain D'ORGANISER notre service commercial.

Env. lettre *manuscr.,* C.V., *photo et prétentions à :*
OSHAR NORMANDIE - B.P. 148
76002 ROUEN CEDEX

REPONSES ET DISCRETION ASSUREES

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

- *Si vous êtes à la recherche d'un métier* passionnant,
- si vous voulez travailler pour une multinationale dont la croissance s'est toujours confirmée et *diversifiée,*
- si *vous êtes ingénieur électronicien et que la* technique est pour vous un support indispensable et non une fin,
- si vous voulez valoriser vos connaissances en *les approfondissant et en les diversifiant,*

vous répondez alors au profil que nous cherchons à PARIS *ou à* LYON, *pour la fonction d'*

INGENIEUR COMMERCIAL



Veuillez écrire avec C.V., photo et prétent. et date de disponibilité sous la réf. SCM 278-23 à *Madame* LE GUET
T.I.F. - Boite Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET

IMPTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
recherche
pour *Usine de Province*

INGÉNIEUR-MÉTALLURGISTE DÉBUTANT

FORMATION GRANDE ÉCOLE
OPTION MÉTALLURGIE
Libéré des obligations militaires

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo d'identité à n° 49 346 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 *PARIS CEDEX* 01.

Ce recrutement sera conduit avec une totale discrétion.

Recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

au sens complet du terme pour faire progresser une P.M.I. spécialisée dans les produits plastiques.

Avenir intéressant pour candidat performant 40 ans minimum

Formation technique si possible dans le domaine des plastiques et expérience gestion d'une affaire indispensable,

180 KM SUD DE PARIS

Envoyer curriculum vitae et photo, avec lettre d'accompagnement en indiquant rémunération. S.E.A.P.E., 9, rue Saussier-Leroy. — 75017 PARIS.

Etablissement Public recrute

UN CONSEILLER en formation permanente

chargé particulièrement de la prospection auprès des entreprises et de la mise en place des actions de formation.

NIVEAU EXIGE :
- Formation supérieure ;
- Expérience professionnelle très vivement souhaitée ;
- Lieu de travail : CHERBOURG.

Adresser candidature manuscrite accompagnée d'une photographie, en précisant les prétentions en matière de rémunération, à :

M. le Secrétaire Général
de la Chambre de Commerce et d'Industrie
de CHERBOUG et du NORD-COTENTIN.
B.P. 106. 50101 CHERBOURG.

Directeur commercial Bois exotiques

120 000 F/an +

OBER, un des leaders européens du tranchage et du placage de bois véritable.
Le développement de nos activités nous amène *à créer ce poste.*
En étroite collaboration avec le Directeur Commercial "chêne", il aura à assurer la commercialisation de ses produits tant par ses actions personnelles qu'en animant nos comptoirs implantés *en Europe.*
De plus, il aura un important rôle de prévision et de coordination des achats, des programmes de fabrication de nos usines et des stocks.
La connaissance de notre milieu n'est que souhaitable. Nous nous attacherons beaucoup plus à sa *personnalité,* à *son potentiel* et à ses connaissances linguistiques (anglais, allemand).
Dans une agréable préfecture de l'Est, nous lui avons réservé un pavillon.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING Adresser lettre *manuscrite,* C.V. *détaillé,* Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 1002 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

ORGANISME DE FORMATION
recherche

son RESPONSABLE PÉDAGOG. RÉGION.

IL SERA CHARGE :
— de la formation et l'animation des formateurs ;
— de l'élaboration des programmes ;
— du suivi des actions.

— 32 ans minimum ;
— FORMATION : français, langues étrangères ;
— expérience confirmée enseignement et responsabilité FRANCE et ETRANGER.

IMPLANTATION A BEAUVAIS
DÉPLACEMENTS FRÉQUENTS

Ecrire avec C.V., photo, rémunération souhaitée à : IRAP, 48, rue de Lagny, 93100 MONTREUIL.

---

responsable personnel

Une Société industrielle, 180 km de Paris, leader sur son marché, crée le poste de Responsable de Gestion de Personnel.

Mission : renforcer la structure actuelle de la Direction du Personnel dans les domaines : recrutement, gestion du plan de qualification, conception et animation d'actions de formation.

Profil : 30 ans minimum, expérience de 3 ans dans l'un de ces trois domaines.

Les personnes intéressées sont invitées à écrire *sous référence* R62 à

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris
qui leur enverra la définition de ce poste.

ENTREPRISE DE MECANIQUE (136 PERSONNES)
IMPLANTEE EN ZONE RURALE
180 KM NORD DE PARIS

recherche pour sa
DIVISION HORLOGERIE INDUSTRIELLE

RESPONSABLE COMMERCIAL

FORTEMENT MOTIVE PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA DIVISION

L'ENTREPRISE :
— solide, équipe dirigeante jeune.

LE CANDIDAT :
— ses qualités : esprit d'équipe à la fois homme de terrain et de réflexion.
— son expérience : structuration et animation de réseau indispensable.

Logement possible dans petite ville voisine.

Envoyer lettre manuscrite, C. V. détaillé, photo, salaire actuel et prétentions sous référence 60 158, à *M. J. GAUSSIN, 104 rue de Richelieu, 75002 Paris.*

Discrétion et réponse assurées à tous les candidats.

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET *MINI-ORDINATEURS DE GESTION*

recherche pour la
Région Midi-Pyrénées

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

ayant réussi dans la vente d'ordinateurs de gestion pour lui confier la responsabilité d'un secteur important.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 219 à Direction du Personnel,
77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL.

SUD-OUEST
TRES IMPORTANTE USINE, *recherche*

ADJOINT CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

chargé de superviser en second, plus de 150 personnes et un budget de l'ordre de 30 Millions de Francs.

Nous demandons :
- *28 ans minimum*
- *Une formation type ESE, ESPCIP ou AM option électro-mécanique (de préférence un électricien d'expérience mécanique) ayant une expérience pratique en usine à feu continu de quelques années, en priorité dans la chimie ou la papeterie.*
- *Anglais nécessaire, Allemand apprécié.*

Adresser CV photo et prétentions sous réf 9027 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

BANQUE REGIONALE SUD DE LA FRANCE
recherche

CHEF DE PRODUIT "PLACEMENT FINANCIER"

Rattaché à la direction commerciale il s'agit d'un poste fonctionnel largement responsabilisé.
- Promotion des produits financiers.
- Etude des marchés.
- Assistance au réseau d'Agence et formation de spécialistes

Ce poste conviendrait particulièrement à un diplômé d'enseignement *supérieur (Droit, Sciences Eco, ...)* ayant quelques années d'expérience dans les placements financiers et de solides qualités d'animation, d'organisation et de pédagogie.

ENVOYER C.V. et PRETENTIONS à Agence HAVAS, 148, av. Ch. de Gaulle, n° 6368/66. 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cédex.

chef de département

Industrie Agro-Alimentaire.

140 000 F

Issu d'une grande école (française ou américaine), votre expérience professionnelle et les responsabilités que vous avez déjà assumées, vous situent davantage comme un généraliste plutôt qu'un spécialiste de la production ou du marketing. Vous êtes capable de prendre en charge un Département réalisant un C.A. d'environ 200 millions, tant *sur le plan du marketing/vente*, que du contrôle de la production (2 usines + un centre de ramassage) gestion, et management des hommes (environ 400 personnes). En liaison avec le Directeur d'une de nos Divisions vous définirez vos objectifs et votre stratégie puis vous mettrez en œuvre tous les moyens qui sont à votre disposition dans l'entreprise, en vue de les atteindre. Nous sommes une société française importante (C.A. 900 millions) rattachée à un puissant groupe multinational. Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme LIPSZYC sous la référence 801102 M

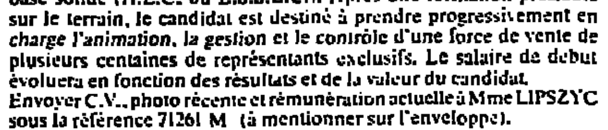
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

directeur des ventes

140 000 F

Un groupe alimentaire de premier plan recherche dans le cadre de son expansion, un jeune responsable commercial ayant une formation de base solide (H.E.C. ou E.S.S.E.C.). Après une formation préalable sur le terrain, le candidat est destiné à prendre progressivement en *charge l'animation, la gestion* et le contrôle d'une force de vente de plusieurs centaines de représentants exclusifs. Le salaire de début évoluera en fonction des résultats et de la valeur du candidat.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme LIPSZYC sous la référence 71261 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par

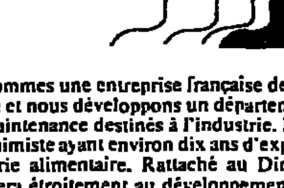


BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

médecin

Un laboratoire franco-américain (250 millions de chiffre d'affaires, 200 personnes) recherche un médecin chargé des expérimentations. Il assurera les relations avec les experts, l'élaboration des protocoles et le suivi des expertises sur plusieurs gammes thérapeutiques. Ce poste conviendrait à un médecin ayant acquis deux à trois ans d'expérience de la fonction au sein d'un laboratoire pharmaceutique, désireux de travailler dans une petite équipe et d'avoir une progression de carrière rapide. Une bonne maîtrise de l'anglais constituera un atout. La rémunération sera fonction des compétences actuelles du candidat. Envoyer C.V., photo récente, rémunération actuelle sous la référence 802117.M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



ingénieur chimiste paris

Nous sommes une entreprise française de grande renommée dans sa branche et nous développons un département de produits de process et de maintenance destinés à l'industrie. Nous recherchons un ingénieur chimiste ayant environ dix ans d'expérience de préférence dans l'industrie alimentaire. Rattaché au Directeur du département, il participera étroitement au développement de la branche en prenant en charge la partie technique de formulation et la mise en œuvre des produits adaptés aux besoins de la clientèle. Anglais parlé et écrit indispensable. M. PERCHE vous remercie d'envoyer votre C.V., une photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 802106 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM

recherche pour ses activités de CONSEIL EN INFORMATIQUE :

DIPLOMES GRANDES ECOLES
2 à 3 ans d'expérence

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, ESSEC, HEC, Mines, Polytechnique ou équivalent et disposer d'une expérience en *conception et installation de systèmes mécanisés et en software* grands et petits ordinateurs.
Ils possèderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil. Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux États-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.
Adresser C.V. détaillé sous référence 1922 à .

INTER P.A. 19, rue Saint Marc 75002 Paris - qui transmettra.



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

désire intégrer dans son agence « Grande Diffusion »

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

- ***Leur mission :***
  Elle consiste à commercialiser les activités de traitement informatique de SLIGOS (36% d'expansion par an) auprès des entreprises et des cabinets d'Experts Comptables au moyen de toute une gamme de programmes généralisés (facturation, stocks, comptabilité, paie, etc...) en Service Bureau et en Télégestion (domaine dans lequel SLIGOS est leader)
- ***Leur profil :***
  Leur formation est de type Ecole Commerciale. DECS ou BTS comptable. Ils sont ambitieux et ils ont le goût des relations humaines, conditions indispensables dans l'activité de service de notre Société.
  Une première expérience professionnelle sera appréciée.
- **Leur rémunération :**
  De niveau élevé, elle est essentiellement composée d'une partie fixe (pour 3/4) et d'une partie prime (pour 1/4). La prime est calculée pour une part sur les commandes individuelles et pour l'autre part sur le résultat de l'équipe.
- **Leur formation :**
  Elle sera assurée dans le cadre du prochain cycle de formation SLIGOS qui commencera début Avril. Cette formation portera sur le plan technique (les produits, le Service Bureau, la Télégestion) et sur le plan commercial (relations humaines, techniques de vente, expression orale ...)

Postes à pourvoir à Paris, Lyon et Clermont Ferrand.

Adresser lettre de candidature CV, photo et prétentions à SLIGOS Direction Commerciale 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

UNE TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
crée au Nord de PARIS

une unité de formation indépendante destinée à supporter ses actions de

Formation à l'exportation

Si vous aimez transmettre votre savoir
Si vous êtes tenté(e) par l'étranger
Si vous avez envie de participer à la création d'une unité nouvelle

Des postes de formation sont offerts à des

TECHNICIENS (niveau BT F2 minimum)

et à des

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

La connaissance des langues étrangères et des notions d'informatique temps réel seraient appréciées.

LES CANDIDATS INTERESSES SONT INVITES A TELEPHONER AU 946.96.20 POSTE 45.33 ENTRE 8 H 30 et 11 H.



THOMSON-CSF

Ingénieurs - Electroniciens

Grandes Ecoles (ESE, ENSAE, ISEP, ISEN, ENAC...)

Etudes, conceptions, réalisations dans domaine :
- Traitement des informations appliqué au trafic aérien.
- Logique et informatique.

Anglais souhaité. Possibilités de déplacements.

Ecrire avec C.V. à THOMSON T.V.T.
Boîte Postale 34 - 92360 MEUDON-LA-FORET.

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

(CA 85 MF - 300 personnes - Siège Banlieue Sud)
recherche

1°) ## *Adjoint*

pour l'assister personnellement sur le plan de la comptabilité générale et analytique, et des services généraux.
Ce poste s'adresse à un Cadre Comptable, 30 ans minimum, de formation ESC, DECS, ou équivalent, ayant acquis par son expérience de très bonnes connaissances professionnelles. ***Réf. 1451 M***

2°) ## *Spécialiste comptabilité analytique*

Niveau DUT ou BTS

Il sera responsable, en relation avec l'usine, du suivi des stocks et des prix de revient. Il participera d'autre part à l'élaboration du budget et à l'analyse des frais. ***Réf. 1452 M***
Les dossiers de candidatures – sous référence à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par :

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 PARIS.

BANQUE DE RENOM
PARIS

recherche

● ÉCONOMISTE DÉBUTANTE

pour études, préparation documents économiques, tenue statistiques, édition de publications. Licence Sciences Eco, connaissances statistiques, capable rédiger et contrôler publication. ANGLAIS Exigé. Salaire départ : 50.000 F.

● STÉNODACTYLO
éventuellement débutante

Excellente frappe, en vue formation à l'utilisation machine à composer électronique. Bac économique. ANGLAIS exigé. Excellent français. Connaissances secrétariat. Salaire départ : 37.000 F.

Adresser curriculum vitae à n° 132, INTERGRAPHE 25, rue d'Argenteuil, 75001 PARIS.



LE CREDIT LYONNAIS

recherche pour sa :
DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DE L'ORGANISATION

des ingénieurs débutants

(X, CENTRALE, MINES, SUP.ELEC, A.M.)

IL LEUR PROPOSE :
- *une double formation informatique et bancaire*
- un poste de responsabilités au sein de cette Direction

Un profil de carrière très ouvert devrait leur permettre d'évoluer dans les différents services du Groupe, tant en France qu'à l'Étranger. Outre un sens certain des responsabilités, les candidats manifesteront une grande capacité d'adaptation.

Adressez C.V. et photo au :
CRÉDIT LYONNAIS - Recrutement Cadres
5, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

DÉPARTEMENT VENTE PAR CORRESPONDANCE
IMPORTANT GROUPE D'ÉDITION

recherche

JEUNE RESPONSABLE MARKETING

H.E.C., E.S.C.P. DÉBUTANT

ou cadre 2 à 3 ans expérience fonction similaire.
Au sein d'une équipe dynamique, il prendra progressivement en charge :

— l'analyse des campagnes de prospection antérieures ;
— *la préparation des nouvelles campagnes impliquant des négociations à un niveau élevé.*

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à :
N. SICART, 20, rue Noël-Seyssen
95120 ERMONT

Poste à créer **PARIS**

Jeune Cadre Financier

- ayant acquis une première expérience -

Gestion de Budget.Control

En vue de renforcer son Département Finances-Gestion, MALLORY DURACELL - deuxième fabricant mondial de piles - crée le poste de Budget analyst.

Rattaché au Directeur financier il sera responsable :
- de nos procédures budgétaires dont il devra assurer la mise en place, le contrôle et le suivi,
- de l'analyse de nos coûts de distribution et de tous postes de dépenses,
- du reporting mensuel,
- *de l'établissement de statistiques financières diverses.*

Il assistera nos responsables de départements dans l'établissement de leurs budgets.

Ces fonctions impliquent :
- un diplôme d'études supérieures, HEC, ESSEC, MBA...,
- une expérience d'au moins 2 ans dans les services «contrôle budgétaire» d'une société multinationale distribuant, de préférence, des produits Grand Public,
- la pratique courante de l'anglais.

Possibilités d'évolution dans notre société ou dans d'autres filiales du Groupe.

Nous souhaitons engager une personnalité communicative, capable d'initiatives.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, sous réf. 71460/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.



Pour prendre en charge la fonction administrative, financière et comptable de la principale Société de notre Groupe, nous recherchons un

directeur administratif et financier

- Formation souhaitée : Grande Ecole Commerciale ou expertise comptable
- une expérience d'au moins 5 années dans une fonction financière est demandée.

Ecrire au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, 123/155, av. Galliéni 93140 BONDY.

le téléphone

Bof!... pour les oisifs, les ermites ou les contemplatifs.

Utile... pour la communication élémentaire fonctionnelle ou impersonnelle.

Irremplaçable... pour les affaires, souvent pour la vie, parfois comme l'instrument du destin.

Facile... dans tous les cas de figure

tellement facile que vous pourriez oublier de vous en servir pour l'essentiel : le choix d'un "JOB", d'un métier, d'une activité, d'une carrière.

Etes-vous vraiment certain ou certaine que nous ne puissions d'aucune façon répondre à votre attente, à votre recherche ou à vos motivations conscientes ou inconscientes ?

Mais, si nous le pouvons, ce le sera d'autant mieux que vous aurez 21 ans minimum et une très bonne formation de base.

280.28.18 — 878.39.48

demain 14 février de 9 heures à 18 heures

Sté TRAVAIL TEMPORAIRE recherche

JEUNES
ATTACHÉS COMMERCIAUX DYNAMIQUES

possédant D.U.T. technique de commercialisation ou équivalent pour Paris et région parisienne.
POSTES DIVISION ADMINISTRATIVE ou DIVISION INDUSTRIE
Cet emploi comprend la recherche de clientèle, son suivi et le traitement du personnel.
Salaire fixe + remboursement de frais de déplacement. Voiture indispensable.
Env. C.V. avec photo n° 50.388, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Cabinet International d'Avocats à Paris recherche
CONSEILLER JURIDIQUE
Qualifications
— Bonne expérience du droit des sociétés et de l'immobilier ;
— Pratique de la rédaction des contrats.
Poste à pourvoir de suite.
Envoyer C.V. et prétentions au cabinet D. DEN HERTOG-R.F.M. SIJLOOS, 22, place Malesherbes, 75017 PARIS.

Filiale groupe important située PTE DE MONTREUIL cherche

COMPTABLE QUALIFIÉ

Expérience 5 ans minimum

Adresser lettre manusc.+C.V. à n° 49.011 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, PARIS-1er qui tr.

Proche région parisienne sud

Directeur des Achats

—un bon négociateur : produits industriels au niveau international—

Société industrielle, équipements automobiles - 12 usines dont 4 à l'étranger - nous sommes leader en Europe sur notre marché. Nous faisons partie d'un groupe français C.A. 1 milliard.

Rattaché à la Direction Générale, le Directeur des Achats assume la responsabilité d'un volume d'achats de 330 *millions* - produits sidérurgiques et chimiques - pour l'ensemble des activités européennes de la société.

Il dispose d'un service bien structuré avec l'appui de méthodes de gestion modernes, utilisant largement l'informatique.

Sa mission : définir et mettre en œuvre une politique d'achats au niveau européen, ce qui implique :
- l'étude et la négociation - à niveau élevé - de marchés de matières estratégiques,
- *la recherche et le choix de produits et fournisseurs* assurant nos progrès techniques et l'amélioration de notre rentabilité,
- la gestion financière des stocks,
- *des contacts permanents avec nos différentes directions, des liaisons fonctionnelles* avec les services achats-approvisionnements des usines.

Le niveau de cette fonction requiert :
- un diplôme d'études supérieures (Grande Ecole d'Ingénieurs appréciée),
- une expérience - 5 ans minimum - de la direction d'un *service achats* dans une industrie de production de grande série,
- la connaissance effective du mécanisme des marchés internationaux.

La pratique de plusieurs langues étrangères est souhaitée.

Prévoir des déplacements en France et à l'étranger.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, sous réf. 71462/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

CONTROL DATA

pour le Département CONSEIL ET APPLICATIONS recherche

INGÉNIEURS SYSTÈME

possédant une *connaissance approfondie* et une expérience pratique de 2 à 3 années en système OS 370 pour s'intégrer à l'équipe de support *logiciel* de nos produits compatibles et en particulier de notre nouvel équipement de *mémoire de masse à cartouches.*

Une bonne connaissance de l'Anglais et le goût des contacts humains sont nécessaires.

Des déplacements aux États-Unis et en Europe sont *prévus* pour perfectionner vos connaissances techniques.

Envoyer c.v. à *Melle* BAUDIN, CONTROL DATA, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12.

Plein Champs

POUR FAIRE FACE A SA FORTE EXPANSION

YREL

recherche pour commercialiser la nouvelle gamme des mini-ordinateurs LSI 4 de

COMPUTER AUTOMATION

1) INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

AYANT :
— *une réelle compétence technique sur les mini-ordinateurs ;*
— une expérience dans le domaine des automatismes et des applications industrielles ;
— une bonne connaissance de l'anglais.

2) INGÉNIEUR SUPPORT LOGICIEL

AYANT :
— expérience sur moniteur temps réel et langages évolués : BASIC, FORTRAN IV, PASCAL, *CORAL 66...*

NOUS OFFRONS :
— des produits d'excellente qualité et très largement *diffusés (C.A.I. est le 3e producteur de* mini-ordinateurs) ;
— la possibilité d'intégration dans une équipe dynamique ;
— des revenus motivants.

Ecrire avec C.V. à YREL, 64 à 70, rue des Chantiers, B.P. 149, 78000 VERSAILLES CEDEX.

Importante société industrielle française, secteur aéronautique recherche pour usine très proche banlieue Sud

CHEF DE SERVICE ORDONNANCEMENT

- de formation supérieure grande école; Sup. Aéro., Centrale ou Arts et Métiers,
- *justifiant* d'une expérience professionnelle d'environ 10 ans dans la production dont au moins 5 en ordonnancement.

Il se verra confier la responsabilité d'un ensemble comprenant traitement des commandes et ordonnancement au sein d'une usine employant 850 personnes et spécialisée dans la production de matériel sophistiqué de *petite série.*

Adresser dossier de candidature à n° 1048
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

---

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement en constante et rapide expansion recherche

UN CHEF DE PROJETS

Informatique
de formation ingénieur
25 ans minimum

pour le développement de sa *gestion de production* :

- maintenance des nomenclatures,
- *calcul des besoins bruts,*
- tenue du stock;
- calcul des besoins nets;
- implantation d'un terminal à l'usine principale

Poste à pourvoir quartier gare de Lyon

Écrire avec C.V., photo et prétentions à A.M.R.I. - Service du Personnel 50, av. Daumesnil - 75012 PARIS

blau

---

banque

BANQUE INTERNATIONALE recherche pour ses *Filiales et Agences à l'Etranger des*

CADRES CLASSE V ou VI

Diplômés d'Etudes Supérieures avec une *expérience de 5 années en Agence ou* succursale de Province.

Ils devront :
- avoir une bonne connaissance d'un ou plusieurs des secteurs ci-après : portefeuille, caisse, change, administration, *organisation et contrôle,*
- *avoir un goût marqué pour l'animation* et la formation des hommes.

L'affectation *ne sera réalisée qu'après* passage dans les services parisiens de 6 mois à 2 ans. Pendant ce temps, ils seront amenés à participer à des missions sur *l'étranger.*

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2333-M à *I.C.A. qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

TRES GRANDE ENTREPRISE ALIMENTAIRE
en forte progression,
recrute pour sa principale usine proche de PARIS

SON CHEF des FABRICATIONS

responsable de l'ensemble des ateliers de production (500 personnes) dans une *usine en rapide évolution technologique.*

Pour ce poste nous recherchons

1 INGENIEUR AGRO, ENSIA, CENTRALE PARIS ou LYON

âgé de 35 ans minimum,
connaissant *l'industrie alimentaire*

Notre choix sera orienté principalement *sur les qualités humaines* et l'expérience de la direction des hommes.

Envoyer CV, photo, prétentions à S.G.P. Monsieur CAMPAGNE - B.P. 88, 75840 PARIS CEDEX 17, *qui transmettra.*

Poste à créer — PARIS

MARKETING MANAGER

un bon stratège

Filiale française d'un Groupe multinational connu, nous commercialisons des produits de grande consommation.

Nous avons la plus forte expansion en Europe. Notre réussite est le résultat de stratégies judicieuses et de l'efficacité de notre *équipe de vendeurs.*

Nous recherchons un homme de marketing capable de concevoir une politique de marketing offensive, très offensive.

Il dépendra de la Direction Générale et coopérera étroitement avec nos différents services.

Assisté d'un chef de Produit Junior, il disposera d'un budget de publicité élevé, *ainsi que de nombreuses informations sur nos marchés.*

Il aura les missions suivantes :
- conception et recommandation du plan de marketing,
- mise en œuvre, suivi et contrôle des actions décidées,
- proposition *d'études en vue du lancement* de nouveaux prod[illegible]u - de nouveaux marchés.

Ces fonctions exigent impérativement :
- un niveau d'études supérieures type HEC, ESSEC...,
- *une expérience de 4 ans, au minimum, comme chef de produit ou de groupe* dans une société multinationale pratiquant un marketing avancé, produits «Grand Public»,
- la pratique courante de l'anglais.

Une évolution de carrière est possible en France, dans les filiales étrangères ou au siège «Europe».

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo, sous référence 294/M à SPERAR, 12 rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra.

Société DISTRIBUTION VINS recherche

CADRE EXPORTATION
FORMATION SUPERIEURE
Parfaite connaissance anglais. Allemand apprécié.
Très fréquents déplacements *à l'étranger.*
Adresser lettre candidature et C.V. *détaillé* à : PUBLITEC MO 10, r. La Fayette, 75009 PARIS, *qui transmettra.*

ING. CONSEIL PARIS-OUEST recherche ASSISTANT
Sup. de Co. ou ingénieur début. pour études économiques et contacts commerciaux.

Ecr. avec C.V.+prét.+photo à n° T 03.150 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Vous cherchez un emploi,
Vous voulez vous personnaliser,
Vous n'êtes plus seul,
Vous pouvez gagner du temps.

Venez me rencontrer, je vous ferai bénéficier de mon expérience récente et de mon aide efficace et chaleureuse.

Merci de me téléphoner.
B. DAVID - 227-49-18.

ADMINISTRATION recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Niveau Bac + 4
Débutants ou expérimentés IRIS 80 et télétraitement.
Lieu de travail : PARIS 12e.
Envoyer C.V. au MINISTERE de l'AGRICULTURE, M. le Chef de Centre, *33, rue de Picpus, 75012 Paris.*

VARIAN S. A.

recherche pour sa
DIVISION VIDE

INGÉNIEUR DES VENTES CONFIRMÉ
LIBRE RAPIDEMENT

LE CANDIDAT RETENU DEVRA :
- Justifier d'une expérience de plusieurs années de la technique du vide en général. Une connaissance de l'équipement d'évaporation serait souhaitable ;
- pratiquer la langue anglaise couramment ;
- être âgé de 30 ans minimum.

Le candidat sera basé à ORSAY et s'intégrera à l'équipe de vente en France.
Il sera responsable d'un secteur spécifique en France et sera appelé à voyager.
Des possibilités de perfectionnement du produit lui seront offertes au sein du groupe européen.

NOUS OFFRONS :
— une voiture de société ;
— un salaire attractif ;
— de nombreux avantages sociaux.

Veuillez adresser C.V. détaillé et prétentions à : VARIAN S. A., quartier de Courtabœuf, B.P. 12, 91401 ORSAY CEDEX.

SOSI

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS

spécialistes mini-ordinateurs temps réel pour réaliser des applications industrielles.

Ecrire avec C.V. + prétentions à : S.O.S.I., 8, rue Juliette-Dodu, 75010 PARIS.

NOUS SOMMES LA FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE INTERNATIONALE
en forte expansion,
développant une technologie de pointe dans les plastiques irradiés et les matériels d'interconnexion

Nous recherchons notre

DIRECTEUR DE PRODUCTION

En relation directe avec le Président-Directeur *Général de la Société française, ses responsabilités* comportant principalement :
— la direction de l'unité de *fabrication* qui se compose d'un Chef d'atelier et d'une trentaine de personnes, un chef de planning ordonnan*cement lancement* ;
— la direction des services de distribution (service traitement *des commandes*, import export, magasin) ;
— *la planification à moyen terme*, l'établissement des budgets et leur gestion ;
— la liaison avec les services d'études, de développement et de marketing.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grande Ecole, de 28 ans minimum, parlant anglais, avec expérience de commandement et de gestion, intéressé par entreprise jeune et dynamique.
NOMBREUSES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE EN FRANCE, EUROPE ou U.S.A.

LIEU DE TRAVAIL : CERGY-PONTOISE (95)

Les candidats intéressés adresseront leur C.V., photo et prétentions à n° 49.163 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
SIEGE A PARIS
FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN

CE POSTE NECESSITE :
— Plusieurs années d'expérience d'échanges thermiques chez un constructeur ou une société d'engineering dans le domaine pétrochimique et pétrolier.
— Anglais courant, notions italien appréciées.
— L'attrait pour des activités technico-commerciales.

LE TITULAIRE AURA POUR *MISSION* :
— La coordination avec le centre de calcul du groupe.
— L'établissement des appels d'offres aux fournisseurs et des devis aux clients.
— La *promotion* commerciale des services en matière de fours, échangeurs tubulaires, chaudières *et aéroréfrigérants.*

Une période training est prévue à la maison mère à l'étranger.

Adresser C.V. et prétent. sous le n° 03065 M. à : Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Importante Société Industrielle
OUEST-PARIS
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(SUP-ELEC - SUP-AÉRO - TÉLÉCOMM.)

— pour études *de sous-systèmes électroniques d'équipements aérospatiaux.* — Réf.A.

— pour développement et mise au point de systèmes digitaux embarqués. — Réf.B.

Adresser CV, *rémunération souhaitée en précisant* la référence choisie à Michel TECHENE 93, rue Jeanne d'Arc 75013 PARIS *qui transmettra*

GRANDE BANQUE
cherche pour sa direction des
SERVICES JURIDIQUES

DOCUMENTALISTE-BIBLIOTHECAIRE

HOMME ou FEMME

Le candidat doit être licencié ou Docteur en Droit *Privé et posséder une certaine* pratique de la spécialitée recherchée.

Lecture courante de l'anglais et de l'allemand souhaitée.

Adres. lettre manuscr. avec c.v., photo récente *n° 52.915 PUBLICITE ROGER BLEY,* 101, *rue Réaumur*, 75002 PARIS.
(qui transmettra)

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour une de ses filiales de placement

CADRE COMPTABLE

— Connaissance de la gestion comptable administrative.
— Niveau D.E.C.S. exigé.
— 2 à 3 *ans d'expérience*, de préférence au sein d'une banque ou d'une institution financière.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à n° 3822 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

SUITE A UNE PROMOTION INTERNE
SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

SON ADJOINT AU DIRECTEUR DU MARKETING

- Le candidat devra être capable d'assurer la direction du marketing dans les huit mois.
- Anglais courant exigé.

C. V., lettre *manuscrite avec salaire actuel* et prétentions à adresser au n° T 03003 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75 002 q. tr.

CENTRE DE GESTION AGREE INTERENTREPRISE WAGRAM
recherche pour Paris (17e)

CADRE DIRIGEANT

ayant une expérience approfondie, comptabilité, fiscalité P.M.E. et profession libérale
Directement rattaché au Président, il sera chargé des relations avec *l'agent de l'administration*, les experts comptables, les adhérents.
Il rédigera des articles pour les bulletins d'informations.
Il organisera des séminaires d'initiation.
Il organisera les travaux relatifs aux dossiers de gestion.
Il recrutera du personnel d'exécution.

Ecrire avec C.V., *prétentions* et photo à M. Jacqmin, 138, avenue de Wagram, 75017 Paris.
Discrétion assurée.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

INTERTECHNIQUE
INFORMATIQUE

AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %
INTERTECHNIQUE QUI EST BENEFICIAIRE DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE

recherche

Pour la Direction des Études du département Informatique :

INGÉNIEUR LOGICIEL

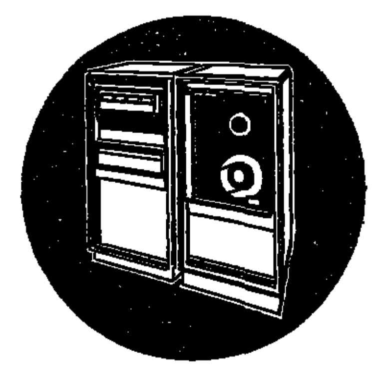
Grande Ecole
(Réf. 674)

Débutant ou ayant une ou deux années d'expérience. Connaissances en transmission de données et en logiciel indispensables.

PROGRAMMEURS

(Réf. 675)

Titulaires du DUT, débutants ou ayant une ou deux années d'expérience en logiciel.
Ces postes nécessitent des connaissances, soit en transmission de données et en logiciel, soit en systèmes de gestion temps réel.



Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.
Adresser C. V. avec prétentions en précisant référence annonce à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
disposant
D'UNE RECHERCHE DE HAUT NIVEAU

recrute
pour son usine - 70 km N.-O. de Paris

PHARMACIEN

pour diriger ses services de fabrication (comprimés, injectables, conditionnement)
- *30 an minimum.*
- *Minimum 5 ans expérience industrielle.*
- *Excellente connaisance de l'anglais (lu, parlé, écrit).*

IL S'AGIT D'UN POSTE COMPORTANT D'IMPORTANTES POSSIBILITES D'AVENIR

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, sous référence MP 507 — Service des P.A.
OURANOS
12 bis, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux

NOUS SOMMES LEADER EUROPÉEN DE NOTRE SPÉCIALITÉ

Notre produit est un bien d'équipement de grande qualité,
Notre expansion est constante
Notre Société est allemande
Nous recherchons

UN JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

qui sera responsable de notre future filiale allemande en FRANCE.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur mécanicien, ayant une expérience dans le domaine électrique, ou l'inverse.

Age : 30 ans minimum.
La langue allemande est souhaitée mais non indispensable, l'anglais suffira.
Stage prévu de trois mois en Allemagne, puis poste dans la Région parisienne, avec déplacements en province.

Écrire avec C.V., photo récente sous n° 23294 B à :

bleu — 41, avenue du Château 94300 VINCENNES qui trans.

FILIALE INGÉNIERIE D'UN GROUPE CHIMIQUE

recherche pour PARIS (250 personnes)

UN CHEF DU PERSONNEL

De formation supérieure, il sera chargé de la gestion et de l'administration du personnel dans le cadre de la politique du groupe.

Une expérience de gestion de personnel expatrié serait particulièrement appréciée.

Adr. C.V. avec prét. N° 48 784 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Importantte Société Paris-8e recherche
ADJOINT à DIRECTEUR COMPTAB.
D.E.C.S. exigé.
Adresser C.V., photo et prét. à Mme ROBIC, 18 bis, av. de Villiers, 92300 LEVALLOIS.

INGÉNIEURS
en chauffage climatisation.
SOPRAS - 277-81-01

Société antillaise d'édition à Paris, recherche
J.HME DYNAMIQUE
dipl. en gestion et techn. cciale, possib. intéressante de salaire
Tél. 535-06-59 pour rendez-vous.

BUREAU D'ETUDES recherche
GÉOMÈTRE PAYSAGISTE
même débutant.
Tél. : 584-00-24/23.

PME internationale cherche
INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN
BILINGUE
Français - Anglais
pour diriger Société de services franco-arabe
Siège PARIS
Voyages fréquents péninsule Arabique
Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 49.286 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IER

Distributeur :
PRINTRONIX, TRUE-DATA, etc.
recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant 2 à 3 ans d'expérience de vente.
- Rémunération : fixe + prime liée aux résultats
- Lieu de travail : Région Parisienne.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, dans société en expansion, écrivez-nous avec c.v. manusc. et prétentions :
I.E.R., 12, rue de Sébastopol, 92400 COURBEVOIE.

P.R.B.

Ford

L'EXPRESSION INFORMATIQUE :
notre moyen de communication à l'échelle européenne.

Pour Ford Europe, implanté dans 15 pays avec 22 unités de production, une gestion efficace implique un langage commun et la rapidité de communication.
Notre solution : des systèmes informatiques puissants et sophistiqués qui permettent de traiter l'information à tous les niveaux.

D'une part, la participation au développement, la mise en place, l'adaptation et le fonctionnement au Siège des systèmes conçus par Ford Europe, et, d'autre part, le développement de systèmes propres à notre entreprise seront de l'entière responsabilité du

CHEF DU SERVICE ANALYSE ET PROGRAMMATION

Vous avez d'excellentes connaissances en COBOL, Assembleur et GAP II ; une expérience réussie dans la direction d'une équipe d'analystes-programmeurs.

Vous parlez bien entendu l'anglais, et la connaissance du matériel Univac 90/30 constitue un atout supplémentaire.

Adressez C.V. à Ford France S.A. Direction du Personnel.
344, avenue Napoléon-Bonaparte, 92506 Rueil-Malmaison Cédex.

GROUPE ANGLAIS D'ASSURANCES
recherche

programmeurs-analystes

référence 5072

- 1 à 2 ans d'expérience Cobol
- DUT ou équivalent

Postes évoluant vers l'analyse selon compétences.

analystes

référence 5069

Sous la Direction d'un chef de projet, ils seront chargés de l'analyse de nouveaux traitements dans le cadre de la mise en place d'un système informatique transactionnel.

2 années minimum d'expérience de cette fonction sont nécessaires. Connaissances télétraitement et base de données appréciées.

Adresser C.V., prétentions et photo en précisant la référence, à Jean PORRACCHIA



CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

POUR DEVELOPPER D'IMPORTANTS PROJETS DE GESTION, UTILISANT UN SYSTEME SPECIFIQUE D'EXPLOITATION, FONCTIONNANT EN BATCH ET TELETRAITEMENT, TRES IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE, RECHERCHE :

Jeunes Ingénieurs
GRANDES ECOLES

ayant 1 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion et la maîtrise d'un langage, ou débutant intéressé par l'informatique.

Ils seront chargés :
- de concevoir des logiciels d'application répondant aux besoins de la clientèle,
- puis de les modeliser pour les étendre aux secteurs de marché correspondants,
- et de les mettre en application.

Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : Puteaux.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé + photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73429/M à Mme CLERE, à Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS (1er) recherche
COLLABORATEUR COMPTABLE
Niveau D.E.C.S. Expér. Cabinet pour tenue surveillance dossiers.
Salaire départ : 70.000 F puis pourcentage sur C.A.
Poste pour candidat sérieux et travailleurs. — Envoyer C.V. à FIDUCIAIRE EUROP
10, rue de Turbigo, Paris (1er).

Grossiste TAPIS recherche JEUNE HOMME
SECRÉTAIRE COMMLE
expérimenté, poste à responsabilités. Bon salaire. Se présent. avec référ., Sté ERLANGER, 5, av. Courteline, Paris 12e.

Manufacture britannique d'équipements pour sables, graviers et carrières s'implantant en France
recherche
UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
expérimenté, bilingue angl.-fr.
Tél. pr rend.-vs au 723-85-39.

Organ. de Prévoyance Militaire en expansion offre poste actif à *OFFICIER SUPER. RETRAITE*
Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS
dimension internationale recherche pour SERVICE FINANCIER de son siège social

AGENT ADMINISTRATIF

AYANT DE PREFERENCE EXPERIENCE SERVICE BANCAIRE

Connaissance juridique souhaitée.
Niveau Bac minimum.
Bonne pratique de la langue anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 48.970 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS.

MATRA

recherche pour sa Direction Production (Division Série)

INGENIEUR

de formation SUP AÉRO - SUP ELEC - ENSI - pour lui confier la responsabilité de la mise en production d'un programme de matériels électromécaniques et électroniques et de son suivi, au niveau qualité, coût et délai.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une expérience de 2 à 5 ans dans un domaine similaire.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence SM 275

MATRA — Monsieur KORFAN, B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

Ingénieur technico-commercial
(A.M., I.C.A.M.)

Nous sommes un important producteur d'aciers et alliages spéciaux de haute qualité.

Nous voulons intégrer dans notre équipe un nouvel ingénieur technico-commercial pour notre clientèle de la région parisienne.

Ce poste est de la plus haute importance pour l'entreprise et présente de réelles perspectives d'avenir.

Vous devez avoir :
- 30 ans minimum,
- une formation supérieure (A.M., I.C.A.M.) et de bonnes connaissances en mécanique et métallurgie,
- l'expérience des négociations.

Le salaire motivant sera déterminé en fonction de l'acquis et du potentiel du candidat.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

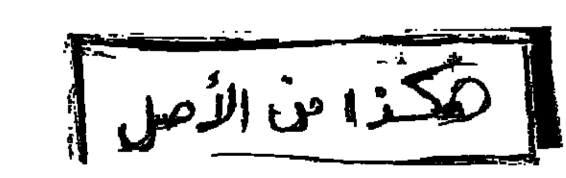
FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 1302
54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

RENARDET ENGINEERING
recherche pour son Bureau d'Etudes à NEUILLY

Jeune Ingénieur Grande Ecole

pour études de Génie Civil de grands projets hydrauliques.
Connaissances anglais indispensables.
Déplacem occasionnels Outre-Mer de courte durée.



Adresser curriculum vitae détaillé sous référence CTD 19 à :
PROFILS
114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

PROFILS

Importante Société d'Ingénierie recherche pour son Service Études Économiques :

UN(E) CADRE ECONOMISTE DEBUTANT

Il participera :
- aux études sur l'environnement économique de l'entreprise,
- aux analyses économiques internes en proposant et en appliquant des méthodes statistiques et économétriques.

Les candidats devront posséder une maîtrise d'économie avec une spécialisation en économétrie.
Ils devront s'exprimer couramment en anglais.
La connaissance de l'allemand et de l'espagnol au niveau de la lecture est également souhaitable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 5737 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220
75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ALBARET S.A.
recherche pour son département Ventes

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

France/Export
Homme ou Femme, 35 ans environ
Niveau Ingénieur
Connaissances linguistiques indispensables.

Adresser candidature avec curriculum vitae complet et prétentions à M. le Chef du Personnel, ALBARET S.A., 60290 RANTIGNY.
Tél. : 15 (4) 473-31-55.

CHEF DE PERSONNEL

Notre établissement 2 000 personnes est situé en proche banlieue parisienne. Il fait partie d'un grand groupe de constructions mécaniques.

Nous recherchons :

un homme ou une femme
DE FORMATION SUPÉRIEURE

Agé (e) d'au moins 28 ans, possédant quelques années dans la fonction « Personnel » à laquelle il (elle) voudrait donner une plus grande dimension.

L'importance que nous donnons à ce poste et la possibilité d'évolution vers la

DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES

dans l'avenir nous conduisent à rechercher un titulaire de valeur.

Envoyer votre candidature à R. GROSSARD, 3, villa George-Sand, 75016 PARIS, qui transm.

ACHETER DES BIENS D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Importante société d'études et de construction d'ensembles industriels implantée à Paris, le développement de nos affaires nous conduit à rechercher plusieurs ingénieurs et cadres.
Intégrés au sein de notre Division Approvisionnements, ils seront chargés de négocier d'importants contrats d'achats de matériels, d'assurer le contrôle financier des opérations (budget de 1 à 5 millions KFR), ainsi que l'interface entre nos secteurs Études, Projets et nos fournisseurs auprès desquels ils seront fréquemment appelés à se rendre.
Les candidats devront justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle acquise en bureau d'études, fabrication ou achats de matériels suivants : électricité et contrôle commande, pompes, tuyauteries et robinetteries nucléaires.
Ecrire sous référ. 7.379 à Publipanel, 20, rue Richer, 75441 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.



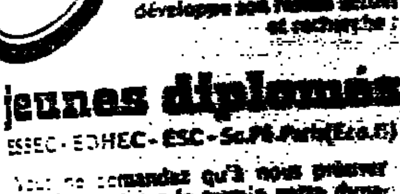
THOMSON-CSF

Techniciens - Electroniciens ou Electrotechniciens

Niveau BTS - DUT

- Assistance technique à l'étranger.
- Instruction clients.
- Service essais, études, plate-forme.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel, 27, rue Pierre-Valette, 92240 MALAKOFF



هكذا من الأصل

offres d'emploi

jeune ingénieur
AM, IDN ou équivalent.
TUYAUTERIES INDUSTRIELLES

Après quelques années de pratique dans le domaine des tuyauteries industrielles (bureau d'études ou chantiers), les techniques d'avant-garde vous attirent.
L'importance et la spécificité de nos réalisations dans le domaine de l'ingénierie nucléaire doivent vous intéresser.
Après une formation de 6 mois, nous avons prévu de vous intégrer à l'une de nos équipes projets chargées de la construction de centrales.
La mission que nous vous confierons alors, consistera à gérer un marché de réalisation de tuyauteries (préfabrication et montage) en relation avec nos fournisseurs et leurs sous-traitants.
De bonnes connaissances de l'Anglais sont souhaitables.
Le poste est basé à Paris avec de courts déplacements sur chantiers en France et éventuellement à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf 5735 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE MOYENNE IMPORTANCE
Banlieue Nord de Paris
Spécialisée dans la vente de matériels bâtiment et T.P. avec service Après-Vente
recherche

ADJOINT COMMERCIAL

- Désireux et capable d'assurer les contacts avec la clientèle, la gestion commerciale et la coordination entre services.
- Formation supérieure.
- Bonnes notions de mécanique générale et d'électronique.
- Déplacements fréquents.
- Secteur Nord de la France.

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec curriculum vitae et photo sous réf. T 03.113 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).



Le groupe bancaire
crédit universel
développe son réseau actuel et recherche :

jeunes diplomés
ESSEC - EDHEC - ESC - Sc.Pô.Paris(Éco.fi)

Vous ne demandez qu'à nous prouver concrètement sur le terrain votre dynamisme commercial puis vos qualités de patron.
Nous pourrions peut-être vous offrir cette opportunité en Province.
Écrivez nous avec C.V. et photo, il vous sera proposé rapidement un entretien sur Paris, Lyon ou Marseille.

Il suffira alors de nous convaincre
GROUPE DU CRÉDIT UNIVERSEL
Direction de l'exploitation 51, Bd des dames - 13242 Marseille cedex 01

ORGANISME PUBLIC
recherche
AGENTS TECHNIQUES
Connaissant production et commercialisation détail viandes.
Se présenter ONIBEV
Tour Montparnasse - 38e étage
33, avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15.

Importante Société Construction Electrique proche banlieue Nord, accès par Métro
recherche pour son
Bureau d'étude schémas électriques
PROJETEURS CONFIRMÉS
TECHNICIENS I.U.T. ou B.T.S.
1 ou 2 ans d'expérience
DESSINATEURS D'EXÉCUTION OU PETITES ÉTUDES
Ecrire C.V. et prétentions à n° 49 009 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 q. tr.

URGENT Ets Public PARIS-SUD
recherche
AGENT TECHNIQUE
— Expérience professionnelle exigée ;
— Formation complémentaire en hygiène, sécurité et/ou ergonomie indispensable ;
— Salaire brut mensuel 4.500 F + avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo à M. NONNENMACHER, 25, bd Colbert, 92160 ANTONY, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE
PARIS CENTRE
recherche
INGÉNIEUR DES VENTES
Quelques années expérience de la vente d'équipement industriel dans les secteurs pétrochimie, gaz, énergie.
Bonne pratique de l'anglais nécessaire.
Adresser C.V. et prétentions sous référence n° T 03083 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ETS PUBLIC
recherche
POUR EMPLOI DE
CADRE ADMINISTRATIF
Jeune licencié en droit.
Envoyer C.V. à
ONIBEV
33, avenue du Maine,
75755 PARIS Cedex 15.

EAM
Banque privée Paris (8e) en pleine expansion offre à son siège poste
CADRE BANCAIRE EXPLOITANT
après tour de banque et affectation provisoire au services des engagements.
Profil : formation supérieure + 1 an minimum formation bancaire ou analyse financière.
Qualités : sens du risque et dynamisme.
Adr. lettre manusc., C.V. et photo s/réf. 806, à M. Dulcy, E. A. M. Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge.
Réponses et discrétion assurées.

EAM
Société de Service
FILIALE GROUPE IMPORT.
recherche :
- 2 ATTACHÉS Cciaux
Connaissance approfondie comptabilité et informatique pr assurer commercialisat. prod. COMPT. vers P.M.E.
- 1 ANALYSTE
- 2 ANALYSTES PROGAM.
- 2 PROGRAMMEURS
Pour maintenance et dével. d'applications de gestion en COBOL 370/DOS - BASIC - démarrage IBM 3, IBM 32, IBM 34.

Adresser C.V., photo et prét. à : SOGECIM - Tour Gallieni 1, 78-80, AVENUE GALLIENI, 93170 BAGNOLET.

KENWOOD FRANCE
14-16, avenue de Stalingrad
94260 FRESNES
REQUIRE AN
ANALYST/PROGRAMMER
to develop applications on an IBM Terminal linked to a host computer in England. The host machine is an IBM 370/138 running under DOS/VS and power/VS with Terminals supported by CICS/VS. Initial applications will be programmed on the 3770 Terminal for local processing but additional analysis will require programs to be written in ans Cobol using DL/1 data base on the 370/138. Knowledge of English language essential.
Write giving full details of previous experience.

POUR SECTEUR SPATIAL
INGÉNIEUR POLYVALENT
Expérience optique, électronique, mécanique dans le domaine spatial ou nucléaire.
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Salaire : 135.000 F par an.
Ecrire sous référence 933 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE
banlieue Nord
CONSTRUCT. GROS MATERIEL
EQUIPEMENT ELECTRIQUE
recherche
JEUNES INGENIEURS
MECANICIENS
Grandes Ecoles
(E.N.S.I. ou équivalent) pour
SERVICES TECHNIQUES ET FABRICATION.
Anglais courant.
Adresser C.V. détaillé, n° 50.340, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Cherche auxiliaire de puériculture diplômée. Convention collective. Salaire de départ brut : 2.600 F + heures supplément. Avancement de carrière rapide : 1 an - 2 ans. Prime d'assiduité au 31 décembre + avant. socx. URGENT. Crèche Israélite, 16, r. Lamark, Paris-18e - 606-25-19

Société Paris (8e) rech.
REVISEUR COMPTABLE
niveau D.E.C.S. ou certificats supérieurs. Possibilité de déplacements et formation assurée.
Ecrire : n° 16833
Centrale d'Annonces
121, rue Réaumur, Paris (2e)

Banque 8e STABLE
1 JNE HME expérimenté crédits LT MT ACHETEUR classe 3 ou 4. Anglais. EMPLOYE (EE) classe 3 ou 4, 10 a. expér. portefeuille, connaissances M.T. export. Dactylo. - Envoyer C.V.- photo et prétent. : PRODEST, 35, rue la Boétie (8e)

Recherchons
pour recrutement ou mission
1°) INGENIEUR SPECIALISE
Ayant pratique calculs moteurs électriques faible et moyenne puissance.
2°) INGENIEUR SPECIALISE
Ayant pratique calculs pompes de circulation et pompes spéciales.
Minimum : 35 ans, sans limite d'âge.
Lieu : PARIS et PROVINCE.
Rémunération suivant qualification et expérience.
Ecr. sous réf. 1066, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Filiale groupe américain Fontainebleau, rech.
CHEF COMPTABLE
Age min. 25 a., 3 a. comptab. générale indispensable, expér. comptabilité U.S. souhaitée. Anglais niveau scolaire indisp. Libre rapidement.
Envoyer C.V. et prétentions à S.M.P., n° 5410, B.P. 34, 77302 FONTAINEBLEAU CEDEX, qui transmettra.

Cie Assurances américaine rech. pour son département informatique
SYSTEMS ANALYST.
Expérience requise :
Télétraitement, base de données, CICS et DL 1.
Anglais indispensable.
Connaiss. assurances souhaitée.
Env. C.V. détaillé et photo à
CIE ST PAUL
14, rue Ballu - 75009 Paris

SOSI
SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
— Ils négocieront des contrats de réalisation d'applications de gestion et d'assistance technique.
— Perspectives de carrière dans une société en pleine expansion.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : S.O.S.I., 8, rue Juliette-Dodu, 75010 PARIS

Le Groupe
TEKELEC TA AIRTRONIC
recherche
UN JEUNE CADRE
responsable de la coordination administrative, comptable et financière entre les 7 sociétés du groupe.
Une formation HEC, ESCP ou ESSEC avec une option finance-comptabilité, et une expérience de quelques années dans un poste d'Audit constitueront des atouts sérieux.
Envoyer C.V. détaillé sous référence 1276 à : TEKELEC-AIRTRONIC, Service du Personnel, B.P. n° 2 - 92310 SEVRES.

Recherchons
PSYCHO-SOCIOLOGUE
FEMME
— Diplômée université de Paris, 25 ans minimum, pour organisation et animation de stages Cadres et Maîtrises, Paris et Province.
— Salaire annuel : 60.000 + intéressement.
— Joindre photocopie des diplômes.

Ecrire sous le n° T 03154 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

La Ville de BOBIGNY recrute pour son service gestion du personnel
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
min. baccalauréat. Candidature à adresser à M. le Maire.

Ville de MANTES-LA-JOLIE
45.000 habitants Z.U.P.
recherche
ANIMATEURS
professionnels quartier et spécialisés. Ecrire à la Mairie, Service Culturel.

Petite Société de service en informatique en pleine expansion
recherche
UN ANALYSTE-CHEF DE PROJET
qui assurera la réalisation de logiciels de gestion sur mini-ordinateurs (analyse fonctionnelle et direction d'une équipe de programmeurs).
Envoyer C.V. et prétentions, à SOCIETE INFASS
4, rue du Général-Leclerc, 91230 Montgeron

STÉ INSTRUMENTS CHIRURGIE PARIS (14e)
recherche
PROGRAMMEUR
Expérience 2 ans Cobol ordinateur IBM 3/15.
Env. C.V. et prét., n° 27.010 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94 Vincennes

---

SOCIETE ELECTRONIQUE BIEN IMPLANTEE
recherche
TECHNICO-COMMERCIAUX
Expérimentés vente appareils de mesure logique et analogique.
— Anglais technique lu
Salaire élevé + intéressement.
Env. C.V., photo et prétent., à REGIE-PRESSE, n° T 082.279 M. 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

BUREAU D'ETUDES RECH.
CHERCHEURS EN ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE ET ÉTUDES DE MARCHÉS
pour gaz, produits raffinés et pétrochimiques.
Env. C.V. et prét. à : APRC, 7, avenue Ingres, 75016 Paris.

M.I.T. INFORMATIQUE
recrute des
ANALYSTES PROGRAMMEURS
très confirmés
8 spécialistes COBOL
2 spécialistes GAP
3 spécialistes PL 1
2 spécialistes mini-ordinateurs
Pour tous ces postes stables une expérience de 2 à 6 ans est indispensable
Adresser C.V. détaillé
5, rue du Helder, 75009 Paris ou tél. pour R.-VS : 247-13-41

IMPORTANTE SOCIETE de TELECOMMUNICATIONS
rech. pour son service d'ETUDES, en expansion
TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS
NIVEAU IV-2 à V-3
Minimum 2 ans d'expér. dans l'étude de circuits électroniques logiques ou analogiques.
Travail au sein d'une équipe jeune et nouvellement formée.
Plusieurs postes à pourvoir pour l'étude d'autocommutateurs téléphoniques à microprocesseurs.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence T.E.L.
à AOIP
B.P. 301, PARIS (13e)

Un impt Groupe d'Institutions de Retraite (PARIS-16e)
recherche pour son Centre de Traitement de l'Information
UN INGÉNIEUR SYSTÈME ADJOINT
Formation supérieure
Expérimenté DOS/VS et POWER/VS
EQUIPEMENTS :
370/148 et 370/158
(140 terminaux, évolution d'ici 1980 vers 3032 et 158, 250 terminaux et importante base de données).
Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise
Sécurité de l'emploi
Adresser lettre manuscrite C.V. et photo à n° 49.101 CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

BANQUE INTERNATIONALE
Quartier OPERA
recherche
Libres rapidement
DEUX COMPTABLES
CONFIRMES (ES)
Si possible bonne expérience bancaire.
Adr. C.V. à n° 50.392 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

TRINDEL
(5.800 personnes)
SOCIETE SPECIALISEE DANS LES INSTALLATIONS ELECTRIQU. INDUSTRIELLES
recherche pour son département « SYSTEMES » basé à SAINT-OUEN (93400)
INGÉNIEURS D'AFFAIRES
pour étude et réalisation d'équipements électrotechniques importants dans les domaines routiers et autoroutiers, ayant quelques années d'expérience.
— Formation : ESE, INPG, ENSEM, ENSEEIHT, etc.
— Capable d'assurer rapidement responsabilités importantes dans équipe dynamique.
— Goût des contacts humains.
— Anglais souhaité.
— Déplacements.
Envoyer C.V., photo, prétent. sous référence A 78/1 à : Société TRINDEL DP/PS 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08

---

answare
Importante Société de Services et Systèmes Informatiques, filiale du groupe THOMSON
Dans le cadre de ses activités systèmes, mini-ordinateurs et micro-processeurs, recherche
INFORMATICIENS
attirés par les applications d'automatisation industrielle :
— de mini-gestion,
— de télécommunications.
- Une formation supérieure, Ecole d'ingénieur, de préférence est indispensable.
- Une expérience de conception et/ou de réalisation d'applications « temps réel » sur mini-ordinateur sera très appréciée.
- Certains postes nécessitent, en complément, de bonnes connaissances Hardware.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité, sous référ. MS/02 à M. HUOT — Société ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris. — Discrétion assurée.

Le Directeur du Personnel d'une impte Société Paris recherche le futur Chef de son Service
ADMINISTRATION DU PERSONNEL
Cet homme, minim. 30 ans, est un praticien notamment de la paie par informatique. Son bon niveau de culture générale doit lui permettre d'aborder d'autres problèmes de la fonction.
Les candidats ayant une réelle expérience de l'administration du personnel sont priés d'écrire une lettre manuscrite (joindre C.V. + photo) et mentionner dernière rémunération en spécifiant sur l'enveloppe la REF. 2.113 CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

B.N.E.P.
rech. pour emplois immédiats :
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
3 ans d'expérience
— en PL 1 ou COBOL sur IRIS 50/80
— ou Assembleurs et Tecam
Se prés. 48, rue St-Honoré (1er) ou tél. : 296-10-61 pour R.-VS.

HOTCHKISS-BRANDT
SOGEME
Groupe THOMSON
recherche pour son Service MAINTENANCE
AGENTS TECHNIQUES
— Formation F 3, BTS/DUT électrotechnique ;
— Débutants.
Env. lettre manuscr., précisant prétentions, C.V. et photo, à l'attention de M. GILLET C/o H.B.S. - B.P. 111 - 93203 SAINT-DENIS, ou téléph. au 243-10-40 243-35-21 M. GILLET.

VILLE DE BOBIGNY rech. pour restaurant personnel communal (150 à 300 couverts) :
CHEF CUISINIER
ayant C.A.P., expérience collectivités souhaitées. — Ecrire avec C.V. à M. LE MAIRE.

SOCIETE D'ENGINEERING
Quartier St-Lazare, Pl. Clichy
recherche
DEUX INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
THERMIQUE, MECANIQUE des FLUIDES (CENTR. et ENSTA)
Conception, étude et essais de systèmes et d'appareils.
CHIMIE (MINES, ENSIC...)
Etudes et applications industrielles dans le domaine de la chimie des eaux, de la corrosion et du génie chimique.
Age : 30 ans.
Déplacements à l'étranger.
Anglais.
Adressez C.V. sous n° 66 à ZENITH PUBLICITE, 36, av. Hoche, 75008 PARIS qui transm.

---

secrétaires

Secrétaires de direction

AULNAY-SOUS-BOIS (93)
GUERBET
Laboratoire scientifique, leader de sa branche sur marché français, mondialement connu (C.A. 70 M.) Expansion régulière et continue, recherche
POUR SON PRESIDENT
SECRÉTAIRE DE DIRECTION TRÈS EXPÉRIMENTÉE
Bilingue français-anglais. Très bonne formation de base en secrétariat. 35 ans minimum. Connaissances comptables et juridiques nécessaires.
Horaire souple, 40 heures sur 5 jours, 5 semaines vacances. Restaurant d'entreprise. Direction jeune. Très bonne ambiance de travail.
Adr. C.V., photo et prétentions ss réf. 2.334 à
CORT
65, avenue Kléber, 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

LE BON MARCHÉ
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
S'adresser mardi 14 février, de 9 h. à 12 h., bureau du personnel, 5, rue de Babylone, Paris-7e.

Une entreprise d'engineering (banlieue Ouest Paris) cherche
UNE ASSISTANTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Chargée d'organiser l'emploi du temps, de concevoir des notices, de rédiger des synthèses sur les politiques, d'animer les liaisons avec l'ensemble de la société, de relancer les actions, y compris la prise de certaines décisions.
Vivacité intellectuelle, imagination, rapidité de réaction sont nécessaires pour réussir à ce poste.
Formation supérieure (H.E.C., J. F...), sténodactylo, anglais sont souhaitables.
Envoyer C.V. et rémunération souhaitée n° 49.254, CONTESSE PUBLICITE, 20, aven. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Société industrielle française recherche pour son P.D.-G.
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMEE
pouvant prouver expérience dans poste de même niveau.
Lieu de travail TROCADERO. 41 h. 30 sur 5 jours. Hor. flexible. Avant. socx. Rémunération suiv. compétence. Adr. C.V. + prét. + lettre + photo (retournée) au n° T 3.131 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

représent. offre

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE cherche Homme pour VISITE MEDICALE pour la banlieue et grande banlieue Nord. Bac exigé. Lib. O.M. - Ecrire LABCATAL, 7, rue Roger-Salengro, (92) MONTROUGE

cours et leçons

MATH. Rattrapage Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

---

demandes d'emploi

Vous cherchez un homme jeune avec diplômes pluri-disciplinaires et expérience variée.
Je suis prêt à démissionner par ennui d'un poste très stable si vous me proposez
RESPONSABILITÉS ET DÉLÉGATIONS
(adjoint à la direction de P.M.E., secrétaire général, directeur administratif et financier...).
ALORS, QUAND NOUS RENCONTRONS-NOUS ?
Ecrire n° 2293, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Collab. d'Arch. exp. pluridiscipl. ch. place st. chez Arch. B.E. ou Prom. Exp. aux Energ. douces. Paris ou banlieue. - 259-35-31

J. Fem. 36 ans, SECRETAIRE COMPTABLE, 8 ans expérience, ch. poste initiative et responsabilités. Paris centre ou Sud. Ecr. MORIN, 4, rue de Luynes, Paris-7e, qui transmettra.

Jeune Homme français, 23 ans, expér. : 3 a. U.S.A., technico-commercial, machines - outils. Arabie saoudite 1 an, gestion de chantier T.P., recherche poste TECHNICO-COMMERCIAL MOYEN-ORIENT ou AFRIQUE P. Fay, 7, r. du Dragon (6e)

CADRE direction commerciale, 42 ans, autodidacte, NEGOCIATEUR, ANIMATEUR, FORMATEUR, rompu aux méthodes modernes de vente, contacts permanents tous circuits distribution (alimentaires ou non), peut prouver sa réussite d'implantation de nouvelles marques, rech. poste en rapport. Jacques SEITZ, 25, av. Elisée-Reclus, 93600 Aulnay-sous-Bois. Téléph. : 929-21-92

J.F. 26 ans, niveau études sup., expérience informatique gestion, goûts relations humaines, cherche emploi à mi-temps. Ecr. n° 80433 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. Fme 31 ans, cadre. Et. sup., anglais, expér. formation adultes et éditions, ch. poste à responsabilité ds serv. formal. Ecr. n° T.03116 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

TRESORIER.
H., 32 a., 10 a. expér. ds multinationale, gestion et suivi des créances, négociat. bancaires (CREDOCS, cautions, ...) prév. trésorerie, bonnes not. anglais, ch. situat. avenir dans société d'importance. Prét. : 70.000/an. Ecr. n° 80438 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. 30 ans cherche emploi REDACTRICE - PUBLICITAIRE Téléph. : 583-84-33

J.F., 23 a., habitant banl. Nord, SECRETAIRE ch. emploi stable, disponible le 1-3-78, Téléphoner l'après-midi : 359-26-52

CADRE 34 ANS
Format. Arts déco. Bac philo :
— 5 a. concept. en organis. ds Sté internat. d'engineering ;
— 5 a. concept. en stands et architect. intérieure, souhaite renouv. son activité ;
— excell. présent., rech. intense de la qualité. Imagination. Sens de l'objet. Intell. verbale et de contact, étud. ttes prop. Ecr. n° 2292, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ingén. Agronome, 25 a., début., libéré des O.M., ch. empl. technique ou techn.-cial. - 828-47-44

DESSINATEUR ARCHITECTE cherche place préfér. Paris ou banlieue Nord. - MEUNIER, 30, rue Colbert, 95460 Ezanville 991-05-09

CADRE IMMOBILIER
35 a., lic. Sc. Eco + I.A.E. grande expér. du montage de la direction et de la gestion d'opérations d'aménagement et de construction, recherche niveau élevé de responsabilité dans société dynamique. Ecr. n° T 02711 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur Paris (2e)

J.F. diplôm. en PSYCHOLOGIE, bil. anglais, 2 a. expér. profess recherche POSTE à RESPONSABILITE Formation et contacts humains.
PARIS - PROVINCE
Ecr. n° T 02930 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CHEF DE PUBLICITÉ
45 ans. Expérience Budgets, Edition, recherche situation. Ecr. n° T 03128 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

MARCHÉ AMÉRICAIN
HOMME D'AFFAIRES - 23 ANS
Expér. américaine, au niveau Direction, connaissant parfaitement le SYSTEME américain pour assurer le succès de votre implantation aux U.S.A. U.S.A.
LOUIS E. VIGOUROUX.
Suite 1006, 575 Madison Avenue New-York N.Y. 10022
LOUIS E. VIGOUROUX.
Cabinet IBOS, 15, av. Victor-Hugo. — PARIS 75116.

A la suite d'une restructuration, une importante société de distribution de vêtements se voit dans l'obligation de se séparer d'un
CADRE PERFORMANT
et souhaite l'aider dans sa recherche de situation.
PROFIL DE L'HOMME :
E.S.C. 25 ans, anglais courant, expérience de deux ans de distribution alimentaire et textile (chef de rayon et directeur de magasin).
POSTE RECHERCHÉ :
tout poste impliquant des responsabilités et une évolution possible dans la distribution.
Résidence : si possible dans le Nord.
Ecrire sous n° 153 - PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, 75008 PARIS, qui transmettra.

JEUNE CADRE ESC
29 ans
4 ans expér. finance - contrôle gestion - trésorerie cherche poste dans services finance, contrôle gestion entreprise dynamique, préférence BOURGOGNE ou PARIS.
Ecrire n° 2295, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Centre de Formation Professionnelle pour adultes cherche emplois pour AIDES COMPTABLES connaissant dactylo disponibles immédiatement. Téléphone : 735-18-30, poste 64.

ING. 36 a., lic. scienc., phys., doct. 3e cycle chimie, dipl. gestion, 10 a. exp. gaz, parl. franç., arabe, collaborer. av. Sté inter. ayt activité Afrique, M.-Orient. Ecr. n° 2 282, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Voir la suite des demandes d'emplois page suivante

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. CADRE COMMERCIAL. — 38 ans, 12 ans expérience commerce international, ESC, ICL, allemand et anglais courants. RECHERCHE : poste à responsabilités export - Paris et/ou étranger (section BCO).

F. CADRE COMMERCIAL. — Expér. approfondie ind. pharmacie — V.M. — promotion des ventes, publicité — habitude responsabilité. ETUDIE toutes propositions (section E).

H. INGENIEUR ESITPA. — 25 ans (élevage bovins, insémination artificielle). RECHERCHE : emploi Région parisienne ou Midi-Pyrénées, domaine agricole, para-agricole, agro-alimentaire (section E).

CADRE FINANCIER. — 33 ans. Sciences Po. I.A.E., anglais courant, allemand, comptab. anglo-saxonne, informatique, expér. gestion admin. et financière, réorganisation serv. adm. des ventes et compt. et informatisat. RECHERCHE : poste à responsabilités. Paris, Région parisienne (section B).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CADRE ADMINISTRATIF
bâtiment T.P. (notamment chauffage, peinture, etc.), références 1er ordre, expérience 20 ans facturation, situations, révisions, gestion marchés. Paris ou banlieue (préf. sud). Libre de suite. Convoquer au 247-13-22 ou écr. à CERVI, 20, rue Chauchat, 75009 Paris qui transmettra.

CHAUFFEUR GARDE DU CORPS
Tél. : 668-00-94, de 9 h. à 16 h.

SECRETAIRE DIRECTION
15 ans d'expér. et responsab. Bonne présentation. Dernières référ. bureau d'études techniq., ministère, ambassade. Sal. act. 4 500 × 13, 8 h. × 5 j. cherche situation équivalente.

CADRE COMMERCIAL

CHEF DE PUBLICITÉ

ARCHITECTE D.P.L.G.

SECRÉTAIRE D'ÉDITION

CADRE - 29 a. - D.E.C.S.

CONTREMAITRE

DIRECT. GÉNÉRAL ADJOINT

PSYCHO-SOCIO

PHYSICIEN CHIMISTE

DIRECTRICE D'ÉTUDES et ANIMATRICE FORMATION

proposit. com. capitaux

PERTES BOURSIÈRES ÉVITÉES

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

traductions

travail à domicile

autos-vente

12 à 16 C.V.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

LAMARCK · **BUTTES-CHAUMONT** · **BEAUBOURG** · **PTE SAINT-CLOUD** · **DENFERT-ROCHEREAU** · **CAMBRONNE** · **GRAND 4 PIÈCES 101 m2** · **15e URGT** · **Mme MABILLON** · **SAINT-GERMAIN - ODÉON**

Région parisienne

IDÉAL PLACEMENT · **VUE EXCEPTIONNELLE** · **GEORGE-V** · **7e RUE DE BOURGOGNE** · **MONTGERON** · **CHATENAY-MALABRY**

Paris Rive gauche

ALMA - 80 m2 · **MONTPARNASSE**

Province

CŒUR PROVENCE · **DS HÔTEL PARTICUL. CLASSÉ XVIIIe S.** · **DENFERT-ROCHEREAU**

Etranger

VISURA - Société Fiduciaire
Zürich - Soleure - Lausanne - Aarau
VEND APPARTEMENTS RESIDENTIELS
à MORGES (15 km de Lausanne)
Immeuble résidentiel, avec terrasse, piscine et sauna, situé au Nord et dominant Morges, dans zone de verdure, vue imprenable sur le lac Léman et les Alpes.
Dès afr. 230.000. - Financement assuré. Possibilité de vente aux étrangers.
VISURA - Société Fiduciaire, Talstrasse 80, CH - 8001 Zürich. Tél. Zürich/Suisse : 1.211.38.33. Telex N° 58875.

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
je cherche un appartement...

...Oui, nous en avons 40.000 à vous proposer.
Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

CAP-D'AGDE
LE PLUS GRAND CENTRE NATURISTE D'EUROPE
Le meilleur investissement loisir.
Studio meublé 2 pers. : 97.500 F
Revenu imméd. garanti : 6.450 F
Studio meublé 4 pers. : 126.000 F
Revenu imméd. garanti : 8.400 F

locations non meublées Offre

Paris

EN LOCATION-VENTE

Région parisienne

locations non meublées Demande

locations meublées Offre

locations meublées Demande

appartements occupés

QUAI **BLERIOT** Vue sur Seine, plein soleil, bel imm. pierre de taille, asc., concierge, état impeccable
1) BEAU 5 P. 111 m² + balc., tt cft, loyer 15.800 F. Pour placement. Occupé M. seul 90 a. Prix 460.000 F.

BOULOGNE - PR. ÉGLISE · **45.000 - AV. 10.000**

appartem. achat

constructions neuves

villas

MELUN

viagers

Boutiques

terrains

échanges

bureaux bureaux

à vendre
152, Bd HAUSSMANN PARIS 8e
Une adresse de bureaux de prestige
cervi 20 rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques. Secrét., Tél., Télex. Bur. A partir de 100 F/mois. PARIS-11e - 355-78-80 PARIS-17e - 228-56-50 PARIS-10e - 770-16-80

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf - 758-12-40.

10' GARE SAINT-LAZARE métro direct
BUREAUX entièrement aménagés, équipés et cloisonnés, divisibles par 400 mètres LOCATION OU VENTE
TÉL. : 266-92-75 poste 359

NEUILLY
Ppétaire loue ds immeuble neuf 20 à 300 M2. Service Télex, Photocopies. Tél. 758-12-40

locaux commerciaux

A CÉDER
MAGNIFIQUE LOCAL BD SAINT-GERMAIN
Surface importante, licence 4, débit tabac.
Peut convenir tous commerces Tél. 359-23-89 M. FREGOSI

TOULOUSE
A VENDRE, centre industriel neuf, 4.500 M2 clôturés, zone industrielle, banlieue Toulouse, bureaux 280 M2, ateliers, dépôts 480 M2, sols traités 2.500 M2. Ecr. n° 8.570, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

MONTROUGE

PORT COMMERCIAL de Honfleur

fonds de commerce

STATION HERAULT vend bar-restaurant, licence IV sur plage. Installat. mod. Log. confi. C.A. imp. Prix 720 000 F. Ecr. à T 03.129 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

HOTEL A NEW-YORK

immeubles

maisons individuelles

INVESTISSEZ
DANS UN SITE EXCEPTIONNEL
A BELLE-ILE-EN-MER
MAISONS EN BORD DE MER

pavillons

BRY-SUR-MARNE

propriétés

maisons de campagne

SEVRES · **IDÉAL VACANCES**

chalets

06 VALBERG · **BEAU CHALET**

villégiatures

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01**

SKI

SPÉLÉO

هكذا من الأصل

SKI

APRÈS LES ÉPREUVES DU KANDAHAR

Le choix d'une combinaison n'est pas le fait du hasard

De notre correspondant

Chamonix. — La piste Verte [des] Houches, transformée en [«] boulevard » afin de répondre [au]x exigences de sécurité impo[sé]es par la Fédération française [d]e ski, aura coûté près d'un mil[li]on de francs. Pendant la seule [a]nnée 1977, on a dépensé 400 000 F [p]our aménager la « cassure » du [...]rarion, franchie à plus de [...]0 kilomètres/heure par les cou[re]urs, et pour contourner le [fa]meux passage du « goulet ». « On a dénaturé la Verte », [a]ffirment les Chamoniards qui [on]t supporté la plus grande [pa]rtie des charges dues à cette reconstruction ». Mais pour [att]irer les compétitions interna[tion]ales et profiter des « retom[bée]s » publicitaires, l'investisse[me]nt était nécessaire...

[...] La descente du Kandahar, qui [a] été remportée par le Canadien [Ke]n Read — 2e son compatriote [Da]ve Muray, — a confirmé, s'il [en] était encore besoin, le rôle [dé]terminant que joue désormais [da]ns l'épreuve de vitesse la qua[lit]é du matériel. Les deux Cana[die]ns ont déclaré qu'ils étaient, à [l'is]sue de l'épreuvce, parvenus, il [y] a quelquesj ours, à résoudre leur [pro]blème de fartage et avaient pu [ac]quérir une combinaison autri[chi]enne qui, avec l'italienne, passe [pou]r la plus « huilée » dans le [mon]t de la course. Ken Read [av]ouait même qu'une combinaison [pou]vait ainsi faire perdre ou [ga]gner près de 2 secondes sur une piste comme la nouvelle « Verte » des Houches, peu technique aujourd'hui et faite pour les glisseurs.

Partant en 42e position, le Français Patrice Pellat-Finet a réalisé un véritable exploit puisqu'il se classa 5e à 1 sec. 11/100 du vainqueur et devant le tout récent champion du monde de descente, l'Autrichien Josef Walcher (6e), et Franz Klammer (13e). Depuis 1973, avec Henri Duvillard, la France n'avait pas connu de si beaux résultats dans l'épreuve « reine » du ski alpin.

Moulé, lui, dans la fameuse combinaison de fabrication italienne que les descendeuses françaises de Garmisch n'avaient pu revêtir par crainte d'être disqualifiées, équipé de chaussures autrichiennes et de nouveaux skis français, Patrice Pellat-Finet attribuait sa victoire principalement à ce matériel.

« *Moralement*, dit-il, *il est important de savoir qu'on possède un équipement aussi bon que celui de ses adversaires. Ma nouvelle combinaison, mes skis inédits m'ont permis de rivaliser avec les meilleurs* », ajoutait le Français.

Patrice Pellat-Finet reconnaissait avoir rencontré l'opposition de ses dirigeants lors du choix de sa combinaison, ceux-ci étant peu enclins à croire que le matériel peut avoir une réelle influence. Le directeur technique des équipes de France de ski, Walter Trilling, se contente en effet d'attendre les résultats des essais effectués en soufflerie et des recherches actuellement en cours, pour se déterminer.

A la veille de la descente de Chamonix, il déclarait : « *Notre matériel n'est pas en cause, il est toujours très bon. Toutefois, les fabricants ne mettent pas à notre disposition les meilleurs techniciens. Ceux-ci vont en priorité vers les équipes qui gagnent.* » Il aura fallu que Patrice Pellat-Finet joue les francs-tireurs pour qu'un Français puisse enfin, en descente, se hisser au niveau des meilleurs coureurs mondiaux. Une expérience que devront méditer les dirigeants de la F.F.S.

Au lendemain des championnats du monde, les Français, à Chamonix Patrice Pellat-Finet, à Megève et à Saint-Gervais Fabienne Serrat (3e en spécial, 3e en géant) et Perrine Pelen (1re en spécial, 4e en géant) ont eu à cœur de faire un peu oublier le « désastre » de Garmisch-Partenkirchen. La saison 77-78 s'achèvera dans quelques semaines aux Etats-Unis. La sélection française pour ce déplacement sera « légère », a affirmé Walter Trilling.

Le directeur technique pense déjà à l'entraînement estival de son équipe, qui participera à des stages communs avec les Canadiens, et qui se rendra en Autriche, où les coureurs de ce pays ont à leur disposition des pistes d'entraînement sur glacier d'une qualité exceptionnelle.

CLAUDE FRANCILLON.

JUSQU'OU PEUT-ON ALLER TROP VITE ?

Exclu de l'équipe de France en 1977 pour insuffisance de performances, Patrice Pellat-Finet vient de manifester de nouveau son originalité en se classant cinquième — dans la botte des champions de Garmisch — d'une course de descente où il portait le dossard n° 42. Un exploit dû à une combinaison ? L'explication paraît bien hasardeuse quand on sait que, pour un descendeur d'abîmes, tout se passe autant dans la tête que dans les jambes. Pellat-Finet, qui a vingt-cinq ans, a eu le temps de ruminer ses amertumes, voire d'en triompher, depuis l'époque où il fut considéré comme le seul espoir authentique du ski français après la disqualification de Jean-Noël Augert, Henri Duvillard, Patrick Russel et Roger Rossat-Mignot.

Or ceux-ci n'avaient-ils pas été éliminés de l'équipe de France en 1973 principalement pour cause d'insubordination ? Mais il semble, cette fois, que Walter Trilling, directeur technique national, montre plus de bon sens que ses prédécesseurs en prenant le parti de l'indulgence : la bonne, la vraie combinaison, c'est qu'un Français, enfin, soit à l'arrivée. — O. M.

· NATATION

Le bel âge de Cynthia Woodhead

C'est une jeune Américaine de quatorze ans, d'apparence menue et presque frêle avec ses 52 kilos pour 1,60 mètre, qui s'est mise *en vedette* les 10, 11 et *12 février* aux réunions internationales de Boulogne-Billancourt. Ce serait cependant bien se tromper que *de juger Cynthia Woodhead sur* la première apparence. A mieux la détailler, on s'aperçoit au contraire que la petite silhouette est *en fait déjà celle* d'un athlète accompli. C'est même le prototype de l'idée que l'on se fait aujourd'hui de cette catégorie particu*lière* de championnes tout juste entrées dans l'adolescence. Du muscle aux endroits qu'il faut, un faible poids, une bonne flottabilité et des ressources assez étonnantes d'énergie.

En trois jours, en petit bassin de 25 mètres (1), Cynthia Wood*head a accompli les meilleures* performances mondiales sur 400 et 800 mètres nage libre, elle a remporté le 200 mètres et s'est classée deuxième du 100 mètres. C'est assez dire qu'elle est à son affaire sur toutes les distances et que c'est seulement sur 100 mètres, en sprint, que sa taille et son poids se révèlent être un handicap, encore que le rythme de Cynthia Woodhead réussisse presque à compenser ces désavantages.

Pour l'heure, dans le monde, trois petites filles presque du même âge, et avec des morpholo*gies peu différentes*, ont apporté la confirmation que la natation était une discipline qui convenait parfaitement bien aux très jeunes. *D'autres gamines* l'avaient précédemment démontré, il est vrai, mais, coup sur coup, deux Australiennes, Michelle Ford et Tracey Wickham (2), et une Américaine, *Cynthia Woodhead*, *ont* fait en sorte de bien le rappeler.

Toutes les trois, au demeurant, semblent destinées en priorité au demi-fond et au fond — malgré l'eclectisme de Woodhead, et ce n'est pas une surprise de remarquer que l'extrême jeunesse et le faible poids, pourvu d'être servis par un tempérament exceptionnel, sont désormais les qualités de base des championnes d'aujourd'hui dans les épreuves de longue durée. C'est, cependant, le style de ces trois nageuses, comparables au moins sur un point, le rythme rapide, qui appelle la réflexion. Ce sont trois fillettes qui attaquent l'eau à grand cœur, beaucoup plus vite, en tous cas, que les nageuses spécialistes du sprint, ce qui pourrait paraître paradoxal si d'autres facteurs n'intervenaient dans la progression, *tels le poids*, la force et l'envergure, toutes choses qui sont la caractéristique des grands gabarits et des nageuses plus âgées, lesquelles sont le plus souvent les meilleures *en* sprint.

C'est donc la cadence que sont capables de soutenir Woodhead, Ford et *Wickham qui explique* leur succès. Pour le reste, leur battement de pieds n'est pas, en apparence du moins, un modèle du genre. Si *cette constatation* relève d'une habitude pour les Australiennes, qui nagent de tradition presque exclusivement sur les bras, le fait *que* Cynthia Woodhead se rapproche de l'école australienne laisse à penser que, à cet âge, en fonction du faible *poids à tirer*, *l'efficacité* passe très bien par une telle distribution de l'effort.

A n'en pas douter, physiologiquement, les trois fillettes doivent être très proches les unes des autres, à cause de leur capacité à soutenir aussi longtemps un tel effort et, moralement, leur jeune âge est un *atout* pour accepter les contraintes de l'entraînement moderne. Sur ce point aussi, celui de la distance à parcourir tous les jours, Cynthia Woodhead Michèle Ford et Tracey Wickham ont en commun d'accepter un entraînement quo*tidien qui couvre cinq heures* pour un kilométrage de seize à dix-sept kilomètres. Il faut avoir la vocation, l'ambition, et sans doute ne pas connaître d'autres distractions pour donner autant de son temps au sport.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Seules les compétitions en piscine olympique (50 mètres) donnent lieu à l'établissement de records du monde. *En piscine de 25 mètres*, il est fait état de meilleures performances mondiales.

(2) Michelle Ford a récemment battu le record du monde du 800 mètres et Tracey Wickham celui du 1 500 mètres.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(vingt et unième journée)

Le Mans b. Bagnolet	112- 97
Villeurbanne b. Racing C.F.	91- 81
Caen b. Jœuf	97- 85
Avignon b. Antibes	88- 82
Orthez b. Challans	69- 66
Tours b. Monaco	116-104
Nice b. Clermont	102- 98
Berck b. Denain	125- 99

Classement. — 1. *Le Mans*, 58 pts ; 2. Villeurbanne, 53 ; 3. Caen, 51 ; 4. Orthez, Antibes, Tours, Nice, 47 ; 8. Challans, 44 ; 9. Berck, Monaco, Clermont, 43 ; 12. Avignon, 34 ; 13. Bagnolet, 33 ; 14. Jœuf, 29 ; 15. Denain, 26 ; 16. Racing C.F., 25.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-septième journée)

*Bordeaux b. Strasbourg	3-0
*Sochaux et Nîmes	1-1
*Bastia et Nantes	0-0
*Laval b. Troyes	2-1
Valenciennes b. *Lens	2-0
*Monaco b. Nice	2-0
*Reims et Marseille	0-0
Lyon b. *Paris-Saint-Germain	3-2

(Les matches Nancy-Metz et Saint-Etienne-Lyon ont été reportés.)

Classement. — 1. Monaco, 38 pts ; 2. Nantes et Nice, 35 ; 4. Marseille, 34 ; 5. Strasbourg, 32 ; 6. Laval, 31 ; 7. Sochaux et Bastia, 29 ; 9. Nancy et Saint-Etienne, 28 ; 11. Lyon, 26 ; 12. Paris-Saint-Germain, 25 ; 13. Bordeaux, 24 ; 14. Valenciennes, 23 ; 15. Lens et Metz, 22 ; 17. Troyes, 20 ; 18. Nîmes et Reims, 19 ; 20. Rouen, 15.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(vingt-deuxième journée)

GROUPE A

*Fontainebleau et Avignon	1-1
Besançon b. *Haguenau	3-1
*Martigues b. Ajaccio	2-0
*Cannes b. Saint-Dié	1-0
Béziers b. *Chaumont	2-1

(Les matches Alès-Angers, Epinal-Toulon, Toulouse-Auxerre et Arles-Melun ont été reportés.)

Classement. — 1. Besançon, 33 pts ; 2. Angers, 30 ; 3. Toulon, 27

GROUPE B

*Red Star b. Lille	1-0
*Tours b. Guingamp	3-1
*Brest b. Châteauroux	4-2
*Lucé et Boulogne	2-2
*Rennes b. Quimper	2-0
Limoges b. *Poissy	2-0

(Les matches Dunkerque-Paris-F.C., Angoulême-Caen et Gueugnon-Nœux ont été reportés.)

Classement. — 1. Tours et Red Star, 31 pts ; 3. Dunkerque et Lille, 30

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quinzième journée)

POULE A

*Strasbourg b. Ivry	20-12
*Paris U.C. b. Gagny	17-16
*Nîmes bat Stade Marseillais U.C.	16-15
*Cannes b. Besançon	26-20
*Police et Toulouse	23-23

Classement. — 1. Paris U.C., 35 pts ; 2. Strasbourg, Ivry, 33

POULE B

*Villemomble b. Dijon	21-20
*Saint-Maur b. Voltaire	28-22
*A.S. P.T.T. Metz b. Altkirch	26-17
*Mulhouse et Gonfreville	18-18
Stade Messin E.C. b. **Nantes*	*24-12*

Classement. — 1. Dijon, 38 points ; 2. Saint-Maur, A.S.P.T.T. Metz, 37

Hippisme

Le prix de Châteaudun, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Grattus, suivi de Fabrino et de Fevaron. La combinaison gagnante est 4, 11, 13.

Hockey sur glace

Gap a terminé le championnat de France avec six points d'avance sur Villard-de-Lans. Les Français-Volants, champions de deuxième division, rejoindraient l'élite la saison prochaine.

Jeu à treize

COUPE DE FRANCE
(seizièmes de finale)

A Montpellier :	
Saint-Jacques b. Cavaillon	22-8
A Mazamet :	
Carcassonne B b. Cahors	26-5
Carcassonne b. Albi	12-0
A Tonneins :	
Bordeaux b. Saint-Gaudens	15-4
Toulouse b. La Réole	22-2
A Carcassonne :	
Villefranche b. Caumont	26-12
XIII Catalan b. Salon	77-10
A Lézignan :	
Lézignan b. Ferrals	55-3
Villeneuve b. Marseille	16-2
A Pia :	
Limoux b. Entraigues	32-14
A Ajaccio :	
Tonneins b. Ajaccio	33-10
A Auterive :	
Piat b. Aspet	32-10

Les matches prévus à Roanne (Avignon-Châtillon et Paris-Carpentras) et Entraigues (Pamiers-Saint-Fons et Saint-Estève-Roanne) ont été reportés.

Natation

REUNION INTERNATIONALE A BOULOGNE-BILLANCOURT

MESSIEURS

100 mètres. — 1. Babashoff (E.-U.), 50 sec. 67 ; 2. Guarducci (It.), 50 sec. 79 ; 3. Bottom (E.-U.), 50 sec. 82.

200 mètres. — 1. Krilov (U.R.S.S.), 1 min. 49 sec. 61 ; 2. Revelli (It.), 1 min. 50 sec. 36 ; 3. Kopliakov (U.R.S.S.), 1 min. 51 sec. 2.

400 mètres. — 1. Krilov (U.R.S.S.), 3 min. 51 sec. 35 (m. p. mondiale) ; 2. Rusin (U.R.S.S.), 3 min. 51 sec. 92 ; 3. Salnikov (U. R. S. S.), 3 min. 52 sec. 81.

100 mètres papillon. — 1. Bottom (E.-U.), 55 sec. 71.

DAMES

100 mètres. — *Finale A* : 1. J. Sterkel (E.-U.), 56 sec. 9 ; 2. C. Woodhead (E.-U.), 56 sec. 69 ; 3. I. Ran (P.-B.), 57 sec. 91.

200 mètres. — 1. C. Woodhead (E.-U.), 1 min. 59 sec. 68 ; 2. J. Sterkel (E.-U.), 2 min. 1 sec. 69.

400 mètres. — 1. C. Woodhead (E.-U.), 4 min. 8 sec. 6 (meilleure performance mondiale en petit bassin) ; 2. K. Black (E.-U.), 4 min. 13 sec. 83 ; 3. S. Smith (Canada), 4 min. 14 sec. 69).

100 mètres brasse. — S. Nielsson (Dan.), 1 min. 11 sec. ; 2. A. De Susini (Fr.), 1 min. 11 sec. 93 (m. p. française tout bassin) ; 3. C. Cochran (E.-U.), 1 min. 12 sec. 69.

200 mètres brasse. — 1. S. Nielsson (Dan.), 2 min. 31 sec. 33 (m. p. mondiale) ; 2. C. Cochran (E.-U.), 2 min. 33 sec. 71 ; 3. A. De Susini (Fr.), 2 min. 35 sec. 1 (m. p. française).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(dixième journée)

GROUPE A

Poule A

Agen b. *Tyrosse	10- 7
*Béziers b. Bègles	48- 7

Lourdes-Auch et Le Creusot-Vichy, reportés.

Classement. — 1. Béziers, 30 pts ; 2. Agen, 24 ; 3. Lourdes, 22 ; 4. Bègles, 17 ; 5. Auch, Le Creusot et Vichy, 15.

Poule B

*Perpignan b. Tarbes	28-14
*Albi b. Mérignac	10- 7

Bourgoin - Montauban et Toulon-Brive, reportés.

Classement. — 1. Perpignan, 25 pts ; 2. Toulon, 22 ; 3. Montauban, 21 ; 4. Brive, 19 ; 5. Tarbes et Mérignac, 18 ; 7. Bourgoin, 15 ; 8. Albi, 14.

Poule C

*Nice b. Mazamet	24- 6
Biarritz b. *Beaumont	18-10
*Stade Toulousain b. Aurillac	19- 9

Bourg-Chambéry, reporté.

Classement. — 1. Nice, 24 points ; 2. Stade Toulousain, 22 ; 3. Biarritz, 21 ; 4. Aurillac, Beaumont et Bourg, 19 ; 7. Mazamet, 17 ; 8. Chambéry, 15.

Poule D

Oloron b. *Bayonne	6- 4
*Graulhet b. *Rodez*	28-13
*La Rochelle b. Bagnères	16- 7

Romans-Montchanin, reporté.

Classement. — 1. Graulhet, 24 pts ; 2. Bayonne, 23 ; 3. La Rochelle, 22 ; 4. Oloron et Bagnères, 21 ; 6. Romans, 20 ; 7. Montchanin, 13 ; 8. Rodez, 12.

Poule E

*Narbonne b. Valence	45- 7

Tulle-Salles, La Voulte-Dax et Montferrand-Carcassonne, reportés.

Classement. — 1. Narbonne, 26 pts ; 2. Valence, 21 ; 3. Montferrand et Dax, 20 ; 5. *Carcassonne et Tulle*, 17 ; 7. La Voulte, 16 ; 8. Salles, 11.

GROUPE B

Poule F

Gaillac b. *Marmande	14- 7
*Mont-de-Marsan b. Lavelanet	12- 3
*Quillan b. Orthez	4- 3

Arras-Angoulême, reporté.

Classement. — 1. Mont-de-Marsan, 26 pts ; 2. Lavelanet, 22 ; 3. Gaillac et Marmande, 20 ; 5. Orthez, 19 ; 6. *Quillan*, *18* ; 7. Angoulême, *16* ; 8. Arras, 15.

Poule G

*Mimizan b. Périgueux	12- 7
*Bergerac b. Lannemezan	22- 6
*Pau b. Langon	27-23

Mauléon-Nîmes, reporté.

Classement. — 1. Pau, 28 ; 2. Périgueux, 20 ; 3. Mauléon et Nîmes, 19 ; 5. Bergerac, Lannemezan et Mimizan, 18 ; 8. Langon, 16.

Poule H

*St-Jean-de-Luz b. Lyon O.U.	62- 6
*St-Médard et Castres	3- 3
*Vic-en-Bigorre b. Carmaux	9- 6

Millau-Prades, reporté.

Classement. — 1. Saint-Jean-de-Luz et Carmaux, 24 pts ; 3. Castres, 23 ; 4. Vic-en-Bigorre, 20 ; 5. Millau, *19* ; 6. Saint-Médard, 17 ; 7. Lyon O.U., 15 ; 8. Prades, 14.

Poule J

*Pamiers b. Coarraze-Nay	21- 6
*Lombez b. Le Boucau	9- 0

Saint-Claude - *Grenoble* et Voiron-Avignon, reporté.

Classement. — 1. Le Boucau, 26 ; 2. Avignon et *Lombez*, 21 ; 4. Grenoble, 20 ; 5. Saint-Claude et Voiron, 17 ; 7. Coarraze-Nay, 16 ; 8. Pamiers, 14 points.

Poule K

Racing b. *Fumel	15- 8
**Cahors* b. *Dijon*	15- 3

PUC - Montélimar et Saint-Girons - Thuir, reportés.

Classement. — 1. Racing, 26 pts ; 2. Thuir, 21 ; 3. Cahors et Saint-Girons, 19 ; 5. Dijon et Fumel, 18 ; 7. PUC, 17 ; 8. Montélimar, 14.

Ski

COUPE DU MONDE

KANDAHAR

DESCENTE. — 1. Read (Can.), 2 min. 8 sec. 11 ; 2. Murray (Can.), 2 min. 8 sec. 27 ; 3. Veith (R.F.A.), 2 min. 8 sec. 48 ; 4. Grissmann (Aut.), 2 *min. 9 sec. 10* ; 5. Pellat-Finet (Fr.), 2 min. 9 sec. 22 ; 6. Walcher (Aut.), 2 min. 9 sec. 40 ; 7. Wirnsberger (Aut.), 2 min. 9 *sec. 40* ; 8. Roux (Suisse), 2 min. 9 sec. 61 ; 9. Haker (Norvège), 2 min. 9 sec. 66 ; 10. Meli (Suisse), 2 min. 9 sec. 85.

SLALOM SPECIAL. — 1. P. Mahre (E.-U.), 1 min. 58 sec. 28 ; 2. Stenmark (Suisse), 1 min. 59 sec. 85 ; 3. De Chiesa (It.), 2 min. 0 sec. 40 ; 4. Brunner (Aut.), 2 min. 0 sec. 91 ; 5. Morgenstern (Aut.), 2 min. 1 sec. 8 ; 6. Frommelt (Liech.) et Neureuther (R.F.A.) 2 min. 1 sec. 38 ; 8. Steiner (Aut.), 2 min. 1 sec. 45 ; 9. Krizaj (Youg.), 2 min. 1 sec. 74 ; 10. Burini (It.), 2 min. 1 sec. 75.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(douzième journée)

*Asnières b. Sète	3-1
Montpellier U. C. b. *Cannes	3-1
Stade français b. *Clamart	3-2
Racing C. F. b. *Saint-Maur	3-2

Classement. — 1. Racing C. F., 23 pts ; 2. Asnières, 20 ; 3. Clamart, 18

ESCRIME

Le retard des épéistes français

Entre 1965 et 1972, les épéistes hongrois ont affiché une énorme supériorité. C'était l'époque quelque peu révolue des Kulczar, champion olympique à Mexico, Fenyvesi, vainqueur à Mexico, Néméré, Schmitt. Si Jano Pap (vingt-six ans) a pris, dimanche 12 février, leur relève en gagnant de brillante manière le challenge Monal, l'escrime terriblement efficace qu'il pratique est faite surtout d'à-propos et d'intelligence et n'a rien de commun avec celle, plus académique, de ses aînés.

Sa maîtrise de lui-même lui a permis de dominer, sans la moindre défaite, une finale extrêmement relevée. Le Soviétique Abushametov, le Norvégien Koppang, les Allemands de l'Ouest Pusch, champion du monde 1975 et olympique 1976, et Behr, figurent en effet parmi les meilleurs spécialistes mondiaux. Seuls les Suédois, qui ont succédé aux Hongrois au sommet de la hiérarchie, n'étaient pas à Paris, car le manque de moyens financiers les oblige à dispenser leurs talents au compte-gouttes. Leur mélange de haute technicité et de préparation physique très au point constitue justement l'exemple dont veulent s'inspirer les responsables français.

Pourtant, comme en 1977, les épéistes français n'ont pas accédé à la poule finale. Philippe Riboud, leur chef de file, fut battu par l'Allemand Bormann, puis par Koppang (dix-neuf ans), champion du monde juniors 1977.

Citoyen d'un pays qui compte moins de cinq cents escrimeurs, Koppang, magnifique athlète (1,90 mètre, 86 kilos), présente la particularité de n'avoir ni maître d'armes — c'est un passionné d'escrime, M. Knutzen, qui lui prodigue ses conseils — ni partenaire d'entraînement. Koppang compense ce handicap par l'expérience que confère la haute compétition. Il faut croire que la recette a du bon, puisqu'il fut le bourreau des Français : outre Riboud, il élimina le jeune Lyonnais Zerbib (dix-sept ans et demi) et Laurent Guitté.

C'est peut-être en eux, et aussi en Salesse, que réside l'avenir de l'épée française. Car Boisse, Picot et Duchène, internationaux en titre, ont déçu.

Toutefois, Bernard Lefin, l'entraîneur national, ne desespère pas : huit épéistes français se sont classés parmi les trente-deux premiers. C'est un premier signe encourageant, mais il reste beaucoup à faire pour se rapprocher des maîtres suédois, des Allemands aux méthodes très différentes et de quelques individualités comme Koppang, Aboushametov ou Jano Pap.

JEAN-MARIE SAFRA.

FOOTBALL

L'heure de Nantes

Rien ne va plus pour Nice qui, après avoir concédé onze buts à domicile en deux matches, a perdu à Monaco le derby azuréen (2 à 0) et la première place du classement. Sans vedettes et presque sans moyens, les Monégasques continuent donc de surprendre agréablement en se replaçant en tête après la vingt-septième journée, soit aux deux tiers de la compétition. Invaincus depuis la trêve hivernale, les joueurs de la Principauté vont devoir passer leur test le plus difficile, mercredi 15 février, à Nantes. Ils seront alors fixés sur leurs possibilités d'être champions de France, un an après avoir quitté la deuxième division.

Le meilleur résultat de la journée a été obtenu par Nantes, à Bastia (0 à 0). Après s'être longtemps maintenus dans l'anonymat du milieu de classement, les Nantais sont désormais deuxièmes à un point des Monégasques. Leurs chances des conserver leur titre national paraissent d'autant plus grandes qu'ils vont successivement recevoir, au stade Marcel-Saupin, Monaco (15 février), Nancy (4 mars), Reims (25 mars), Marseille (8 avril), Lyon (25 avril) et Nice (2 mai). Or, il convient de remarquer que les Nantais sont invaincus depuis le 26 novembre 1977 et qu'ils n'ont pas été battus sur leur terrain depuis le 15 mai 1976, soit au cours des quarante dernières rencontres qu'il y ont disputées (trente-quatre en championnat, quatre en Coupe de France et deux en Coupe d'Europe).

SPÉLÉOLOGIE

Tentative de traversée intégrale du gouffre de la Pierre-Saint-Martin

Le groupe spéléologique haut-pyrénéen va tenter, ce lundi [13] février, d'effectuer la première traversée intégrale du gouffre de [la] Pierre-Saint-Martin, à la frontière franco-espagnole. Dimanche [ap]rès-midi, l'équipe a réussi à retrouver et à baliser l'entrée du [go]uffre, qui est recouverte par 5 mètres de neige. Le dégagement [de] cette entrée dite du Beffroi, qui se trouve à 2 043 mètres d'altitude, [doi]t se faire lundi matin, et l'équipe doit entamer la descente vers [mi]di.

[L]e gouffre de la Pierre-Saint-Mar[tin], le plus profond du monde, per[so]nne encore ne l'a parcouru en [ent]ier. Parmi ceux qui le connaissent [le] plus complètement, on compte [seu]lement les sept membres de l'ex[pé]dition organisée par le club tar[bai]s : MM. Betan, Babeau, Carro, [...]uat, Gomez, Radeuil et Vigneau ; [de]s spéléos du terroir.

[L]e plan de route de l'expédition [pré]voit d'abord de pénétrer par l'un [de]s trois orifices supérieurs du [rés]eau. En principe, ce doit être le [go]uffre SC 3, celui dont l'ouverture [est] située le plus haut dans la mon[tag]ne. Mais on décidera au dernier [mo]ment en fonction de l'enneigement. [L'é]quipe descendra ensuite au niveau [de] la rivière souterraine, suivra son [cou]rs vers l'aval, enfilera les grands [p]uits tectoniques jusqu'à la salle [de] la Verna. Dans cet amphithéâtre [sou]terrain, la paroi occidentale sera [es]caladée sur une hauteur de [...]) mètres pour prendre pied dans [un]e galerie fossile, prolongée par un méandre exigu. Par cette voie étroite, l'équipe tarbaise gagnera la série de puits arrosés qui conduira les spéléologues au point bas du réseau. L'expédition reviendra ensuite à la salle de la Verna, d'où elle sortira à la surface par le tunnel de l'E.D.F. Deux chiffres traduisent la réalité de l'exploit envisagé : le raid totalisera 1 332 mètres de dénivellation ; quant au parcours souterrain, il sera de 23 kilomètres, en comptant aussi le trajet du retour, qui est prévu pour le 20 février.

Ce raid, qui était à l'origine un projet entre copains, devient maintenant une expédition très officielle, patronnée par la Fédération française de spéléologie et jalonnée de points de rencontre avec les représentants de la presse. En somme, avant même le déclenchement de cette opération, c'est le prestige de la spéléologie française qui pèse sur cette expédition comme le bouclier de Brennus.

PIERRE MINVIELLE.

EN ILE-DE-FRANCE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN ACCUSATION

Plus d'usines au pied de la capitale

Au cours des derniers mois, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a fait l'objet des critiques unanimes des élus de l'Ile-de-France qui l'accusent, chiffres en main, d'être responsable de l'hémorragie des emplois industriels observés dans la région depuis quelques années. De 1968 à 1975, l'Ile-de-France a perdu 44 000 emplois industriels. À Paris, l' « exode » a été encore plus spectaculaire : de 1954 à 1973 ce sont 200 000 emplois du secondaire qui ont disparu.

La petite couronne, Seine-Saint-Denis en tête, souffre particulièrement de ce mal. La grande couronne a mieux résisté.

La disparition des industries a été — il est vrai — largement compensée par la création d'emplois tertiaires qui sont passés de 2 452 000 en 1968 à 2 838 000 en 1975. Globalement, l'Ile-de-France s'est donc enrichie de 330 000 emplois durant cette période.

Les élus locaux et régionaux mettent en cause plus précisément la politique de « desserrement industriel » que pratique la DATAR depuis 1960 en soumettant les entreprises qui souhaitent s'agrandir à l'agrément et à la « redevance », cette taxe sur le nombre de mètres carrés construits qui varie selon leur localisation : dans l'est ou l'ouest de la région, la grande couronne, les villes nouvelles...

« L'industrie de la région parisienne se porte bien, rétorque-t-on à la Délégation à l'aménagement du territoire, *elle est, en effet, moins vulnérable que dans d'autres départements qui dépendent de secteurs industriels en perte de vitesse. L'Ile-de-France au contraire s'est spécialisée. au cours des dernières années dans des branches industrielles qui se développent (nucléaire, aéronautique, recherche) et à forte valeur ajoutée.*

» D'autre part, s'il est vrai que la diminution d'emplois industriels est plus forte dans la région que dans le reste de la France, il faut souligner que sur dix emplois qui disparaissent de l'agglomération centrale (Paris et la petite couronne), cinq d'entre eux « meurent » purement et simplement, quatre vont s'installer en grande couronne, un seul déménage en province. Enfin, pourquoi vouloir maintenir à tout prix en Ile-de-France les industries qui permettent de fixer en province des populations touchées par l'exode rural, alors que la région comme toutes les grandes métropoles se tourne progressivement et inéluctablement vers le secondaire. »

Pour les P.M.E.

La DATAR décline donc toute responsabilité dans la situation présente et souligne que *« chaque année* [elle] *accorde l'agrément pour 500 000 mètres carrés de locaux industriels alors que seulement 300 000 mètres carrés de bureaux sont construits en région parisienne ».*

La chambre de commerce et d'industrie de Paris est pour sa part bien décidée à prendre le taureau par les cornes. *« La décentralisation a répondu à la stratégie d'un certain nombre d'entreprises*, reconnaît un de ses responsables, *mais les petites et moyennes industries très liées au tissu parisien doivent pouvoir se développer en Ile-de-France. Cette politique en faveur des P.M.E. dépend à la fois de l'Etat, de la région, puisque le préfet de région participe à la décision d'agrément, mais aussi des élus locaux. »*

La chambre de commerce a donc entrepris une campagne de sensibilisation auprès des municipalités de l'Ile-de-France, afin que, à l'occasion des opérations d'urbanisme (rénovation des centres-villes, ZAC par exemple), ils intègrent l'industrie dans le tissu urbain, d'autre part *« les élus pourraient classer, à l'occasion des plans d'occupation des sols, certains terrains en zone industrielle ».* Autres propositions : *« les municipalités pourraient alléger la charge foncière, des terrains industriels, ce qui nous permettrait d'acheter et d'aménager des terrains au cœur des agglomératoins pour y installer des P.M.I. », « les élus pourraient accorder à la chambre de commerce les baux à longue durée afin que nous installions des industries ».* Enfin la chambre se propose d'acquérir et de réaménager des anciens emplacements *ou locaux désertés par les grandes* industries pour y installer des P.M.I.

Diagnostic commun à la DATAR et à la chambre de commerce : les grandes industries n'ont plus leur place en région parisienne mais un relais peut être trouvé, dans les emplois de bureaux bien sûr, mais aussi dans les petites et moyennes entreprises ou dans les activités de pointe. Reste que le « passage » sera difficile.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Allez voir à Arras

Le conseil général de l'Essonne vient, dans une motion, de *demander « que les pouvoirs publics reviennent sur leur décision refusant l'installation de l'Institut technique des céréales (I.T.C.F.) à Etrechy et adoptent d'une manière générale, à l'égard des communes autres que la ville nouvelle d'Evry, des mesures positives pour résoudre la crise de l'emploi et pour faire cesser l'émigration journalière, cause de fatigue pour les travailleurs de ce département ».*

Une nouvelle fois, à travers ce texte, c'est donc la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale et la politique qu'elle mène qui sont mises en accusation.

L'I.T.C.F. se consacre à l'étude *des céréales*, du blé en particulier, de leur qualité pour tous les usages connus, des possibilités de les exporter. Son activité se situe donc *« à la charnière entre le producteur et l'utilisateur ».* Il y a déjà plusieurs années, l'Institut a acheté un terrain à Etrechy, commune de sept mille habitants (population qui a doublé en quelques années), situé dans la zone naturelle d'équilibre (Z.N.E.) des plateaux du Sud. Son projet est d'y installer ses laboratoires — *actuellement trop à l'étroit à Paris* — et son système informatique. Elle offre une vingtaine d'emplois féminins à l'ouverture, une quarantaine à terme. Etrechy a pour l'Institut l'avantage d'être situé à proximité de la capitale, où se trouvent tous les utilisateurs, et dans cette région de l'Ile-de-France qui reste la principale productrice de céréales.

Mais lorsqu'il s'est agi d'obtenir les autorisations, la réponse de la DATAR a été sans ambiguïté : *« On nous a dit : Pas à » Paris, mais à Amiens ou à Ar- » ras, par exemple »*, raconte M. Henri Poupinel, administrateur de l'I.T.C.F. *« Il y a eu aussi un moment où la préfecture de région a fait une tentative pour que nous allions à Evry. » « En fait*, continue M. Poupinel, *si on nous oblige à aller hors de la région parisienne, il est exclu d'envisager l'extension. Ce qui serait dommageable pour l'exploitation céréalière française en général. »* Et de citer l'exemple malheureux du centre d'étude et de recherche d'industries alimentaires, qui fut contraint de quitter Massy, dans l'Essonne, pour Nantes.

De l'avis de M. Lucien Sergeant, conseiller général (non-inscrit) de l'Essonne, cette affaire est grave à un double titre : *« D'abord*, dit-il, *parce que nous sommes dans une zone où il y a peu d'emplois féminins. Ensuite, parce que ce refus soulève toutes les contradictions qui se manifestent entre les politiques et les administrations. Car nous sommes dans une Z.N.E. à laquelle ce type d'activité est conforme. Ce refus de la DATAR peut donc apparaître comme une véritable provocation. »*

Pour l'heure, une nouvelle demande va être faite auprès de la DATAR.

STÉPHANE BUGAT.

—LES ESPACES VERTS—

DES INTENTIONS AUX RÉALITÉS

Va-t-on bâtir la propriété Colbert ?

Au cœur du Vieux-Châtenay, à deux pas de l'hôtel de ville, la propriété Colbert va-t-elle être livrée à un promoteur ? Avec son parc boisé de 1,3 hectare entourant le pavillon et ses dépendances que le ministre fit construire au milieu du dix-septième siècle pour y loger son intendant, elle apparaît pourtant comme le type même de ces « espaces verts de proximité » en voie de disparition dans la région parisienne, et qui méritent d'être soigneusement sauvegardés (le Monde *du 26 mars*).

Jusqu'en 1973, la propriété Colbert appartenait à la société Citroën, qui y logeait une partie de son personnel dans des bâtiments provisoires, aujourd'hui disparus. Elle fut rachetée à cette date par la Société civile immobilière (S.C.I.) les Clos des Tournelles et scindée en deux parties. Sur la première parcelle de 2 400 mètres carrés, comprenant le pavillon proprement dit (intouchable, puisque classé à l'inventaire des monuments historiques), la municipalité de Châtenay a créé une réserve foncière avec l'idée d'y construire à l'avenir un marché. Sur la seconde, qui constitue l' « arrière » de la propriété, la S.C.I. a déposé une demande de permis de construire pour cent soixante-quinze logements.

Entaché d'un avis défavorable de la municipalité, ce permis fut refusé, ainsi que les trois autres qui le suivirent. Mais, en décembre 1977, un cinquième permis, portant sur soixante-neuf logements de haut niveau, fut accordé par la préfecture, malgré l'avis défavorable du maire, et « parce qu'il ne soulevait plus aucune objection légale ».

Enfin, tout récemment, la mairie de Châtenay-Malabry recevait un avis d'ouverture de chantier émanant de la Société franco-suisse du bâtiment, à qui la S.C.I. des Tournelles pourrait avoir revendu la propriété. Il semble donc que l'on ait atteint un point de non-retour.

Les élus n'ont cessé de protester

Pourtant, depuis plusieurs années, les élus, soutenus par une active association de défense des espaces verts, protestent avec énergie contre « cette atteinte à une propriété d'un intérêt historique et écologique évident ». *Estimant que dans l'intérêt général la propriété Colbert devrait entrer dans le domaine public, ils ont multiplié les démarches auprès de l'Etat et des collectivités régionales ou départementales pour les convaincre de s'en porter acquéreurs,* « étant bien entendu que l'état des finances locales ne *permet pas à la commune* de débourser les quelque 6 millions de francs nécessaires à *une telle acquisition ».*

Les élus protestent également contre « l'état de délabrement des bâtiments », *pour lesquels les travaux de remise en état sont estimés à 2 millions de francs, et contre* « la situation d'abandon du parc ». *Mais toutes ces interventions restent sans résultat : malgré les déclarations de bonnes intentions faites à tous les niveaux, faute de moyens ou faute d'une volonté soutenue, la propriété Colbert risque un jour de n'être plus qu'une bicoque en ruine au milieu d'un terrain vague étriqué...*

FRANÇOIS ROLLIN.

CORRESPONDANCE

La grande rumeur du R.E.R.

Nous recevons de M. Jean Clouet, maire de Vincennes, la lettre suivante :

Votre journal s'est fait l'écho du programme pluriannuel de lutte contre les nuisances sonores provoquées par les routes et autoroutes de la région parisienne et chacun convient volontiers qu'il importe de tout faire pour que leur insertion dans un environnement très peuplé soit réalisée avec le plus grand souci des populations riveraines.

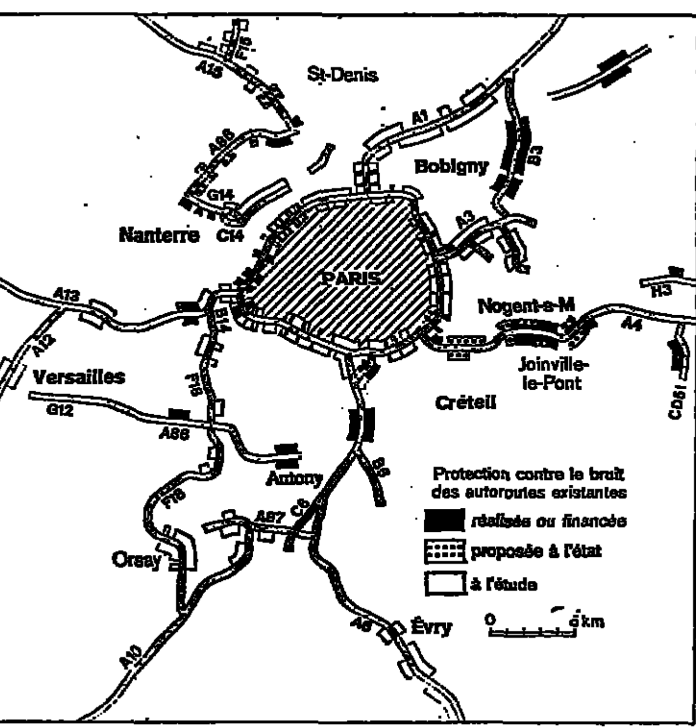
Vous me permettrez, toutefois, d'insister pour que ce souci ne soit pas limité aux routes et autoroutes, mais étendu à tous les autres moyens de transport. A cet égard, je considère qu'il est aussi souhaitable qu'important de faire en sorte que les habitants des voies longées par le R.E.R. bénéficient, en tant que de besoin, d'un équipement antibruit au même titre que ceux qui habitent à proximité des routes et des autoroutes.

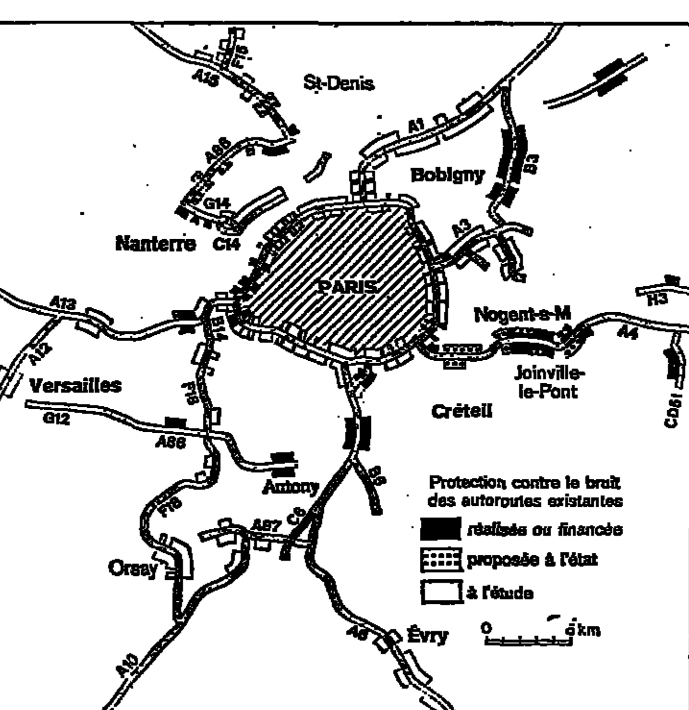
Je citerai, comme exemple, ma commune et celle, voisine, de Saint-Mandé, traversée sur une longueur de 3 kilomètres par une tranchée ouverte et qui, du fait de l'ouverture de la nouvelle branche est du R.E.R., subissent une cadence de passage très fortement accrue sans qu'aucune protection antibruit ait été prévue.

Cette magnifique réalisation que constitue le R.E.R., et dont l'intérêt public est évident, gagnerait à ne pas donner l'impression qu'elle a été conçue sans souci de la gêne extrême causée à certains riverains.

KILOMÈTRES ANTIBRUIT

Des autoroutes rendues au silence





Sur cette carte figurent les portions d'autoroutes où, dans la région parisienne, ont été ou vont être installés des dispositifs de protection (murs ou rideaux) antibruit. Coût total de l'ensemble de ces opérations dont le calendrier précis n'a pas encore été fixé : 280 millions.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LA CRISE MONÉTAIRE EUROPÉENNE

Les répercussions de la dévaluation norvégienne

SUÈDE : conséquences limitées

(De notre correspondant.)

Stockholm. — La *dévaluation* de la monnaie norvégienne (*le Monde* daté 12-13 février) n'a pas du tout surpris les milieux politiques et financiers suédois. M. Gösta Bohman, ministre de l'économie, a d'ailleurs *exprimé*, samedi, sa « *grande compréhension* » pour la décision d'Oslo *en insistant* sur la similitude des difficultés que connaissent actuellement les deux pays : déficit *important des comptes extérieurs*, taux d'inflation élevé, augmentation rapide des coûts de revient *des entreprises, qui se traduit* par un fléchissement de leur compétitivité au niveau des prix *sur les marchés étrangers.*

La Suède liant depuis le mois de septembre sa monnaie aux *devises de ses quinze principaux* partenaires commerciaux — et le poids de la couronne norvégienne ne représentant dans le « panier » de références qu'environ 10 %, — les conséquences des nouvelles parités sont jugées à Stockholm très limitées. En revanche, les mesures d'accompagnement annoncées par le gouvernement d'Oslo suscitent un peu plus d'inquiétude chez les industriels.

La *dévaluation* aura probablement pour effet de rééquilibrer le commerce bilatéral qui se solde régulièrement par *un déficit* au détriment d'Oslo. C'est peut-être pourquoi M. Bohman a déclaré : « *Je pense que la dévaluation de la monnaie norvégienne est bonne pour les relations nordiques.* » — A. D.

ISLANDE : dévaluation de 13 %

De notre correspondant

Reykjavik. — Après la dévaluation de la couronne islandaise, mercredi 8 *février*, de 13 % par rapport au *dollar américain, le gouvernement* a soumis vendredi au Parlement un projet de loi en sept points, qui remet en cause l'indexation des *salaires sur* l'augmentation du coût de la vie *prévue* par *l'accord* de dix-huit mois signé, en juin dernier, par le patronat et les syndicats *islandais*. Le projet devrait être *ratifié en début de semaine par le Parlement*. Cela pourrait amener les syndicats à dénoncer les accords *salariaux*.

Cette dévaluation a *été* rendue nécessaire *car* les coûts *de* production de la pêche ont augmenté plus *rapidement* que les cours mondiaux du *poisson, qui actuellement* stagnent, après avoir fortement augmenté en 1977. L'inflation devrait atteindre, selon les prévisions officielles, 36 % en 1978. Les syndicats affirment que les mesures d'accom*pagnement prises par le gouvernement* entraîneront une baisse du pouvoir d'achat d'environ 10 %.

Les syndicats sont-ils prêts à aller jusqu'à la grève pour défendre le *pouvoir d'achat des salariés ? Rien n'est moins sûr* à quelques semaines des élections municipales et à deux mois des élections *législatives* du *printemps. L'échec de la lutte contre* l'inflation avait fait tomber le gouvernement de gauche en 1974. Cette lutte était l'objectif principal de l'actuelle *coalition de centre-droit. Mais elle* est *difficile* dans ce pays qui tire ses revenus du poisson, dont les cours varient avec une grande amplitude. *Elle nécessiterait surtout des réformes de structures qu'aucun gou*vernement ne s'est risqué à entreprendre. — G. L.

FINLANDE : décision mardi

De notre correspondant

Helsinki. — Après la dévaluation de la couronne norvégienne de 8 %, le marché des changes est resté fermé ce lundi 13 février en Finlande. Le gouvernement devrait prendre mardi une décision en ce qui concerne le cours du mark. « La dévaluation de la couronne norvégienne et un événement qui affecte la position du mark » : cette déclaration prononcée par le gouverneur de la Banque de Finlande a suffi pour *spéculer sur la probabilité d'une modification du cours du mark. Rien ne* permet toutefois de deviner la décision prochaine du gouvernement.

Lorsque la couronne suédoise avait été dévaluée de 10 % en automne dernier, la Finlande s'était contentée d'une baisse de 3 % du cours du mark. *La mesure était surtout d'ordre phychologique et était destinée* à montrer l'indépendance de la Finlande en matière monétaire et à affirmer la fidélité du gouvernement *à une politique économique dont* un des principaux objectifs est la lutte contre l'inflation. Depuis, la situation économique n'a fait qu'empirer, et le taux de chômage avoisine 10 %. *Dans ces conditions, la dévaluation* de la devise norvégienne pourrait offrir au gouvernement une occasion de faire accepter à l'opinion publique, *sans* perdre la face, une dévaluation à laquelle beaucoup *ne font* que songer. (En 1977, le marché norvégien a représenté 5,6 % des exportations finlandaises contre 3,6 en 1976.) *Sur le plan social, rien ne plaide* en faveur d'une dévaluation.

DANEMARK : attente

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Depuis l'an*nonce officielle*, vendredi 10 *février*, de la dévaluation de la couronne norvégienne, les dirigeants *de Copenhague* n'ont *cessé* de démentir énergiquement les rumeurs qui se sont mises à *circuler aussitôt sur* l'éventualité d'un proche réajustement de la couronne danoise. Les experts, et *notamment* les *divers porte-parole* des grandes banques du royaume, n'ont pas osé, quant à eux, être *aussi catégoriques.*

L'un des principaux responsables de la Privatbanken (laquelle avait prévu la dévaluation de la *couronne norvégienne* avant avril et prédit, au début de 1977, que la couronne *suédoise* quitterait le « serpent » monétaire dans l'année) a confié au quotidien *Jyllands-Posten*, de dimanche, que les partenaires européens du Danemark avaient, vendredi, instamment demandé au gouvernement Joergensen *de ne pas* dévaluer, car une dévaluation conjuguée des couronnes norvégienne et *danoise* aurait *fatalement* entraîné la disparition définitive du « serpent » communautaire.

Pour *rassurer* l'opinion locale, le ministre danois des affaires étrangères, M. Knud Heinesen, *a rappelé que* le Danemark disposait de la réserve de devises la plus importante qu'il ait jamais *eue : 15 milliards de couronnes*, c'est-à-dire environ 12 milliards de francs. — C. O.

● *Le premier ministre iranien*, M. Amouzegar, a déclaré le 9 février que les prix mondiaux du pétrole devraient demeurer bloqués *jusqu'à la fin de 1978, mais* que des hausses progressives interviendraient à partir de 1979. *M. Amouzegar* a *justifié* le blocage par la morosité du marché et le fait que la reprise économique en Europe occidentale « *laisse beaucoup à désirer* ». Toute augmentation des prix du pétrole « *porterait atteinte à la relance économique et accroîtrait le nombre des chômeurs* ». — *(A.P.)*

● *Les gisements pétroliers de la mer du Nord* appartenant à la Grande-Bretagne ont produit en 1977 37,3 millions de tonnes de pétrole, a annoncé le ministère britannique de l'énergie

M. Robert Delorozoy devient président de l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie

Au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), qui se tient à Paris au Palais des congrès les 13 et 14 février, M. Robert Delorozoy est appelé à succéder à M. Jean Panhard. M. Delorozoy, président de la Chambre régionale de l'Ile-de-France, *a été élu en février 1977 pour* occuper ce poste de 1978 à 1980, tandis que M. Jean Panhard, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Paris, ne l'a occupé qu'un an.

Le découpage surprenant en deux présidences successives de la direction de l'A.P.C.C.I. avait été, il y a un an, le fruit de dix-huit mois de négociations difficiles au sein de l'Assemblée sortante entre Paris et province. Les cent soixante-deux chambres locales de commerce et d'industrie supportaient mal, depuis une décennie, la suprématie parisienne, bien que la C.C.I.P. (Chambre de commerce et d'industrie de Paris) finance près du quart du budget de l'A.P.C.C.I. De plus, cette décision concrétisait l'amélioration de la représentation du commerce, dont les mandants s'estimaient jusqu'ici sous-représentés.

M. Delorozoy, nouveau président de l'A.P.C.C.I., fait donc figure de représentant de la province — une « province » bien proche puisqu'il s'agit de l'Ile-de-France — et du commerce, ce qui est logique puisqu'il est P.-D.G. d'une société moyenne de supermarchés, affiliée à la coopérative de détaillants CODEC. Agé de cinquante-cinq ans, M. Robert Delorozoy est né à Versailles et est maire de Choisel, dans les Yvelines. C'est incontestablement un homme d'appareil. La simple énumération de ses activités extra-professionnelles le prouve : membre du Conseil économique et social (où il préside le groupe des entreprises privées), membre du Conseil supérieur des classes moyennes, membre du Conseil national du crédit, vice-président du conseil de la Chambre syndicale des banques populaires (Crédit populaire de France)...

Plein d'entregent et de fermeté, il a dès longtemps habitué les cercles consulaires à sa silhouette moyenne, à son regard clair que voile parfois une paupière lourde, à ses discours remplis d'une connaissance patiemment acquise d'un secteur difficile et complexe. Nul mieux que lui ne connaît à la fois le commerce et la nécessaire diplomatie dont doit faire preuve son représentant dans les assemblées consulaires, porte-parole à la fois du détaillant indépendant et du commerçant organisé qui exerce son activité au sein d'un groupe important.

J. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,3800	4,3850	+ 130	+ 190	+ 270	+ 340	+ 780	+ 900
$ can.	4,3934	4,3994	+ 100	+ 140	+ 250	+ 310	+ 695	+ 810
Yen (100)	2,0202	2,0232	+ 100	+ 130	+ 200	+ 270	+ 650	+ 770
D. M.	2,3199	2,3225	+ 110	+ 150	+ 240	+ 340	+ 830	+ 960
Florin	2,1645	2,1682	+ 75	+ 110	+ 150	+ 240	+ 600	+ 790
F. B. (100)	14,8900	14,9200	+ 260	+ 420	+ 740	+1100	+1850	+2460
F. S.	2,4796	2,4847	+ 170	+ 230	+ 400	+ 470	+1200	+1380
L. (1 000)	5,6507	5,6585	— 150	— 90	— 300	— 220	—1000	— 760
£	9,4500	9,4646	+ 250	+ 330	+ 590	+ 660	+1400	+1620

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 3/8	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 1/4	3 3/16	3 5/16
$ U.S.	6 9/16	6 11/16	6 13/16	7	7	7 1/8	7 7/16	7 9/16
Florin	5 1 2	6	5 3/16	5 7/16	5 3/16	5 7/16	5	5 3/16
F. B. (100)	3 1/2	4 1/2	7 5/16	7 9/16	7 1/16	7 11/16	7 3/4	8
F. S.	0	1/2	1/4	3/8	1/2	5/8	1	1 3/16
L. (1 000)	11	13	13	13 3/4	13 3/4	14 1/8	14 3/16	14 7/16
£	4 3/4	5 1/4	6 11/16	7	7 1/16	7 1/4	6 5/8	7
Fr. franç.	12 1/2	14 1/2	16 1/4	16 3/4	16 1/4	16 3/4	14 1/8	14 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

APRÈS LA RÉUNION DES « CINQ »

Le franc se raffermit

(Suite de la première page.)

Les ministres des finances des Cinq (Allemagne de l'Ouest, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et *Japon*) se sont *réunis secrètement*, dimanche 12 février, à Versailles, au pavillon de la Lanterne. Ce sont des « fuites » en provenance de Londres, Washington et Tokyo, qui ont fait connaître la nouvelle, en dépit des démentis traditionnels — mais maladroits, — diffusées par le gouvernement français, et dont nous nous étions fait l'écho (*le Monde* daté 12-13 février). Une réunion analogue, et tout aussi discrète, s'était tenue également à Versailles, *le* 5 décembre dernier.

Selon l'usage, aucun communiqué *ne sera publié, mais l'on se doute* bien que les vifs remous observés récemment sur le franc et sur le dollar ont été au centre des *conversations. Selon des informations* en provenance du Japon, c'est la France qui aurait pris l'initiative de tenir cette réunion. Préoccupé par le très vif *accès* de faiblesse subi par notre monnaie à un mois des élections, le gouvernement français aurait examiné avec ses partenaires quelle forme de coopération pouvait être *adoptée pour* éviter une nouvelle *dégradation* du franc. Les observateurs soulignent néanmoins que les accords déjà existants entre *banques centrales* permettent de se prêter mutuellement assistance en cas de pressions trop vives.

La différend américano-allemand

Il semble qu'un autre sujet de préoccupation ait été évoqué par les ministres des Cinq : celui de la tenue du dollar et de l'évolution de l'économie mondiale. M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, accompagné de son sous-secrétaire, M. Solomon, avait l'intention — *avant que la neige n'empêche son avion* de décoller — de se rendre lundi matin à Bonn pour préparer le « sommet » économique de juillet prochain. *Pour l'instant, un dialogue* de sourds semble s'être établi entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale. A Washington, on continue à demander, *même* à exiger, une relance de l'économie ouest-allemande pour relayer l'effort d'expansion américain, contribuer à la réduction du *déficit commercial américain et atténuer* aussi la *pression* sur le dollar. A Bonn, le chancelier Schmidt se refuse toujours à satisfaire les exi*gences américaines* au *nom* de la lutte contre l'inflation, qu'il continue de juger primordiale.

L'opposition entre les deux thèses reste donc entière, ce qui pourrait à la fois compromettre la tenue du « sommet » de juillet et soumettre le dollar à une nouvelle pression. A Washington, on laisse *entendre* qu'une nouvelle baisse de la monnaie américaine sanctionnerait l'obstination du *partenaire ouest-allemand. Après l'accalmie relative qui règne* depuis un mois sur les marchés des changes — la chute du franc mise à part, — une nouvelle période de *turbulence pourrait débuter. C'est* ce que prévoient un certain nombre de cambistes, pour qui le répit dont jouit actuellement le dollar n'est *qu'un sursis. Ils tablent sur une nouvelle* valorisation du deutschemark, du yen et du franc suisse.

FRANÇOIS RENARD.

● *M. Philippe Esper*, adjoint au directeur général de l'industrie et chef du service des affaires internationales au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a été nommé délégué *interministériel* aux techniques audio-visuelles.

CONSTRUCTION

Les deux politiques du logement social

Chez les responsables d'offices d'H.L.M., la satisfaction d'il y a six semaines a fait place à l'inquiétude et à l'amertume. A qui se fier, si les engagements pris par le président de la République (*le Monde* du 29 décembre 1977) ne se concrétisent pas, en temps utile, par de réelles mesures en faveur de la construction sociale ?

Tout se passe comme si deux politiques du logement social étaient simultanément menées par le gouvernement.

L'une, verbale, fait état de la nécessité de maintenir un secteur non lucratif efficace, compétitif, seul capable d'offrir aux plus défavorisés des logements de qualité pour un prix en rapport avec leurs moyens : et l'on parle de « *mise à niveau* » des organismes d'H.L.M. (dont la situation financière se dégrade en raison du blocage des loyers), d'aide spécifique à la réhabilitation du parc ancien des logements (qui, faute d'entretien, se dégradent de plus en plus), de décentralisation des décisions sur les collectivités locales, etc., etc.

L'autre, concrète, diffère de semaine en semaine, de mois en mois, les mesures d'urgence annoncées solennellement.

Un exemple : tandis que les sociétés immobilières d'investissement jouissent d'une garantie de l'Etat « *contre les conséquences des mesures législatives ou réglementaires qui les priveraient des droits de percevoir l'intégralité des loyers* (1) », les organismes d'H.L.M. réclament en vain à cor et à cri depuis des années une compensation — entendez une subvention — en cas de blocage des loyers. Depuis des années, faute de ces subventions, l'équilibre de gestion se fait au détriment de l'entretien des immeubles. Ce qu'on va leur accorder, dans les jours qui viennent, c'est un prêt, qui, même assorti d'un différé d'amortissement et d'une remise d'intérêt, va alourdir, à terme, les frais financiers des organismes.

La réintroduction de représentants des locataires dans les conseils d'administration des offices, décidée il y a deux ans par une loi, elle, va enfin se faire. Mais dans les nouveaux conseils, de 20 membres (au lieu de 12 actuellement), la moitié seront toujours nommés par le préfet (soit 10 au lieu de 6 actuellement), tandis que le poids relatif des représentants des collectivités locales diminuera : 6 membres sur *20 dans la nouvelle formule (soit* 30 % de l'effectif) au lieu de 4 sur 12 dans la formule actuelle (le tiers). Cela sans doute en application de toutes les déclarations officielles sur la nécessité de rendre aux collectivités locales la responsabilité de leur urbanisme...

Il ne s'agit là que de deux exemples. On pourrait parler aussi de la lenteur mise à améliorer le statut des personnels des offices d'H.L.M., qui font figure, depuis des décennies, de parents pauvres de la fonction publique, et bien d'autres choses encore. Comment, dès lors, ne pas comprendre l'amertume des bâtisseurs sociaux...

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Ordonnance du 24 septembre 1958, article 4.

PESSIMISME DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

Les chefs d'entreprise du bâtiment jugent, selon l'enquête trimestrielle de l'INSEE, que leur activité « *est restée faible au quatrième trimestre 1977* ». Les carnets de commandes se dégarnissent et les perspectives d'activité sont plus pessimistes. Dans le second œuvre, on envisage des réductions d'effectifs dans les prochains mois.

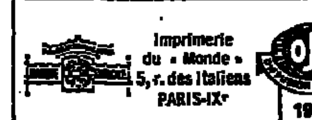
Quant à la demande de logements neufs, toujours selon l'INSEE (enquête trimestrielle auprès d'un millier de promoteurs), elle s'est légèrement infléchie au dernier trimestre de 1977. Les prix ont tendance à se stabiliser, à l'exception de ceux des terrains en région parisienne. Les perspectives de mises en chantier des promoteurs privés faiblissent légèrement tandis que celles des promoteurs publics (soutenues par une demande assez vive d'H.L.M. locatives) se sont fortement redressées.

Dans les travaux publics, selon l'enquête trimestrielle que l'INSEE mène avec la fédération nationale, les prévisions restent orientées à la baisse. L'appréciation sur les carnets de commandes est la plus basse enregistrée depuis janvier 1974, date de création de l'enquête. Une entreprise sur dix seulement utilise à plein ses capacités de production, contre deux en 1976 et trois en 1974.

Le bâtiment et les travaux publics sont, on le voit, plus moroses que le C.N.P.F. dans son ensemble, qui prévoit une « reprise modérée de l'activité » (*le Monde* du 10 février).

Dans la région parisienne, la situation dans la construction et les travaux publics, est, selon la Fédération parisienne du bâtiment, plus préoccupante encore que dans l'ensemble du pays. Le nombre de mises en chantier de logements neufs devrait au premier trimestre 1978 être inférieur au premier trimestre 1977, tandis que les carnets de commandes des entreprises de travaux publics ont « *tout lieu de rester globalement à un bas niveau* ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ÉNERGIE

BILLET

L'ogre saoudien

Les périodes préélectorales sont propices, on le sait, à la diffusion de rumeurs. La dernière en date est de taille : si, après les élections, était formé un gouvernement comprenant des ministres communistes, l'Arabie Saoudite, qui fournit 40 % du pétrole importé par la France, pourrait décider de suspendre ses livraisons de « brut » !

Cette menace laisse sceptiques les milieux pétroliers. Pour plusieurs raisons. La première tient à l'attitude de l'Arabie Saoudite. Certes, M. Yamani, le ministre du pétrole de ce pays, n'a pas caché qu'il s'inquiétait de la poussée de la gauche constatée dans certains pays d'Europe ; Ryad verrait sans plaisir des communistes accéder aux affaires. Mais jamais il n'a été fait allusion, publiquement du moins, à un boycottage.

Mieux : lors d'un récent séminaire organisé à Genève, un des responsables de la société nationale saoudienne Pétromin, interrogé sur l'attitude que pourrait adopter son pays en cas de victoire de la gauche, a déclaré, en substance, qu'il n'entrait pas dans les intentions de Ryad d'annuler le contrat passé entre Pétromin et la France (1), la politique pétrolière du gouvernement saoudien étant basée sur des critères commerciaux et consistant à consolider les liens tissés avec les pays consommateurs. On est loin du boycottage évoqué plus haut.

De surcroît, fait-on remarquer dans les milieux pétroliers, à supposer que l'Arabie Saoudite décide d'arrêter ses exportations de « brut » vers la France, on voit mal les compagnies pétrolières internationales, qui se sont toujours fait un devoir d'assurer l'approvisionnement des pays consommateurs, même lors des plus graves crises — service qui, à leurs yeux, justifie leur toute-puissance, — abandonner la France à son triste sort. On rappelle à ce propos que, lors de la « guerre du Kippour », les Pays-Bas « boycottés » un temps par les producteurs arabes, n'en avaient pas moins été largement approvisionnés en « brut ».

Si la gauche gagne...

Cela ne signifie pas pour autant qu'une éventuelle victoire de la gauche aux élections ne modifierait pas la politique pétrolière française. Le parti socialiste et le parti communiste n'ont jamais caché qu'ils étaient favorables à la conclusion d'accords d'Etat à Etat, et qu'ils entendaient resserrer les liens avec certains pays, notamment l'Algérie, qui offre de larges possibilités de coopération. Mais une telle évolution ne pourrait qu'être lente.

D'abord parce que l'on ne saurait bouleverser en quelques semaines, ni même en quelques mois, les circuits commerciaux — certains pays producteurs passent des contrats à long terme, — ensuite parce que l'infrastructure de l'industrie pétrolière française (flotte de transport, raffineries) impose un certain nombre de contraintes. Quel que soit le désir de la gauche d'échapper à l'emprise des multinationales, il lui faudra bien tenir compte de ces réalités.

La chose est si vraie que, le 26 janvier dernier, Mme Christiane Mora, responsable de la délégation à l'énergie du P.S., écrivait, dans le bulletin mensuel Techniques Pétromonde *:* « Lors de la crise de l'automne 1973 au Proche-Orient, des représentants de la gauche française ont préconisé que, par des contrats directs d'Etat à Etat, les compagnies multinationales soient éliminées du marché pétrolier international, ce qui amènerait, à terme, la disparition de leur influence — souvent critiquable.

» Sur ce sujet essentiel, le parti socialiste a adopté et maintenu une position plus nuancée, sachant fort bien qu'en dépit des événements — qui, en apparence, leur étaient défavorables — les compagnies multinationales demeuraient, pour de multiples raisons, les interlocuteurs privilégiés des pays producteurs. Et qu'ainsi ces compagnies étaient à même de jouer un rôle utile d'intermédiaire entre un pays à régime socialiste — la France, par *exemple*, — et des Etats conservateurs — tels que l'Arabie Saoudite — hostiles aux conceptions de gauche (...).

» Assurer nos fournitures par l'intermédiaire des multinationales — tout au moins pendant quelques années — apparaît donc comme le moyen le plus efficace d'apporter une solution à certains de nos problèmes. »

On ne saurait être plus réaliste.

PHILIPPE LABARDE.

(1) Les compagnies nationales C.F.P. et Elf-Aquitaine ont passé avec Pétromin un contrat portant sur l'achat de 12 millions de tonnes de pétrole par an. Ce contrat, passé en 1974, a été renouvelé début 1977 pour trois ans.

AUTOMOBILE

L'Alfasud super plus puissante, plus durable

Après l'installation du moteur 1 300 cm3 — celui de l'Alfasprint — sur l'Alfasud TI, la gamme Alfasud vient de subir de nouvelles transformations : les berlines quatre portes et le break Giardinetta sont retouchés esthétiquement (calandre, pare-chocs, tableau de bord et habitacle), et les modèles à cinq vitesses peuvent recevoir désormais le moteur 1 300 cm3. Ainsi s'estompent la plupart des critiques formulées depuis le lancement de l'Alfasud il y a six ans : l'Alfasud super est maintenant un véhicule familial (quatre portes), mieux protégé par de vrais pare-chocs et doté d'une mécanique qui correspond à l'image traditionnelle d'Alfa Romeo (cinq vitesses en série et un moteur, 7 CV, développant 68 ch DIN à 6 000 tr/min.). Le modèle de base, équipé d'une boîte quatre vitesses, conserve l'ancien groupe 1 200 cm3.

En fait, les principales modifications — invisibles au premier abord — concernent surtout la protection de la carrosserie contre la corrosion. Les anciennes Alfasud péchaient par leur manque d'homogénéité entre un moteur « increvable » et une tôle... qui l'était beaucoup moins. L'emploi du zincrométal et de revêtements en matières plastiques sur la nouvelle gamme (couverte par une garantie de deux ans sur le moteur et la peinture) devrait redonner confiance à une clientèle séduite par les qualités routières incontestables de l'Alfasud.

Tout n'est pas encore parfait : les charnières du coffre restent fragiles, le moteur 1 300 cm3, beaucoup plus souple que le 1 200 cm3, est aussi plus gourmand (1 litre de plus à 120 km/h), et son bruit, par sa qualité, est encore loin du timbre qui inocula, chez beaucoup, le « virus Alfa ». — M. B.

★ Prix de l'Alfasud super 1,3 : 28 500 francs. Consommations : 7, 9,7, 10,3 litres.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
285 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

RGIE

BILLET

L'ogre saoudien

AUTOMOBILE

L'Alfasud super ... puissante, plus du

SOCIAL

« L'ornithorynque appréhendé »

Une mise au point de la société Buhler-Miag

...sant de son droit de réponse ...s notre article « L'ornithorynque appréhendé », où nous ...tions les péripéties d'un jeune ...qué C.G.T., M. Ernesto Ba...ta, seul syndiqué avoué au ...e de la société Buhler-Miag ...Monde daté 5-6 février), le ...nt de cette enterprise nous ...t :

« M. Basanta n'avait jamais ...cé d'activité syndicale lors...me procédure de licencie...nt, pour fautes professionnel..., fut engagée contre lui au ...s de novembre 1976.

» C'est uniquement pour faire ...ec à cette procédure normale ...selon un processus que les ...unaux ont eu maintes fois ...casion de sanctionner, que ... Basanta s'est fait désigner ...-le-champ par la C.G.T. en ...lité de délégué syndical.

» Il n'a pas davantage par la ...e fait de ce mandat un usage ...mal.

» C'est ainsi que des élections ...comité d'établissement de no... société ayant précisément eu ... quelques semaines plus tard, ...janvier 1977, ni M. Basanta ni ... C.G.T. ne se manifestèrent ...s quelque forme que ce soit.

» A la faveur des délais de pro...ure, M. Basanta put se livrer, ...ant quinze mois, à des acti...és que nous laisserons le soin ... lecteur de qualifier, bafouant ...ment supérieurs et direc...n : absences irrégulières, affi...ges sauvages, distribution de ...cts sur les postes de travail, ...rturbations incessantes des ac...ités du personnel, irruption ...n commando d'éléments étran...rs à la société, et menés par ... Basanta.

» Respectueuse de la loi, notre ...ciété a subi durant quinze mois ... état de choses. M. Basanta ...st même payé le luxe de pren...e l'initiative d'une plainte ...nale pour prétendue entrave !

» Lorsque sa pseudo-désigna...n comme délégué syndical eut ...é enfin jugée inopérante, M. Ba...nta a été licencié selon les rè...es : convoqué à un entretien ...éalable, qui a eu lieu le 9 jan...er 1978, il a été remercié par ...ttre recommandée avec accusé ... réception du 25 janvier.

» Son refus de tenir compte ... cette décision, sa prétention à continuer à occuper les lieux constituaient dès lors une voie de fait justiciable du recours à la force publique.

» En vérité, M. Basanta et les siens ont une conception particulière de la loi : ils en usent tant qu'elle sert leurs desseins, quitte à la dénoncer lorsqu'ils doivent à leur tour s'y plier. »

Une réponse de la C.G.T.

De son côté l'Union des syndicats C.G.T. du quartier de la Défense nous écrit :

« Contrairement aux allégations de la direction Buhler, les faits témoignent que la liberté est malmenée dans son entreprise. Depuis le jour où M. Basanta — alors embauché depuis cinq ans — a contesté une décision de la direction, une avalanche d'avertissements ou de reproches se sont succédé. De plus, la direction Buhler l'a reconnu délégué syndical pendant plus d'un an puisqu'elle a procédé à l'envoi de dix-sept lettres d'avertissement ou de mise à pied pour fait syndical et que l'inspecteur du travail a refusé sa demande de licenciement en 1977.

» D'autre part, elle viole l'artile 412-15 du code du travail, qui prévoit que les anciens délégués syndicaux ont une protection de six mois et que la demande de licenciement doit être effectuée auprès de l'inspection du travail. Il faut savoir également que la direction de cette entreprise refuse obstinément toute entrevue ou délégation de l'Union des syndicats C.G.T. de la Défense. »

[Selon les attendus du jugement rendu en première instance par le tribunal de Courbevoie, M. Basanta, employé à la société Buhler-Miag depuis le 12 janvier 1973, avait reçu deux lettres d'avertissement les 13 et *22 octobre 1976 ; le 3 novembre 1976*, la direction lui remettait une lettre le convoquant à un entretien préalable à une procédure de licenciement, *lettre qu'il refusa parce que* non recommandée ; le 4 novembre, l'union locale C.G.T. adressait à la *direction de l'entreprise une lettre* désignant l'intéressé comme délégué syndical ; le 5 novembre, la direction adressait à M. Basanta une lettre *recommandée l'avertissant officiellement* qu'une procédure de licenciement était engagée contre lui. La proximité de ces *dates* explique le long débat de procédure qui s'en est suivi.]

UN LIVRE BLANC ...OUR « UN TROISIÈME AGE HEUREUX »

...I. René Lenoir, secrétaire ...tat à l'action sociale, vient de ...senter un Livre blanc inti... *Le Temps de vivre un troi...ne âge heureux* (*). Cette pla...tte résume les observations ...signées à l'occasion de la pre...re rencontre nationale du ...sième âge, organisée à Lyon ... 8 et 9 octobre derniers, en ...sence du président de la ...ublique.

...elon M. Lenoir, les personnes ...es sont en train de vivre *« une ...table révolution »*. Sur les ...f millions et demi de Fran...es et de Français de plus de ...arte ans, plus de deux mil...s fréquentent les onze mille ...s et plus de trente mille ...ent les cours des universités ... troisième âge.

(*) *La Documentation française*, ...uai Voltaire, Paris (7e), 160 p.

● *General Motors a été condamné*, le 8 février, à verser 2,5 millions de dollars de dommages et intérêts aux parents d'un jeune homme, mort il y a six ans après que le réservoir à essence de sa Chevrolet Chevelle eut explosé au cours d'une collision. *Les parents de la victime* ont fait valoir que l'emplacement du réservoir était *« fondamentalement dangereux »*. Deux jours *auparavant, Ford Motor* avait été condamné à payer 127,8 millété condamné à payer une somme encore plus élevée à un garçon de dix-huit ans brûlé à 95 % il y a cinq ans, quand le réservoir de sa Ford Pinto avait pris feu sans raison apparente. Ford a annoncé son intention de faire appel, tandis que General Motors n'a pas encore indiqué les suites qu'elle entendait donner au jugement. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

UNE SEMAINE APRÈS SA NOMINATION

M. Fontvieille démissionne de son poste de P.-D. G. de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La crise de Manufrance a pris le samedi 11 février un tour nouveau avec la démission du P.-D. G., M. Henri Fontvieille, qui, une semaine plus tôt, avait été désigné à ce poste, après le retrait de M. Jacques Petit. Si l'on s'en tient aux termes de la brève déclaration remise dimanche à la presse par M. Fontvieille, celui-ci renonce à la présidence parce qu'*« il n'a pas obtenu de son prédécesseur les renseignements satisfaisants sur les investisseurs susceptibles de reconstituer le capital de la société »*.

M. Petit, qui avait démissionné le 4 février de ses fonctions de P.-D. G., avait accepté un poste de directeur général adjoint chargé des négociations en vue de la création de la société nouvelle d'exploitation. Il doit trouver, avant l'échéance *fatidique* du 28 février, les investisseurs nécessaires à la réussite de son plan de sauvetage.

C'est donc parce qu'il s'estime tenu à l'écart des négociations menées par M. Petit que M. Fontvieille a, semble-t-il, démissionné. Apparemment, la « mission Petit » continue. M. Bruno Vennin, adjoint au maire de Saint-Etienne et administrateur de *Manufrance, nous l'a confirmé* dimanche soir. *« Je regrette la démission de M. Fontvieille. Elle ne me semble pas sérieusement motivée, aucun élément nouveau précis n'étant intervenu depuis qu'il avait pris ses fonctions. M. Petit poursuit ses contacts. »*

● *Lip : la municipalité de Besançon a décidé d'offrir* un terrain aux grévistes de l'ex-usine Lip de Palente. Une centaine de mètres carrés, dans une usine relais de la ville, *permettront* aux travailleurs de disposer d'un siège social pour la coopérative qu'ils ont créée. *La municipalité s'est* aussi prononcée pour l'expropriation de l'usine et des terrains de Palente, après le refus du syndic de les *vendre* à la ville.

TRANSPORTS

LES INVESTISSEMENTS FERROVIAIRES

Beaucoup d'argent sur les rails

La S.N.C.F. prévoit qu'en 1978 ses investissements seront presque trois fois plus élevés que ceux des British Railways, révèle une étude d'une revue américaine, l'International Railways Journal, qui porte sur les investissements prévus par différents pays pour leurs chemins de fer.

La S.N.C.F. consacrera 8 685 millions de francs en 1978 pour moderniser son réseau, et son homologue britannique, 2 430 millions. La R.A.T.P., quant à elle, investira, au cours de la même période, cinq fois plus d'argent (2 082 millions) que son homologue londonien (387 millions).

Pour sa part, le gouvernement de Bonn a accepté de consentir annuellement, pendant cinq ans, un investissement moyen de 5 400 millions de francs pour ses chemins de fer. L'Espagne, de son côté, y consacrera 2 066 millions de francs en 1978, l'Italie, 1 521 millions, la Turquie 1 656 millions, l'Australie, 1 680 millions et la République d'Afrique du Sud 1 971 millions.

Selon l'étude, les plans acquisition de matériel pour l'ensemble des pays du monde, sans compter les Etats-Unis et les pays de l'Est européen, membres du Comecon, sont de 16 000 wagons de marchandises, 1 850 voitures de voyageurs et 700 locomotives.

La construction de nouvelles voies représente, selon cette revue, le plus important poste des dépenses : 5 850 millions de francs pour les quatre-vingts pays sur lesquels portent l'étude. Ainsi, exception faite des travaux effectués par la S.N.C.F. et la R.A.T.P., le Portugal construira 205 kilomètres de lignes supplémentaires en 1978, l'Argentin 163 kilomètres, le Swaziland 100 kilomètres, le Cameroun 83 kilomètres, l'Uruguay 62 kilomètres et le Malawi 60 kilomètres. — (A.F.P.)

ÉTRANGER

Un programme d'économies d'énergie est mis au point par Bonn

Bonn. — Le gouvernement fédéral vient de reprendre, sous une forme nouvelle, le programme visant à favoriser des économies dans l'utilisation de l'énergie pour le chauffage. Ce programme, qui prévoit des subventions de 4,35 milliards de marks durant les cinq prochaines années, avait fait l'objet d'une large publicité en septembre dernier. Il se heurta cependant à la résistance des Länder gouvernés par les chrétiens-démocrates et dut être abandonné au début de janvier, lorsque le gouvernement du Bade-Wurtemberg refusa catégoriquement de signer le projet préparé par le gouvernement de Bonn.

De notre correspondant

Le même programme qui devait, à l'origine, résulter d'un accord entre les Länder et le gouvernement central va être réalisé maintenant par la voie législative. Le gouvernement compte que cette injection financière contribuera à ranimer la conjoncture économique.

Le Parlement va se voir proposer un projet incorporant les subventions prévues dans la « *loi sur la modernisation des logements* ». La méthode de financement reste fondée sur une taxe frappant le mazout utilisé pour le chauffage des locaux. Cette taxe nouvelle, qui était de 1 mark par 100 litres, passera sependant à 2 marks, en admettant que l'ensemble du programme gouvernemental trouve une majorité au Parlement. En échange de ces charges nouvelles, les propriétaires se verront offrir des subventions en vue d'améliorer l'isolation thermique des immeubles et de moderniser les installations de chauffage (deux tiers des 4,35 milliards prévus à cet effet sont réservés aux logements).

En même temps, une décision de l'Office des cartels va réduire d'une autre manière le gaspillage d'énergie. L'office a contraint la R.W.E. (le plus grand producteur d'électricité en Rhénanie-Westphalie) de modifier les conditions qu'elle imposait jusqu'à présent aux entreprises industrielles capables de produire elles-mêmes de l'énergie en exploitant les surplus de vapeur dont elles disposent. La R.W.E. ne pourra plus leur appliquer des tarifs discriminatoire. — J. W.

ETATS-UNIS

● *Un ménage américain sur cinq dispose d'un revenu annuel d'au moins 25 000 dollars* (10 000 F par mois environ) indique l'organisme de recherche économique Conférence Board ; 11,1 millions de ménages détiennent 40 % du pouvoir d'achat global. Plus de la moitié de ces ménages vivent dans les grandes banlieues, et seulement 26 % dans les villes mêmes ; 3 % des ménages considérés ont une femme comme chef de famille et 5 % sont noirs ou appartiennent à des minorités ethniques. Enfin, 26 % de ces ménages vivent dans le sud des Etats-Unis, 19 % dans l'ouest et 26 % dans le ourd-est. — *(A.F.P.)*

● *Les crédits à la consommation* ont atteint, en 1977, aux Etats-Unis, un total de 223,8 milliards de dollars, en progression de quelque 30 milliards (+ 15,5 %) par rapport à 1976. Le montant des crédits bancaires a représenté 110 milliards de dollars, dont environ 40 % pour les achats d'automobiles. En 1978, la progression de l'ensemble des crédits ne serait que de 20 milliards (+ 8,9 %), si bien que les remboursements ne représenteront plus que 16,2 % du revenu disponible des Américains, contre 17,1 % en 1977 et un record de 17,5 % en 1973 avant la crise. — *(Agefi.)*

JAPON

● *La production de sept importants secteurs industriels japonais* est retombée à la fin 1977 à son niveau de 1970, indique dans un rapport qui vient d'être publié, le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Les moyennes entreprises sidérurgiques, le textile, la construction navale, l'aluminium, les engrais chimiques, les industries du papier-carton et de la résine polyvinyle, ont déclaré que la situation est d'autant plus difficile dans ces secteurs touchés par la récession qu'ils fournissent des emplois à environ 2,2 millions de personnes, soit près de 20 % de la population active dans l'industrie. Le rapport précise que les soixante-dix-huit entreprises des secteurs considérés ont réduit leurs effectifs dans une proportion plus de deux fois supérieure à celle des autres secteurs industriels. — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Bénéfice record pour T.W.A.* — L résultats préliminaires pour 1977 laissent apparaître un bénéfice après impôts de 64,8 millions de dollars (32 millions de francs) pour la société T.W.A., soit une hausse de 75,9 % par rapport à 1976. « *Chacun de nos trois secteurs d'activité a contribué à ces résultats-record* », a indiqué M. Edwin Smart, président de TWA : + 36,6 millions de dollars avant impôts pour la chaîne hôtelière Hilton International, 32,4 pour la Compagnie aérienne et 23 pour Canteen Corporation.

● *Le budget de la communauté de Strasbourg.* — Le conseil de la communauté urbaine de Strasbourg vient d'adopter un budget qui prévoit pour 1978 des investissements de 170 millions de francs et des dépenses de fonctionnement de 521,5 millions.

La communauté qui, en dix ans, a construit 92 kilomètres de voies *nouvelles*, consacrera à nouveau une bonne part de ses investissements à la voirie, notamment à la « pénétrante » qui doit relier le réseau autoroutier au nouvel ensemble immobilier des Halles. Les conditions de circulation dans l'agglomération seront également améliorées grâce à l'extension du « *système intégré automatique* » qui contrôle déjà soixante carrefours et en traitera une vingtaine d'autres au cours de l'année.

Agriculture

● *L'organisation du marché laitier européen.* — Les organisations professionnelles européennes du secteur laitier et la Commission *de la C.E.E. se sont mis* d'accord sur la ventilation d'une partie des sommes procurées par la taxe de coresponsabilité sur le lait : 26 millions d'unités de compte (U.C.) seront consacrés à la distribution de lait dans les écoles. 15 millions d'U.C. à la vente à prix réduit de beurre dit concentré, utilisé notamment pour la cuisine. 30 milions d'U.C. permettront *d'incorporer du lait* à la fabrication de glaces alimentaires. Enfin, 31 millions d'U.C. favoriseront les actions de promotion du lait à l'intérieur de la Communauté. Il reste 106 millions d'U.C. à répartir entre la promotion du lait européen sur les marchés extérieurs, l'utilisation du lait en poudre dans l'alimentation du bétail et le montant de l'aide aux producteurs qui s'engagent à ne pas livrer leur lait durant une période déterminée. — *(A.F.P.)*

● *M. Denis Bergmann* vient d'être nommé président de la commission des comptes de l'agriculture par le ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Robert Boulin. M. Bergmann est directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique. Il remplace à la tête de la commission des comptes de l'agriculture M. André Cramois, conseiller d'Etat.

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, a indiqué au cours de l'assemblée générale de la Fédération des producteurs d'ovins que la France maintiendrait son organisation nationale du marché du mouton tant que le Marché commun n'aura pas mis au point un règlement accordant des garanties équivalentes aux éleveurs français.

Emploi

● *Compression de personnel chez C.d.F.-Chimie.* — En raison des mauvais résultats enregistrés en 1977 et du marasme persistant qui règne sur le marché des matières plastiques, la direction de C. d. F. - Chimie, filiale des Charbonnages de France, a décidé de supprimer deux cents emplois. Il ne sera cependant procédé à aucun licenciement, la compression de personnel décidé devant s'opérer par des mises en retraite anticipée.

Ces mesures, qui ne prendront effet que dans quelques mois, concernent le siège de la société à Paris-la Défense, l'usine de Lillebonne (Seine-Maritime), ainsi que les établissements de Mazingarbe-Douvrin et de Drocourt dans le Pas-de-Calais.

La direction de C.d.F.-Chimie fait d'autre part savoir que cent *dix-huit postes restent* à pourvoir à l'usine de Dunkerque, dont le *démarrage* est prévu à l'automne, *et que cent vingts emplois nouveaux* vont être créés à Auchel (Pas-de-Calais), où une fabrique de sacs-poubelles en cours de construction sera opérationnelle en septembre 1978.

● *Extension d'un conflit à la Tréfilerie Câblerie de Bourg-en-Bresse.* — Après la décision de la direction de suspendre provisoirement le contrat de travail de soixante-treize salariés en raison de la grève de cent dix-sept agents d'entretien, l'action revendicative s'est étendue : sept cents personnes sur mille trois cent cinq se sont mises en grève de solidarité à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. — *(Corresp.)*

● *Trois cent soixante-sept licenciements chez Aunay-Fortier.* — Cette entreprise, qui emploie mille cent personnes à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), a été autorisée à poursuivre ses activités jusqu'au 15 mars prochain, après la mise en règlement judiciaire intervenue en décembre dernier (*le Monde* du 7 janvier 1978). Cependant, un tiers du personnel, soit trois *cent soixante-sept personnes* exactement, a d'ores et déjà été licencié par le syndic, Mᵉ Brajeux, pour qui cette opération constitue une « *étape vitale* ». Un nouveau directeur vient d'être nommé, M. Adam, cadre dans l'entreprise depuis vingt ans, qui a été chargé de réorganiser le service commercial et les ateliers de production. — *(Corresp. part.)*

Transports

● *Baisse de trafic à Dunkerque.* — Le trafic du port autonome de Dunkerque a atteint 32,8 millions de tonnes en 1977 (— 2,2 % par rapport à 1976) M. Jean Lefol, président du port, estime que ce résultat est satisfaisant compte tenu de la situation mondiale du transport maritime, de la crise de la sidérurgie et surtout de la grève des dockers du 10 mars au 31 avril dernier. Le bilan financier du port fait apparaître une perte d'environ 10 millions de francs, qui correspond aux pertes de recettes pendant la grève des dockers.

● *Reprise du trafic dans le remorquage au Havre.* — Les officiers des remorqueurs de la société « Les Abeilles » au Havre ont décidé, samedi 15 février, de suspendre leur mouvement de grève commencé le 26 janvier et de reprendre le travail dès dimanche. Cette décision votée selon la C.G.T. par 80 % des grévistes, a été prise après une première réunion entre les *syndicats* et *la* direction. Les officiers ont obtenu, selon leurs représentants syndicaux, un accord de principe sur la question des « compensations de déplacement » (une partie du trafic pétrolier a en effet été transféré du Havre à Antifer depuis que cet avant-port a été mis en service).

● *Rouen, quatrième port français.* — Avec un trafic de 16 904 000 tonnes, le port de Rouen a établi en 1977 son propre record, qui représente une hausse de 8,4 % sur l'année précédente. Cette progression est la plus forte qui ait été enregistrée parmi les ports autonomes français, qui tous, à l'exception de Nantes et de Saint-Nazaire, ont subi une baisse de 2 % à 6 %. Rouen demeure donc le quatrième port français après Marseille, Le Havre et Dunkerque. — *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre de sa politique de regroupement de ses participati[ons] industrielles au sein de holdings spécialisés, la C.G.E. vient de faire ap[port] à la SAMAG, société de portefeuille dont elle détient la quasi-totalit[é du] capital, de ses participations dans :

- — La Compagnie européenne d'accumulateurs (CEAc) .... (75 [illegible]
- — La Société des accumulateurs fixes et de traction (SAFT) .... (52,[illegible]
- — La Compagnie industrielle des piles électriques (CIPEL) ...... (70,8 [illegible]
- — La Fabrique d'appareillage électrique et d'articles métalliques (F.A.E.A.M.) .... (99,9 [illegible]
- — La Société Arnould .... (99,9 [illegible]
- — La Compagnie européenne d'équipement ménager (CEPEM) .... (99,9 [illegible]
- — La Société commerciale C.G.E. .... (97,8 [illegible]

CHAMPAGNE MUMM

Le chiffre d'affaires global, hors droits et hors taxes, réalisé en 1977 par la société, a atteint 241 966 870 F, supérieur de 24,07 % à celui de l'exercice précédent : 195 031 472 F. Dans ce total, l'activité « produits importés » a représenté 55 844 077 F contre 46 074 014 F en 1976 (+ 21,21 %)

Les ventes « champagne » de la société ont progressé de 15,22 % d'une année sur l'autre, contre 9,88 % pour l'ensemble du négoce, et le chiffre d'affaires concernant cette activité s'est établi à 186 122 793 F — dont 100 400 860 F pour l'exportation — en progression de 24,95 % sur celui de l'exercice 1976, 148 957 458 F.

Les ventes de champagne des société Mumm, Perrier-Jouët et Heidsieck et Cie Monopole ont totalisé 10 917 000 bouteilles en 1977.

GROUPE SELLIER-LEBLANC

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Sellier-Leblanc s'est élevé, en 1977, à 842 millions de francs, montant sensiblement équivalent à celui réalisé en 1976 (832 millions de francs).

L'ORÉAL

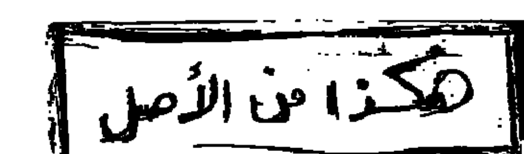
Chiffre d'affaires consolid[é] hors taxes 1977, 4 812 million[s] de francs contre, en 1976, 4 220 millions de francs, soi[t] une progression de 14 %.

A données comparables, + 13,3 % (taux de change identiques et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation).

La consolidation des comptes du groupe étant en cours, il n'est pas encore possible d'indiquer le montant du bénéfice de manière exacte.

Toutefois, on peut dès maintenant considérer que le bénéfice avant impôts sera légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent.

L'écart sera plus marqué sur le bénéfice net, en raison notamment des pertes subies par la filiale italienne, compte tenu de ce que celles-ci ne viennent pas en déduction des profits des sociétés bénéficiaires pour la détermination des impôts à payer.



LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

La baisse reprend

Très sélectif mais néanmoins encore bien orienté à la veille du week-end, le marché de Londres a pris lundi matin le chemin de la baisse. Le repli, en grande partie favorisé par le manque des cours, s'est surtout fait sentir aux industrielles dont l'indice, une demi-heure après l'ouverture, avait fléchi de 2,5 points à 470,8. La tendance, cependant, a été très irrégulière aux pétroles. Quant aux Fonds d'Etat, ils ont, dans l'ensemble, très peu varié. Seules les mines d'or, suivant l'évolution du prix du métal, ont notablement progressé, certains titres gagnant jusqu'à 25 cents.

Or (ouverture) (dollars) 176 50 contre 174 80

VALEURS	CLOTURE 10/2	COURS 13/2
Beecham	635	635
British Petroleum	788	788
Courtaulds	122	122
De Beers	290	292
Imperial Chemical	364	366
Rio Tinto Zinc Corp	171	176
Shell	506	505
Vickers	184	184
War Loan 3 1/2 %	36 3/8	36 3/8
*West Driefontein	25 5/8	26
*Western Holdings	22 7/8	23 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	9 févr.	10 févr.
Valeurs françaises	92,9	92,2
Valeurs étrangères	102,6	102,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,8	55,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/2	13/2
1 dollar (en yens)	241 50	241 20

Bénéfices, subventions et dividendes

C.I.I. - Honeywell-Bull a présenté les comptes consolidés de son premier exercice complet, puisque la fusion est intervenue en juin 1976. Le chiffre d'affaires consolidé atteint 3,78 milliards de francs (47 % réalisés en France et 53 % à l'étranger), la marge brute d'autofinancement, 661 millions de francs, et le bénéfice net, 144 millions de francs. Les investissements se montent à 751 millions de francs. Enfin, les commandes ont progressé de 33 % par rapport au total cumulé de celles de C.I.I. et d'Honeywell-Bull pour le premier semestre 1976 et de C.I.I.-Honeywell-Bull pour le second semestre 1976. Il a été précisé que la clientèle appartenait au secteur privé à hauteur de 80 %.

Pour apprécier ces éléments chiffrés, il importe de préciser quelques points :

La marge brute d'autofinancement et le bénéfice net prennent en compte les subventions versées annuellement par l'Etat. Or leur échéancier (du 15 mars 1976 au 15 mars 1980) ne coïncide pas exactement avec celui des exercices sociaux. En outre, C.I.I.-Honeywell-Bull a perçu, en 1976, 135 millions de francs « supplémentaires » pour couvrir les « pertes » de la C.I.I. du 1er janvier au 15 mars 1976. Dans la pratique, les subventions interviendront dans le compte d'exploitation selon le calendrier et pour les montants suivants : 530 millions en 1976 (135 millions + 395 millions représentant la part de la première annuité pour la période du 15 mars au 31 décembre 1976) ; 460 millions en 1977 ; 215 millions en 1978 ; 110 millions en 1979 et 20 millions en 1980. Soit au total 1 335 millions (1 200 millions de subvention prévue + 135 millions au titre des « pertes » C.I.I. du début 1976).

Sans la subvention, l'exercice 1977 se serait donc soldé par une marge brute de 261 millions de francs et une perte nette de 316 millions de francs.

La subvention permettant de dégager un bénéfice net, les deux actionnaires de C.I.I.-Honeywell-Bull, Machines Bull (53 %) et Honeywell (47 %), vont percevoir au titre de l'exercice 1977 un dividende. Son montant global n'est pas encore déterminé, mais il proviendra vraisemblablement de deux sources. Le groupe C.I.I.-Honeywell-Bull est constitué pour l'essentiel de deux entités distinctes. D'une part, C.I.I.-Honeywell - Bull proprement dit, société française, d'autre part C.I.I.-Honeywell-Bull International, qui a son siège aux Pays-Bas et contrôle quatorze sociétés commerciales du groupe à l'étranger. Ces deux sociétés ont les mêmes actionnaires, le même conseil, le même président, mais une nationalité différente et... des comptes distincts. Ce qui fait que les deux actionnaires, Machines Bull et Honeywell, seront vraisemblablement rémunérés, partie en France par C.I.I.-Honeywell-Bull, partie aux Pays-Bas par C.I.I.-Honeywell-Bull International.

J.-M. Q.

NOUVELLES DES SOCIETES

ROBECO. — Les actionnaires vont avoir à choisir entre l'attribution gratuite de titres (3 1/3 %) ou le versement d'un dividende final de 5,20 florins par action, soit 12,80 florins pour l'exercice 1977 dans son entier.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 65,8 millions de francs contre 50,4 millions de francs. Le résultat net consolidé devrait être supérieur de 10 à 15 % à celui de 1976 (219 millions de francs). Dividende global inchangé de 12 F, mais s'appliquant à un capital augmenté gratuitement de 25 % en 1977.

SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE. — Attribution gratuite d'une action pour cinq.

ELF GABON. — Attribution gratuite d'une action pour deux.

ECCO S.A. — Le dividende global de l'exercice 1977 devrait être porté à 60 F par action contre 52,50 F en 1976.

FINANCIERE SOTAL. — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs en 100 000 obligations de 1 000 F. Amortis en douze ans, ces titres rapporteront un intérêt de 11,30 %.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Banque Comm. Maroc, dr.	1 p. 5	6 55
Nobel-Bozel, c. 84	3 p. 4	.. ..
Rolinco, c. 18	1 p. 20	.. ..
Sélection Etrang., c. 14	3 p. 2	.. ..
Trav. Publ. Ouest, c. 61	1 p. 10	.. ..

BOURSE DE PARIS - 10 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 10	1 095
5 %	58 55	0 137
5 % 1920-1960	150 50	0 137
3 % amort. 45-54	66 10	1 585
4 1/4 % 1963	102 80	3 109
4 1/4-4 3/4 % 63	92 50	1 731
Emp. N. Eq. 5165	106 10	1 798
Emp. N. Eq.6%66	105 40	2 186
Emp. N. Eq.6%67	99 80	4 192
Emp. 8,80 % 77	113 60	6 365
E.D.F. 5 % 1950	... 75	4 756
— 5 % 1960	... ..	4 932

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2890	2888
E.D.F. parts 1958	508	508
E.D.F. parts 1959	... ..	492
Ch. France 3 %	158 ..	158
A.G.F. (Sté Cent.)	359	361
Ass. Gr. Paris-Vie	1270	1320
Concorde	310	o310
Epargne France	...	272
Financ. Victoire	139 ..	144 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	84	83 ..
France I.A.R.D.	170	170
GAN (Sté) Centr.	622	621
Protectrice A.I.R.	208	199
U.A.P.	548	545
Alsacien. Banque	364	364
Banque Hervet	197 80	197 80
Bque Hypoth. Eur	224	223
Bque Nat. Paris	370	370
(Li) B. Scalb. Dup.	80 50	83 .*
Banque Worms	139	140
C.G.I.B.	64	64
Cofica	..	85
C.A.M.E.	38 50	38 50
Creditel	97	97 30
Créd. Gén. Indust	156	157 20
Cr. Ind. Als.-Lor.	121	125 ..
Crédit Lyonnais	328	328
(M.) Crédit Mod.	..	45
Electro-Banque	138 90	138
Eurobail	101 50	102 50
Financière Sofal.	249 50	248
Fr. Cr. et B. (Cie)		39 30
France-Bail	178	188
Hydro-Energie	14 40	13 80
Immobail B.T.P.	134 30	134 50
Immobanque	190	184 30
Immofice	149	149
Interbail	162 90	163 90
Laffitte-Bail	112 30	112 30
Locabail Immob.	190	185 ..
Loca-Expansion	102 60	101
Locafinancière	120 10	120 10
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	185 ..	185 50
Séquanaise Banq.	137	137 60
SLIMINCO	189 40	189 50
Sté Cent. Banq.	69 50	69 60
Sté Générale	201 40	201 40
SOFICOMI	162	160 10
Sovabail	212	212
UCIP-Bail	...	113 90
Unibail	180 50	182
Un. Ind. Crédit	139	139
Cie Foncière	70	70 50
C. G. V.	203	203
Fonc. Chât.-d'Eau	522	565
(M) S.O.F.I.P.	66	66
Fonc. Lyonnaise	423	428
Immob. Marseille	745	748
Louvre	146 10	148 10
Midi	286	252
Rente foncière	277	277
SINVIM	146 80	148 80
Cogifi	117	115
Foncina	91 30	91 50
Gr. Fin. Constr.	110 50	110 50
Immindo	100 50	108 70
Imminvest	79 80	78 50
Cie Lyon. Imm.	83 20	83 20
OFIMEG	77 60	77 60
U.G.I.M.O.	96 ..	95 10
Union Habit.	140 10	140 10
Un. Imm. France	115	115 ..
Acier Investiss.	85 50	86 ..
Gestion Sélect.	165	165
Sofragi	o280	282
Abeille (Cie Ind.)	136 20	136 20
Applic. Hydraul.	500	515
Artois	83	82 40
Centen. Blanzy	199 50	199 50
(Ny) Centrest	107 50	106
(Ny) Champex	107 50	107 50
Charg. Réun. (p.)	2198	2015
Comindus	319 50	319
(Li) Dév. R. Nord.	126	d127
Electro-Financ.	183	183
Fin. Bretagne	41 80	41 90
Fin. et Mar. Part.	55	55
France (La)	341	340 50
Gaz et Eaux	482	480
La Mure	17 30	17
Leben et Cie	120	118
(Ny) Lordex	o108	108
Cie Marocaine	25 80	26 50
OPB Paribas	78	78 ..
Paris-Orléans	71	70 50
Paternelle (La)	o 58 50	59
Placem. Inter.	77	77
Providence S.A.	160	158
Revillon	221	218
Santa-Fé	80	80
Soffo	73 ..	72
Sofimex	173 ..	166
Cambodge	37 30	38 50
Clause	349	356
Indo-Hévéas	92	91
Madag. Agr. Ind.	21 70	d 22 50
(M.) Mimot	18	17 90
Padang	92 50	93 20
Salins du Midi	135	138 10
Aliment Essentiel	128	122
Allobroge	198	186
Bananla	180	178
Fromageries Bel.	79	79 90
Cédis	330 ..	332
(M.) Chambourcy		285
Compt. Modernes	104	104 80
Docks France	202	207
Economats Centr.	278	282 50
Epargne	389 50	339 50
From. P.-Renard	213	219
Générale Aliment.	84	84 80
[illegible]	145	145
Goulet-Turpin	144	150
Lesieur (Cie fin.)	270	270
Gr. Moul. Corbeil	121	121
Gr. Moul. Paris	242	241 60
Nicolas	221	228
Piper-Heidsieck	...	170
Potin	271	271
Rochefortaise	150	148 10
Roquefort	224	225
Saupiquet	d176 50	176 50
Sup. Marché Doc.	72 50	72 60
Taittinger	230	228
Unipol	90 50	91
Bénédictine	950	951
Bras et Glac. Int.	280	276
Dist. Indochine	315	313
Ricqlès-Zan	67 20	67 50
Saint-Raphaël	119 40	119 50
Sogepal	237	246
Union Brasseries	21 50	21 60
Slamma	*178	145
Sucr. Bouchon	51 60	51 80
Sucr. Soissonnais	132	d137
Chausson (Us.)	30	30
Equip. Véhicules	44	45
Motobécane	66	64 90
Bois Dér. Océan	o 17 90	o 17 90
Borie	217	212
Camp. Bernard	69 50	69 80
C.E.C.	o 27 30	26 20
Cerabati		89
Ciments Vicat	239 50	238 50
Cochery	46 30	47 40
Drag. Trav. Pub.	93 50	98
F.E.R.E.M.	50 ..	50
Fougerolle	92 50	91
Française d'entr.	93 ..	83 20
G. Trav. de l'Est	55 60	57 70
Herlicq	148	137
Iéna Industries	13 40	12 60
Lambert Frères	30	30
Leroy (Ets G.)	45 60	43
Origny-Desvroise	64 10	66 10
Porcher	116 10	122
Rougier	98	93
Routière Colas	149	150
Sablières Seine	70 10	78 10
S.A.C.E.R.	..	24
Savoisienne		
Schwartz-Hautm.	28 40	
Spie Batignolles	45	45
Unidel	131 ..	130
Voyer S.A.	..	
Dunlop	14 50	14 50
Hutchinson-Mapa	62 20	
Safic-Alcan	139	139 50
Comiphos	66 70	64 ..
S.M.A.C.	76 ..	77 ..
Gaumont	401	402 ..
Pathé-Cinéma	68 50	
Pathé-Marconi	110	107
Tour Eiffel	89	91
Air-Industrie	C 56 70	55 70
Applic. Mécan.	35	35
Arbel	d110	110
Av. Dass.-Breguet	495 ..	496
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	148	138 60
C.M.P.	270 50	270 10
De Dietrich	386	..
Duc-Lamothe	288	
E.L.M.-Leblanc	300	312
Ernault-Somua	50	
Facom	550	550
Forges Strasbourg	52	55
(Li) F.B.M. ch. fer	101	...
Frankel	312	302
Huard-U.C.F.	189	190
Jaeger	79 80	79 90
Jaz	144	145
Luchaire	148 50	148
Manurhin	138 10	143 60
Métal Déployé	196	203
Nadella	53 60	53 60
Nodet-Gougis	156	156
Peugeot (ac. ent.)	135	133
Ratier-For. G.S.P.	o 13 7*	13 50
Ressorts-Nord	80	82 10
Roffo	o 4 50	4 35
S.A.F.A.A. Ap. Aut		
Satam	d 47	d 48 30
Sicli	30 70	31 90
Soudure Autog.	107	111 30
S.P.E.I.C.H.I.M.	...	170
Stokvis	67 10	67 10
Trailor	245	250
Virax	80	78
At. Ch. Loire	d 9 35	9 65
France-Dunkerque	50	48 80
Ent. Gares Frig.	o 88 40	90
Indus. Maritime	202 30	210
Mag. gén. Paris	111 50	111 80
Cercle de Monaco	..	35 50
Eaux de Vichy	436	435
Sofital	d 20 80	21 40
Vichy (Fermières)	d162	d162
Vittel	160 ..	160 ..
Aussedat-Rey		26 80
Darblay S.A.	24 50	24 50
Didot-Bottin	135	182
Imp. G. Lang	..	7 95
La Rizla	..	44 40
Rochette-Cenpa	o 31 30	30 40
A. Thiéry-Sigrand	118 ..	115
Bon Marché	83 50	83 60
Damart-Servip	260	268
Darty	318	320 10
Mars. Madagasc.	65 10	68
Maurel et Prom.	..	93
Optorg	130	128 10
Palais Nouveauté	300	300 ..
Prisunic	25	24 80
Uniprix	34 30	35
Crouzet	70 90	69 90
Europ Accumul.	210	209 20
Ind. P.(C.I.P.E.L.)	76	77
Lampes	73 10	73
Merlin-Gerin	187	185 ..
Mors	31 20	32
Océanic	128 ..	123
Paris-Rhône	105 80	103 ..
Piles Wonder	194	194
Radiologie	126	126
SAFT Acc. fixes	450	o468
Schneider Radio	141	141
SEB S.A.	108	108
S.I.N.T.R.A.	d255 50	265 50
Carnaud S.A.	45 50	44
Davum	..	58
Escaut-Meuse	94 50	94 50
Fonderie-préc.	21 20	21 30
Gueugnon (F. de)	..	38 85
Profilés Tubes Es.	..	26
Senelle-Maub.	38 80	38 40
Tissmétal	55 ..	57
Vincey-Bourget	..	25
Huaron		108 60
Kinta	220	220
Mokta	d140	144 20
Amrep G.	275	d286
Antargaz	168	168
Autar P. Atlant.	67	67
Hydroc. St-Denis	143	143
Lille-Bonnières-C.	145	142 10
Shell Française	o 44 50	44 50
Carbone-Lorraine	29 20	29 20
Delalande S.A.	147	145
Finalens	45 90	45
FIPP	d 63 40	d 65 30
(Ly) Gerland	200	200
Gévelot	190 80	190
Grande-Paroisse	87	85 40
Huiles G. et dér.	o 38 50	38 50
Novacel	100 ..	100
Parcor	226	226
Quartz et Silice		
R.E.T.I.	177	177
Ripolin-Georget	44 30	44 30
Rousselot S.A.	507	502
Soufre Réunies	132 50	130
Synthelabo	99	88
Thann et Mulh.	22 80	21 90
Ufiner S.M.D.	80	77 50
Agache-Willot	409	420
Filés Fourmies	17 10	17
Lalaière-Roubaix	38	38
Rondière	278	268
Saint-Frères	56 30	55 80
Auxil. Navigation	152 ..	151
M. Chambon	...	115
Gén. Maritime	90 ..	
Delmas-Vieljeux	240 ..	240 20
Messag. Marit.	90	..
Nat. Navigation	87 ..	85
Saga	28 75	30
S.C.A.C.	83 ..	86
Stemi	234 80	234 50
Tr. C.I.T.R.A.M.	110	108
Transp. et Indust.	92	96 10
(Li) Baignol-Farj.	41 ..	41 ..
Bis S.A.	138	134
Blanzy-Ouest	d182	o187
La Brosse	73 50	73 50
Degremont	255 50	265
Dong-Triéu		158
Duquesne-Purina	278	270
Essilor	705	700
Ferrailles C.F.F.	200	200
Havas	103	101 50
Locatel	164 50	152
Lyon-Alemand	100	98
C. Magnant	..	50
(Ly) Majorette	252	252
M. I. C.	138	131
Novatel	120	120
O.F.P.-Om.F.Paris	247 10	247 10
Publicis	100	108
Sellier-Leblanc	128	128
Waterman S.A.	180	190
Brass. du Maroc	281	281 50
Brass. Ouest-Afr.	94 50	94
Elf-Gabon	458 ..	460
(B) Min. et Métl.	o310	319
C.E.C.A. 5 1/2 %	4500	....
Emprunt-Young	245	251
Nat. Nederlanden	228	...
Phenix Assuranc.	25	24 80
Algemene Bank	74* ..	745
Bco Pop. Español	58 ..	58
B.N. Mexique	34 ..	35
B. régl. Intern.	12800	12610
Bowring C.I.	9 50	9 60
Commerzbank	535	540
Dresdner Bank	580 ..	579
Bowater	16 ..	15 75
Cie Br. Lambert	206	207
Gén. Belgique	235	237 20
Latonia		107
Rolinco	258 30	259 90
Robeco	366 90	366 20
Cavenham	9 10	9 10
Lyons (J.)	l 10 20	10 20
Goodyear	83 10	83 10
Pirelli	4 80	4 80
I.H.C.	28 75	30
Kubota	5 25	5 25
Olivetti	3 90	3 80
S.K.F. Aktiebolag	71	72
United Technolog.	174 80	174
Pakhoed Holding	98	100
Femmes d'Auj.	45	
Marks-Spencer	14 50	14 40
A.E.G.	..	..
Bell Canada	238 50	237
E.M.I.	16 20	16 20
Hitachi	4 15	4 17
Honeywell Inc.	214 ..	214
Matsushita	12	11 70
Sperry Rand	166 50	165
Thorn Electrical	34 ..	34 50
Arbed	316	307
Cockerill-Ougrée	51 30	51 30
Finsider	0 46	
Hoogovens	55 10	55 10
Mannesmann	394	394
Steel Cy of Can.	98	98 ..
Thyss c. 1 000	288	285
Blyvoor	20 35	20 35
De Beers (port.)	23 15	20 80
General Mining	103 80	103
Hartebeest	72 80	75 50
Johannesburg	85	82
President Steyn	50	48
Stilfontein	18 60	18 50
Vaal Reefs	82 25	82
West Rand	18 40	18
Alcan Alum.	115	114 80
Asturienne Mines	56 50	58 50
Cominco	116	120
Finextrader	112	115
Minerals-Ressourc.	9 50	9 35
Noranda	94	97
Vieille Montagne	185 ..	185
Am. Petrofina	...	149
British Petroleum	76	76 10
Gulf Oil Canada	121	122
Petrofina Canada	88 50	88 50
Shell Tr. (port.)	47 60	48 20
Akzo	47	47
Dart. Industries	181	181
Dow Chemical	122 50	120
Fosaco	14 50	14 50
Gevaert	182 50	182 50
Glaxo	52 50	52 60
Grace and Co.	128	129
Pfizer Inc.	133	132
Procter Gamble	393 ..	387 70
Courtaulds		11 50
Est-Asiatique	96 40	96 40
Canadien-Pacif.	73 20	73 60
Wagons-Lits		60
Barlow-Rand	13 20	13 50
Suéd. Allumettes	13 05	86 30

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	o400	400
Bang. Fin. Eur.		... ..
Banq. Fin. Eur.	268	..
Cellulose Pin	35	35
Coparex	208 50	207 80
Ecco	o382	408
Euratrep	385	388
Intertechnique	138	134
Métall. Minière		65
Promaptia	255	250
Sab. Mar. Corv.	..	158
S.P.R.	...	225
Ufinex	...	128
Oce v. Grinten		315
Rorento NV	282 40	288 50

SICAV

Plac. Institut.	12871 90	12439 62
1re catégorie	10297 78	10094 89

13 2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	134 97	127 99
Audificandi	151 79	154 46
Agfimo	175 67	167 71
A.L.T.O.	160 91	153 61
America-Valor	290 02	276 87
Assurances Plac.	130 83	124 90
Bourse-Invest.	132 69	126 67
B.T.P. Valeurs	*121 72	117 61
C.I.P.	280 56	267 84
Convertibles	122 85	117 28
Convertimmo	123 39	117 19
Drouot Invest.	*178 48	170 39
Elysées-Valeurs	157 51	150 37
Epargne-Croiss.	479 18	457 45
Epargne-Inter	273 18	260 79
Epargne-Mobil.	150 87	144 03
Epargne-Oblig.	139 73	133 39
Epargne Revenu	307 15	293 22
Epargne-Unie	276 15	263 63
Epargne Valeur	166 09	158 56
Foncier Investiss	284 75	271 84
Fortune 1	120 60	106
France-Croissance	173 58	165 71
France-Epargne	166 89	159 13
France-Garantie	228 49	224 01
France-Invest.	148 32	141 59
Laffitte-Rend.	112 52	107 42
Laffitte-Tokyo	209 60	200 10
Nouv. France-Obl.	293 21	279 92
France Placement	189 62	181 03
Gestion Rendem.	261 07	249 23
Gest. Sél. France	143 91	142 16
I.M.S.I.	149 21	142 44
Indo-Valeurs	184 51	176 14
Intercroissance	134 02	128 80
Intersélection	136 94	130 73
Livret portef.	195 33	186 43
Oblig. ttes catég.	1141 24	1105 32
Paribas Gestion	168 24	160 61
Pierre Investiss.	196 01	187 12
Rothschild-Exp.	280 03	267 14
Sécur. Mobilière	285 80	272 84
Sélec Croissance	545 27	520 55
Sélect Mondiale	122 60	117 00
Sélection-Rend.	135 02	129 47
S.F.I. FR et ETR.	169 50	161 82
S.I.G.	263 30	251 07
Silvafrance	143	136 52
Silvam	113 59	108 44
Silvarente	149 45	142 67
Silvinter	133 76	127 79
Sogepargne	267 47	255 29
Sogevar	331 71	316 67
Soleil-Investiss.	182 23	173 97
U.A.P.-Investiss.	132 71	126 69
Unifoncier	289 41	276 29
Unijapon	217 18	207 31
Uni Obligations	1495 92	1438 38
Unipremière	1566 95	1500 68
Unisic	134 35	128 26
Worms Investiss.	227 42	217 11
13 2		
Actigest-Etoile	105 10	100 34
Credinter	139 37	133 05
Croissance-Imm.	133 84	127 87
Euro-Croissance	146 88	140 22
Financière Privée	325 84	311 08
Fructidor	149 79	143
Gestion Mobilière	203 61	194 38
Mondiale Invest.	171 48	163 70
Oblisem	121 71	116 19
Optima	147 21	140 58
Planinter	275 38	262 89
Sicavimmo	202 60	193 41
S. I. Est	386 31	368 79
Soginco	121 88	116 43
Soginter	431 51	411 94
Univaler	154 90	147 87
Valorem	159 45	152 22

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774	4,5 % 1973	771 ..	771 50	775 50	770 ..
2800	C.N.E. 3 %	2058	2060	2055	2065
385	Afrique Occ.	298	300 ..	296	294
245	Air Liquide	239	239	238	235 10
49	Als. Part Ind.	48 20	48 50	48 50	48 30
130	Als. Superm.	107	116 20	116 20	114
51	Alsthom-Atl.	51 80	51 50	51 20	51 95
122	Applica. gaz	113 80	109 10	110 50	105 90
310	Aquitaine	312 10	310 50	312	311
54	— certif.	54 50	55	55	54 10
91	Arjom. Prioux	90 50	90 10	90 10	90 ..
205	Aux. Entrepr.	209 ..	211	211	208
59	Babc.Fives	67 50	69 30	69 30	68 30
145	Bail-Equip.	131 50	134	134	131 50
200	Bail-Invest.	211	201	203	205
63	B.C.T.	59	59 80	60	60 80
62	Bazar H. V.	58 20	58 50	58 50	57 50
52	Beghin-Say	52 10	52	52 ..	51 30
506	Bic	477 ..	462	469	471
360	Bouygues	357 90	358	356	368
325	B.S.N.-G.D.	332	330	330	330
815	— (obl.)	823 20	823 20	823 20	821 10
1250	Carrefour	1224	1228	1228	1205
250	— (obl.)	248 80	248 80	248 80	247 50
820	Casino	835	820	820	810
46	CEM	46 ..	45	45	45
147	Cetelem	149	152 50	152 50	149 50
140	Charg. Réun.	129 10	129 10	129 10	128
12	Chiers	11	10 80	11	10 60
82	Chim. Rout.	85 40	85 20	87 50	84
81	Cim. Franç.	82	81 60	81 60	81 60
118	— (obl.)	117 50	117 50	117 50	115 50
820	C.I.T. Alcatel	758	769	770	757
330	Club Méditer.	310	301	301	308 10
149	C.M. Industr.	156 50	156 50	156 50	152 50
105	Codetel	103	103	103	101 80
98	Coffmeg	94 80	95 10	96 70	95
280	Cofradel	280	281	281	281
225	Cie Bancaire	233 80	236 50	234	234 90
256	C.G.E.	264 80	264	263	262
345	— (obl.)	348	350	350	344
100	C. Entrepr.	101	100	100	100
81	Cot.Foucher	82	84	84	83
105	Créd. Com. F	103	104	104 50	104 90
182	— (obl.)	180	181 80	182 50	181 80
275	Créd. Fonc.	276 50	275	275 10	275
92	C.F. Imm.	90	90 10	90 10	88 90
77	Créd. Indust.	78	78 20	78 20	79
246	Créd. Nat.	247 90	247	247 ..	247
50	Crédit Nord	50	50	50 10	50
50	Creus.-Loire	49 80	49 90	49 90	50
135	C.S.F.	138	139 80	139	138 80
191	— (obl.)	194	194	194	193 50
102	D.B.A.	105	105	105	105
27	Denain-N.-E.	25 90	25 50	25 80	25 60
37	Dollfus-Mieg	37 40	37 40	37 40	37
425	Dumez	446	442	442	437
415	Cie Gle Eaux	381 ..	383	388 80	381

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183	E.J. Lefebvre	172	173	173	170 ..
57	Esso S.A.F.	55 40	55 10	55	55 10
151	Eurafrance	150 50	146	146	145 ..
385	Europe n° 1	383	350 50	348	353
376	Ferodo	360 10	356	351	350 10
420	— obl. conv.	417	417	417	417
46	Fin. Dév. Ent.	46 20	46 ..	46 20	46
138	Fin. Paris PB	136 60	136 20	138	135
197	— obl. conv.	197	195	195	192
132	Finextel	126 90	127 50	127 50	127
68	Fraissinet	63 50	63 20	63 20	63 20
98	Fr. Pétroles	97	97	97 50	97
22	— (Certific.)	22 20	22 40	22 40	22 ..
54	Galeries Laf.	49 80	49 90	49 90	50
131	Gle d'Entr.	133	132	132	132
89	Gle Fonderie	63 50	62 70	62 70	62 ..
102	Gle Ind. Par.	100	100	100	100
180	Générale Occ.	177 30	177	177 20	174 90
162	Gr. Tr. Mars.	168 50	166 10	166 10	166 10
130	Guyenne-Gas	134	136	133	132 40
123	Hachette	129 ..	127	126	125 ..
152	Imetal	50 90	50 60	50 60	49 60
300	Inst. Mérieux	279 50	280 50	280	278 90
98	J. Borel Int.	84 50	85	85	85
70	Jeumont Ind.	70	70 10	70	70
65	Kali Ste Th.	55 50	56 90	56 90	56 80
35	Kléber-Col.	35 50	35 90	35 50	35 20
150	Lab. Bellon	141 50	142 20	142 20	141
140	Lafarge	134	135	134 10	132 40
265	— (oblig.)	258 10	256 20	256 20	256 20
196	La Hénin	185 50	186	185	181 50
1200	Legrand	1210	1225	1221	1225
1900	— (obl.)	1878	1875	1875	1870
170	Locabail	171	171	171	168
110	Locafrance	118 50	115 20	116	115
280	Locindus	271	280	280	283 50
495	L'Oréal	466	472	472	472
2920	— Obl. conv.	3015	3003	3004	3003
299	Lyonn. Eaux	313	319	317	312 70
24	Mach. Bull	25 95	25 95	25 80	25 55
680	Mais. Phénix	635	634	634	630
32	Mar. Wendel	30	29 50	30	29 50
50	Mar. Ch. Réu.	50	50 50	50 50	49 50
280	Martell	273	271	271	271
1000	Mat. Téléph.	956	935	948	926
1150	Matra	1818	1808	1809	1800
26	M.E.C.I.	24 50	23	24	23
33	Mét. Nav. N.	36	34	34	33 90
1090	Michelin B	1051	1044	1036	1043
570	— (oblig.)	559 10	560	561	558 20
270	Midi Cie	254	252	254 50	262
330	Moët-Hen.	330	332	331	332
530	— (obl.)	512	513	513	513
420	Mot. Leroy-S.	418	408	408 50	408
138	Moulinex	129 50	129 20	129 20	128 10
260	Mumm	230	233	233	237 50
288	Nat. Invest.	283 10	281	281	278
219	Navigat. Mix.	209 ..	208	207	205 50
60	Nobel-Bozel	59 10	59 10	59 10	57 95

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
15 50	Nord	15 30	15 80	15 60	15 50
50	Nouv. Gal.	49 90	49 60	49 60	49
115	Olida-Caby	117	118 90	118 40	116 90
74	Opti-Paribas	69 60	71 ..	71 ..	70
60	Paris-France	59	58 10	58 10	57 85
66	Pechelbronn	62 80	62 50	63 ..	62 ..
68	P.U.K.	68 90	68 90	68	67 55
111	— (obl.)	112 50	112 30	112 30	111 80
33	Penarroya	31 20	31	31	31
147	Penhoët	148 90	147 20	147 20	144 50
192	Pernod-Ric.	191	193 50	193 50	191 40
130	Perrier	127	125 50	124 80	125 50
67	Pétroles B.P.	49	47 90	47 90	48 80
270	Peugeot-Citr	257	280	267 ..	260
335	— (obl.)	316	317	318	315
53	Pierre-Auby	51 60	51	51	50
51	P.L.M.	46 50	47 10	47 10	46 40
101	Poclain	76	75	75 20	75
114	Pollet	106 40	109 ..	109	108 ..
77	Pompey	76	76	76	75
89	P. M. Labinal	80 40	76 50	79 10	78 50
25	Prénatal	22 40	21 80	21 90	22 20
250	Presses Cité	251	248 50	248 50	248
315	Prétabail Si.	335	333	333	330
95	Priceal	84	84 80	84 80	84 80
110	Primagaz	97 10	102	101 50	100
37	Printemps	38 50	38 95	38 40	38 50
280	Radar S.A.	258	260	260	258
445	— (obl.)	448	440 50	440 50	445 80
315	Radiotech.	311	307	307	309
55	Raffin. (Fse)	54 10	54	54	53
52	Raff. St-L.	57 80	56	57 60	57 80
485	Redoute	472	472	472	485
58	Rhône-Poul.	51 50	51	50 50	50 05
184	Roussel-Uclaf	170 10	178	178	188
191	Ruche Picard	187	187	187	186 50
310	Rue Impérial	309	309	309	308
26	Sacilor	17 55	17 30	17	17
140	Sade	130	138	130	138
400	Sagem	388	377 50	379	378
115	Saint-Gobain	118	120 ..	118 50	119 ..
450	S.A.T.	419	418	411	482
31	Saulnes	28 50	28 30	28 30	27 90
59	Saunier-Duv.	58 90	57 40	58	56 25
91	Schneider	95 50	95 10	95 10	95
70	S.C.O.A.	70 50	71 70	71 70	72 ..
97	Sefimeg	95 10	95 20	95 30	95
260	S.I.A.S.	237	236	235 10	230 40
179	Sign. E. El.	182	159	159	156
174	S.I.L.I.C.	184 50	184 50	184 50	184 20
116	Simco	123	123	123	120 60
70	S.I.M.N.O.R.	66 50	66 50	66 50	86 20
1630	Sk. Rossignol	1620	1610	1603	1600
88	Sogerap	63 50	63	63	62
385	Sommer-All.	382	376	376	370
215	Suez	206	206	205	202
280	Talcs-Luz.	220	211	[illegible]	215
370	T.R.T.	382	365	[illegible]	353
590	Tél. Electr.	520	525	[illegible]	515
115	— (obl.)	114	114	[illegible]	114

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183	Tél. Ericsson	169 80	169 80	169 80	168 80
59	Terres Roug.	56 10	58	58	58
138	Thomson-Br.	126 40	126 50	125 80	128 ..
200	— (obl.)	199	198	198	195
220	U.I.S.	228 10	220 10	220 10	220 10
150	U.C.B.	150	150	150	147
225	Un. F. Bques	226 30	223	229	229
88	U.T.A.	81 90	80 85	80 85	80 85
71	Usinor	18	17 20	17 20	17 20
97	— (obl.)	93	94 80	94 80	93
85	Vallourec	81 50	81	81 10	80 30
410	V. Clicquot-P.	366 50	360	360	354
280	Viniprix	285	285	285	285
166	Amax	165 50	166	166	163
275	Amer-Tel.	295 50	298	295	290 90
18 50	Ang. Am. C.	18 55	18 55	18 35	18 40
105	Amgold	107 50	108 20	109	108
350	B. Ottomane	365	365	365 80	365
315	BASF (Akt.)	320 10	321	320	319 50
305	Bayer	316	320 10	302 30	320
64	Buffelsfont.	60 40	58 30	59 80	58 50
12	Charter	11 60	11 65	11 80	11 65
134	Chase Manh.	142 50	140 10	140 20	140 10
82	C.F. Fr.-Can.	83	84 90	84	83 20
305	Cie Pétr. Imp	313 80	313 50	314 90	315 50
20	De Beers (S.)	20 80	20 75	20 80	20 80
785	Deuts. Bank	738	736	736	736
330	Dome Mines	319 30	331	331	330 ..
615	Du Pont Nem	532	530	530	528
230	East Kodak	225 10	224	223	222 20
25	East Rand	24 50	25 40	25 20	25 10
135	Ericsson	143 20	143 80	143 80	143 80
205	Exxon Corp.	227 80	226	226	226 30
197	Ford Motor	211	214 80	214	216
91	Free State	93 90	98	96	95 10
220	Gen. Electric	236	233 80	233 70	230

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
275	Gen. Motors	290	290 50	290	289 10
18 50	Goldfields	17 85	17 45	17 45	17 20
25	Harmony	26 20	26 80	27 20	26 25
290	Hoechst Akt.	291	294	295	292
32	Imp. Chem.	34 50	34	34	33 20
78	Inco Limited	75 80	72 80	72 80	72 80
270	I.B.M.	1298	1292	1289	1277
140	I.T.T.	144 50	143 20	143 30	141 90
260	Merck	279 70	277 90	275 50	277 50
228	Minnesota M.	232 30	232	232	232
285	Mobil Corp.	301	302	302	298 10
8890	Nestlé	9378	9580	9610	9550
164	Norsk Hydro	171	173 80	174 ..	170 40
530	Petrofina	608	608	607	609
370	Philip Morris	290 10	288 90	288 50	283 30
54	Philips	55 20	55 40	55 20	55 20
58	Prés. Brand.	61 10	62 50	62 60	61 30
250	Quilmès	249	248	248 50	243 10
240	Randfontein	227	229 50	231 50	228 60
285	Royal Dutch	274 50	273 70	271 70	276
17	Rio Tinto Zinc	15 95	15 95	16	15 95
56	St-Helena Co	54 50	55 50	56	55
320	Schlumberg.	339 50	338 50	338 50	336
47	Shell Tr. (S.)	47 80	47 80	48 10	47 50
660	Siemens A.G.	691	698	693	688
35	Sony	38 20	38 30	38 40	38
12	Tanganyika	12 05	12 10	12 10	12 05
250	Unilever	283 50	286	286	284 10
17	Union Corp.	18 80	18 70	18 85	18 35
105	U. Min. 1/10	104 50	104 20	104 20	103 10
130	West Drief.	123 80	123 90	124 ..	123 30
48	West Deep.	47	48	48 50	47 30
103	West Hold.	108	111	111 80	109 50
219	Xerox Corp.	229 90	228	229	228 80
0 74	Zambia Cop.	0 72	0 72	0 72	0 70

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché.

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10.2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 882	4 903	4 900
Allemagne (100 DM)	231 410	232 830	231
Belgique (100 F)	14 898	14 962	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	216 260	217 320	216 500
Danemark (100 krd)	85 500	85 580	85 500
Suède (100 krs)	104 910	105 330	105 250
Norvège (100 k.)	95 150	95 375	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 441	9 491	9 500
Italie (1 000 lires)	5 646	5 677	5 500
Suisse (100 fr.)	249 800	250 840	250 500
Autriche (100 sch.)	32 250	32 460	32 850
Espagne (100 pes.)	6 038	6 065	5 800
Portugal (100 esc.)	12 105	12 140	11 580
Canada ($ can. 1)	4 402	4 419	4 355

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 2
Or fin (kilo en barre)	28139	28300
Or fin (en lingot)	28180	28355
Pièce française (20 fr.)	290	295
Pièce française (10 fr.)	219 50	218 50
Pièce suisse (20 fr.)	265 30	270
Union latine (20 fr.)	263	260
Souverain	278 10	279 90
Pièce de 20 dollars	1298	1324
Pièce de 10 dollars	649	650
Pièce de 5 dollars	424	...
Pièce de 50 pesos	1160	1175
Pièce de 10 florins	260	262 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 12-13 février 1978 a été tiré à *506 085 exemplaires*.



A Vienne

Plusieurs participants à la conférence de l'Internationale socialiste ont déploré la rigidité de l'attitude israélienne

De notre correspondante

Vienne. — La réunion de l'Internationale socialiste sur le Proche-Orient, qui s'est tenue dimanche 12 février, à Vienne, *sous la présidence du chancelier* Kreisky, n'a pas réussi à éliminer les divergences de vues existant au sein de l'organisation sur la question palestinienne. Elle n'en a pas moins permis, au lendemain de la rencontre, samedi, à Salzbourg, entre le président Sadate et M. Shimon Pérès, chef du parti travailliste, un utile échange d'opinions entre la délégation israélienne et les dix-neuf autres partis représentés. En outre, et cela a été au moins aussi important que la conférence elle-même, M. Pérès a eu la possibilité à deux reprises de s'entretenir, en marge de cette « table ronde », avec une délégation du parti socialiste arabe d'Egypte (gouvernemental), dirigée par M. Fouad Mohieddine, son secrétaire général.

Formellement destinée à permettre un débat sur la base du rapport établi par M. Kreisky sur les trois missions qu'il a menées entre 1974 et 1976 dans les pays arabes et Israël, la réunion de Vienne a aussi donné lieu à une discussion sur les chances actuelles et les conditions de paix après l'initiative de M. Sadate. De nombreux partis étaient curieux de connaître l'analyse du chef de l'opposition israélienne sur les points qui bloquent en ce moment les pourparlers entre le Caire et Tel-Aviv.

M. Shimon Pérès a-t-il réussi à atténuer les préoccupations que suscite, au sein de plusieurs formations, la rigidité de l'attitude israélienne dans les conversations en cours ? Il ne le semble pas, en dépit de l'affirmation exprimée par le dirigeant israélien, selon laquelle « *le soutien qui lui a été manifesté a largement dépassé ses espérances* ». M. Pérès n'a pas caché cependant que les prises de position exprimées au cours de cette journée de travail « *n'ont pas toutes approuvé à cent pour cent sur chaque question le point de vue de l'Etat d'Israël* ».

L'un des participants à avoir exprimé très clairement son inquiétude a été M. Sven Andersson, ancien ministre des affaires étrangères suédois. Tout en concédant que les décisions sont difficiles à prendre pour Israël, M. Andersson a regretté que cet Etat « *n'ait pas encore donné une réponse à l'initiative du président Sadate et n'ait même pas exprimé le souhait de concrétiser les principes considérés par presque toutes les nations du monde comme essentiels pour arriver à une paix juste et durable* ».

La participation de l'O.L.P. au processus de paix et l'autodétermination du peuple palestinien ont représenté un autre volet des débats. A l'opposé par exemple de M. Kreisky, qui s'est prononcé depuis longtemps en faveur de la reconnaissance de l'O.L.P., M. Pérès a déclaré que la position de son parti à ce sujet n'avait pas changé : « *Nous sommes absolument opposés à la participation de l'O.L.P. aux négociations. Nous sommes arrivés à la conclusion que toutes les parties qui sont intéressées à la paix sont contre l'O.L.P. et que, donc, les gouvernements qui sont favorables à l'O.L.P. sont contre la paix* », a-t-il dit.

ANITA RIND.

POLÉMIQUE AU « FIGARO »

Les membres de « l'équipe Brisson » critiquent M. Robert Hersant

MM. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française, Louis Chauvet, Marcel Gabilly et Michel-Pierre Hamelet, ont adressé, le 7 février, à M. Robert Hersant, directeur du Figaro, *la lettre suivante :*

« Nous vous avons manifesté, à plusieurs occasions dans le passé, l'estime dans laquelle nous tenions votre action de remise en ordre et de rénovation du *Figaro*. Nous devons aujourd'hui, avec la même franchise, vous dire nos réserves les plus expresses sur la présentation dans l'édition de Neuilly et de Puteaux (6 février 1978), de votre manifeste électoral. Une telle pratique non seulement ravale *le Figaro* au niveau d'un bulletin électoral local, mais elle nous paraît constituer, de plus, une grave atteinte aux principes et accords signés par vous qui régissent l'utilisation du titre. Nous ne pouvons, en cette circonstance — et nous le regrettons — donner « *notre concours et » notre assentiment* » à ce qui nous paraît être un abus de droit. »

Les quatre signataires de la lettre formaient, avec Louis-Gabriel Robinet (décédé), le « *groupe des cinq* » auquel un tribunal a reconnu, en 1970, la qualité d'héritier de « l'autorisation de paraître », accordée à Pierre Brisson à la libération pour publier à nouveau *le Figaro*. M. Marcel Gabilly est actuellement membre du directoire, tandis que les trois autres signataires siègent au conseil de surveillance.

Lorsque M. Robert Hersant acquit *le Figaro* en 1975, ce fut avec l'accord des quatre « survivants » de « l'équipe Brisson », sous réserve du respect de certains principes auxquels ils font allusion dans leur lettre.

Le mur d'argent et celui des sondages

L'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, dont le directeur est M. Raymond Bourgine, sénateur et conseiller de Paris (C.N.I.P.), consacre près de quatre pages, dans son numéro daté 13-19 février, à la candidature de M. Hersant dans la sixième circonscription des Hauts-de-Seine (Neuilly, Puteaux). Il publie notamment les résultats d'un sondage de l'IFOP, effectué sur un échantillon de cinq cent quatre-vingt-huit personnes, avant que le directeur politique du *Figaro* ait reçu l'appui du premier ministre et avant l'audience que lui a accordée le président de la République.

Mme Florence d'Harcourt, député sortant, suppléante de M. Achille Peretti (R.P.R.), maire de Neuilly, auquel elle avait succédé lors de la nomination de celui-ci au Conseil constitutionnel en mars 1977, recueille 43 % des intentions de vote, tandis que M. Hersant n'en obtient que 15 %. 17 % des personnes interrogées se prononcent pour le candidat du parti socialiste (M. Jean-Paul Aron au moment de l'enquête, M. Gérard Brisset à présent), 11 % pour Mme Annie Mandois (P.C.), 11 % pour le candidat écologiste et 3 % pour les autres candidats.

M. Hersant recueille d'autre part 17 % de « bonnes opinions » contre 45 % de « mauvaises », ces chiffres étant, pour Mme d'Harcourt, de 47 % contre 17 %.

Valeurs actuelles, qui souligne que MM. Antoine Pinay et Raymond Bourgine ont apporté leur appui à Mme d'Harcourt, indique d'autre part que celle-ci a été encouragée à maintenir sa candidature par M. Jean Riolacci, chargé de mission auprès du président de la République, et par M. Jacques Alexandre, chef du service de presse du premier ministre, qui lui a remis un message de sympathie de M. Barre.

Le Figaro fait état, pour sa part, lundi 13 février, d'un sondage effectué dans la sixième circonscription des Hauts-de-Seine à la demande de *Neuilly-Journal*, mensuel dont le propriétaire est M. Peretti. Cette enquête, qui pourrait être publiée dans le numéro de mars de ce mensuel, attribuerait 31 % d'intentions de vote à M. Hersant et autant à Mme d'Harcourt. *Le Figaro* ne mentionne pas une enquête menée par la SOFRES à la demande de M. Hersant, et qui donnerait, selon certaines informations, des résultats analogues à ceux qu'a recueillis l'IFOP et que cite *Valeurs actuelles*.

Notons cependant que le nom de Mme d'Harcourt apparaît, pour la première fois depuis l'annonce de sa candidature, dans le quotidien de M. Hersant, qui, d'autre part, qualifie *Valeurs actuelles* (160 000 exemplaires), au sondage duquel il fait écho, de « *petite revue économique* ».

Enfin, *le Figaro* ajoute qu'un autre sondage « *est en cours cours sur le terrain à la demande, dit-on, d'un quotidien parisien* ». « *Ses résultats seront intéressants à examiner*, ajoute *le Figaro*. *Ils permettront de savoir si l'impact de la campagne du candidat de la majorité a été perçu durablement ou non.* »

Le report du « Questionnaire » de Maurice Duverger

LA NOTION DE « PRÉ-CAMPAGNE » SUR LES ONDES EST-ELLE LÉGALE ?

Le « Questionnaire » de Maurice Duverger, qui devait être diffusé le 5 février sur TF 1, ne le sera qu'après les élections législatives. L'enregistrement de l'émission consacrée à l'auteur d' « Echec au roi » (et dont le sujet devait être « Le système politique après mars 1978 ») n'a en effet pu être effectué comme prévu, le producteur, M. Jean-Louis Servan-Schreiber, étant souffrant. C'est donc l'interview de Mgr Lefebvre, déjà enregistrée, qui est passée à l'antenne le 5 février.

La réalisation de l'émission reportée, qui devait avoir lieu dans un second temps le 23 février pour être programmée le 26, vient d'être annulée par la direction de TF 1 qui invoque l'équilibre à maintenir dans les tribunes politiques en période de « pré-campagne » électorale (la campagne proprement dite débutant sur les ondes le 27 février à 0 heure.

Interrogé à ce sujet, M. Henri Marque, directeur de l'information à TF 1, nous a déclaré, ce lundi 13 février :

« *Cette émission à caractère politique se situant dix minutes avant l'ouverture de la campagne nationale officielle sur les ondes, et se surajoutant à la série d'émissions « Spécial élections », réalisée dans le cadre de la pré-campagne électorale, modifiait en quelque sorte l'équilibre entre les d'émissions « Spécial élections », rité et à l'opposition. En conséquence, nous avons proposé à Maurice Duverger de diffuser ce « Questionnaire » après les élections.* »

Une déclaration de M. Maurice Duverger

De son côté, M. Maurice Duverger nous a fait parvenir la déclaration suivante :

« *Est-il plus équitable de renvoyer après les élections — comme on vient de le décider — l'émission d'un professeur qui aurait envisagé, entre autres, l'hypothèse d'une victoire de la gauche, alors qu'on a diffusé auparavant l'émission d'un évêque dont tout le monde a pu mesurer l'engagement à l'extrême droite ? Cela n'est pas sérieux.*

» *Une chose l'est beaucoup plus : qu'on utilise la notion de « pré-campagne » pour empêcher les journalistes et les réalisateurs de radio et de télévision d'aborder autrement que dans les émissions réservées aux partis les sujets qui touchent à la politique. C'est-à-dire pour empêcher que les citoyens n'aient l'occasion de réfléchir en dehors des conformismes rivaux.*

» *La décision de TF 1 permettra peut-être de rendre de tels agissements plus difficiles dans l'avenir. La loi du 7 août 1974 impose en permanence aux sociétés nationales de programme l'obligation d'assurer l'égalité d'accès à l'antenne des tendances de pensée et des courants d'opinion, en même temps que l'information des citoyens. L'article L 167-1 du code électoral établit des règles plus contraignantes pendant la « campagne en vue des élections législatives », en organisant des émissions spéciales à la radio-télévision nationale un équilibre rigoureux entre la majorité et l'opposition. Mais ce régime ne s'applique en l'occurence qu'à partir du 27 février à 0 heure.*

» *En conséquence, il semble illégal d'invoquer la proximité des élections pour refuser de diffuser le 26 février une émission dont on reconnaît par ailleurs qu'elle aurait pu l'être le 5. C'est pourquoi j'ai décidé d'introduire devant le tribunal administratif de la Seine un recours pour violation de la loi. Le jugement restera sans effet sur la diffusion de l'émission repoussée après les élections, car il sera prononcé beaucoup plus tard. Mais il pourrait permettre d'établir que la notion de « pré-campagne » n'existe pas dans la loi et qu'elle sert à tourner celle-ci pour restreindre la liberté d'informer des journalistes et des réalisateurs.*

» *Rien ne permet malheureusement de mettre fin à une situation qui serait jugée anormale dans les autres démocraties : que la télévision française refuse d'informer sérieusement les citoyens avant les élections sur les conséquences qu'elles peuvent avoir sur le fonctionnement de la Constitution.* »

« LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE EST HOSTILE AUX RÉGIONS » déclare M. Olivier Guichard

Dans un entretien accordé à notre confrère *la Croix* (12-13 février), M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, donne son sentiment sur l'attitude du président de la République vis-à-vis des régions.

« *M. Giscard d'Estaing n'a jamais été régionaliste*, déclare-t-il. *Il le dit tout le temps. En privé, s'entend. Il est hostile aux régions. Je ne comprends pas pourquoi. Si l'on veut faire un peu de planification, il est tout de même plus facile de le faire à cet échelon-là qu'à des échelons plus éparpillés. Du point de vue de la majorité, il a tort aussi. Les Pays de la Loire en sont un exemple : les régions peuvent faire un contrepoids à la politique urbaine des villes dirigées par la gauche. Tant que M. Giscard d'Estaing sera président on n'ira pas très loin en matière de régions. Et si la gauche passe, les assemblées régionales deviendront des assemblées politiques. Ce sera alors, à terme, la fin des départements.* »

A la question : « Croyez-vous que le département et une région de plein exercice puissent coexister ? », M. Guichard répond d'autre part : « *Si l'on était raisonnable, on en reviendrait à la solution du grand département, qui résout la question. A peu près le plan Debré d'après-guerre : la France de quarante-cinq départements.* »

● *M. Abdelmalek Temmam*, ancien ministre algérien des finances, est décédé, le 11 janvier à l'âge de cinquante-huit ans, à Alger. Il avait été, en 1956, dans la clandestinité, l'un des fondateurs du journal *El Moudjahid*, organe du F.L.N. En février 1976, il avait été nommé ministre des finances avant d'être élu député, en février 1977. Il était depuis, président de la commission économique de l'Assemblée nationale algérienne.

NEIGE, GEL, VERGLAS

L'hiver sur toute la France

La circulation routière a été rendue difficile dans une cinquantaine de départements

Neige, gel, verglas, avalanches... ce qu'il est convenu d'appeler le mauvais temps a régné ce week-end sur l'ensemble de la France. La circulation routière a été rendue difficile dans une cinquantaine de départements, et le préfet de la Drôme a dû réunir, samedi 11 février en fin d'après-midi, un « état-major » anti-neige. Un arrêté a été pris, imposant aux véhicules de transport en commun des « dispositifs anti-glissants hors zone urbaine ».

Dans la région de Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie, le C.D. 902 a été coupé, vendredi 10 février au soir, par un éboulement de terre et de cailloux, et à nouveau fermé samedi, par mesure de sécurité. Dans le Sud-Ouest, la Saintonge et la Charente ont été paralysées par la neige et le verglas. Notre correspondant nous signale que les R.N. 10, 11 et 137 furent par moment totalement impraticables. Des congères se sont formées sur les routes départementales de la Charente. Toujours dans la même région, cent cinquante véhicules ont été bloqués, dans ca nuit du 10 au 11 février, entre La Rochelle et Saintes. Les camions de secours — non équipés de pneus cloutés — n'ont pu immédiatement secourir les automobilistes. Dans l'ensemble, le réseau secondaire demeurait peu praticable, alors même que certaines autoroutes n'offraient qu'une voie réellement sûre et dégagée.

Ces précipitations n'ont pas seulement touché la circulation routière. D'abondantes chutes de neige ont provoqué, samedi 11 février, le déraillement de la locomotive du rapide Paris-Briançon en gare de Veynes (Hautes-Alpes). L'autorail Veynes-Garp a déraillé le même jour, à 22 heures. D'autre part, le « train des Pignes » a été stoppé par une tempête de neige entre Digne et Nice, vendredi soir.

La vingtaine de personnes transportées a été dirigée en car, vers la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence. A Paris, dimanche 12 février, peu après 23 heures, la couche de neige a empêché le passage des rames de la ligne aérienne n° 5 (Eglise-de-Pantin-Place-d'Italie) entre les stations Austerlitz et Saint-Marcel. Les passagers des rames arrêtés ont dû être évacués par les pompiers.

D'autrep art, comme à la mi-janvier (*le Monde* des 19, 20 et 21 janvier), des dizaines de hameaux et de fermes sont isolés. C'est le cas dans les Cévennes. Egalement aux limites du Gard et de l'Ardèche, à Malons-et-Elze, et dans le Gard, à Bessèges, où les habitants sont privés d'électricité et de téléphone. A l'Hospitalet - près - l'Andorre (Ariège), cinq maisons et chalets ont été évacués en raison de menaces d'avalanches. Notre correspondant à Limoges nous signale que, dans la nuit du 10 au 11, le thermomètre est descendu à — 10 °C sous abri à l'aéroport de Bellegarde. En dépit d'un beau temps revenu, dimanche 12 février, plusieurs hameaux sont restés isolés dans les Alpes-Maritimes et ont dû être ravitaillés par hélicoptère.

Pour les skieurs d'Isola-2000 (Alpes-Maritimes), ce moyen de transport est d'ailleurs devenu le seul pour regagner la vallée. Près de cinq cents skieurs ont emprunté l'avion d'une compagnie privée pour quitter la station bloquée par la neige ou pour s'y rendre.

POUR CONNAITRE L'ÉTAT DES ROUTES

Pour connaître l'état des routes, les usagers pourront obtenir les renseignements qu'ils désirent en téléphonant aux différents centres d'information et de circulation routière répartis sur le territoire :

— Centre national d'information routière : 1, boulevard Théophile-Sueur, 93111, Rosny-sous-Bois, tél. : 528-90-33.

— Inter-Service Routes : 858-33-33.

— Centres régionaux d'information et de circulation routière : Lille, 10, rue des Déportés, 59034 Lille Cedex, tél : 52-22-01 ; Rennes, 85, boulevard Clemenceau, 35032 Rennes Cedex, tél. : 50-70-25, 50-14-67, 50-78-21 ; Bordeaux, 200, rue Judaïque, 33063 Bordeaux Cedex, tél. : 96-33-33 ; Marseille, 167, avenue de Toulon, 13387 Marseille Cedex, tél. : 47-20-20 ; Lyon, 26, rue Christian-Lacouture, 69677 Bron, tél. : 54-33-33, et Metz, 2, rue A.-Bettannier, 57038 Metz Cedex, tél. : 75-22-24.

UNE ÉLECTION CANTONALE

VAL-DE-MARNE : Chennevières-sur-Marne (1er tour).

Inscr., 17 230 ; vot., 10 542 ; suffr. expr., 10 432.

M. Olivier Lefèvre-d'Ormesson (C.N.I.P.), anc. dép., 4 929 voix ; M. Claude Roméo (P.C.) 3 234 voix ; M. René Dessert (P.S.), 1 712 voix ; M. Gérard Garel (P.S.U.), 209 voix ; M. Daniel Noëlle (M.R.G.), 198 voix ; M. Claude Chalaye (U.G.P.), 92 voix ; M. Renaud Louchard (C.D.S.), 58 voix. *Il y a ballottage.*

[Ce scrutin fait suite à l'invalidation du mandat de M. Claude Roméo (P.C.), qui avait été élu le 14 mars 1976 en battant au deuxième tour M. Lefèvre d'Ormesson par 5 381 voix contre 5 370. Le tribunal administratif avait annulé cette élection, sur la requête de M. Lefèvre d'Ormesson, en raison d'une erreur administrative dans l'établissement des listes électorales par la préfecture du Val-de-Marne.]

(Lire page 8 les résultats des autres élections partielles de dimanche.)

M. Ceyrac restera président du C.N.P.F. après janvier 1979

هكذا من الأصل